JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTALE LA SEMAINE 31,855

23ME ANNEE—N° 100 MONTREAL, VENDREDI 1 MARS 1907 14 PAGES—UN CENTIN

Rev Ed Paradis
Seminaire

L'HEROINE AU TOMBEAU

Les funérailles de Mlle Maxwell, qui a trouvé une épouvantable mort dans l'incendie de l'Ecole Protestante d'Hochelaga, ont eu lieu hier après-midi.

Le président de la Commission du feu et le chef Benoit font une enquête sur la conduite des pompiers au feu de mardi dernier.—Les commissaires des incendies recherchent l'origine du feu.

Sa Grandeur Mgr. Bruchési et l'Assemblée Législative offrent leurs sympathies. — Suggestions importantes.

Les funérailles de Mlle Sarah Maxwell, la principale de l'école St Mary, l'héroïne qui a si noblement donné sa vie en arrachant à la mort les enfants confiés à ses soins, ont eu lieu hier après-midi à la cathédrale Christ Church, rue Sainte-Catherine.

Le convoi funèbre a quitté la demeure mortuaire, No 479a de la rue Saint-Urbain, à 2 h. 30 très précises.

Bien avant l'heure fixée pour le départ, une foule de personnes se groupaient aux abords de la maison. Les trottoirs de chaque côté de la rue St Urbain, jusqu'à l'angle de la rue Prince Arthur, ne pouvaient contenir toutes les personnes désireuses de saluer la dépouille mortelle de celle qui a si noblement donné sa vie.

Le service funèbre a eu lieu à la cathédrale Christ, comme nous le disons plus haut. Le vaste temple était rempli de personnages de toutes les conditions et de tous les âges. De tous les coeurs s'élevèrent d'ardentes prières vers le ciel, pour demander à Dieu de recevoir dans son divin séjour celle qui fut sur la terre le dévouement même.

Parmi ceux qui priaient avec le plus de ferveur, nous voyions de petits groupes formés des enfants arrachés de l'incendie par Mlle Maxwell, accompagnés de leurs parents.

Les Révérends MM. Symonds, Sawers et Rexford récitèrent les prières sur la tombe dans l'église.

Les dernières prières furent dites par le révérend Dr Jekill, d'Hochelaga.

Puis pendant que la foule se tenait pieusement debout, l'orgue, de sa voix grave et puissante, rendit la marche des morts de Saul.

Le cortège funèbre se reforma ensuite, et défila au milieu de milliers de personnes qui se tenaient à la porte de l'église. L'inhumation a eu lieu au cimetière Mont-Royal.

Depuis la demeure mortuaire jusqu'à la cathédrale, une double haie de personnes bordaient la voie, et se découvraient au passage du corbillard, qu'une voiture chargée de couronnes et de fleurs de toutes sortes précédait.

Nous avons remarqué dans l'assistance: les échevins Yates, représentant le maire Ekers, Bumbray, Gallery, Clearihue; Mlle James, principale du Queen's School; MM. G. T. Pollock, principal du King's School; W. Chalk et E. A. Rollit, de l'Académie; H. C. Dellew, George Peel, M. Jones, Lt.-Col. Ibbotson, L. O. Grothé, F. A. Grothé, W. Lamb, R. Lamb, [illegible] Gilmour,: A. Gardner, O. Zeph, Rév. Dr Shaw, Rév. Dr Barclay, Geo. E. Perry, W. E. Pratt, Geo. Shepherd C. J. Binmore, Robert Pinkerton, A. D. Fraser, E. Shepard, R. Roulston, Geo. Rich, A. H. Anderson, J. Pringle, M. P. Ross, A. Jenkinson, C. Smiley, S. P. Rowell, I. Gammell, Sam Mathewson, Ross Rabold, W. J. Little, L. A. Herdt, J. McCall, Sir M. M. Tait, Rév. E. H. Rice, George Perry, Lt.-Col. Miller, T. A. Cowan, J. P. Cowan, A. C. Perry.

Les principaux des institutions protestantes enseignantes, MM. A. McArthur, McMercher, S. P. Rowell, A. H. Rowell, Cockfield, W. H. Baker, Willington Dixon, F. J. Bacon, Gemmill, Kelly, F. B. Reithlyton, W. H. Smith, Walker, A. N. Shewan, Orrin Rexford, Hopkins, J. P. Stevens, C. A. Humphreys, Rolland, etc.

Les sous-chefs McMartin et Liggett, le capitaine Bourgeois, le lieutenant Middell, trois hommes de la police à cheval et quinze constables montaient la garde devant l'église, pour maintenir la foule.

Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait, grâce aux admirables dispositions prises.

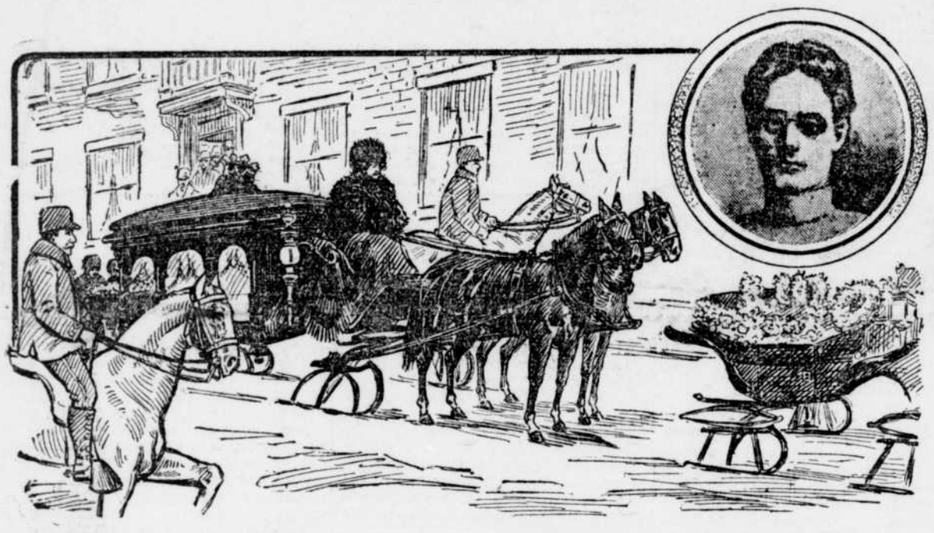

LES FUNERAILLES DE MLLE SARAH MAXWELL HIER APRES-MIDI. A DROITE, LE PORTRAIT DE L'HEROINE.

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Adresse des sympathies aux victimes des désastreux incendies du collège de Sainte-Marie de Monnoir et de l'école protestante d'Hochelaga.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 28 — Avant de passer à l'ordre du jour, M. Girard, député de Rouville, attire l'attention de la Chambre sur la perte nationale que vient de faire la province de Québec dans l'incendie du Petit Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir. Il considère que ce séminaire était une institution nationale, et il rend hommage au dévouement et au patriotisme de ceux qui l'ont fondée, et particulièrement de l'abbé Crevier. Il rappelle l'oeuvre admirable accomplie par les institutions de ce genre d'où sont sortis les hommes éminents qui font la gloire de notre nationalité et la grandeur de notre province.

Il informe la Chambre du dévouement que les citoyens de Marieville ont manifesté en mettant leurs maisons à la disposition des élèves pour terminer leur année. Mais cela ne suffit pas. M. Girard est convaincu que le gouvernement viendra en aide à cette institution pour la relever et la refaire, si possible, encore plus belle.

M. CYRILLE DELAGE,

député du comté de Québec, offre les sympathies de la région de Québec au collège de Sainte-Marie de Monnoir dans la perte qu'il vient de faire. Il espère que le gouvernement fera son devoir en cette circonstance.

Le député de Québec en profite pour rendre un tribut d'hommages à la mémoire de l'institutrice qui vient d'entrer de plain-pied parmi les héroïnes de notre pays. Cette femme a donné sa vie pour sauver celle des enfants qu'elle avait sous sa garde, et ce dévouement mérite d'être signalé par le gouvernement à l'admiration du peuple.

M. MACKENZIE

a aussi rendu témoignage de l'héroïsme de Mlle Maxwell, et a offert ses sympathies au comté de Rouville.

M. DECARIE

député d'Hochelaga, s'est aussi levé sur la question et a déploré le malheur sans précédent qui vient de s'abattre sur son comté. A qui incombent les responsabilités ? Nous ne le savons pas. Tout ce qu'il peut faire pour le moment, c'est d'offrir ses cordiales sympathies à ses électeurs.

L'HON. M. GOUIN

dit : "Il semble que le malheur est contagieux. Il y a des malheurs réparables, et il y en a d'irréparables.

"Samedi dernier, le collège de Ste-Marie de Monnoir a été détruit par un incendie. Avant-hier, seize enfants, bouquet de jeunesse en fleurs, et une institutrice, une héroïne, ont péri dans l'incendie d'une école à Hochelaga.

"Nous enterrerons demain les cadavres de ces malheureux enfants. Nous verserons, avec leurs parents, des larmes sur le malheur qui a fauché la vie de ces pauvres petits. C'est tout ce que nous pourrons faire. Le malheur est irréparable."

Le premier ministre offre aux parents et aux proches des victimes ses sympathies les plus vives.

Quant à l'incendie du collège de Ste-Marie de Monnoir, c'est un malheur réparable. Le gouvernement se fera un devoir de contribuer à relever cette institution. Il n'a jamais refusé d'aider ceux qui en sont dignes. Il fera courageusement et généreusement son devoir.

L'HON. M. LEBLANC

seconde les paroles du premier ministre, tant au sujet de l'incendie d'Hochelaga qu'au sujet de l'incendie de Marieville. Il trouve excessivement regrettable qu'au moins les bâtisses nouvelles ne soient pas munies d'échelles de sauvetage. Il attire l'attention du gouvernement sur ce point.

L'HON. M. WEIR.

après avoir exprimé ses regrets, déclare que la catastrophe d'Hochelaga est une leçon dont devront profiter tous les constructeurs d'édifices publics.

MM. WALKER ET LAFONTAINE

(Maskinongé), ont aussi exprimé leurs sympathies. M. Lafontaine en a profité pour demander l'aide du gouvernement en faveur des personnes qui ont souffert de l'incendie de Louiseville en 1903.

L'HON. M. ROY,

orateur de la Chambre, ancien élève de Ste-Marie de Monnoir, a aussi ajouté son témoignage de sympathies à son Alma Mater.

Le reste de la séance a été consacré en grande partie aux affaires de routine.

M. TELLIER

a présenté un bill amendant le Code de procédure civile, de façon à empêcher les compagnies d'assurances de priver l'assuré de sa juridiction légale.

M. LANGLOIS

a posé au gouvernement les deux interpellations suivantes au gouvernement.

1. — Dans combien de comtés la moyenne du traitement payé aux institutrices est-elle inférieure en 1905-1906 à la moyenne de 1904 — 1905 ?

2. Quels sont ces comtés ?

3. Quelle est la moyenne des traitements payés en 1904-1905 et 1905-1906, respectivement, pour chacun de ces comtés ?

Réponse :

1o. — Treize comtés.

2o et 3o :

	Année 1904-05	Année 1905-06
Berthier	$134	$131
Châteauguay	159	157
Deux-Montagnes	149	143
Laprairie	159	164
L'Assomption	136	135
Maskinongé	128	118
Nicolet	97	96
Richelieu	123	119
Rouville	138	136
Trois-Rivières	182	159
Verchères	144	132
Wolfe	138	136
Yamaska	104	103

1. — Est-il à la connaissance du gouvernement que le système de ventilation est nul dans quatre-vingt-quatorze maisons d'écoles dans le district d'inspection de M. Filteau ?

2. — Dans l'affirmative, à quelle mesure le gouvernement se propose-t-il d'avoir recours pour mettre fin à un pareil état de choses ?

Réponse :

1. — Cette affirmation est contenue dans le rapport daté du 24 juillet 1906, de M. A.-M. Filteau, inspecteur des écoles d'une partie du comté d'Ottawa.

2o.—Il s'efforce de faire appliquer les règlements du Conseil de l'Instruction publique concernant la ventilation des maisons d'école.

M. Tellier a demandé et obtenu la production de tous documents se rapportant à la destitution de M. Alfred Lévesque de sa charge de grand constable du district de Joliette, ainsi qu'à la nomination de son remplaçant, M. Wilfrid St George.

IN MEMORIAM

Le dévouement héroïque dont a fait preuve Mlle Maxwell, en donnant sa vie pour sauver celle des enfants qui lui étaient confiés, est le sujet de commentaires enthousiastes de la part de tous les citoyens. On suggère de lui élever un monument et vraiment elle le mériterait, comme le major Short et le sergent Long, dont les bustes jumeaux ornent un parc à Québec.

Parmi les suggestions qui se font jour, notons celle de MM. Frank East et C. R. Ballorf, de Maisonneuve. Ils conseillent de construire une école absolument à l'épreuve des flammes, à l'endroit où Sarah Maxwell a perdu la vie, et de lui donner le nom de l'héroïne défunte. Dans le vestibule, une plaque de marbre rappellerait aux écoliers le souvenir de celle qui donna sa vie pour leurs aînés.

M.W. D. Lighthall suggère que des photographies de Mlle Maxwell soient distribuées à toutes les écoles du Canada, avec une inscription rappelant sa mort terrible et héroïque.

MLLE SARAH MAXWELL, L'HEROINE DE L'EPOUVANTABLE SINISTRE D'HOCHELAGA.

LA BRAVOURE DES POMPIERS

ENQUETE PARTICULIERE FAITE PAR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DU FEU ET LE CHEF BENOIT.

L'échevin Yates, président de la Commission des incendies, et le chef Benoit ont tenu, hier après-midi, une courte enquête sur la façon dont les pompiers s'étaient conduits au sinistre de mardi dernier, et surtout pour savoir s'ils avaient été retardés et s'ils avaient fait tout ce qu'ils pouvaient pour sauver Mlle Maxwell et les enfants.

On dit un peu partout que les pompiers ont tardé à arriver sur le lieu de l'incendie. On se demande comment il se fait que Mlles Maxwell et Keyes aient été laissées à l'intérieur de l'édifice en flammes, quand les pompiers auraient pu les remplacer et tendre eux-mêmes les enfants aux sauveteurs.

A l'enquête d'hier, le capitaine Carson et le contremaître H. Benoit ont fait leur déposition sous serment.

"Quand nous partîmes de la caserne, dit le contremaître Benoit, un cheval de l'échelle dansa un peu, mais ce retard ne fut pas appréciable. Au coin de la rue Désery, un tramway nous bloqua le chemin, mais là encore le retard ne fut qu'insignifiant. A peine si, en tout, nous avons été retardés de 2 ou 3 minutes. Quand j'arrivai, le capitaine Carson était là. Je saisis une échelle de trente-quatre pieds que le capitaine appuya tandis que je la dressais. Elle n'avait pas encore touché le mur, que j'étais rendu au sommet avec le capitaine sur mes talons. Mlle Maxwell était à sa fenêtre et tenait deux enfants sur le rebord. Je saisis les enfants que je passai au capitaine, puis je voulus entrer pour descendre Mlle Maxwell. En me retournant vers elle, je la vis chanceler. Je lui saisis la main et le capitaine me cria : Tiens-la bien, Ben." Je répondis : "Je la tiens". Carson grimpa à mes côtés en disant : "Tiens bon". Il parra le bras par la fenêtre et saisit la robe de Mlle Maxwell. Au même instant une bouffée de flammes nous frappa à la figure, tandis qu'il se produisait une explosion. Le haut de l'échelle prit feu. Ce que nous tenions, nous échappa. La position n'était pas tenable c'était un enfer."

Le contremaître Benoit a eu le front brûlé et les cheveux du sommet de la tête rasés.

Le capitaine Carson a raconté la même histoire. Il a eu la main gauche douloureusement brûlée.

A une autre fenêtre, Mlle Keyes se tenait debout sur le rebord de la fenêtre, prête à sauter, quand une échelle fut dressée. Les pompiers lui crièrent de tenir bon et le pompier Ouellette grimpa juste à temps pour saisir Mlle Keyes.

D'après les témoignages, tous les enfants, excepté les deux que tenait Mlle Maxwell ont été sauvés par les employés des glacières Malo, par M. Ovila Tremblay et par quelques autres sauveteurs.

Le capitaine Carson dit qu'il pense qu'on a essayé d'éteindre le feu et de sauver les enfants avant de sonner l'alarme

Le chef Benoit disait ce matin à un reporter de "La Presse":

"Je suis absolument convaincu que ce témoignage est correct en tout point. Ce n'est pas avec un homme comme Ben Benoit,—qui n'est pas de mes parents,—que je puis facilement croire à de l'hésitation devant le danger. Je sais que dans le public on se demande pourquoi les pompiers ne pouvaient pas prendre la place de Mlle Maxwell pour sauver les enfants et cela est bien naturel. Mais en face de ces explications, je dois dire que mes hommes ont fait tout ce qu'il leur était possible de faire."

CHEZ LE PREVOT DES INCENDIES

La commission des incendies s'est réunie hier après-midi, sous la présidence de M. Ritchie, pour s'enquérir des causes premières de l'incendie, à l'école protestante d'Hochelaga.

Le témoignage principal a été celui de Mme Hands, la concierge de l'école.

De ce témoignage, on peut déduire l'hypothèse que le feu a été mis involontairement par des élèves de l'institution, qui, d'après Mme Hands, avaient la malheureuse habitude d'enflammer des éclats de bois et de les jeter dans la fournaise.

Mme Hands déclare que lorsqu'elle a, pour la dernière fois, visité les fournaises, à une heure de l'après-midi, des élèves étaient à

A suivre sur la page 8

L'INTERIEUR DE L'EGLISE EPISCOPALIENNE ST MARY, OU ONT EU LIEU, CET APRES-MIDI, LES FUNERAILLES DES DOUZE PETITES VICTIMES DE L'EPOUVANTABLE CATASTROPHE D'HOCHELAGA.

Mgr l'Archevêque de Montréal

Offre ses sympathies aux familles en deuil et dit d'importantes choses au sujet de la protection contre le feu.

Nous avons eu l'avantage de voir Monseigneur l'Archevêque au sujet de l'incendie qui a plongé dans un deuil si profond notre ville de Montréal.

Sa Grandeur nous a exprimé toute la peine qu'Elle a ressentie et toute la sympathie qu'Elle éprouve pour les malheureuses familles des innocentes victimes.

L'opinion publique, nous dit en subtance Sa Grandeur, est vivement préoccupée, et avec raison, de la situation dans laquelle nous nous trouvons en face de ces accidents causés si fréquemment par le feu. On se demande comment il se fait que de semblables incendies se répètent si souvent. Cela tient peut-être à la défectuosité des systèmes de chauffage que nous sommes obligés d'employer vu la rigueur de notre climat.

Le système des échelles de sauvetage est-il réellement le seul moyen d'éviter de tels accidents ? Partout ou à peu près, dans nos maisons d'éducation, on s'est empressé d'en poser ; est-on plus en sécurité pour cela ? Oui et non. Ce qu'il faudrait pour chaque édifice public, c'est d'abord qu'il soit construit à l'épreuve du feu, qu'il y ait des escaliers assez nombreux, et qu'il ne se passe pas une nuit, dans l'hiver surtout, sans qu'un gardien rôde dans la maison. Cette dernière précaution est en usage dans les grands séminaires de Montréal et de Québec et sans doute dans d'autres maisons d'enseignement, et on s'en trouve bien.

Quant aux nombreux escaliers, on a pu s'apercevoir de leur utilité lors de l'incendie qui a eu lieu au pensionnat Saint-Angèle, à Sainte-Cunégonde, à la fin de l'année dernière. Quoi qu'on en ait dit, les élèves ont évacué la maison dans un ordre parfait sous les ordres de la religieuse directrice, qui a montré un sang-froid et une présence d'esprit admirables.

Plusieurs de nos grands édifices sont construits à l'épreuve du feu, c'est de la sagesse. La maison-mère des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, qui se construit en ce moment sur la rue Sherbrooke, est construite à l'épreuve du feu ; des expériences faites récemment dans le nouvel édifice montrent qu'il est absolument à l'épreuve du feu. Les autorités du Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir sont décidées à bâtir eux aussi à l'épreuve du feu.

On sait que cela ne coûte pas plus cher et que cela coûte beaucoup moins quand il s'agit des assurances.

Est-ce à dire que nous ne verrons plus d'accidents causés par le feu ? Evidemment non ; cependant, on aura prévu à beaucoup de cas. Ce qu'il y a à faire présentement, c'est d'étudier les meilleurs moyens à prendre, nos experts devraient s'y mettre sans retard. Il faut évidemment viser aux moyens les plus pratiques. Trop de vies sont exposées, non seulement dans nos maisons d'éducation, mais dans combien de maisons de pension en ville par exemple, qui regorgent de monde, et qui ne possèdent qu'un seul escalier central alors insuffisant en cas d'incendie.

" J'espère, nous dit Monseigneur, que cette question va préoccuper sérieusement nos hommes publics et que, bientôt, on va trouver un moyen pratique de protéger la vie de nos enfants et celle de tout le monde."

EST-IL FOU OU CRIMINEL ?

Le cas de James Allan, arrêté pour cruauté envers ses jeunes enfants, sort

DE L'ORDINAIRE

Le misérable a été ramené à Montréal, hier, pour répondre de sa conduite devant les tribunaux.

PETITS MARTYRS

Comme "La Presse" a été le seul journal à l'annoncer mercredi, une grave accusation a été portée contre James Allan, dont la famille est domiciliée au No 1887 rue Saint-Urbain, à Saint-Louis.

D'après les témoignages des voisins, Allan maltraitait affreusement ses deux enfants âgés respectivement de 2 ans et demi et 3 ans et demi. Il les fouettait et les frappait avec tout ce qui lui tombait sous la main.

Le chef Clermont a eu l'occasion d'examiner ces pauvres enfants. La petite Béatrice est devenue aveugle et a eu un bras rompu par suite de ces mauvais coups dont elle a été victime. Les deux enfants portent encore d'autres marques de violence sur le corps.

Le mandat émis, samedi dernier, par le juge Choquet, contre le prévenu, a été exécuté, hier, par le chef Carpenter, lui-même, qui a arrêté Allan à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Le chef Carpenter ne peut croire qu'un homme puisse ainsi se faire le bourreau de ses enfants, à moins d'être fou.

Au moment de son arrestation, Allan s'est déclaré heureux d'apprendre que son enfant n'était pas mort.

DYNAMITARDS SACRILEGES

Des inconnus lancent une bombe dans la cathédrale de Madrid, au cours de

L'OFFICE DIVIN

La panique s'empare de la foule des fidèles, dont un grand nombre sont

BLESSES GRIEVEMENT

Madrid, 1er — Une bombe a fait explosion dans la cathédrale, hier, pendant un service religieux.

Une panique se produisit aussitôt et dix personnes ont été grièvement blessées dans la poussée qui s'est produite vers les portes de l'édifice.

AUTOUR D'UN ECHAFAUD

Les défenseurs de McCraw ont repris, ce matin, à Trois-Rivières, l'admirable bataille qu'ils livrent pour arracher l'accusé au bourreau.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Trois-Rivières, 1er — Wallace McCraw, le prétendu assassin de Percy Howard Sclater, celui que les tribunaux de juridiction criminelle ont déjà voué une fois au bourreau Radclive et dont la Cour d'Appel a sauvé la vie, a de nouveau, ce matin, été arraché à son cachot pour comparaître aux Assises.

Wallace est entré en cour d'un air calme. Sa tenue était impeccable. Au lieu de passer à la barre derrière laquelle il a déjà passé, il y a un an, de longues heures d'angoisses, il est allé s'asseoir à quelques pas de ses défenseurs.

Ces derniers étaient là, Mtres N. K. Laflamme, J. L. Biondin et J. A. Désy, prêts à se jeter encore dans une lutte tout aussi acharnée, tout aussi admirable que celle qu'ils ont livrée déjà, pour arracher le prisonnier à l'ignominieux supplice du gibet.

La séance était présidée par l'hon. juge Cooke et Mtre C. A. Wilson représentait le procureur-général.

L'enceinte de la cour était bondée de curieux, anxieux de revoir l'auteur supposé de la tragédie de Grande Anse.

McCraw resta impassible sous les milliers de regards fixés sur lui.

Il se leva, sur l'ordre du greffier, pour répondre à l'appel de son nom. Puis vint la question sacramentale :

—"Quand serez-vous prêt à subir votre procès" ?

Ce fut Mtre Laflamme qui répondit :

—"L'accusé est prêt, et il demande la faveur de subir son procès immédiatement.

Le président du tribunal annonça alors qu'il était impossible d'accorder cette requête, aucun juré n'ayant été assigné.

Ce sont des paroles de protestation qui sortent ensuite de la bouche des vaillants défenseurs du prisonnier :

—"Wallace McCraw ne saurait passer toute sa vie en prison sans subir de procès. Cette situation odieuse ne peut s'éterniser : qu'on nous dise si c'est l'intention de la Couronne de le traduire de nouveau devant ses pairs, ou si on ne fait que le garder sous verrous sans même savoir ce qu'on fera de lui".

Mtre Wilson répond que le prétendu meurtrier subira certainement un procès.

—"Où et quand ?" demande Mtre Laflamme.

La Couronne reprend qu'elle ne le saurait dire maintenant.

La défense ne se contente pas de cette réponse, elle insiste avec vigueur, et finalement le président du tribunal lui donne raison, ajournant la Cour jusqu'au 25 mars, alors que le représentant du ministère public devra déclarer à quel endroit et à quelle date la bataille reprendra, sur la tête de Wallace McCraw.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE	$5.00 par année. $2.00 pour 3 mois. $1.00 pour 1 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE	$1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de La Presse

TOTAL DE LA SEMAINE
23 FEVRIER

LUNDI	93,039
MARDI	92,964
MERCREDI	92,987
JEUDI	93,051
VENDREDI	93,043
SAMEDI	116,525
TOTAL	581,609
HEBDOMADAIRE	50,246
	631,855

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

96,934

L'ABSENCE ETRANGE D'UNE ARTISTE

INQUIETE VIVEMENT LES EXPOSANTS AU SALON DE LA GALERIE DES ARTS.

Les amis montréalais de Mme Arthur Behenna, littérateur et artiste, membre de la Société Royale, sont profondément inquiets, par suite de sa disparition mystérieuse.

Vendredi dernier, Mme Behenna arrivait à Montréal, venant d'Ottawa, où elle avait exposé quelques-unes de ses peintures, et depuis son arrivée à Montréal, elle n'a pas été revue. Plusieurs des tableaux symboliques, portraits et miniature de l'éminente artiste sont actuellement exposés à la galerie des Arts.

Ces peintures arrivaient à Montréal vendredi, en même temps qu'une lettre parvenait au secrétaire Abbott, dans laquelle Mme Behenna faisait part de son arrivée, pour le lendemain.

D'après le témoignage du conducteur du train, d'Ottawa, Mme Behenna était au nombre des voyageurs, sur le convoi d'Ottawa à Montréal, vendredi soir.

A l'hôtel Windsor cependant, où elle devait s'inscrire en arrivant à Montréal, elle n'a pas été vue.

Les amis de Mme Behenna sont d'opinion que l'éminente artiste a dû être appelée subitement à New-York ou ailleurs, pour quelque affaire importante.

MORT SUBITE D'UN COUREUR

(Par dépêche spéciale à "La Presse.")

Winnipeg, Man., 1er. — Joseph Jobin, qui fut un coureur fameux a été trouvé mort dans son lit, à Saint-Vital, mercredi.

Le coroner du district a attribué la mort à l'appoplexie.

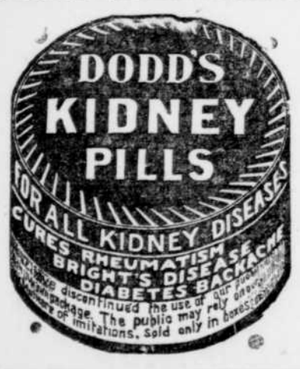

Chronique

LA GLOIRE

Le mois dernier, des gens de lettres parisiens voulurent célébrer la mémoire de Paul Verlaine, le ténébreux poète incompris, mort de misère il y a dix ans. Ils eussent pu lire en commun, ou chacun en particulier, son chef-d'oeuvre, "Sagesse", et cette commémoration eût valu n'importe quelle autre; mais ils songèrent à ces signes extérieurs en lesquels les habitudes humaines résument la gloire. Surtout lorsqu'on tient plus à se mettre en vedette qu'à honorer le souvenir d'un lutteur vaincu.

Ils se réunirent donc dans un grand café et, après l'absorption d'un bitter fraternel, s'en furent au cimetière des Batignolles, formant un monôme recueilli, qui défilait devant les bourgeois ahuris par le spectacle de ces génies à la veille de s'épanouir.

Le cimetière des Batignolles, champ d'asile de quartier, n'est point un funèbre jardin hanté d'ombres illustres; on ne risque guère d'y trouver au matin une lyre oubliée aux branches des cyprès par quelque revenant pindariseur distrait.

En cet enclos, où les petites gens, les morts obscurs se sentent les coudes — j'entends les os des coudes, —Paul Verlaine tient une place modeste.

C'eût été, en effet, quand il mourut, insulter à la noblesse affligée de ses créanciers, que de lui acquérir un trop "beau" terrain. Aussi sa tombe, ne se distinguant pas des autres, est-elle fort étroite et n'a-t-elle pour illustration que son nom..

N'étant pas assez en verve pour prononcer des discours vengeurs, les poètes se contentèrent de rêver sur cette tombe, puis ils se retirèrent, et comme ils devaient achever ce pèlerinage à l'autre extrémité de de Paris, ils se réformèrent en monôme et redéfilèrent devant les bourgeois de plus en plus ahuris.

Midi ayant sonné quand ils étaient au quartier Latin, le quartier si cher à Verlaine, ils crurent devoir dîner. Ainsi firent-ils, malgré que le héros de la fête n'eut jamais donné l'exemple d'une religieuse observance des heures des repas. On sait, en effet, que le lamentable gueux que fût Verlaine, était bien heureux d'attraper un quart de repas tous les deux jours, fût-ce à quatre heures du matin.

Après ce substantiel pique-nique improvisé, les poètes démocratiques reprirent leur marche, sans s'arrêter aux jardins sénatoriaux du Luxembourg, et l'ombre de Lecomte de Lisle, gardien de ce paradis, n'eut point à froncer les sourcils en les voyant errer dans ses bosquets. Ils n'avaient rien à faire dans ce "cimetière léger, cimetière sans dépouille" des poètes, où Verlaine est banni parce qu'il ne mérita point l'estim des sénateurs.

Le sculpteur Niederhausern — prononcez : nid de roses—lui a bien taillé un buste, mais cette oeuvre, qui fut vagabonde, demande pour son parachèvement quelques milliers de francs qui sont introuvables.

Les poètes arrivèrent au diable Vauvert, au fond du quartier des Gobelins, et là, ils découvrirent, assure-t-on, une marque tangible, palpable, visible de la gloire de Paul Verlaine. Au coin d'une rue, une plaque neuve disait : rue Paul Verlaine.

Rue modeste, mais pourtant avenue triomphale, où l'ombre du pauvre mort pouvait se promener déguisée en capitan, chez elle, dans "sa" rue.

"Sa" rue ! Toute une rue à un mort qui, vivant, n'eut pas une mansarde où il pût grelotter solitaire !..

Au coin de cette rue historique, les poètes apprirent de plus en plus ce que c'était que la gloire. Un piteux assommoir était cette enseigne, "A Paul Verlaine. Vins et liqueurs..."

Les poètes entrèrent dans ce temple commémoratif...

Elisabeth d'Autriche éleva à Corfou un monument à Henri Heine,monument de marbre, sur lequel les lauriers roses projettent une vacillante ombre bleue, à ce que nous apprend Amici. A défaut d'impératrice, le patron d'une buvette honore à sa manière l'ombre de Verlaine et perpétue sous son égide la bonne intoxication des malvenus, des tard venus, de ceux qui n'ont pas de place en ce monde affairé et vont demander au nécromant des alcools tueurs l'oubli de leur misère.

L'absinthe était verte, presque bleue — comme du vitriol ; les poisons, en leur buffet, luisaient comme des orgues, et le maître de chapelle, devant son comptoir, paraissait disposer d'un vaste clavier. Une fumée de pipes, de cigarettes et de cigares humides embuait l'atmosphère ; les poètes pieux contribuèrent dévotement à la renforcer.

Et le silence fut solennel : de temps en temps, à peine un léger bruit de verres ou de soucoupe se heurtant, comme dans les temples le discret cliquetis des chaînes de l'encensoir.

Les poètes, abreuvés, firent des réflexions fort banales et fort émues, et les clients de l'ordinaire — gens peu avertis — sentirent qu'il se passait autour d'eux quelque chose d'étrange.

C'était tout simplement Verlaine qui se manifestait dans sa gloire.

LAURENT BART.

DE NAPIERVILLE A SAINT-JEAN

Important projet d'embranchement de chemin de fer.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 1er. — On dit dans les cercles de chemins de fer que la Cie Jonction de Napierville, va donner suite à son projet de construction d'un embranchement de Napierville à Saint-Jean et faire de cette dernière ville, le point de destribution de l'authracite produit par le Delaware et Hudson, et aussi pour obtenir le transport des matières premières requises par les usines Singer et le transport des produits agricoles de la région aux Etats-Unis. Ce projet sera l'objet d'une séance de la Commission Canadienne des chemins de fer à Ottawa d'ici à peu de temps. M. David Wilcox, de New-York, président du Delaware et Hudson, doit venir à Saint-Jean sous peu de temps dans l'intérêt de ce mouvement important et il sera introduit à Mtre J. S. Messier, C.R., maire de la ville, et aux échevins par M. Chas Arpin.

LE VRAI SUCCES DANS LA VIE

De la manière dont un homme administre ses affaires dépend sa prospérité.

Le mot dont on abuse le plus dans la langue anglaise est le mot "bargain". Très souvent le mot est employé dans le commerce de chaussures pour se débarrasser de chaussures dont le cuir a perdu sa valeur. Il y a quelque temps un lot de chaussures qui avaient passé à l'eau et au feu furent vendues comme "bargain". Trempez une paire de souliers dans l'eau, faites-les sécher dans le fourneau, et voyez comment le cuir se casse en morceaux.

Le succès en affaires est la conséquence d'un bon jugement appliqué aux achats. Les insuccès sont dus à un mauvais jugement. Le succès dans la vie est la conséquence du bon jugement qu'on a manifesté en ne gaspillant pas d'argent. Vous constaterez que tout homme qui prospère achète des chaussures et des vêtements d'une valeur supérieure reconnue, ne s'arrêtant aucunement aux soi-disant bargains. L'homme qui achète une chaussure Slater sait qu'il a une meilleure valeur que lorsqu'il achète des chaussures bon marché. La chaussure Slater qui porte son prix étampé est moins chère qu'une chaussure inconnue dont le marchand a fait le prix primitif qui a été réduit ensuite. La Compagnie de Chaussures Slater fait les chaussures et fait le prix, également. r

L'HOPITAL ALEXANDRA

A la réunion annuelle, on décide de faire un nouvel appel au public montréalais.

Hier après-midi, avait lieu la deuxième réunion annuelle des directeurs de l'hôpital Alexandra.

Le docteur Roddick qui présidait l'assemblée, a déclaré, dans son adresse aux directeurs, que les bienfaits indiscutables qui résultent du travail de cette institution, étaient, pour ainsi dire, annulés, par les dépenses immenses faites annuellement.

Les directeurs ont en conséquence résolu de prélever une nouvelle souscription publique en faveur de l'hôpital Alexandra.

UN MONSIEUR

Offre gratuitement à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatisme, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même pour avoir pris en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un voeu. Ecrire, par lettre ou carte postale, à M. Vincent, 8 Place Victor Hugo, à Grenoble, France, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées. r.

Sentez-vous de l'inaptitude au travail? Votre catarrhe vous cause-t-il de l'oppression ou des maux de tête ? Faites usage de la NAZALINE CHRETIEN-ZAUGG et vous obtiendrez un soulagement immédiat. r.

Le Parlement Fédéral

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 1er. — C'est aux Communes un peu comme à la bourse. Il y a des hausses et des baisses, en ce sens qu'aux Communes nous avons souvent de belles et grandes journées. Celle d'hier compte au nombre de ces dernières. Nous comptions que la Chambre voterait plusieurs crédits, mais les oppositionnistes ont ramené sur le tapis quelques vieilles affaires qui ont retardé les travaux réguliers de la session.

Le chef de l'opposition a attaqué avec violence l'administration du département de la justice parce qu'une vacance sur le banc de la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, créée depuis quelque temps déjà, n'a pas encore été remplie. M. Borden dirigea ses batteries contre le nouveau ministre de la justice, l'hon. Aylesworth. Ce dernier est depuis quelque temps le point de mire, la cible des députés de la gauche, sur les questions qui relèvent de son département et sur nombre d'autres.

MM. Foster et Bennett vinrent à la rescousse de leur chef; par contre MM. Roche, de Halifax, et McDonald, de Pictou, défendirent la politique du gouvernement sur le point en litige. M. Aylesworth a annoncé qu'un juge de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse sera nommé pour l'ouverture du prochain terme de ce tribunal, le 12 mars.

Les oppositionnistes protestèrent quand même et ils exigèrent un vote de non-confiance, lequel fut de 84 contre 50 en faveur du gouvernement. Ce fut un vote strictement de parti. M. Verville, député ouvrier de Maisonneuve, vota avec le ministère. M. Robitaille indépendant, du comté de Québec, avait pairé avec un tory, et MM. Bourassa et Lavergne étaient absents.

Cette affaire réglée, la Chambre procéda avec les crédits des travaux publics. Le Dr Sproule trouva une nouvelle occasion de dénoncer le gouvernement comme une institution qui dépense follement ses revenus, qui s'en va vers la ruine.

M. Lennox, un autre des lieutenants de l'opposition, a aussi trouvé le tour de décocher quelques traits au ministre de la justice. MM. Foster, Borden et Porter firent chorus au refrain de M. Lennox, à l'effet que le département de la justice est mal administré depuis le départ de l'hon. M. Chs Fitzpatrick. Ces messieurs ont risqué un mot du rapport de la commission des assurances. Ils rejettent sur les épaules de M. Aylesworth la responsabilité la plus complète pour le contenu de ce rapport, mais le nouveau ministre a démontré hier, une fois de plus, qu'il est de taille à se défendre seul.

Pendant un instant, M. Lefurgey causa de l'interruption temporaire du service postal entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme. Cet accident est dû à la saison rigoureuse mais les représentants de l'île, qui sont tous, à l'exception de M. Hughes, des oppositionnistes convaincus, tiennent le gouvernement responsable pour tous les maux qui frappent la population de notre petite soeur, la province de l'île du Prince-Edouard.

On nous promet pour cet après-midi un peu de tarif. Si l'opposition ramène quelques vieilles affaires, quelques vieux clichés pour faire de l'obstruction, la question du tarif sera forcément remise à mardi prochain.

× × ×

Hier soir, le président des Communes avait une partie de la députation à dîner avec lui, au Restaurant des Communes. Tout s'est passé comme dans le meilleur des mondes. A en juger par le maintien des convives ministériels et oppositionnistes, on aurait vraiment cru que l'opposition n'existe que pour la forme, histoire de justifier le parlement de payer un traitement particulier au chef de la loyale opposition de Sa Majesté.

× × ×

Dans la célèbre chambre No 16, on a causé, hier soir, des élections partielles de Richelieu, L'Assomption et Trois-Rivières. Tous les politiciens, indistinctement de parti, ont applaudi à la réélection par acclamation de l'hon. Jacques Bureau, le nouveau Solliciteur-Général.

L'hon. M. Brodeur et MM. Demers, Gladu et Rivet, qui arrivent de Richelieu, sont des plus enthousiastes. Ils sont convaincus que le candidat ministériel, M. Adélard Lanctôt, battra le candidat nationaliste indépendant par mille voix et plus de majorité.

De l'Assomption, nous sont revenus l'hon. M. Lemieux et M. le Dr Béland, député de la Beauce. Dans ce comté également, le gouvernement a la certitude de voir un de ses partisans élu par une majorité substantielle.

BLAISE.

Pour cette sensation de fatigue ou d'épuisement, prenez la Salsepareille de Hood. (6)

LA DEMISSION DE M. HYMAN

AU COMITE DES PREVILEGES ET ELECTIONS, CONTINUATION DE L'ENQUETE — CHEMIN DE FER "ONTARIO ET QUEBEC RY. FERRY."

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 1 — Au comité des privilèges et élections, l'enquête concernant la résignation de l'hon. M. Hymen, comme député de London, Ont., a été continuée. MM. Beale et Jarvis, de London, les deux personnes qui ont signé comme témoins sur la lettre de résignation, ont été entendus. Leur témoignage établit que la résignation de M. Hyman est en règle et que ce n'est pas une affaire irrégulière, tel que l'a prétendu le chef de l'opposition. Le comité s'est ajourné à huitaine pour entendre un autre témoins, M. Duffy, un des chefs libéraux de London.

L'hon. M. Aylesworth était présent et décocha quelques traits à M. Sam. Barker, qui conduisait l'enquête pour l'opposition. Il est probable que la lettre de résignation de M. Hyman ne pourra être acceptée, les témoins n'ayant pas signé en sa présence.

Au comité des chemins de fer, le bill de M. Geoffrion, incorporant la compagnie de chemin de fer "Ontario and Quebec Ry Ferry," a été adopté avec quelques amendements.

AU CONSEIL LEGISLATIF

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Québec, 1. — La loi conférant certains pouvoirs à l'académie de billard Marcotte, qui a soulevé un long débat à l'assemblée législative, n'a pas encore subi sa troisième lecture, au Conseil.

Par contre, le Conseil a passé la loi amendant de nouveau les lois concernant la "Montreal Street Railway Company," et celle concernant la succession A. F. Gault.

Cette dernière mesure n'a pas été votée unanimement. L'hon. M. E. B. Garneau a proposé d'en renvoyer la troisième lecture à six mois.

L'hon. M. Pérodeau, tout en disant qu'en général il n'aime pas à changer la volonté des testateurs, admet qu'il y a des cas où il est sage de permettre à la législature d'intervenir, lorsque l'exige l'intérêt des héritiers d'une succession. Comme il a approuvé le bill concernant la succession Fourville, pour les mêmes raisons, il approuve la demande des héritiers Gault.

La motion de l'hon. M. E. B. Garneau a été rejetée sur la division suivante:

Pour: hons. MM. Bryson, E. B. Garneau, Turner, De Varennes, Sharples et Letellier, 7.

Contre: hons. MM. Archambault, Allard, Gilman, Berthiaume, Cormier, Lanctôt, Mathieu, Pérodeau, Ward, Girouard, Rolland, Gosselin et Dubord, 15.

L'hon. M. Pérodeau, relativement au projet de loi par lui présenté sur les successions, dit qu'après avoir constaté que la Chambre d'assemblée a approuvé le principe de ce bill, il ne désire pas en presser l'adoption. Il consent volontiers à remettre ce projet de loi à l'an prochain.

La loi annexant la paroisse de Saint-Charles de Mandeville au comté de Berthier pour toutes fins, a été votée, après avoir été amendée de façon à décréter que pour les fins scolaires, cette municipalité continuera à faire partie du comté de Maskinongé.

Un grand nombre de mesures d'intérêt privé sont envoyées pour étude, au comité des Bills Privés.

CONDOLEANCES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 1 — A une réunion spéciale de la Société Médico-Chirurgicale du comté de Nicolet, des résolutions de condoléances ont été adoptées à l'occasion de la mort de leur confrère, M. le Dr D. B. G. Desaulniers, dont la vie a été toute de sacrifice et de dévouement, et un honneur pour la profession médicale.

NE CONTIENT PAS D'ALCOOL

Depuis le mois de mai 1906, la Salsepareille d'Ayer ne contient pas une seule goutte d'alcool. Si vous êtes en mauvaise santé, faible, pâle, nerveux, questionnez votre médecin au sujet de ce tonique et altérant exempt d'alcool :

La Salsepareille d'Ayer

NON-ALCOOLIQUE

S'il connait un meilleur remède, prenez-en. Ayez toujours le meilleur. C'est là notre conseil.

La nouvelle formule ne renferme pas d'alcool.

Nous n'avons pas de secrets ! Nous publions les formules de toutes nos préparations.

J. C. AYER CO., Manufacturiers-chimistes, Lowell, Mass. yw

La Feuille d'Erable du Canada est notre marque de fabrique. Le

CACAO
Perfection de
COWAN
(MARQUE FEUILLE D'ERABLE)

est le cacao le plus pur et le plus choisi qui existe.

DEMANDEZ-LE

88-vn THE COWAN CO., LTD, TORONTO

Il n'y a qu'un seul

"Bromo Quinine"

C'est le

Bromo Quinine Laxatif

Des remèdes à peu près du même nom sont quelquefois cause de déception. Le seul véritable Bromo Quinine est dans un POQUET BLANC marqué en lettres noires et rouges, et porte la signature de E. W. Grove k

UN NOUVEAU NAVIRE

La Cie Générale Transatlantique fait construire le vaisseau le plus rapide de sa flotte.

La compagnie générale Transatlantique a sur le chantier un navire qui, d'après les plans, sera le plus rapide de sa flotte et l'un des plus beaux des palais flottants qui naviguent sur l'Atlantique.

La construction de ce navire a été annoncée dans un banquet à bord de "La Provence" par M. Faguet, agent général de la compagnie, aux Etats-Unis.

CE PERE BRUTAL

"La Presse" rapportait mercredi qu'un mandat d'arrestation avait été émané contre un nommé James Allan, de la rue Saint-Urbain, accusé de brutalité inoule envers ses deux petits enfants.

Allan ayant quitté subitement la ville de peur d'être arrêté, le chef Carpenter fit rechercher le fugutif.

Hier matin, un télégramme du chef de police de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, au chef Carpenter, annonçait l'arrestation en cette ville du brutal individu.

NOUS LE PROUVONS

Le catarrhe et les rhumes peuvent être soulagés en 10 minutes, et radicalement guéris.

Agé de 80 ans — atteint du catarrhe depuis 50 ans. La Poudre Catarrhale du Dr Agnew le guérit. Voulez-vous une preuve plus convaincante du pouvoir de ce merveilleux remède sur cette maladie universelle ? Voulez-vous avoir la confirmation de l'authenticité de ce cas ? Ecrivez à George Lewis, Shamokin, Pa. Il dit : "Je considère ma guérison comme un miracle."

Le Remède du Dr Agnew pour le coeur soulage en 30 minutes. 39 w

AU CONSEIL DE LEVIS

Lettre de Mgr Bégin — Requête des citoyens — Le salaire du greffier.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lévis, 1. — M. le maire Bernier a lu une lettre de Mgr Bégin, dans laquelle il dit qu'il apprend avec bonheur qu'un groupe de citoyens, ayant à leur tête leur vénéré pasteur, ont signé des requêtes demandant que les licences soient diminuées, et que les buvettes soient fermées à sept heures le soir, au moins le samedi.

Monseigneur Bégin, demande au Conseil de l'aider dans sa campagne contre l'alcool.

Une requête signée par 954 personnes, dans le même but a aussi été présentée au Conseil.

—M. Télesphore Paradis demande au Conseil de se faire payer l'expropriation de son terrain par la ville, vu que le feu qui a détruit ses moulins, l'ont mis un peu dans la gêne.

Référé au comité des Chemins.

Le salaire du nouveau greffier de la ville de Lévis, M. Lionel Lemieux, a été fixé à $700 pour la première année.

BATIMENTS RASES PAR LE FEU

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Thetford Mines, 1—Dans la nuit de samedi à dimanche, les bâtiments de la ferme de M. Richard Pomerleau,du 3e rang de Saint-Antoine, à 10 milles d'ici, ont été rasés par le feu.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal, Tél. Bell. Main 2818. n

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE PETIT MAXIME ou L'ENFANT VOLÉ

31ème PARTIE

119 Suite

La jeune fille pénétra dans le salon d'un bond, le coeur battant d'une indicible émotion.

Mais, dès le seuil franchi, elle s'arrêta, comme glacée, figée sur place, en apercevant la chatelaine de Dormans.

—Mme de Clairville! s'exclama-t-elle, d'une voix étrange, comme empreinte de rancune et d'incrédulité.

—Ta mère, mon enfant, ta mère qui t'attendait, ma chère Marthe!..

En disant cela, Mme de Clairville, tremblante, fit quelques pas au devant de la jeune fille, les bras tendus en avant.

—Vous, ma mère! cria enfin l'exbohémienne d'une voix éperdue.

Et, soudain, elle se jeta contre la poitrine de la noble femme, s'y écrasa, défaillante.

—Oui, ma fille, mon enfant chérie, ma petite fille si longtemps pleurée!

Et Mme de Clairville pressait étroitement contre son coeur bondissant la belle créature dont elle couvrait le visage de baisers ardents, de baisers fous.

Durant un instant, les deux femmes se tinrent pressées l'une contre l'autre, sentant leurs coeurs battre à coups précipités, leurs âmes se fondre l'une dans l'autre, en une communion exquise, ineffable.

Et des larmes de joie, des larmes douces roulèrent silencieusement sur leurs beaux visages.

Leurs mains tremblaient; leurs regards alanguis, à travers l'humidité des pleurs, se rivaient l'un sur l'autre, se contemplaient dans un ravissement de tendresse infinie.

Enfin elles se dégagèrent doucement.

Mme de Clairville, haletante, fit asseoir sa fille auprès d'elle.

Et, tenant ses mains brûlantes étroitement serrées dans les siennes, elle parla vite, avec une sorte de fébrilité.

—Mon enfant, comme tu es belle, comme je suis heureuse de t'avoir enfin retrouvée, après si longtemps!

Tu as été malheureuse dans ton enfance.

—Peut-être est-ce par ma faute, car je n'aurais pas dû confier ta chère, ta si précieuse existence à des nourriciers! ajouta Mme de Clairville.

Mais si tu savais combien je fus malheureuse moi-même, à cette époque difficile et douloureuse.

Plus tard, je te dirai tout; je te confierai ce secret de ma vie, ce lourd et cher secret.

Avant cela je veux réparer envers toi l'injustice, la cruauté du sort.

Je veux te rendre la place à laquelle tu as droit, te donner tout le bonheur possible, t'envelopper de ma tendresse si longtemps inassouvie.

Ma mère maman! murmura la jeune fille d'une voix brisée d'émotion; moi aussi, je suis bien heureuse!

Si heureuse que je ne puis trouver les mots pour expliquer ce qui se passe en moi, pour vous exprimer l'immense joie de mon coeur.

La première fois que je vous vis, à Dormans, j'avais été frappée par une sorte de pressentiment secret.

Depuis si longtemps, moi aussi, je vous appelais, sans vous connaître.

CASTORIA
Pour Bebés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

—Ma chère Marthe, mon adorable fille!

Et, de nouveau, Mme de Clairville attira la jeune fille vers elle, pour la baiser au front avec une sorte de religiosité fervente.

Elle reprit après une courte pause silencieuse, employée à reconquérir un peu de calme:

—Nous aurons beaucoup à causer plus tard; à présent il faut songer aux moyens à employer pour organiser notre existence commune, la tienne plutôt.

Il faut aussi remercier celui qui nous a rendues l'une à l'autre; il faut enfin prendre ses conseils.

Car, hélas! ma chère petite fille, ta situation, la mienne sont plus difficiles que tu ne pourrais le supposer.

—Pourquoi donc, ma mère?

—Parce que tu n'es pas ma seule enfant, ma belle Marthe.

J'ai un fils; ton demi-frère, Gaston.

—Oui, c'est vrai, je le connais déjà.

Je l'ai vu chez M. de Lagarde une fois.

—Mais tu ignores son caractère irascible, autoritaire, dur; ses espérances intéressées.

Comment apprendra-t-il ton existence?

Comment acceptera-t-il mes projets à ton égard?

Je n'ose le prévoir, et je ne pourrai devant lui te nommer ma fille.

D'ailleurs, je veux, à ce sujet, prendre l'avis de celui qui, seul, connaît la vérité.

—Gaston est-il si mauvais?

Il n'est ni bon, ni généreux, malheureusement.

Mais je vais appeler Henri de Lagarde; nous allons parler de toi.

En achevant, la châtelaine se leva, puis rouvrant la porte du cabinet de travail, elle appela d'une voix tremblante encore:

—Monsieur de Lagarde.

Le jeune homme parut aussitôt.

—Vous avez besoin de moi, chère madame?

—Oui, mon ami, entrez.

—Etiez-vous donc seul? lui demanda tout aussitôt Mirka, ou plutôt Marthe.

—Non, M. Aristide Leval est là.

—Aristide Leval ! s'écria Mme de Clairville stupéfaite.

Serait-ce un parent du jeune homme qui voulait épouser Mathilde Dalbret ?

—C'est son oncle.

Et Jean Leval lui-même habite cet hôtel.

—Je le croyais pauvre ?

—Il ne l'est plus depuis le retour du frère de son père.

M. Aristide Leval est arrivé du Japon tout dernièrement, après avoir réalisé une fortune princière.

D'ailleurs, permettez-moi, chère madame, de vous présenter cet excellent homme.

Vous serez certainement heureuse de le connaître.

—J'en suis sûre.

—C'est d'ailleurs à lui, à la bienveillante protection qu'il voulut bien accorder à ma cousine, que vous devez, en partie, d'avoir retrouvé celle-ci.

—Oh ! faites-le venir alors, afin que je le remercie de tout mon coeur.

Mais je vous en prie, mon cher Henri, continua Mme de Clairville en baissant la voix, souvenez-vous que pour tous, sauf pour vous, Marthe ne doit être que ma nièce.

—Je ne l'oublierai pas, madame.

Puis M. de Lagarde s'en fut chercher Aristide Leval.

Celui-ci parut un instant après au seuil du salon.

—Ah ! monsieur, s'écria Mme de Clairville, merci de votre discrète sollicitude.

—Madame, dit simplement le millionnaire, je suis heureux et flatté d'avoir pu vous être utile ainsi qu'à votre admirable nièce, dont l'affection nous est acquise déjà.

—Vous voudrez bien désormais compter aussi sur la mienne, cher monsieur ; sur toute ma gratitude, repartit Mme de Clairville.

En même temps, elle tendit sa main fine au millionnaire.

Celui-ci pressa longuement cette main aristocratique.

—Monsieur, reprit Mme de Clairville, vous devez être certainement un homme de grande expérience.

Vous me permettrez donc de solliciter vos conseils, ainsi que ceux de M. de Lagarde.

—A quel sujet, madame ?

—Mais au sujet de Marthe, de ma nièce.

Peut-être M. de Lagarde vous a-t-il confié mes embarras cruels, relativement à l'installation immédiate de cette chère enfant chez moi ?

—Non, madame, M. de Lagarde est un homme fort discret.

Il ne m'a rien dit, sinon que Mlle Mirka se trouvait être votre parente; je ne lui ai demandé rien de plus.

Mais si la moindre difficulté s'oppose, comme vous le dites, à l'admission immédiate de votre nièce chez vous, soyez sans aucune inquiétude.

Je vous offre tout naturellement de prendre Mlle Mirka en pension chez moi, tant que cela vous paraîtra nécessaire.

Nous serons heureux de l'avoir parmi nous, car nous l'aimons tous ici.

Et veillez croire qu'elle n'y manquera de rien.

—Oh ! merci, merci, monsieur, du plus profonde de mon coeur !

Votre si obligeante proposition va me permettre de préparer doucement mon fils à connaître bientôt sa cousine.

Merci pour tant de bonté.

Vous m'autoriserez, n'est-ce pas, à venir souvent chez vous pour embrasser cette chère enfant ?

—Tous les jours, si vous le voulez, madame.

Mlle Marthe sera ici chez elle; elle y recevra qui bon lui semblera.

—Vous êtes un excellent homme, je n'oublierai jamais de tels procédés.

Puis se tournant vers l'ex-bohémienne, la châtelaine ajouta, tandis qu'Aristide Leval se retirait :

—Ma chère Marthe,à compter d'aujourd'hui, je mets à ta disposition une somme de six cents francs par mois, pour tes dépenses personnelles.

(A suivre.)

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Prenez les Tablettes Laxatives Bromo-Quinine. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove, sur chaque boîte. 25 cents.

VENEZ VOIR

nos pianos et orgues des meilleures marques canadiennes et américaines, ainsi que le célèbre piano "Haze-ton", de New-York. Bas prix exceptionnels et conditions faciles.

Hurteau et Cie., Ltée, 316 rue Ste Catherine-Est.

DANS LA LIGUE DE L'EST

La saison s'ouvrira le 24 avril. — La première partie à Montréal sera jouée le 3 mai. — Liste des parties.

BASE BALL

LA LIGUE DE L'EST

LA SAISON A MONTREAL S'OUVRIRA LE 3 MAI

New-York, 1 — La saison de la Ligue de l'Est s'ouvrira le 24 avril et se terminera le 24 septembre. Chaque club jouera 140 parties.

Montréal commencera la saison à Buffalo, où il jouera quatre parties, il jouera ensuite quatre autres parties à Rochester, puis viendra ici où l'inauguration de la saison aura lieu le 3 mai. Le club Buffalo sera l'adversaire du Montréal en cette occasion.

Baltimore sera l'attraction pour les deux parties du Victoria Day, et Rochester, celle du 1er juillet.

Le Decoration Day, Montréal jouera le matin à Newark, et l'après-midi à Jersey City. Le 4 juillet et le jour de la Fête du Travail, Montréal jouera à Buffalo.

VOICI LA LISTE OFFICIELLE DES PARTIES DE LA LIGUE DE L'EST.

MONTREAL.

A Toronto: — Juillet, 6, 8, 9, 31; août, 1, 2, 3; septembre, 5, 6, 7.
A Buffalo: — Avril, 24, 25, 26, 27; juillet, 4 p. m., 5; septembre, 2, 3, 4.
A Rochester: — Avril, 29, 30; mai, 1, 2; Juillet, 3, 4 a. m.; août, 7, 8, 9, 10.
A Providence: — Juin, 8, 9, 11, 12; juillet, 21, 22, 23; septembre, 12, 13, 14.
A Jersey City: — Mai, 30, p. m., 31; juin, 4, 5; juillet, 18, 19, 20; septembre, 16, 17, 18.
A Newark: — 30 a.m.; juin, 1, 6, 7; juillet, 14, 15, 16; septembre, 19, 20, 21.
A Baltimore: — Juin, 13, 14, 15; juillet, 12, 13; septembre, 23, 24.

TORONTO.

A Montréal: — Mai, 26, 27, 28, 29; juillet, 28, 29, 30; août, 30, 31; septembre, 1.
A Buffalo: — Avril, 29, 30; mai, 1, 2; juillet, 3, 4 a. m.; août, 7, 8, 9, 10.
A Rochester: — Avril, 24, 25, 26, 27; juillet, 4 p. m., 5; septembre, 2, 3, 4.
A Providence: — Juin, 13, 14, 15, 16; juillet, 18, 19, 20; septembre, 15, 16, 17.
A Jersey City: — Mai, 30 a. m.; juin, 1, 6, 7; juillet, 22, 23, 24; septembre, 12, 13, 14.
A Newark: — Mai, 30 p. m.; juin, 2, 4, 5; juillet, 11, 12, 13; septembre, 22, 23, 24.
A Baltimore: — Juin, 8, 10, 11, 12; juillet, 15, 16, 17; septembre, 19, 20, 21.

BUFFALO.

A Montréal: — Mai, 3, 4, 5, 6; juillet, 25, 26, 27; août, 4, 5, 6.
A Toronto: — Mai, 8, 9, 10, 11; juillet, 1, 2; septembre, 9, 10, 11.
A Rochester: — Mai, 29, 30 a. m.; juillet, 9, 10; août, 1, 2, 3, 30, 31.
A Providence: — Mai, 31; juin, 1, 2, 3; juillet, 11, 12, 13; septembre, 22, 23, 24.
A Jersey City: — Juin, 8, 10, 11, 12; juillet, 15, 16, 17, septembre, 19, 20, 21.
A Newark: — Juin, 13, 14, 15, 16; juillet, 21, 22, 23; septembre, 12, 13, 14.
A Baltimore: — Juin, 4, 5, 6, 7; juillet, 18, 19, 20; septembre, 16, 17, 18.

ROCHESTER.

A Montréal: — Mai, 9, 10, 11, 12; juin, 30; juillet, 1; septembre, 8, 9, 10.
A Toronto: — Mai, 3, 4, 6, 7; juillet, 25, 26, 27; août, 5, 6.
A Buffalo: — Mai, 27, 28, 30 p. m.; juillet, 6, 8, 29, 30, 31; septembre, 6, 7.
A Providence: — Juin, 4, 5, 6, 7; juillet, 14, 15, 16; septembre, 19, 20, 21.
A Jersey City: — Juin, 13, 14, 15; juillet, 11, 12, 13; septembre, 23, 24.
A Newark: — Juin, 8, 9, 11, 12; juillet, 18, 19, 20; septembre, 15, 16, 17.
A Baltimore: — Mai, 31; juin, 1, 3; juillet, 22, 23, 24; septembre, 12, 13, 14.

PROVIDENCE.

A Montréal: — Mai, 19, 20, 21; juin, 27, 28, 29; août, 12, 13, 14, 15.
A Toronto: — Mai, 24, 25; juin, 24, 25, 26; août 16, 17, 19, 20.
A Buffalo: — Mai, 13, 14, 15; juin, 20, 21, 22; août, 26, 27, 28, 29.
A Rochester: — Mai, 16, 17, 18; juin, 17, 18, 19; août, 21, 22, 23, 24.
A Jersey City: — Avril, 29, 30; mai, 1, 2; juillet, 25, 26, 27; septembre, 9, 10, 11.
A Newark: — Mai, 27, 28, 29; août, 1, 2, 3; septembre, 4, 5, 6, 7.
A Baltimore: — Juillet, 4, 5, 6; août, 7, 8, 10, 30, 31.

JERSEY CITY.

A Montréal: — Mai, 13, 14, 15; juin, 21, 22, 23; août, 16, 17, 18, 19.
A Toronto: — Mai, 16, 17, 18; juin, 18, 19, 20; août, 12, 13, 14, 15.
A Buffalo: — Mai, 20, 21, 22; juin, 27, 28, 29; août, 21, 22, 23, 24.
A Rochester: — Mai, 23, 24, 25; juin, 24, 25, 26; août, 26, 27, 28, 29.
A Providence: — Avril, 25, 26, 27, 28; mai, 12; juillet 7, 8, 9; août, 4, 5.
A Newark: — Mai, 3, 5, 26; juin, 30; juillet, 4 a. m., 5, 28; août, 8, 11; septembre, 1.
A Baltimore: — Mai, 8, 9, 10, 11; juillet, 1, 2, 3; septembre, 2, 3.

NEWARK.

A Montréal: — Mai, 16, 17, 18; juin, 24, 25, 26; août, 21, 22, 23, 24.
A Toronto: — Mai, 13, 14, 15; juin, 27, 28, 29; août, 26, 27, 28, 29.
A Buffalo: — Mai, 23, 24, 25; juin, 17, 18, 19; août, 12, 13, 14, 15.
A Rochester: — Mai, 20, 21, 22; juin, 20, 21, 22; août, 16, 17, 19, 20.
A Providence: — Mai, 8, 9, 10, 11; juillet, 1, 2, 3; septembre, 2, 3.
A Jersey City: — Mai, 4, 6; juillet, 4 p. m., 6, 29, 30; août, 7, 9, 10, 31.
A Baltimore: — Avril 29, 30; mai, 1, 2; juillet, 25, 26, 27; septembre, 9, 10, 11.

BALTIMORE.

A Montréal: — Mai, 24, 25; juin, 17, 18, 19; août, 25, 26, 27, 28.
A Toronto: — Mai, 20, 21, 22; juin, 21, 22; août, 21, 22, 23, 24.
A Buffalo: — Mai, 16, 17, 18; juin, 24, 25, 26; août, 16, 17, 19, 20.
A Rochester: — Mai, 13, 14, 15; juin, 27, 28, 29; août, 12, 13, 14, 15.
A Providence: — Maj, 3, 4, 5, 6, 26, 30; juillet, 28, 29, 30.
A Jersey City: — Mai, 27, 28, 29; août, 1, 2, 3; septembre, 4, 5, 6, 7.
A Newark: — Avril, 25, 26, 27, 28; mai, 12; juillet, 7, 8, 9; août, 4; septembre, 8.

BOXE

LA RENCONTRE WALSH-DAOUST

La population de Saint-Henri sera largement représentée lundi soir prochain au Parc Riverside, lors de la joute de boxe de 15 assauts entre Olivier Daoust et Jack Walsh. Le pugiliste Canadien-Français a en effet une multitude d'admirateurs et de partisans, et tous seront là lundi pour l'encourager. On peut s'attendre à ce qu'il se fasse de nombreux paris, car la rivalité est très grande dans les deux camps. Daoust aura en Kid Dufresne, un très habile second, capable de lui donner un bon conseil.

Cette joute de boxe devrait être la plus intéressante de la saison. Walsh s'est préparé avec un soin tout particulier à cette rencontre, car il sait qu'il fera face au plus redoutable adversaire avec lequel il a jamais pris les gants.

Avec M. Alfred Bennett comme referee, le public devrait voir une exhibition de boxe de première classe.

THOMAS vs MELLODY

New-York, 1 — Honey Mellody, de Boston, et Joe Thomas, de Californie, se rencontreront dans une semaine à Philadelphie, dans un combat de six assauts. Les deux hommes devront peser 145 livres, à 3 heures de l'après-midi. Ils se battront pour le titre de champion welter weight et 60 pour cent des recettes. Les deux hommes devront déposer une garantie de $1,000, dont $500 pour le poids, et $500 pour leur présence dans l'arène.

Jack Guigan agira comme referee. L'an dernier Thomas a mis Mellody hors de combat en 11 assauts.

JOUTE DE BOXE REMISE

Ottawa, 1 — Kid Barry, de Toronto, qui devait rencontrer Billy Allen, hier soir, dans une joute de boxe de quinze reprises, pour le championnat du Canada à 125 livres, a refusé de se battre sous prétexte que les recettes n'étaient pas assez rondelettes. Le fait est qu'une centaine de personnes, tout au plus, étaient dans la salle, et sur ce nombre, la moitié possédait des billets de faveur.

ATHLETISME

LE CONCOURS DE TOURS DE FORCE GUIMOND-BOURRET

Le concours de tours de force de lundi à la salle Tremblay, entre Bourret et Guimond, provoque un très vif intérêt. Tous les amateurs d'athlétisme se demande quel est ce jeune homme qui a entrepris de se mesurer avec Bourret, l'homme le plus fort de son poids qui soit au monde. Chacun attend avec impatience la soirée de lundi afin de le voir à l'oeuvre. Le programme est chargé, et les deux adversaires ne seront pas au pique-nique. Ils auront de la besogne à faire. Guimond s'entraine avec un soin jaloux, afin de débuter par un coup de maître. Il se prépare à vaincre Bourret. Inutile de dire que ce dernier ne l'entend pas de cette oreille et qu'il lèvera des poids qui étonneront les connaisseurs.

Tous les amateurs d'athlétisme se donnent rendez-vous pour lundi soir à la salle Tremblay, rue Ontario.

Le club de baseball Napoléon aura, le 4 mars au soir, une assemblée chez M. A. Galarneau, 15 rue Mitcheson. Le 6 mars aura lieu au même endroit, une assemblée des clubs suivants : Van Horne, Maisonneuve, St Gabriel, St Georges, Canada, St Louis, Wild Rose. On se propose de former une ligue.

LA RAQUETTE

SORTIE DU 65e REGIMENT

Les membres du 65e Régiment auront demain soir une sortie en raquette. Comme ce sera l'une des dernières de la saison, on s'attend à ce qu'un grand nombre de nos militaires chaussent la raquette.

Des rafraichissements seront servis au retour.

CHEZ LE CANADIEN DE ST HENRI

Il y aura ce soir assemblée du comité du club de raquette Le Canadien, de St Henri, à sa salle. Il s'agit d'affaire importante, et tous les officiers sont priés d'être présents.

CHEVAUX TROTTEURS

AU PARC DELORIMIER

Voici le programme des courses qui auront lieu au parc Delorimier, dimanche, 3 mars :

Classe nommée, amble.
Classe ouverte.
Match, 2 milles à répéter.

COURSES DE LACHINE

Les courses au trot sur la glace à Lachine, commencées mercredi, se sont terminées hier. Elles ont été couronnées de succès.

Voici le classement des chevaux :
Classe 2.40 :

Lady Wilkes, H. Meilleur. 1

Temps — 2.38½.

Classe spéciale, 2 milles, 2 dans 3 :

Dick B., P. Bélanger	1	1
Alice B., J. Chisholms	2	3
Lachine Girl, A. Laplante	3	2
Arthur Peck	4	5
Emilia, J .Corbeau	5	4

Temps — 6.37.
5 milles :

Ellen P.			1
White Bird, A. Clément	2	3	2
Lily Gold Dust, P. Giguère	3	2	3
Jack Madam, C. Brice	4	4	4
Bosco, G. Marquis	5	5	5

Temps — 13.25.
Free for all :

Ellen R., S. Michaud	1	1	1
Capt. Redford	2	2	2
Chester, V. Brossard	3	3	5
Uncle Dan, T Léger	5	4	3
John T., A. Laplante	4	5	4

Temps — 2.34¼.

Juges — M. le maire J. B. Deschamps, M. N. E. Picotte, C. Clément, T. Brisson, C. Charbonneau. Starter, A. Guilbault.

NOTES

Le club de hockey Melville a défait une équipe du Pacifique Canadien, au Stadium, par un score de 6 à 0.

Le club de hockey de Montréal Sud est prêt à jouer en aucun temps avec le club Longueuil, à condition qu'il choisisse lui-même ses joueurs. Le Montréal Sud s'engage en outre à doubler le score et à jouer pour toutes les recettes au lieu de $10. Inf. chez P. Lefebvre, Montréal Sud.

Le club de hockey Ste Jovite a défait le club de l'Annonciation par 9 à 1, et le Labelle par 12 à 1.

Le Saint-Lambert a lancé un défi au Longueuil. La partie aura lieu dimanche après-midi, sur le patinoir du Saint-Lambert. Pour informations s'adresser à Hector Gravel, secrétaire du club Saint-Lambert. Aucun joueur au-dessus de 20 ans ne sera accepté.

LE TOURNOI DE LUTTES

Cloture du tournoi : lutte entre Steurs et quatre adversaires, et vues du combat Gans-Nelson, ce soir, au Parc Sohmer.

LUTTE

CE SOIR LA FIN DU TOURNOI AU PARC SOHMER

PROGRAMME DES LUTTES

LA BATAILLE GANS-NELSON SERA REPRODUITE POUR LA DERNIERE FOIS

LES LUTTES FINALES

Classe de 105 livres :
Saint-Louis vs Bélanger.
Classe de 115 livres :
Bénard vs Lapointe.
Classe de 125 livres :
Govette vs Saint-Amour.
Classe de 140 livres :
Contant vs Lepage.
Classe de 165 livres :
Richard vs Leduc.
Classe de 180 livres :
Bush vs Simard.

Ces rencontres offrent un intérêt considérable pour tous ceux qui s'occupent du beau sport de la lutte. Par exemple, la lutte entre Richard et Leduc est attendue avec anxiété.

On fonde beaucoup d'espérances sur Leduc, qui pour plusieurs sera un adversaire dangereux pour tous les lutteurs américains de son poids, quand il aura fait encore une saison.

STEURS CONTRE 4 HOMMES

Le brave lutteur belge va tenter encore un de ces tours de force épatants dont il a le secret, en tentant de tomber 4 hommes en une heure.

Simard, Bush, Viger et Karakanof seront ses quatre adversaires pour ce soir et se succéderont à mesure qu'il en tombera un sous sa poigne puissante.

LA BATAILLE GANS-NELSON

Ce soir, cette célèbre bataille sera reproduite pour la dernière fois au parc Sohmer. Ceux qui ont vu les scènes qui se sont passées à Goldfield, le jour de ce combat, croient revoir encore la bataille réelle, telle qu'elle a eu lieu, tant l'image en est rendue fidèlement. De fait, on ne voit pas mieux quand on assiste à un combat à Montréal même, et l'on a jamais ici la chance de voir une bataille entre les deux champions. Ces vues nous donnent l'avantage de voir deux champions aux prises, aussi bien que si la bataille recommençait ce soir pour nous.

Comme ces vues animées sont d'un prix excessivement coûteux, elles ne reviendront plus à Montréal après la séance de ce soir.

LIGUE CANADIENNE

RAPPORTS DES PARTIES JOUEES CETTE SEMAINE PAR LES CLUBS DE CETTE ORGANISATION.

LES QUILLES

LIGUE CANADIENNE DE QUILLES DE MONTREAL

CLUBS SENIORS

PARTIES DU 25 FEVRIER, 1907

MANHATTAN

				Total
Dumont	168	188	179	535
Gauvin	191	144	152	487
Décarie	180	169	144	493
Saint-Martin	214	183	204	601
Gagnon	128	185	208	521
Legault	137	155	133	425
Total				3062
Majorité				59

ROYAL CANADIEN

				Total
Sauvageau	130	122	182	434
Bougie	139	212	142	493
Brunet	140	201	204	545
Brisebois	158	202	165	525
Thibodeau	175	180	156	511
Mallette	179	184	132	495
Total				3003

Arbitre : A. Byarelle.
Partie jouée chez le Royal Canadien.

SAINT-HENRI

				Total
Saint-Georges	164	171	164	499
Dagenais	126	169	159	454
Larose	174	149	145	468
Paquette	153	130	155	425
Sagala	130	144	150	424
O. Lalonde	1452	16	148	509
Total				2792

BELLERIVE

				Total
Danserau	155	170	197	522
Chartrand	161	154	136	451
Morin	179	126	146	451
Crompton	173	141	162	476
Miron	170	136	191	517
Desautels	137	157	169	463
Total				2880
Majorité				88

Arbitres, O Vermette, A. Germain.
Partie jouée chez le Bellerive.

GRAND-TRONC

Le Grand-Tronc ne s'est pas rendu.

MAISONNEUVE

				Total.
Labonté	165	125	140	430
Boullane	176	194	215	585
Leprohon	178	175	172	525
Blake	166	158	178	502
Thomas	158	192	150	490
Tremblay	150	177	191	518
Total				3050

Arbitre — W. Chatellan.
Partie jouée chez le Maisonneuve.

LISTE DES POSITIONS DES CLUBS QUI N'ONT PAS ENCORE ETE PUBLIEES

21 JANVIER 1907

	Gag.	Perd.	A j'r.
Manhattan	11	3	6
Royal Canadien	10	4	6
Bellerive	8	6	6
Maisonneuve	7	7	6
Saint-Henri	4	10	6
Grand-Tronc	2	12	6

28 JANVIER 1907

Manhattan	12	3	5
Royal Canadien	10	5	5
Maisonneuve	8	7	5
Bellerive	8	7	5
Saint-Henri	4	11	5
Grand-Tronc	3	12	5

4 FEVRIER 1907

Manhattan	13	3	4
Royal Canadien	10	6	4
Bellerive	9	7	4
Maisonneuve	9	7	4
Saint-Henri	4	12	4
Grand-Tronc	3	13	4

11 FEVRIER 1907

Manhattan	14	3	3
Royal Canadien	11	6	3
Maisonneuve	10	7	3
Bellerive	9	8	3
Saint-Henri	4	13	3
Grand-Tronc	3	14	3

18 FEVRIER 1907

Manhattan	15	3	2
Royal Canadien	12	6	2
Maisonneuve	10	8	2
Bellerive	9	9	2
Saint-Henri	5	13	2
Grand-Tronc	3	15	2

25 FEVRIER 1907

Manhattan	16	3	1
Royal Canadien	12	7	1
Maisonneuve	11	8	1
Bellerive	10	9	1
Saint-Henri	5	14	1
Grand-Tronc	3	16	1

GRANDE SURPRISE PARMI LES JOUEURS DE QUILLES

En effet, grand fut l'étonnement parmi les partisans du Royal Canadien, de la défaite de ce dernier club par le Manhattan.

Mais le Manhattan, non effrayé de ce club, prétendu champion de l'ouest, a joué pour vaincre ses adversaires, qui se proclamait invincibles sur leurs alliées.

APPEL AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION MANHATTAN

Dimanche prochain, assemblée générale de l'Association Manhattan, à sa salle, Nos 79-81 Saint-Christophe, Montréal.

Cette assemblée aura lieu vers 2½ heures. Tous les membres sont priés d'être présents, car il y aura des affaires importantes à décider.

Nous faisons une invitation spéciale aux joueurs de quilles ou amateurs qui désireraient en faire partie. — Le président. — T. S. M., secrétaire.

Eh bien, Messieurs du Royal Canadien Jr., que désirez-vous ?

Après une vive discussion soutenue entre M. Egan, et le Royal, il fut convenu que le premier jouerait seul une partie entre lui et le Royal. Mais ce dernier rétardant depuis longtemps la date pour jouer, on pourrait supposer que...

M. Egan jouerait avec trois joueurs un soir, et trois le lendemain. Quant à la date, il laisse le choix à ses adversaires.

Pour toutes informations s'adresser à T. Saint-Martin.

CLUB CANADIEN vs CLUB SAINT-DENIS

La troisième partie du tournoi de quilles entre les clubs Canadien, Lafontaine et Saint-Denis sera jouée ce soir, alors que l'équipe du club Saint-Denis ira jouer au club Canadien.

HOCKEY

MONTAGNARD vs CORNWALL

Nos vaillants Montagnards se sont embarqués, ce midi, en route pour Cornwall. C'est leur dernière visite à Cornwall, et ce sera, à coup sûr, la partie la plus chaude et la plus contestée. Le club de Factory Town a des aspirations au championnat. Mais le Montagnard lui barre le chemin.

La question se décidera ce soir.

Le Montagnard sera au grand complet et compte bien revenir avec une victoire. Cornwall mettra en ligne le même club qui a joué lundi soir dernier au Stadium.

Bon voyage aux Montagnards et bon succès.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE FEDERALE

	Gag.	Perd.	Nulles	A j'er
Montagnard	7	1	2	2
Cornwall	3	3	2	4
Victoria	4	3	2	3
Morrisburg	0	7	0	5

LIGUE DES MANUFACTURIERS

Trois parties ont été jouées hier soir au patinoir Victoria, entre les clubs de la Ligue des Manufacturiers. L'assistance était d'un millier de personnes. Il y eut une couple de joutes de boxe entre les joueurs :

Voici la composition des équipes et le score :

Can. Rubber, 6.		Mont. Pack., 5.
R. McIver	Buts	W. J. Wilds
F. Lukeman	Point	W. Wootten
J. Catto	Couvert	J. C. Curry
J. Mooney	Avants	A. Bowis
H. Bray	Avants	H. Bowden
C. Hadley	Avants	C. Ford
R. Fitzgerald	Avants	E. Egg

Referee, R. Phelan. umpire, W. Imrie.

Nor. Elec., 2.		C. P. R., 2.
G. Broughton	Buts	Ray
E. Wynne	Point	Robinson
F. Hughes	Couvert	W. Imrie
E. Arnold	Avants	Kane
P. Norton	Avants	Tigh
J. Dickson	Avants	R. Phelan
J. Kiley	Avants	Fraser

Referee, Percy Walford.

Allis-Chambers, 4.		Mont. S. W., 2.
H. Stevenson	Buts	W. Baker
W. Brownrigg	Point	J. Lyons
A. Cameron	Couvert	H. Walford
R. Glass	Avants	J. Lawlor
E. Howey	Avants	P. Chapman
E. Hamilton	Avants	N. Eearle
N. H. Cameron	Avants	F. Whyte

Referee, Geo. Meldrum. Chronométeur, T. Kaisey.

Une jolie mascarade a eu lieu ces jours derniers à Labelle. Les prix furent remportés par P. E. Forget, Prince Charmant ; A. Labelle, Père Ladébauche ; Alcibiade Brunel, masque. Voici les noms de quelques-uns des patineurs remarqués au hasard : Z. Raymond, Champlain ; W. Légaré, Frontenac ; T. Berthiaume, caporal ; A. Morinville, John Bull ; J. B. D'Amour, torédor ; A. Berthiaume, femme du peuple; Jos. Godon, Trampinel ; P. Mignault, jeune fille ; A. Gauthier, chanteur nègre ; A. Mandeville, Mexicain ; Jos. Meilleur, Maisonneuve ; A. Fortin, Chinois ; A. Robert, Japonais ; A. Lecompte, actrice ; R. Demers, étoile polaire ; A. Laperle, M. Bourgeois, T. Lebianc, R. McKay, Ed. Buchanan, J. Bériault, W. Ouellette, L. Mignault, L. Jubinville, A. Jolicoeur, bouffons, comiques.

MM. Grace et Strong, de St Jovite, avaient été choisis comme juges. MM. Raymond et D'Amour étaient les organisateurs de cette mascarade qui fut un succès.

HOCHELAGA EST DEFAIT

LE CERCLE SAINT-PIERRE TRIOMPHE HIER SOIR PAR UNE MAJORITE DE 124 POINTS.

BOURRET VS GUIMOND

JOUTE DE BOXE

BILLARD

LE CLUB HOCHELAGA DEFAIT PAR 54 POINTS

Le Cercle Saint-Pierre a battu hier soir le club Hochelaga par une majorité de 54 points dans une partie très contestée.

Le score a été de 780 à 726. Voici le résultat détaillé de la soirée :

BERTRAND, DU CERCLE SAINT-PIERRE

0 2 1 0 0 1 8 3 5 3 1 0 4 3 3 1 4 8 7 1 12
6 7 2 4 0 2 0 2 1 0 0 5 4 0 3 0 1 6 5 1 0
1 1 2 0 0 2 0 2 0 1 6 3 0 0 1 1 3 1 1 1 2
2 0 0 6 1 3 2 0 5 0 0 4 2 0 1 7 0 10 0 0
12 — 2[illegible]

Moyenne, 2¼. Séries, 12 12 10.

FLEURY, DU CLUB HOCHELAGA

0 0 0 0 1 7 0 0 2 1 1 0 1 1 0 2 0 1 1 0 1
2 1 9 1 1 0 4 2 0 0 0 7 0 2 0 5 0 5 2 1 2
0 2 1 0 7 1 1 3 2 1 1 9 4 0 0 0 2 2 0 0 2 2
8 0 0 1 1 1 2 2 2 0 2 1 0 2 1 3 1 2 9 —
132.

Moyenne, 1¾. Séries, 9 9 8.

LABELLE, DU CERCLE SAINT-PIERRE

3 2 6 3 1 0 6 4 0 0 0 1 1 3 0 3 2 2 1 0
3 1 0 0 0 1 7 0 0 3 5 0 3 0 0 1 1 0 0 0 0
0 1 2 7 0 1 0 1 0 0 8 3 1 1 6 2 6 1 0 0 0
1 1 1 1 0 2 2 0 3 5 1 0 5 1 1 1 6 1 1 1 0
1 3 2 2 0 0 0 1 0 1 1 1 0 0 0 1 1 0 3 2 0
2 0 1 1 0 1 1 0 0 0 3 1 1 0 1 2 1 4 0 0 0
1 0 2 7 5 5 3 0 0 0 1 2 0 1 0 0 2 4 0 0
1 — 200.

Moyenne, 1½. Séries, 8 7 6.

DEMUY, DU CLUB HOCHELAGA

0 0 2 1 0 1 2 0 0 1 1 6 2 0 3 3 0 2 0 4
5 0 1 0 1 4 0 0 0 0 1 0 3 1 1 4 5 0 0 0 2
0 2 0 0 1 0 0 0 0 1 0 1 0 0 1 1 0 0 7 0 1
0 1 5 2 1 1 4 1 2 1 2 0 3 2 1 0 6 0 0 3
1 2 7 5 0 0 0 0 0 3 1 2 7 5 0 0 0 0 0 3 0
0 0 1 0 0 0 2 0 3 0 0 0 0 0 1 0 0 0 1 0 2
2 1 2 6 0 0 0 1 0 0 0 1 5 1 3 0 1 0 1 0 0
1 5 1 3 0 1 2 0 0 0 0 3 2 1 0 5 3 0 2 0 0
— 194.

Moyenne, 1½. Séries, 7 7 6.

MENARD, DU CERCLE SAINT-PIERRE

2 3 8 5 0 3 1 3 0 0 0 1 0 0 1 3 0 1 2 4
4 6 3 0 9 0 1 0 0 3 0 4 0 0 0 3 1 0 7 0 0
4 1 4 1 1 5 0 2 1 0 1 0 0 0 4 5 9 0 2 0 0 4
6 0 3 2 2 1 3 7 1 1 0 5 1 0 1 4 4 1 0 1
2 0 3 0 0 0 1 0 2 1 5 0 0 0 2 2 7 0 7 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0—195.

Moyenne, ¾. Séries, 9 9 8.

GIRARD, DU CLUB HOCHELAGA

0 9 6 1 1 6 4 2 0 2 0 1 0 3 2 0 0 3 0 0
4 0 4 0 2 0 8 3 2 0 4 3 0 1 0 2 1 0 0 0 0
1 1 1 3 0 0 3 4 6 3 0 2 1 1 1 0 5 0 0 3 0 6 0
1 0 6 0 0 0 2 2 6 1 1 0 1 3 1 0 0 2 6 1 9
4 5 0 0 2 2 0 1 8 5 1 0 0 0 1 1 0 4 1 1 0
1 1 2 0 2 3—200.

Moyenne, 1¾. Séries, 9 9 8.

SAINT-JEAN, DU CERCLE SAINT-PIERRE

1 1 2 1 0 2 0 0 1 1 6 1 1 3 0 0 2 1 0 2
5 0 2 1 1 1 2 1 0 0 2 2 0 6 0 0 0 0 0 0 0
1 0 0 0 3 2 0 2 0 1 4 2 0 2 0 5 6 4 0 0 3
3 0 0 4 0 0 2 0 0 1 3 4 0 5 1 5 0 3 2 0 2 0
1 2 0 2 0 0 2 1 1 0 2 0 5 0 5 0 5 2 0 0 2 0 0
4 3 0 0 0 0 8 1 0 0 0 1 0 0 0 6—185.

Moyenne, 1½. Séries, 11 8 8.

GUILBAULT, DU CLUB HOCHELAGA

0 0 0 0 1 0 3 8 0 0 1 3 4 0 2 0 3 2 2 0
1 0 0 5 0 1 5 0 0 0 0 0 0 1 4 1 1 0 3 1 0
0 3 0 0 0 5 3 4 0 0 2 0 2 0 0 1 1 0 2 2 1
1 2 0 0 0 0 1 2 3 0 2 0 0 0 1 0 1 1 0 1 0 1 0
0 1 0 5 2 0 6 2 3 0 8 1 0 0 2 4 3 4 0 0 1
0 3 0 6 0 0 2 0 0 0 0 3 1 3 0 2 1 5 0 1 0 1
— 200.

Moyenne, 1¾. Séries, 14 12 10.

Voici un sommaire du match :

SAINT-PIERRE

Bertrand	200
Labelle	200
Ménard	195
Saint-Jean	185
Total	780

CLUB HOCHELAGA

Fleury	132
Demuy	194
Girard	200
Guilbault	200
Total	726

LE MATCH SCHAEFER-SUTTON

Les deux maitres, Geo. Sutton et Jacob Schaefer, se rencontreront le 11 mars, à Chicago, dans un match de billard pour une médaille en diamant, emblème du championnat du monde, à 18 pouces du cadre, un coup.

Nous donnons ici l'historique de cette médaille offerte par la Brunswick Balke Collender Co. :

La médaille fut offerte au vainqueur du tournoi qui eut lieu du 2 au 10 décembre 1901, à Madison Square Garden. Le tournoi était pour la médaille, une somme de $2,000, donnée par la Brunswick Balker Collender Co., $1,500 d'inscriptions et les recettes nettes.

Voici le résultat de ce tournoi :

	Gag.	Série.	Moy.	Moy. gén.
Schaefer	5	68	12.50	7.78
Slosson	5	45	10.26	7.58
Barutel	3	42	8.70	6.19
Sutton	2	64	13.79	9.26
Morningstar	1	62	9.52	5.21
Howison	1	35	5.32	4.84

Schaefer, le vainqueur, reçut un défi de Sutton, à Paris. Le champion refusa de jouer, et remit la médaille aux donateurs qui l'accordèrent à Sutton.

Maurice Vignaux lança un défi à Sutton et gagna le titre de champion et la médaille, le 4 mars 1903.

Score :
Vignaux — 500. Série, 89. Moyenne, 12 82-100.
Sutton — 387. Série, 79.

Willie Hoppe lança à son tour un défi à Vignaux, et le battit le 15 janvier 1906.

Score :
Hoppe — 500. Série, 93. Moyenne, 20 10-12.
Vignaux — 323. Série, 61. Moyenne, 14 1-23.

Jacob Schaefer lança un défi à Hoppe et fut battu par lui, à New-York, le 17 octobre 1906, par un score de 500 à 472. Sutton lança un défi à Hoppe, et celui-ci refusa de jouer, et lui abandonna la médaille, le 2 janvier 1907.

Schaefer a lancé un défi à Sutton. Le match sera décidé le 11 mars 1907, à Chicago.

LIGUE CANADIENNE DE POOL

LE SAINTE-CATHERINE CHAMPION

Le club Sainte-Catherine a gagné vendredi dernier la deuxième et dernière série de finales par la majorité de 114 billes, et a par ce fait conquis le trophée offert par la Brunswick Balke Collender Co.

Scores :
Pavette — 2 4 5 0 1 10 11 6 10 7 16 0 17 0 0 1 12 2 14 0 0 22 7 5 14 5 6 0 1 4 3 8 6 0 12 — 222
McCarthy — 4 8 3 1 0 0 6 11 1 1 1 0 0 12 1 1 2 1 0 1 0 2 1 16 10 13 13 0 0 0 5 6 4 — 125.
Desautels — 2 1 0 14 18 4 2 5 0 10 6 7 4 2 0 3 3 12 4 11 6 7 0 6 7 0 11 5 8 9 — 154.
Pelletier — 1 4 3 0 2 9 7 12 4 5 0 2 1 1 10 1 0 9 3 0 27 3 3 5 1 2 1 16 — 125.
Duquette — 0 9 19 0 1 9 1 6 9 0 5 4 8 1 5 4 8 1 5 1 3 11 1 14 0 4 4 12 — 125.
Boudette — 4 4 6 10 6 15 14 13 8 0 0 0 2 7 4 6 13 2 3 8 2 4 — 131.
Bruyère — 0 6 0 0 3 0 2 8 0 10 0 3 5 13 5 8 4 1 11 0 0 1 2 0 4 0 0 0 12 7 1 10 7 5 6 — 125.
Bellehumeur — 14 4 18 1 3 1 2 2 2 1 0 7 5 0 6 8 9 0 0 2 0 0 1 14 2 0 0 0 6 3 8 0 0 1 2 — 131.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

McCarthy	125
Pelletier	125
Boudette	131
Bellehumeur	131
Total	512

SAINTE-CATHERINE

Payette	222
Desautels	154
Duquette	125
Bruyère	125
Total	626
Majorité pour le Sainte-Catherine	114

Cette partie restera mémorable pour tous ceux qui ont eu la chance de la voir jouer, car le club Sainte-Catherine, qui avait un désavantage de 110 billes, prendre le terrain perdu.

Desautels et Payette ont joué une partie de géants. Ce dernier entre autres, se distingua en administrant à son antagoniste, Chs. McCarhy, une râcl

LA PRESSE

MONTREAL, 28 FEVRIER 1907

LA SITUATION DES IRLANDAIS CATHOLIQUES

Toutes les associations irlandaises ont déclaré mardi dernier que leurs compatriotes ont droit à la succession de Sir William Hingston au Sénat. Nous vivons dans un pays tellement mixte qu'il ne faut jamais être dépourvu de loyales concessions. Mais, nous nous demandons si nos concitoyens d'une autre race ont touché la bonne note en apelant "juste réclamation' le siège de Rougemont à la Chambre Haute. On a négligé de donner une raison. Jamais, les Irlandais n'ont eu la moindre prétention à cette division avant l'offre qui en fut faite à Sir William Hingston par une simple impulsion de notre bon coeur.

L'hon. M. Chaffers était un Anglais canadiennisé, puisque sa mère était Canadienne-française, Catherine H. Blanchette. Du reste, il se faisait élire comme Canadien-français depuis 1856 à l'Assemblée Législative par nos compatriotes avec lesquels il s'était complètement identifié, et plus tard au Conseil Législative jusqu'en 1867. Les électeurs Canadiens-français ont toujours traité généreusement les Irlandais, puisqu'ils viennent d'élire M. Devlin, à Nicolet, de même qu'auparavant, ils avaient adopté MM. O'Farrell à Lotbinière, Drummond dans Portneuf et Rouville, McCarthy dans Richelieu, Cayley dans Beauharnois, Fitzpatrick dans le comté de Québec.

Nous sommes encore à apprendre qu'une division irlandaise ait jamais offert le moindre avantage à un Canadien-français dans les limites de la Puissance.

Donc, nous ne sommes pas en reste de politesse avec nos compatriotes de la Verte Erin ; et si, réellement, ils ont besoin de nouvelles concessions, ils pourraient, au moins, nous les demander, comme la chose se fait entre amis, au lieu de les exiger au nom d'une minorité de 519 contre une majorité de 43,450.

LE PARTI DU TRAVAIL

En lisant les journaux anglais distribués dans le monde entier, l'idée nous est venue de dire un mot aux ouvriers de Montréal sur les questions du jour. Inutile de faire remarquer que, dans tous ls pays, c'st la classe ouvrière qui forme la majorité ; mais, cette classe n'est pas traitée de la même manière dans tous les pays. Et les présentes réflexions nous sont suggérées par un article du "World," de Vancouver. Comme on le sait, le parti ouvrier n'a obtenu aucun succès dans les récentes élections de la Colombie Anglaise, et notre confrère en donne la raison suivante, qui saute aux yeux.

L'union des extrêmes socialistes avec le parti ouvrier a eu exactement ce résultat prédit par le "World": le désastre des deux organisations. Le résultat des dernières élections démontre que le Conseil des Métiers et du Travail n'a pas donné un loyal appui à ses candidats, que les révolutionnaires socialistes, conduits par M. Hawthornthwaite, étaient trop occupés à sauver leur propre peau pour prêter attention à leurs alliés. M. P. R. Smith, secrétaire du club d'éducation ouvrier, au cours d'une interview, a dit ceci : "A une assemblée du congrès des Conseils des Métiers et du Travail, les délégués organisent un parti ouvrier, et, arrivent les élections nous trouvons que les candidats du parti sont presque complètement abandonnés par le travail organisé. Quel que chose doit être fait. Si nous devons avoir un parti ouvrier, il doit être appuyé par l'ouvrier." L'entrée de l'élément socialiste dans les rangs ouvriers à Vancouver a eu le même effet désastreux qu'à Victoria. Le congrès s'est prononcé par un vote, de dix contre un près, contre l'amalgamation avec les socialistes, mais à une assemblée subséquente, tenue à Vancouver, l'organisation a décidé de mêler son sort à celui de ces hommes que le Congrès avait cru devoir ne pas admettre. Le travail ne sera pas représenté à la Législature, et les socialistes n'uront que trois députés au lieu de huit. Il est réconfortant de savoir que leur influence de ces derniers à produire une législation néfaste, sera grandement diminuée, mais il reste le fait amer que les ouvriers, par cette machination des socialistes, seront sans représentant à la nouvelle législature. M. Smith peut continuer sa propagande d'éducation, mais il ne fera aucun progrès tant qu'il ne romprera pas avec les socialistes, et ne prônera pas de supporter seulement les candidats prêts à accorder aux ouvriers leur part légitime dans la législation comme en autre chose. La cause du travail a fait beaucoup de progrès, ces années dernières, mais le parti a besoin de cette unité, de cette décision pour une même fin, et de cet effort constant qui devraient distinguer ses membres. Ils devraient apprendre à se maintenir seuls, mais advenant cette impossibilité, ils devraient supporter seulement les candidats, qui une fois élus, travailleront à rendre à César ce qui appartient à César, en dépit des demandes et des exigences de parti.

En vingt lignes, le monde ouvrier et le monde commercial peuvent se comprendre ici, parce que nous apporterons tous, dans notre pays, à la classe des travailleurs. La "Presse" l'a enregistré bien des fois : M. McKenzie, le Premier Ministre du Canada, était un briquetier, comme Lincoln fut un faiseur de perches. Lafontaine et Mercier furent ls fils de forgeron. Le père de Chapleau était tailleur de pierre, celui de Laurier arpenteur. Cartier venait d'une humble ferme, comme Préfontaine, comme Brodeur. Lemieux est le fils d'un commis à la douane, Langevin d'un maître d'écoles, Robitaille d'un pauvre homme à Varennes. Les White, dela "Gazette," furent homme de chantiers.

Du reste, pourquoi mentionner des noms ? Tous ceux qui ont illustré leur pays viennent des couches les plus humbles et les plus modestes. Quel est l'ouvrier qui, dans le moment même, n'a pas des yeux de complaisance ouverts sur l'un des siens ; car, à Montréal, dans le Canada tout entier, on ne demande que de la bonne conduite et du talent pour l'arrivée à tous les succès.

Or, il n'en est pas ainsi des socialistes et des anarchistes qui sont en guerre avec la société. Ils veulent régner par la haine, quand nous, les ouvriers de ce pays, nous voulons grandir par l'amour. Nous écrivons le mot NOUS, parce que nous gagnons tous notre vie par le salaire attaché au travail et que nous sommes tous sortis d'humbles toits.

Les classes libérales se sont formées à même les classes ouvrières, où nous avons nos parents et nos amis. Il ne faut pas un grand effort d'imagination à la majorité des travailleurs pour comprendre que leurs fils, leurs neveux, leurs cousins, leurs bonnes conaissances dirigent, en ce moment, d'une manière ou de l'autre, les affaires publiques, soit d'Ottawa, soit de Québec, soit de Montréal. Qu'on mette donc en tout de la sympathie et non de la défiance. Nous ne voulons pas endormir le peuple avec des contes en l'air ; nous voulons l'éclairer sur sa véritable puissance, qui est, tout simplement, de demander honnêtement la part qui lui revient de nos efforts connus. Tous ne peuvent pas arriver aux premiers postes ; mais, tous ont une voix suffisante pour se faire entendre.

On parle ici de socialistes, d'étrangers fourvoyés dans la grande liberté américaine, de têtes chaudes qui s'évertuent vainement à trouver un prétexte aux récliminations. Comme tout cela est ridicule et vain ! Qu'avons-nous besoin de ces déclassés, inutiles dans tous les pays du monde, et qui, s'ils étaient pris au sérieux un instant feraient entrer la ruine et le désespoir dans nos logis, modestement garnis de meubles, mais, somptueusement approvisionnés de vertus et de bonnes volontés.

Il suffit de suivre les présentes discussions à Ottawa pour comprendre avec quelle sincérité nos hommes publics veulent régler le problème très compliqué du capital et du travail. Si l'on n'y arrive pas du premier coup, on fera avancer la question d'année en année. Cela vaut mieux que de se confier aux mauvaises passions.

LA FEMME DETECTIVE

En attendant que les femmes concourent avec l'homme dans toutes les carrières libérales, elles se lancent crânement dans les professions viriles. A Paris, il y a déjà trois femmes qui conduisent des fiacres; d'autres n'attendent qu'un poste vacant pour se coiffer du chapeau ciré et s'armer du fouet. Ces dames ne trouvent pas le métier trop dur et ni le froid, ni les averses ne les intimident. A dire la vérité, nous ne croyons pas que la femme soit physiologiquement plus faible que l'homme. Ce qui l'affaiblit, c'est une éducation désastreuse d'où les exercices physiques sont bannis comme turbulents et vulgaires; c'est aussi le corset, la mode qui impose à la jeune fille une fine taille, si bien que la plupart se compriment le foie et les intestins, au détriment de leur santé. Quoi d'étonnant si quelques échantillons du beau sexe, ayant eu la chance d'être élevés comme des hommes, se sentent de force à conduire un fiacre pendant dix heures par jour et par tous les temps?

Mais voici autre chose. Le commissaire en chef de la ville de Gand se propose d'adjoindre, non à la police ordinaire, qui opère en uniforme, mais à la police secrète, une douzaine de femmes, à titre d'essai. Il a la certitude qu'une femme découvrira plus facilement qu'un policier l'endroit où se réunissent les malfaiteurs. Du reste, l'on se méfie moins d'une femme que d'un homme. Une "policière" transformée en vendeuse de journaux ou marchande de quelconque peut pénétrer dans des endroits où un agent en bourgeois n'a pas accès.

Il est probable que la police gantoise, grâce à ses indicatrices, va bientôt savoir un tas de choses, plus peut-être qu'il ne faudrait. La femme a le génie de l'information. Curieuse et jaseuse, elle questionne, délie les langues, tire les vers du nez, tandis que l'homme, surtout depuis qu'il a pris l'habitude de fumer, est renfermé et taciturne. Voyez se réunir les commères dès qu'un crime se commet en ville; informées, bien avant les gazettes, de tous les détails du fait, elles les colportent fièvreusement, avec quelques circonstances qui n'en sont pas. La nouvelle du crime vole de bouche en bouche, se propage de ruelle en ruelle, et, en moins d'une heure, grâce à nos commères qui partout s'abordent, se rassemblent, commentent, discutent, elle est publique de Maisonneuve à la Côte St-Paul.

L'introduction de la femme dans la police n'est nouvelle, au surplus, que parce que l'on veut mettre à profit ses qualités impulsives pour la découverte des criminels. De tout temps, elle a joué un rôle dans la haute police. Les espionnes se sont distinguées autant et plus que les espions; bien des femmes titrées, riches en apparence, mais vivant en réalité des subsides d'un Etat, ont surpris des secrets importants et transmis à la chancellerie qui les employait des rapports témoignant d'un esprit d'observation vraiment surprenant. Ne vient-on pas d'expulser de Budapest une baronne suspecte, cette Rosa Schoenberger, fille de rien, arrivée à une haute situation sociale, qui s'entremettait des affaires politiques, intriguait, négociait, disposait d'influences à la Cour, et à laquelle, pour l'avoir prise au sérieux et s'être intéressé à son commerce, le ministre Polonyi dut sa chute?

On a l'habitude de dire quand un crime se commet: "Cherchez la femme". Neuf fois sur dix, on ne se trompe pas, car c'est pour la femme qu'on vole, qu'on tue, qu'on se déshonore. Or, pour chercher la femme, quel meilleur auxiliaire pourrait-on employer que la femme elle-même? Elle est, d'ailleurs, plus perspicace que l'homme, parce qu'elle raisonne moins que lui et, à propos d'un fait unique, soulève moins d'hypothèses contradictoires. Elle sera moins hésitante, elle délibèrera moins sur le parti à prendre, la piste à suivre dans les premiers moments, d'une importance décisive, qui suivent la découverte d'un crime. Il sera très intéressant de la voir à l'épreuve dans la police gantoise.

CHOSES ET AUTRES

L'entente cordiale est, plus que jamais, d'actualité, en ce moment, à cause de la visite des souverains anglais, à Paris ; et la question des téléphones est — malheureusement — toujours à l'ordre du jour.

Voici un écho qui marie agréablement l'une et l'autre.

Vous apprendrez sans doute avec satisfaction que, d'après une enquête récemment ouverte par le Pearson Magazine, le français est, en Angleterre, non seulement langue diplomatique, mais encore langue téléphonique. C'est la seule des langues étrangères dont la connaissance soit exigée des misses qui manipulent les appareils des postes continentaux.

Ajoutons que l'administration des téléphones anglais, voit grossir rapidement le nombre de ses abonnés et clients. A Londres, on compte chaque jour une moyenne de 500,000 appels sans parler des 70,000 abonnés. Doux pays !

× × ×

Ce que coûte la justice en France. Les droits de toute nature sur les actes judiciaires, perçus l'an dernier, ont produit pour le trésor 15,563,936 francs.

Les jugements rendus en justice de paix ont rapporté au trésor, comme droits proportionnels, 237,752 francs ; les jugements des conseils de prud'hommes, 133 francs; les jugements de police correctionnelle et les arrêts criminels, 51,356 francs; les jugements des tribunaux de première instance, de commerce et d'arbitrage, 7,087,091 francs; les arrêts de cours d'appel, 358,753 francs; les ordres et allocations, 1,426,957 francs. Les droits minima sur ces mêmes actes ont produit 2,643,950 francs; les droits fixes d'enregistrement, 3,717,274 francs; les droits de frais de greffe, 49,207 francs.

En outre, les droits fixes d'enregistrement sur les actes extrajudiciaires ont produit 7,494,337 francs.

Bien entendu, il ne s'agit que des recettes du trésor. Les plaideurs ont eu, en outre, à payer avocats, avoués, huissiers, et ce ne fut pas une petite dépense.

Les Maladies sont Coûteuses

Pourquoi, pauvres malades, endurer les souffrances qu'engendrent rhumes, toux, affections des poumons ? Non seulement c'est pour vous un véritable martyre, mais plus votre maladie durera, plus il vous en coûtera ! Faites donc de suite usage des

Capsules Crésobène

ce bienfaisant remède, honnêtement préparé et qui, en peu de temps vous délivrera de vos tourments.

Les Capsules Crésobène guérissent les affections les plus enracinees de la poitrine ; les vapeurs qu'elles dégagent pénètrent dans les replis les plus intimes des bronches et des poumons, quelques jours elles mettent fin aux inflammations de ces organes délicats et à toute ces petites toux opiniâtres que tant de gens gardent très long temps.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire général : Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

wad

Danderine

Fit Croitre les Cheveux de Mlle Wallice

ET NOUS POUVONS

LE PROUVER.

TOUT LE MONDE PEUT AVOIR UNE BELLE CHEVELURE MAINTENANT, et vous n'avez pas à attendre des semaines et des mois pour voir les résultats. Vous constaterez de l'amélioration dès la première application.

Ses cheveux reprennent une nouvelle vie et poussent 3 pieds plus longs qu'ils étaient auparavant.

KNOWLTON DANDERINE CO.,

Messieurs,

Votre Danderine a fait croitre mes cheveux plus de trois pieds plus longs qu'ils étaient avant de commencer son emploi.

Ils ont plus de cinq pieds maintenant et continuent à allonger; ils tombent gracieusement et ils sont si brillants et si beaux.

Toujours, je ferai les plus grandes louanges de Danderine.

Sincèrement,

JEANETTE WALLICE.

CE GRAND REMEDE RENOVATEUR DE LA CHEVELURE se trouve maintenant chez tous les pharmaciens, en bouteilles de trois grandeurs, 25c, 50c, et $1.

GRATIS Pour prouver combien Danderine agit promptement, nous adresserons, par le retour du courrier, un grand échantillon à toute personne qui enverra cette annonce à la Knowlton Danderine Co, Chicago, avec ses nom et adresse et dix centins en argent ou en timbres pour frais de poste.

JEANETTE WALLICE,
343 W. 14th Street, NEW YORK CITY.

Vendue et garantie par **LYMAN BROS & CO., LTD.,** Distributeurs en Gros, Toronto yw

P. CHICOINE

Chaussures de Garçon, en Veau, double semelle — en cuir solide — valant $2.00..... **$1.50**

Notre stock de printemps est le meilleur que nous ayons jamais eu. VENEZ VOIR.

Coin St Jacques et St Ferdinand, SAINT-HENRI. x

Lea & Perrins' Sauce

LA SAUCE WORCESTERSHIRE
LA SEULE ORIGINALE ET VERITABLE

J.M. DOUGLAS & Co. MONTREAL. AGENTS POUR LE CANADA

Le Vin St-Michel

Convient à tous les ages et à tous les sexes.

Il est indispensable aux enfants d'une constitution chétive ou affaiblit par le travail de la dentition. Une petite cuillérée dans de l'eau forme un breuvage agréable et tonifiant.

Aux adultes dont la croissance est trop rapide, il développe les muscles, anime le teint, excite l'appétit, rend la force et la santé.

Il s'adresse particulièrement aux jeunes femmes faibles, pâles, amaigries, dyspeptiques, etc., etc., il est l'idéal des toniques pour relever les forces abattues par la maladie.

Il est incomparable pour réparer, purifier et enrichir le sang appauvri ou vicié de l'homme qui a fait des excès de travail, ou de fatigue, des abus, etc., etc.

Il est l'ami de tous, car le temps ce grand démollisseur qui marque tout de sa griffe néfaste, n'a plus de prise sur les personnes faisant usage de ce tonique énergique.

BOIVIN, WILSON & CIE, Seuls Agents pour l'Amérique, MONTREAL.

EASTERN DRUG CO., United States Agents, BOSTON, MASS. 59

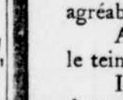

Phosphodine de Wood

Le grand remède anglais Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1 la boîte, six pour $5. Une vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez toutes les pharmacies ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste

TheWood Medicine Co, Toronto, Ont. 2

MISSIONS

Messieurs les Curés trouveront toujours chez

NAPOLEON GIROUX

LIBRAIRE

29 rue Notre-Dame Ouest, - Montréal

Un assortiment complet d'articles de piété pour missions, retraites, etc.

Veuillez écrire pour renseignements

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTÈGENT

FETHERSTONHAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39.

176—1Mvan

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou des Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera réservé jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction, aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujet à être cancellée, peut, sujet à l'opprobation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée après l'instructions des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant, ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père, ou la mère, si le père est décédé—de toute personne, qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplie par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 78—n

GRATIS

Montre d'or à remontoir et bague GRATIS

Une montre avec mouvement américain, boîtier plaqué en or solide, remontoir et régulateur, garantie bien marquer le temps, semblable par l'apparence à une montre en or solide, garantie pour 25 ans; aussi, une bague plaquée en or, sertie d'une éclatante pierre, données gratis à ceux qui vendront 24 nouveaux bijoux à 10c chacun. Envoyez vos nom et adresse afin de recevoir les bijoux. Quand vous les aurez vendus envoyez-nous les $2.40 et nous enverrons la montre et la bague. **Friend Supply Co., Dept. 97. Boston, Mass.** 80—2—t

Chemin de Fer de l'Ile Prince-Edouard

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et marquées sur l'endos : "Soumission pour le prolongement du quai de Souris", seront reçues jusqu'à jeudi inclusivement, le 28 février 1907, pour le prolongement du Railway Wharf, à Souris, I. P. E.

On peut voir les plans et devis au bureau du secrétaire du ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa, Ont. ; au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B. ; au bureau de l'assistant ingénieur, Charlottetown, et au bureau du chef de gare, à Souris, I. P. E., endroits où l'on peut obtenir des formules de soumission.

On doit se conformer à toutes les conditions des devis.

Le temps alloué à la réception des soumissions pour le travil susmentionné, a été prolongé jusqu'à jeudi, 7 mars, 1907, inclusivement.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 23 février 1907. 93—5

SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées pour une rallonge au collège Notre-Dame de Hull. Les plans et devis sont visibles au bureau de M. Chs. Brodeur, architecte, 141 rue du Pont, tous les jours, de 9 hrs. a. m. à 4 hrs. p. m. Soumissions pour plomberie et chauffage séparément.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté couvrant 10 p. c. de la soumission et sera remise à Dolor Parent, sec.-trés. de la commission scolaire à son bureau, 148 rue Albert, le ou avant le 5 mars prochain, à 4 heures p. m.

La commission scolaire ne s'oblige à accepter ni le plus haut, ni le plus bas soumissionnaire.

DOLOR PARENT, Sec.-trés.
96—6 Comm. scolaire, Hull.

DONAT GAREAU- DENTISTE

993 St Denis, Montréal .Tél. E. 8431.
156—med

MORT DE M. J. HENRY JOSEPH

Ce grand propriétaire Montréalais est décédé, hier, à l'âge patriarcal de 92 ans,

UN PIONNIER

Etabli à Montréal depuis 1830, il a assisté à sa croissance au rang de métropole du Canada.

CARRIERE UTILE

A l'âge de 92 ans, est mort, hier, à Montréal, M. Jacob Henry Joseph, l'un des plus grands propriétaires de notre cité et l'un de nos hommes d'affaires les plus connus. Né en 1814 d'un officier anglais en garnison au Fort

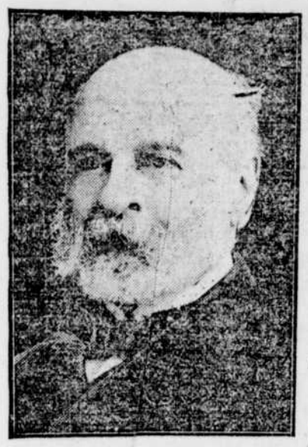

Feu Jacob Henr Joseph, l'un des plus grands propriétaires de Montréal.

William Henry près de Berthier, le défunt dès sa jeunesse s'est lancé dans les affairs. Homme au jugement sûr, caractère hardi et entreprenant M. Henry Josph a pris une large part à tous les événements commerciaux et politiques du pays.

Il vint s'établir à Montréal en 1830. Il prit une part active dans la rébellion de 1837-38, près la guerre il se remit aux affaires et ne tarda pas à prendre la direction du monde financier dans la métropole. Il fut le premier à établir au Canada un réseau télégraphique. Il fé membre de la compagnie qui relia les Etats-Unis au Canada, via Plattsburg. Il fut l'un des créateurs du câble reliant l'Angleterre à ses colonies Amérique. Il fut aussi l'un des fondateurs de la Banque "Union".

Son influence dans les affaires fut toujou considérable, et le Board of Tradee comptait comme l'un de ses membs les plus distingués.

Reté des affaires depuis nombre d'années, M. Joseph n'en suivait pas moin avec intérêt le progrès commercial u pays et spécialement de Montréal

Ilaisse deux fils, Henry et Horace Joph, de cette ville, et trois filles, toes trois mariées.

INENDIE CHEZ UN PHOTOGRAPHE

égâts considérables chez M. Swan.

Un incendie a éclaté, hier soir, à 8 eures, dans l'atelier de photogra hie de M. Swan, 119 rue Mansfield Le sous-chef Brière et la division de l'Ouest furent immédiatement sur les lieux et, au bout de 15 minutes, se rendirent maîtres des flammes. Les dommages à l'édifice sont peu considérables, mais il n'en est pas de même de ceux qui ont été causés au stœk de photographies.

M. Swan, qui est le photographe officiel du Pacifique et d'autres chemins de fer, avait chez lui des clichés en nombreux de scènes rurales, qui dient des véritables tableaux.

Les dégâts sont assez grands pour 'il estime ses pertes à $25,000.

UX ASSISES DE VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 1 — La Cour Crimnelle s'est ouverte à 10½ heures, hier matin.

La cause du Roi vs William Charrette fut appelée.

Mtre Numa Brossoit, substitut du Procureur-Général, se lève et déclare : "Que vu que c'est une cause privée, et vu qu'il n'a reçu aucune instruction de l'Honorable Procureur-Général, qu'il entend ne pas procéder en cette cause.

Le plaignant Beleck est alors appelé. Il déclare qu'il n'a pu se procurer les sérvices de son avocat qui est absent à Montréal ; qu'il entend procéder et que le 1er mars, il sera prêt à continuer sa cause. Ce délai lui est accordé.

Le Dyspeptique EST Un Malheureux

Il est découragé, ses idées sont confuses. Il est oublieux, irrésolu, somnolent, lent et incapable de travailler.

Cette maladie se présente sous un si grand nombre de formes qu'il n'y a pas de symptômes qui, d'une manière ou d'un autre, ne se ressemblent pas. Les symptômes les plus communs sont les suivants: la constipation, l'acidité de l'estomac, l'appétit variable, les brûlesents d'estomac, la pituite, les gaz dans l'estomac et les intestins, malaise après les repas, etc.

BURDOCK BLOOD BITTERS

est un remède efficace contre la dyspepsie, et toutes les maladies de l'estomac, du foie, des intestins ou du sang. Il active la sécrétion de la salive et des sucs gastriques facilitant de la digestion; il chasse l'acidité, épifie le sang, tonifie tout le système et redonne la santé et la vigueur.

Mme M. A. McNeil, Brock Village, P.E., écrit: "Je souffrais de dyspepsie, perte d'appétit et de pauvreté du sang. J'essayai inutilement tout ce que je pus me procurer; finalement je commençai à faire usage des Burdock Blood Bitters. Dès le premier jour je ressentis les bons effets de ce remède. Je puis maintenant manger tout ce que je veux sans en éprouver aucun malaise. Je suis de nouveau forte et en bonne santé.

Prix $1.00 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.00. (4) yw

LE MENSONGE EST SON ARME

Le gouvernement français est accusé d'avoir dénaturé les documents saisis à

LA NONCIATURE

Toutes relations sont définitivement rompues entre la France et le Vatican.

DES EMEUTES

Rome, 1er—L' "Osservatore Romano", organe du Vatican, publie la note officielle suivante :

"Les révélations publiées par le "Messidor" de Paris, au sujet des documents saisis à la nonciature,sont fausses. On a cherché à utiliser ces documents pour jeter de l'odieux sur les ecclésiastiques qui jouissaient de cute la confiance du Saint-Siège.

"La conduite du gouvernement français est facile à comprendre.

"Lorsque l'Eglise refusa d'accepter es conditions de la circulaire Briand, e gouvernement fit confisquer les papiers de la nonciature de Paris et expulser Mgr Montagnini, et maintenant que nous repoussons les baux le location des églises, il répond à notre attitude en violant la vérité et es coutumes diplomatiques toujours respectées par les nations du monde."

Mgr Merry del Val dit qu'il n'a jamais approuvé les troubles qui se sont passés en France, mais qu'il a tout simplement applaudi au dévouement des catholiques pour leur clergé.

NEGOCIATIONS ROMPUES

Paris, 27 — Les archives de la nonciature antérieures à la rupture entre la France et le Vatican ont été remises hier à l'ambassade autrichienne.

Il n'a été fait aucune vérification des documents, l'Autriche ne faisant qu'agir comme intermédiaire entre la France et l'Eglise.

Le cardinal Richard a refusé de soumettre aux curés un nouveau projet de baux de location des églises. Les négociations sont définitivement rompues et le gouvernement est décidé à mettre en force sa politique à l'égard de l'Eglise.

CATHOLIQUES GENEREUX

Rome, 1er. — Le pape a reçu hier 400 pèlerins de Milan, qui lui ont présenté une somme de $8,000, destinée au soutien du clergé français.

Le discours de remerciements du Pontife a été applaudi, ce mouvement ayant été commencé par une femme. Cette circonstance a fait dire, en riant à Pie X: "Dans mon temps, il n'y avait que les hommes qui applaudissaient; je vois que les femmes ont su aussi apprendre cet art."

SANGLANTES EMEUTES

Reims, France, 1er. — De violentes émeutes anti-maçonniques se sont produites ici hier. Plusieurs personnes ont été blessées et la police a fait 150 arrestations.

APRES 35 ANS D'ABSENCE

M. et Mme Alfred Duranleau, du Montana, retournent à Moore City, après une courte visite au pays natal.

Vendredi dernier, "La Presse" annonçait le passage à Montréal de M. et Mme Alfred Duranleau, de Moore City, Montana. M. et Mme Duranleau, originaires de l'Acadie, Québec, ont laissé le pays il y a trente-cinq ans pour aller tenter fortune dans l'Ouest américain.

M. et Mme Alfred Duranleau, de Moore City, Montana. — Photo. Main Studio, angle des rues Saint-Laurent et Vitré.

Après avoir d'abord visité Saint-Hyacinthe, où Mme Duranleau a embrassé sa vieille mère, Mme Marsan, âgée de 80 ans, nos deux voyageurs ont visité Québec, Sainte-Anne de Beaupré, Saint-Jean, Saint-Sébastien, et jeudi dernier, ils arrivaient à Montréal, enchantés de leur voyage.

M. et Mme Duranleau sont étonnés des progrès faits par Montréal depuis 35 ans. Le reste de notre province les a également agréablement surpris. A Montréal, entre autres parents, ils ont rencontré un de leurs cousins, M. Alfred Duranleau, avocat.

M. et Mme Duranleau retournent lundi à Moore City, après une absence de deux mois qu'ils ont trouvée bien courte.

HORS DE LA VOIE

Los Angeles, Cal., 1er. — Trois hommes ont été tués et quarante blessés, dans le déraillement d'un train de construction, hier, près de Leith, Nevada.

DECES D'UNE CHANTEUSE

Londres, 1. — Rosina Brandran, l'une des principales chanteuses du théâtre Savoy, ici, est morte.

SUITES DE LA TEMPETE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 1 — Par suite de la tempête de mardi et d'une véritable série de petits accidents arrivés le même jour sur les chemins de fer du Grand Tronc et du C. P. R., la circulation des trains a été tout à fait irrégulière durant tout le jour, les différents convois de voyageurs n'entrant en gare qu'une heure et demie à deux heures après le temps de cédule.

LE SPECIFIQUE DU Dr MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique; n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m., à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demander la littérature gratuite, etc. Adresser:

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,

Le jour — 893 Sainte-Catherine Ouest, angle St Marc. Phone Up 2111.
Le soir — Au No 500 rue Saint-Urbain, Montréal. 280-n yw Phone Est 3768.

FUNERAILLES DE Mme F. DE S. BASTIEN

Mercredi matin, ont eu lieu à Vaudreuil les funérailles de Mme Vve Elmire Prévost, épouse de feu François de Sales Bastien ,notaire et régistrateur à Vaudreuil.

Parmi les nombreux parents et amis qui formaient le cortège, on remarquait MM. Frs. de Sales Bastien, Dr Hyacinthe Bastien, de Rigaud ; Louis Jos. Bastien, fils de la défunte, ses gendres, MM. Antoine Robert, Ovila Perrault, Georges Leroux, Eddy Tremblay, ses petits-fils, Raymond,Jos. et Paul Bastien,Jean Paré, Maisonneuve Robert, Jules Tremblay, Sébastien Tremblay, Jos. Leclair, cousin ; le Dr Louis Franchère, Léopold Globensky, H. Harwood, directeur des postes de Montréal ; Henri Lionais, Armand Lalonde, J. Nelson Chevrier, Raymond Masson, Dr Lalonde, régistrateur; G. N. Brabant, C. Leroux, Dr de Lotbinière-Harwood, Dr Frank Harwood, Adelbert Fournier, Henri Masson, A. B. Lefebvre, Edouard Laberge, Louis V. Filteau, Henri Perrault, Roméo Lafontaine, D. Ouimet, J. Alex. Brossard, Euclide Bastien, Dr Lalonde, B. M. O. Turgeon, J. E. Glackmeyer, A. D. Mongenais, L. Langlois, William Dekapell, Charles Auguste Harwood, Ubald Garand, J. A. Lamarche, avocat; Anderic Brault, Edouard Turgeon, avocat; Dr Jos. Masson.

Messes : M. et Mme Fr. de Sales Bastien, 30 messes ; famille J. E. Tremblay, 8 messes; Dr et Mme J.H. Bastien, 20 messes; M. et Mme L. J. Bastien, 10 messes; Dr et Mme Ontoine Lefaivre, 8 messes; M. et Mme U. Garand, 20 messes; M. et Mme A. Lalonde, 6 messes ; Mme J. Desrosiers, 12 messes; MM. Bastien, Bergeron, Cousineau et Jasmin ,20 messes; Mlle Haynes, 8 messes ; M. et Mme Henri Masson, 8 messes; M. L. A. Dumesnil, 8 messes; Mlle D. Carrier, 4 messes; Mlle I. Valois, 4 messes ; Mlle B. Charette, 6 messes ; Mlle M. Desjardins, 8 messes; Mme A. Hogue, 10 messes; Mlle Ladurantaye, 4 messes; Dr J. L. J. Masson, 8 messes; M. et Mme C. A. Harwood, 12 messes; M. J. Leroux, 6 messes ; Dr E. E. Simard, 8 messes; Mme H. Prévost, 12 messes ; famille A. E. Clément, 8 messes ; Mme Alex. Dupuis, 20 messes; M. et Mme Narcisse Dupuis, 20 messes; M. et Mme J. E. Talbot, plusieurs messes; M. et Mme O. Talbot, plusieurs messes; M. et Mme L. Langlois, plusieurs messes ; Mme Vve. S. Perrault, plusieurs messes; Mme J. P. R. Masson, plusieurs messes.

Couronnes de messes : M. et Mme Alex. Brassard, B. M. O. Turgeon, Tranchemontagne, Montmarquette, U. Généreux, Québec; E. Prud'homme.

Bouquets spirituels offerts par : Mme et Mlles Laurencelle, Mlle M. J. Leroux, Mlle J. Laplante, Mme Sauvé, Mlle Perrault, Mlle A. Ménard, Mlle L. Laplante, Mlle C. Laplante, Mlle et Mme C. Leroux, Mlle Tresier, Mlles Duquet, Québec ; M. et Mme M. C. Robillard, M. et Mme W. Rochon, Montréal.

Semaines Eucharistiques : M. A. Bruneau, M. et Mme O. Simard, hon. A. Desjardins, M. et Mme O. Brunet, M. et Mme L. Defoy, M. et Mme H. Lionais, M. et Mme A. Desrosiers, M. et Mme M. Pagnuelo, Mlles Garand.

Fleurs : Famille Antoine Robert, couronne; M. et Mme O. S. Perrault, croix; M. et Mme G. Leroux, ancre ; MM. Raymond, Joseph et Paul Bastien, couronne; Minette, Marie et Gérard Perrault, croissant; Dr et Mme Franchère, croix; M. et Mme A. Lefaivre, croix: M. et Mlle Marsolais, couronne ; Mme Thomas Pringle, une gerbe.

Télégrammes de sympathie : Madame Leclaire, Madame juge Laberge, M. et Mme Mooney, F. D. Monk, M. P., J. E. Talbot, Québec; Dr Masson, M. et Mme T. Lapointe.

DEMANDES REJETEES

L'ASSURANCE MUTUELLE VOIT SES REQUETES MECONNUES, A QUEBEC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 1. — Le comité des bills privés a étudié ce matin le bill de la Compagnie d'assurance Mutuelle contre le feu, du Canada.

La compagnie demande par son bill que son capital-actions puisse être de deux millions, mais le comité a réduit ce chiffre à un million.

D'autres pouvoirs additionnels sont demandés. Ces pouvoirs ne changeront rien au but de l'ancienne compagnie mais la compagnie aura plus d'avantages de prospérer.

Le comité ayant refusé tous pouvoirs additionnels et ayant voulu amender la charte de la compagnie de manière à restreindre ses pouvoirs actuels, M. A. P. Simard, le gérant de la compagnie, a fait motion pour retirer son bill.

M. Simard dit qu'il regrettait la position que le comité prenait. Les pouvoirs qu'il demandait avaient déjé été accordée à d'autres compagnies entre autres à la Montmagny et à la Rimouski.

Le comité a retiré le bill.

DANS LE BRASIER

Deux chevaux de grande valeur périssent dans un incendie, à Québec.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 1 — Les écuries du major Ashmead, sportsman bien connu, ont été détruites par un incendie, hier soir, et deux chevaux de valeur et de renom ont péri dans les flammes. Ce sont "Belicourt" et "Sonere" deux steeplechasers bien connus.

—Le brise-glaces "Montcalm", continue à travailler à briser le pont de glaces qui s'est formé en bas de Québec.

—En assistant aux funérailles d'un de ses amis, dans l'église Saint-Jean-Baptiste, M. J. Dostaler, de Saint Maurice, est tombé soudainement mort. Le défunt était âgé de 60 ans.

LE PRIX D'UNE BARBE

Wellston (Ohio), 1. — La Cour de Circuit a accordé à Samuel Bratty, âgé de 76 ans, $101 de dommages-intérêts, que la "Southern Ohio Gas Company" devra lui payer en compensation d'une barbe magnifique, qui a été brûlée lors d'une explosion de gaz en cette ville il y a deux ans.

UNE LETTRE DE M. P. A. SEGUIN

Voici le texte d'une lettre que M. P. A. Séguin, notaire de Terrebonne, dont la candidature pour le comté de l'Assomption avait été mentionnée à plusieurs reprises, adresse aux électeurs de ce comté:

Terrebonne, 28 février, 1907.

Messieurs les électeurs du comté de l'Assomption.

Messieurs.

Je serais bien ingrat, si je n'exprimais publiquement ma gratitude aux braves électeurs du comté de l'Assomption qui, par centaines et par centaines, ont apposé leurs noms au bas des nombreuses requêtes qui me sont parvenues, ces jours-ci, pour me prier de me porter candidat à l'élection du sept mars prochain.

Je ne saurais trop remercier mes bons amis de ces marques non équivoques de confiance, et je les prie de croire que le seul regret que j'aie, à l'heure présente, est bien celui de ne pouvoir me rendre à leurs bienveillantes sollicitations.

J'ai fait, sans trop d'amertume, le sacrifice que la convention libérale du treize courant a demandé de moi. Celui que je fais aujourd'hui m'est plus pénible.

Après le verdict rendu par ceux qui étaient censés représenter le parti libéral du comité, je me suis incliné et, sans récriminer, j'ai mis bas les armes. Depuis ce moment, il s'est élevé de part et d'autres des protestations nombreuses.

Par suite du témoignage de personnes véridiques l'on serait bien fondé à croire qu'une influence indue, ayant de tout autre source que les sources ministérielles, a déterminé le résultat de cette convention.

Mais, quoi qu'il en soit, les délégués ont fait leur choix et le gouvernement, par son ministre, a accepté le candidat choisi. Je vous avoue bien franchement que les démarches si nombreuses auprès de moi m'ont fait grandement réfléchir. Je me suis d'abord demandé si les irrégularités de la dernière convention et les intrigues de certains adversaires pourraient me justifier de me porter candidat après avoir accepté comme finale la sentence des délégués. J'y ai trouvé de forts arguments à justification, mais le mouvement spontané de cinq à six cents électeurs qui ont signé les requêtes aurait certainement été le mobile le plus puissant qui eût pû m'engager à aller de l'avant. Si je m'abstiens, à l'heure présente, je prie mes bons amis de croire que ce n'est pas que je n'aie foi en leur dévouement; bien au contraire, par les preuves que j'en ai, j'irais jusqu'à croire que leur travail opiniâtre pourrait m'assurer la victoire sur les adversaires les plus redoutables.

Mais, peut-on éprouver de la satisfaction à livrer bataille et même à vaincre des amis politiques?

Pour ma part, je ne reculerais certes pas, même si j'étais attaqué par des amis politiques; mais il me répugne excessivement de me porter à l'attaque; et cela me répugne tellement, que je préfère dire à mes bons amis:

"A bas les armes, la mitraille est pour l'ennemi."

En terminant, je dois ajouter que, contrairement à ce que l'on a voulu prétendre en certains quartiers, j'irai habiter St-Paul l'Ermite en mai prochain, avec ma petite famille. J'y pratiquerai paisiblement ma profession. Il me sera infiniment agréable, en toutes circonstances, de manifester ma reconnaissance à mes bons amis, en cherchant à leur rendre service le plus possible.

Croyez-moi, votre bien reconnaissant,
P. A. SEGUIN.

LES BALLES D'UN ASSASSIN

Le fameux économiste Leroy-Beaulieu a été attaqué hier, à coups de revolver, par un inconnu.

Montpellier, France, 1. — Une tentative heureusement infructueuse a été faite hier pour assassiner M. Pierre Leroy-Beaulieu, qui est candidat pour les élections à la Chambre des députés.

Alors qu'il passait en voiture dans un chemin de campagne, un individu placé en embuscade lui a tiré six coups de revolver.

M. Leroy-Beaulieu a eu un bras fracturé par un projectile.

Son assaillant a pu s'enfuir sans être reconnu.

MORT AU POSTE

Un électricien du nom d'Aubry est tué accidentellement, à Ottawa.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 1 — Le coroner Baptie a assigné un corps de jury pour tenir une enquête sur la mort de Télesphore Aubry, électricien à l'emploi de la compagnie électrique d'Ottawa Le malheureux a été électrocuté hier soir, en réparant des fils électriques, dans un poteau. C'était un vieil employé, possédant plusieurs années d'expérience, qui avait toujours été remarqué par sa prudence. Le défunt était âgé de 38 ans. Il laisse une femme et deux enfants.

—La police locale a ouvert une enquête pour savoir ce qu'est devenue madame Behenna, une artiste anglaise qui était venue ici pour faire le portrait de lady Evelyn Grey et qui est disparue mystérieusement depuis quelques jours. Plusieurs lettres attendent madame Behenna à son ancienne pension, avenue Laurier.

—M. l'échevin Kilt a donné avis qu'à la prochaine réunion du conseil de ville, il proposera que la date des élections municipales soit changée du premier lundi de janvier au premier lundi de décembre.

—La presse locale accuse les directeurs du club de hockey "Ottawa" de vouloir faire de la spéculation avec les billets pour la joute Wanderers-Ottawa, qui doit avoir lieu demain soir.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre colique et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

AMUSEMENTS

Théâtre des Nouveautés, Comédie Française, Tél. Bell Est 1395
Semaine du 25 Février
Le Testament de César Girodot
Comédie en 3 actes, par A. Bilot et Villetard. Intermèdes lundi soir. Matinée samedi. Semaine prochaine : **Les Vieux garçons.** 96-6

THEATRE NATIONAL FRANCAIS — Coin Ste Catherine et Beaudry.—Tél. Bell Est 1739. Tous les soirs à 8h. 30. Semaine du 25 Février **LES MISERABLES**, le chef-d'œuvre de Victor Hugo, en 5 actes et 15 tableaux, création de Coquelin à la Porte St-Martin, Paris, et joué actuellement à New-York par Wilton Lackaye. Nota : Les sièges seront réservés pour les matinées. Prix : Matinées, 10, 15, 20, 25c, 30c. Soirées, 10, 15, 20, 40c, 50c. Semaine prochaine : "Le Fil à la Patte". 95-5

Cinématoscope — Angle Ste Catherine et Montcalm. Vues Animées et Chansons Illustrées — Représentations — Matinées à 2½ hrs p.m. Soirées à 8½ hrs. Prix Matinées 5c, 10c, 15c. Loges 20c. Soirées 10c, 15c, 25c. Loges 35c Changement de programme tous les lundis. 96-6

ARENA Hockey
Samedi, 2 Mars à 8.30 p.m.
QUEBEC vs VICTORIA
Prix ordinaires. Billets de sièges réservés à vendre à la succursale du "Star". 99—2

CHEZ NOS LECISTATEURS

LA BATAILLE SE CONTINUE, SUR LE BILL DES CHEMINS DE FER.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 1. — M. McIntyre, député de Strathcona, a donné avis que lorsque la Chambre se formera en comité général, ou lors de la troisième lecture du bill modifiant l'Acte des chemins de fer, il proposera d'ajouter l'article suivant:

"Nonobstant les prescriptions de l'Acte général des chemins de fer ou de tout acte spécial constituant en corporation quelque compagnie de chemin de fer, aucune compagnie de chemin de fer n'aura le droit d'exiger plus que trois centins par mille et par voyageur, à moins qu'après une enquête consciencieuse, une permission spéciale à cet effet ne soit donnée par la commission des chemins de fer.

—C'est aujourd'hui que M. le sénateur Roy proposera, au Sénat, l'adoption en dernière lecture du bill constituant en corporation l'Association Canadienne dramatique et musicale, de Montréal.

—Aujourd'hui, on s'occupera, à la Chambre des Communes, du bill du Travail, après quoi on votera quelques-uns des crédits pour les travaux publics.

ALFRED MORIN SE DIT INNOCENT

Il est traduit devant le magistrat Mulvena sous l'accusation d'avoir mis le feu à son magasin.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 1 — Alfred Morin, arrêté et détenu mercredi soir, sous soupçons de tentative criminelle d'incendie del 'édifice Breault, à Sherbrooke Est, a été mis en accusation formelle depuis, et comparaîtra aujourd'hui même devant le magistrat Mulvena, chargé de répondre à la grave accusation de tentative d'incendiat.

Le prisonnier, qui proteste vigoureusement de son innocence, a chargé Mtre L. C. Bélanger, C. R., du soin de sa défense.

Ce qui a le plus contribué à l'arrestation du prévenu, fut la découverte par les pompiers, au moment de l'incendie, d'une boîte à marchandises, vide de celles-ci, mais remplie de copeaux enduits d'huile de pétrole et auxquels avait été mis le feu.

Morin est domicilié dans le quartier Sud, où il possède des immeubles de valeur. Ancien employé du C. P. R., comme cantonnier, il entrait récemment dans le commerce de chaussures et s'établissait rue Wellington, dans l'édifice C. O. Genest, construction qui passa par les flammes quelques jours après que Morin s'y fût installé avec un étalage de marchandises.

LA LONG SAULT DEVELOPMENT CO.

Elle demande l'incorporation à la législature de New-York.

Albany, (New-York), 1er mars. — Une puissante entreprise demande l'appui de l'autorité provinciale. Le sénateur O'Neil et le représentant Merritt, du comté de Saint-Lawrence, déposaient hier, un projet de loi décrétant l'incorporation de la Long Sault Development Company et l'autorisant à construire, maintenir et exploiter des écluses, canaux, réservoirs, etc., pour le développement d'énergie hydraulique à un point du fleuve Saint-Laurent situé près de l'Ile Long Sault, ou Ile Barnhart, et de l'Ile de Sheik, et entre lesdites îles, mais pas au delà de la frontière internationale, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation du Canada. La corporation est aussi autorisée à construire des ponts aux endroits mentionnés plus haut et à y charger des droits de passage.

En retour de ces privilèges, la compagnie s'engage à fournir l'énergie électrique pour les écluses dont les Etats-Unis pourront avoir besoin dans cette partie du pays.

NOUVEAUX BUREAUX A LOUER

Bureaux modernes dans le nouvel édifice Lindsay, rue Sainte-Catherine, près de la rue Peel. Ascenseurs pour le public et pour les marchandises, appareils de sauvetage et extincteurs à chaque étage, construction à l'épreuve du feu, taux spéciaux d'assurance, lumière électrique, chauffé. S'adresser à C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest. 100-2 r

POUR VIVRE PARMI NOUS

Londres, 1. — Une agence de Liverpool, ayant demandé 10,000 hommes robustes pour travailler sur les chemins de fer du Canada, a vu hier ses bureaux assiégés de solliciteurs.

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S
Toute cette semaine, Kyrie Bellew dans **A Marriage of Reason.** 91-7

ACADEMIE Toute cette semaine Matinées : Mercredi et Samedi, **Charley Grapewin.** Semaine prochaine : **Thos E. Shea,** dans son répertoire. 96-6

FRANCAIS—Tous les après-midi et Soirs cette semaine. **A Race for Life.** Prix : 10c, 20c 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine : **Bertha, the Sewing Machine Girl.** 96-6

ROYAL Toute cette semaine. Matinée tous les jours. **Imperial Burlesquers.** Semaine prochaine : **Miner's Americans.** 96-6

CINE MATOGRAPHE
65 rue Ste Catherine st, Tél st 5563.
Les plus nouvelles vues animées et chansons illustrées. Deux représentations par jour, dimanche compris. Matinées, 2.15 h., 10c et 15c. Soirées, 8.15 h., 10, 15, et 25c. 99-n E

Retenez vos billets chez Archambault pour le grand récital de chant de
Schumann-Heink
Monument National, 11 Mars

EXPOSITION
De Travaux Manuels Canadiens
—PAR—
The Canadian Handecraft Guild
Aussi Collection de Miniatures, Eventails et Dentelles, qui sera tenue dans la
Gallerie des Arts, Carré Phillips, du 2 au 16 Mars.
Billets, 25c chacun. 5 pour $1.00 98—4

ATLANTIC CITY
HOTEL RUDOLF
Atlantic City, New-Jersey.
Directement sur la plage. Systèmes américain et européen ; 400 chambres donnant sur l'océan ; 100 suites, avec bains privés à l'eau de mer. Téléphone dans les chambres ; orchestre ; réunions sociales hebdomadaires ; capacité 1,000 ; taux spéciaux de printemps. — Chas R. Myers, propriétaire. 96—1My—n

Les mères qui nourrissent trouveront dans l'Extrait de Malt de Miller de Milwaukee des forces et un regain de vigueur à une des périodes les plus exténuantes de la vie féminine.

Nous faisons une spécialité du pain Graham.
JOHN CUNNINGHAM,
(20) Boulanger de l'aristocratie

D'OU VIENT NOTRE OUVRAGE

Actuellement nous avons, pour fins de nettoyage et de teinture, des paquets venant depuis DAWSON CITY, KLONDYKE, jusqu'à SYDNEY, CAP BRETON.

Sans compter une centaine de villes entre ces points. Le meilleur ouvrage est une recommandation. L'an dernier nous avons fait plus de travail que jamais. Etabli en 1861.

Les paquets venant de loin reçoivent une attention spéciale.

British American Dyeing Co.,
Bureaux et Agences partout.
1,4,6,8

TERRORISTES A L'ŒUVRE

UN GENERAL RUSSE EST ASSASSINE, EN SIBERIE.

Saint-Pétersbourg, 1er. — Le général Koslevsky, commandant de la ville de Karsnoyarsk, Sibérie, a été assassiné mercredi.

Le général se promenait avec des amis et il causait avec eux en se moquant d'une lettre de menaces que lui avaient adressée les terroristes et dans laquelle on lui annonçait qu'il serait assassiné à 5 heures ce jour-là.

Tirant sa montre, à l'heure dite, il s'écria. "Vous voyez que je suis encore en vie."

Quelques instants plus tard, alors qu'il s'en revenait seul chez lui, un inconnu lui tira quatre coups de revolver et le tua raide.

ELLE TROUVE LA MORT DANS L'EAU BOUILLANTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Scotts, Que., 1. — Samedi, une petite fille de trois ans, enfant de M. H. Tardif, fut brûlée vive en tombant dans un seau d'eau bouillante. Mme Tardif s'étant absentée, avait laissé la garde de la maison à une autre fillette plus âgée.

Se préparant à laver le plancher, elle avait laissé le seau d'eau au milieu de l'appartement. L'enfant en se tournant, tomba dedans. On retira la pauvre petite de sa position, mais il était déjà trop tard. On manda un médecin tout de suite, mais malgré les meilleurs soins, l'enfant ne put survivre à ses blessures et succomba après une nuit de souffrances atroces.

INCENDIE A VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, Qué., 1 — Un incendie a éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi, dans le magasin de MM. Denis Frères, rue Victoria, à Valleyfield.

L'alarme a été donnée par des passants, vers 5 heures du matin.

A ce moment, les flammes sortaient par les fenêtres du bâtiment. La brigade du feu, commandée par le chef Lemieux, arriva en toute hâte sur les lieux du sinistre, et se mit à combattre l'élément destructeur. Le chef Lemieux, en entrant dans le bâtiment incendié, fit une chute à travers le plancher défoncé par le feu, et il tomba dans la cave, mais il réussit à sortir sain et sauf de cet accident.

Il fit attaquer tout de suite le foyer de l'incendie, et quinze minutes après l'arrivée des pompiers, le feu était éteint et tout danger disparu. Les pertes sont assez considérables.

FEU NOEL LAREAU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Notre-Dame de Stanbridge, 1 — M. Noël Lareau, âgé de 86 ans, est décédé après quelques jours de maladie seulement, le 24 février. Ses funérailles ont eu lieu le 27 du courant, à Notre-Dame. Le service fut chanté par M. l'abbé Laurence, curé de la paroisse.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
$3.50 Ottawa et Retour de Montréal.
Billets bons pour aller par tous les trains, samedi, le 2 mars, et bons pour revenir jusqu'à lundi, le 4 mars, 1907.

LES CONVOIS D'OTTAWA
QUITTENT LA GARE WINDSOR
x 8.45 a. m., *9.40 a. m., g 10.00 a. m., x4.00 p.m., *5.40 p.m., *10.15 p.m.
QUITTENT LA GARE VIGER
x8.20 a.m., x5.45 p.m.
Wagons-palais ou wagons-lits sur tous les trains de la gare Windsor.
*Tous les jours. xTous les jours, excepté le dimanche. g Le dimanche seulement.
Le Wagon-lit pour Ottawa, part de la gare Windsor, tous les jours à 10.15 p. m. Les passagers peuvent rester dans le wagon-lit jusqu'à 9 a. m.

PRIX REDUITS
Deuxième classe, de Montréal, du 1er mars au 30 avril, 1907.
$48.60 —Vancouver, Victoria, Seattle Tacoma, Wash. et Portland, Ore.
$46.10 —Spokane, Wash., Nelson, Rossland, Midway, C. A.
$45.60 —Missoula, Mont., Salt Lake, Utah, Helena, Butte et Anaconda.
$49.00 —San Francisco, Los Angeles via Chicago seulement.
Prix réduits proportionnellement sur plusieurs autres points.

Les Wagons-Lits pour Touristes
quittent Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver, tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 9.40 p.m., et les dimanches, lundis et jeudis, à 9.40 a.m., pour Winnipeg, Calgary et les gares intermédiaires, pour l'accommodation des passagers de première ou de seconde classe. Prix des lits, $4.00 pour Winnipeg et $9.00 pour Vancouver.

LE TRAIN DU DIMANCHE POUR SAINTE-AGATHE
commençant dimanche prochain, 3 mars, et qui quitte actuellement la gare Viger à 9.15 a.m., se rendra directement à Sainte-Agathe. Au retour, ce train quittera Sainte-Agathe à 6.55 p.m., entrant en gare Viger à 9.40 p.m., arrêtant aux stations intermédiaires, en allant et revenant.

Bureau des billets en ville, 129 rue St Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Wanderer vs Ottawa
A OTTAWA, le 2 mars.
TRAIN SPECIAL — A l'occasion de la joute de hockey ci-dessus, LA CIE DU CHEMIN DE FER GRAND TRONC fera circuler un train spécial qui partira de la gare Bonaventure à 2.30 p.m., samedi, le 2 mars. Retour d'Ottawa vers 11.30 p.m., ou après la joute.
De Montréal et Retour **$3.50**
Billets bons pour aller sur tous les trains, le 2 mars.
Billets de retour bons jusqu'au 4 mars, 1907.

TAUX REDUITS
EN VIGUEUR DU 1er MARS AU 30 AVRIL 1907.
Billets de seconde classe pour colons de Montréal à
SEATTLE, TACOMA, VICTORIA, VANCOUVER, PORTLAND.. $48.60
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE.. $46.10
ANACONDA, BUTTE, HELENA, MISSOULA, SALT LAKE.. $45.60
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO.. $45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES.. $49.00
Prix bas pour plusieurs autres endroits.
LES WAGONS-LITS POUR TOURISTES quittent Montréal les lundis et mercredis à 10.30 p.m., pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO et L'OUEST, jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE. — Un prix nominal est chargé pour les lits qui peuvent être réservés à l'avance.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 137 rue Saint-Jacques. Tél. M. 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
VOYAGEZ PAR LE
FAMEUX TRAIN DU CANADA
L'EXPRESS MARITIME
qui va tous les jours à QUEBEC, à HALIFAX, à SAINT-JEAN et aux SYDNEYS.
J. J. McCONNIFF,
Agent des passagers de la ville.
Tél. Main 615 72-n

NAVIGATION

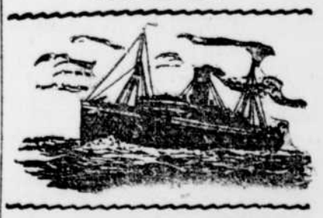

**CIE GLE TRANS

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI HORLOGER, 3 ans d'expérience, demande une place pour travailler dans le métier. Bonnes références. Ecrire à boîte 8, "La Presse." 100—3

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, des Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

BOUCHER sobre, parlant les deux langues, demande emploi, ayant de bonnes références. Ecrire à Boîte 588 "La Presse." 100—3

COMPTABLE d'expérience pouvant disposer de plusieurs heures par jour prendrait comptabilité ou audition de livres. Meilleures références. Ecrire à boîte 715 "La Presse." 75—26

COUTURIERE — Vous trouverez bonne couturière, ouvrage garanti, au No 158 Amherst. 98—3

COUTURIERE demande de l'ouvrage dans famille privée. S'adresser le soir au No 3120 Notre-Dame.

CHEF cuisinier, muni des meilleures références et de plusieurs années d'expérience demande emploi, hôtel ou café quelconque. S'adresser 165 Saint-Timothée. 100—1

CUISINIERE demande emploi avec bonne référence. S'adresser 832 Hôtel de Ville. 100—3

CONTREMAITRE — On trouvera un contremaître boulanger avec de bonnes références. S'adresser 1080 Saint-Jacques. 10—1

DISTRIBUTEUR sobre demande emploi, ayant un cheval et express, de préférence dans une maison de gros ou manufacture. 936 Sanguinet, ou téléphone Est 1684. 98—3

GARDE-MALADE — Vous trouverez garde-malade pouvant fournir références, au No 771 Saint-André. 100—2

GARDE-MALADE — Vous trouverez garde-malade d'expérience, au No 490 Saint-Hubert. 100—2

HORLOGER, 10 ans d'expérience, parlant les deux langues, âgé de 25 ans, demande une bonne position. Ecrire Boîte 1, "La Presse." 100—3

JEUNE homme ayant cheval, voiture, demande position, collecteur, voyageur, parlant les deux langues, références première classe. S'adresser 377A Saint-Denis. 98—6

JEUNE FILLE connaissant très bien son français, sténographe et clavigraphiste, ayant deux années d'expérience, dans un bureau, demande position. Ecrire à Boîte 645 "La Presse." 99—3

JEUNE HOMME désire position, magasin d'habit, 3 ans d'expérience dans les Etats-Unis, première classe, références si désiré. Spécifiez salaire à Boîte 4 "La Presse." 100—3

JEUNE HOMME, 24 ans, Français, bonne instruction, désirerait tenir place comme employé ou voyageur dans maison commerce. Ecrire Frimeur, 60 rue Université. 100—3

MENUISIER ayant 17 ans d'expérience, demande emploi dans manufacture ou autre établissement, personne sobre ayant les meilleures références. S'adresser par lettre à Boîte 629 "La Presse." 98—4

NOUVEAUTES — Un jeune Français sachant arranger les vitrines — window dresser — lettrer les pancartes et dessiner les modes, ayant quatre années d'expérience aux Etats-Unis, demande une position. S'adresser boîte 646 "La Presse." 99—3

VOYAGEUR sobre, ayant dix années d'expérience et connaissant parfaitement la clientèle marchande de la province de Québec, demande une place de voyageur. Ecrire Eugène, Boîte 120, Saint-Jérôme. 97—6

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Désirez-vous acquérir une écriture élégante et rapide? le prof. D. Beauchamp, le plus habile calligraphe du Canada, enseigne notre classe de calligraphie. Sa nouvelle méthode de mouvement musculaire rend facile tous les genres d'écriture. Cours du jour et du soir pour dames et messieurs. Moon's Business College, salle Karn, 468 Sainte-Catherine Ouest. (Echantillons gratis). 95—6

ELEVES DEMANDES — La télégraphie vous offre de grandes chances actuellement. Tous les grands chemins de fer du Canada demandent des télégraphistes accomplis. Ils désirent avoir ceux qui savent quelque chose de plus, en télégraphie, que simplement expédier et recevoir, et ils sont prêts à payer de $75 à $100 par mois pour un télégraphiste capable de prendre un poste responsable. Ecrivez-nous ou téléphonez aujourd'hui et demandez le prospectus gratuit. Moon's School of Telegraphy, Salle Karn, 468 rue Ste Catherine Ouest, Montréal. 98—6

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elle, seule parfaitement applicable aux deux langues, 120 mots par minute garantis après 20 leçons. Commencez maintenant, nous vous procurerons une bonne position en avril. Cours commercial, conversation anglaise. Institut Sténographique Elle, 492 Sainte-Catherine Est, Tél. Est 2807. 96—6

ELEVES DEMANDES — Dame anglaise capable d'enseigner, conversant dans les deux langues. Leçons particulières, enfants ou adultes. Progrès rapides. Conditions raisonnables. Leçons de piano. 212 Berri. 100—1

ELEVES DEMANDES — On recevra des leçons de français, d'anglais, de piano et de chant, en s'adressant à Mlle DeLaRue, 358 avenue Mont-Royal. 100—3

HOMMES,GARCONS DEMANDES

APPRENTI BARBIER — On demande un apprenti barbier au No 540 Ontario Est. Jos. Marcheterre. 100—1

AIDES DEMANDES — Bonnes situations partout au Canada et aux Etats-Unis pour hommes, dans le commerce des drogues. Aussi pharmacies à vendre. F. V. Kuiest, Omaha, Nebr., E. U. A. 88—n

APPRENTI TAILLEUR — On demande un apprenti tailleur, chez Arthur Barck, marchand tailleur et chapelier, 380 rue Rachel. 100—1

APPRENTI pharmacien demandé, pouvant fournir de bonnes références. Pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig. 100—2

BARBIERS — On demande deux bons barbiers immédiatement, place permanente, bon salaires. S'adresser O. St Maurice, 203 Roy. 100—1

BARBIER — On demande un bon barbier d'expérience, 454 Sainte-Catherine Est. 100—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente et bons gages à un homme compétent. Aussi un pour samedi. S'adresser à J. Mercier, 23 Craig Ouest. 100—1

BARBIER — On demande un bon barbier et autre pour le samedi. Au No 915 Ontario Est. 100—1

BARBIER demandé, place permanente. 259 Craig Ouest. 100—1

BARBIER — On demande un barbier, No 133 McGill, bon salaire. O. Archambault. 100—1

BARBIER — On demande un bon barbier. S'adresser à A. Pigeon, 281 Sainte-Catherine Est. 100-1

BARBIER — On demande un barbier de première classe. S'adresser 76 Bleury. 100—1

BARBIER — On demande un bon barbier pour la journée de samedi. Salaire $4.00. S'adresser Lalonde, 604 Notre-Dame Ouest. 100—1

BARBIER — On demande un bon barbier au No 686 Notre-Dame Est. 100— 1

BARBIER — On demande un barbier chez Aimé Provençal, 47 Dorchester Ouest. 100—1

BARBIER — On demande un barbier immédiatement, bon salaire et place permanente. S'adresser chez U. Gravel, No 597 Craig Est. 100—1

BRAYEURS — On demande deux bons brayeurs pour manufacture de biscuits dans les limites de Montréal. Ecrire à boîte 655 "La Presse."

COMMIS — Plusieurs commis de marchandises sèches demandés, hommes ou filles. Expérience, références. D. Gagnon et Cie, angle Saint-Laurent et Dorchester. 94—6

COMMIS

On demande un jeune homme comme commis, de 2 à 3 années d'expérience, dans la marchandise sèche, parlant l'anglais et le français, avec bonnes recommandations. S'adresser chez O. Lemire et Cie, 1103 Saint-Jacques, coin Fulford. 95—n F

COMMIS — On demande un jeune commis avec un peu d'expérience dans l'épicerie. Devra parler les deux langues. Place permanente. S'adresser No 877 Hôtel de Ville. 100—1

COMMIS d'expérience demandé pour la marchandise sèche, chez Gagnon Frères ,843 Saint-Laurent. 100-2

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis d'expérience en pharmacie. S'adresser Dr J. Leduc et Cie, carré Chabolliez. 100—1

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien ayant 1 à 2 ans d'expérience. S'adresser A .B., poste restante, Sainte-Cunégonde. 100—1

COUTURIER DEMANDE — Un bon couturier trouvera de l'emploi immédiatement en s'adressant à C. de L. Renaud, marchand tailleur, Blind River, Ont. 99—6

CHARPENTIERS - MENUISIERS — On demande quinze charpentiers et menuisiers. S'adresser Jos. Jacob, entrepreneur, coin rues Mackay et Ste Catherine. 97—6

COMPTABLE — On demande un comptable possédant les deux langues et une bonne main, références exigées. Boîte 624 "La Presse". 98—3

COUTURIER — Compagnon couturier demandé. Inutile de se présenter sans être de première classe. S'adresser 1195 Ste Catherine Est. 99—2

CONTREMAITRE — On demande un contremaître pour manufacture de portes et châssis, familier avec les plans. Donner copie des références. Ecrire Boîte 7 "La Presse." 100—2

CHARPENTIER de premier ordre demandé, aussi homme pour la cuisine. S'adresser tout de suite au Turkish Bath Hotel, 140 rue Sainte-Monique, de la rue Sainte-Catherine. 100—1

CHARRETIER — On demande un jeune homme fort pour faire la livraison, parlant anglais et français. Inutile de se présenter sans être bien recommandé. S'adresser à Aimé Guertin, 91 des Inspecteurs. 100—1

Examinateur de Fourrure

demandé immédiatement, de préférence un coupeur. Bons gages. The Redmond Co., Ltd., 4 rue Sainte-Hélène. 99-2 F

EMPAQUETEUR ET FABRICANTS — On demande un empaqueteur de cigares et des fabricants de cigares — travail à la main, — ouvriers de première classe seulement, emploi permanent dans boutique unioniste, King Edward Cigar Factory, Toronto. 98—3

FAISEURS de cigares au moule, compétents, demandés. Z. Davis and Co., 85 Saint-Jacques. 98—6

FORGERON demandé pour ferrer les chevaux et travailler les ferrures de voitures et ouvrage général. Bons gages. S'adresser A. Tarte, Saint-Lambert, près Montréal. 99—6

FORGERON demandé immédiatement. S'adresser 66 rue des Jurés. 100-2

FORGERON — On demande un forgeron général, place permanente, bons gages. S'adresser O. Leblanc, Pointe-Claire. 100—2

GARCON — Garçon demandé pour faire les messages. S'adresser au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 85—n

GARCONS — On demande des garçons de 15 à 16 ans comme apprentis cigariers. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 98—6

GARCONS demandés. On demande deux jeunes garçons de douze ou quatorze ans, pour porter les paquets. S'adresser 9 M. Marchand, 305 Notre-Dame ouest. 99—3

GARCON — On demande un garçon intelligent pour faire les messages. S'adresser à la pharmacie Migneron, 540 rue Saint-Denis. 100-1

GARCON demandé pour faire les messages et se rendre utile, aussi jeune homme pour apprendre le métier. Canada Blue Print Paper Co., 223 rue des Commissaires. 100—1

GARCON demandé pour remplir les commandes dans le département du stock d'une manufacture de chemises et overalls; doit parler l'anglais et demeurer avec ses parents. Splendide occasion pour apprendre un commerce. Faire application en anglais de sa propre écriture "Overalls," boîte postale 992, Montréal.

HOMMES et femmes demandés pour apprendre le métier de barbier en 8 semaines. Les gradués gagnent de $10 à $18 par semaine. L'an dernier, nous avons placé à $10.000 de nos gradués à travers des situations. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 98—6

HOMME demandé, connaissant le soin des chevaux et pour faire la livraison pour un étal de boucher. A. Prévost, 39C rue Saint-Antoine. 100—1

HOMME — On demande un bon homme comme charretier, dans une épicerie; devra connaître le soin des chevaux. 4120 Sainte-Catherine, Westmount. Dionne et Dionne. 100—1

HOMME de famille connue, contrat document quelconque. Belle écriture ou au clavigraphe. S'adresser 161 Saint-Timothée. 96—12

HOMME demandé immédiatement pour faire la distribution d'une épicerie. Doit parler les deux langues. A. Edwards, 78 rue Université. 100—1

Il y a des gens qui payent leur loyer en louant une ou deux chambres qui ne sont pas occupées par les membres de leur famille --- Essayez donc les

Petites Annonces de 'LA PRESSE'

Qui vous procureront ce moyen.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMME instruit, connaissant les deux langues, demandé pour une position de confiance. Travail en partie en dehors. Ecrire à boîte 598 "La Presse." 98—3

JEUNE homme demandé, parlant bien les deux langues, pour aider au bar et ouvrage général, bon chez soi, bonnes références exigées. Jos. Chevalier, hôtel Longue-Pointe. 98—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme, 17 ou 18 ans, pour ouvrage de bureau, connaissance la clavigraphie, doit parler langlais. Ecrire Boîte 644 "La Presse." 99—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme d'écurie, sobre et bien recommandé. S'adresser à la Société Co-Opérative de Frais Funéraires, 242 Sainte-Catherine Est. 99—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme âgé d'à peu près vingt ans pour laver des bouteilles et aider à l'embouteillage. Gages $5.00 par semaine pour commencer. S'adresser 87 rue Saint-Jacques. 100—2

JEUNES GARCONS — On demande des jeunes garçons comme apprentis dans une manufacture de fourrures. M. Vineberg and Co, 532 Saint-Paul. 100—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour travailler dans notre fabrique de harnais. E. N. Heney Co, Ltd., 333 Saint-Paul. 100—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage général dans un hôtel, avec références. No 6 rue Dorchester Est. 100-2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme capable et honnête, pour un étal de boucher. S'adresser à 20 ruelle Elisabeth, près Dufresne. Avec références.

JEUNE homme de quelques années d'expérience dans le commerce de nouveautés. S'adresser "Au Bon Marché," 567 rue Sainte-Catherine Est.

JEUNE HOMME — On demande un jeune commis pour magasin de fer-ronnerie, résidant dans l'ouest de la ville. S'adresser à Jos. Papineau, 3293 Notre-Dame Ouest. 100—1

MOULEUR de plaques de poêle de premier ordre demandé. Emploi constant. William Buck Stove Company, Brantford, Ont. 96—6

MODELEURS — pattern makers — demandés. S'adresser Warden King Co, Ltd., Maisonneuve. 97—6

OPERATEUR de machine à fourrures demandé. Bons gages, emploi constant. S'adresser à John Edgar and Co., 35 rue Saint-François-Xavier. 100—2

OPERATEURS — On demande des opérateurs dans les manteaux et costumes, bon salaire, emploi permanent. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame Ouest. 100—2

PLOMBIERS — On demande des plombiers. S'adresser 3229 Notre-Dame. Sainte-Cunégonde. M. G. R. S. Lépine. 97—6

PATISSIER — On demande un bon pâtissier. S'adresser N. Moolley, 538 Saint-Denis. 98—3

PRESSIER demandé. De bons gages seront donnés. S'adresser immédiatement à La Cie J. E. Mercier, imprimeurs, Lévis. 100—3

PEINTRE tapissier demandé chez Jos. Martin. S'adresser après 5 heures, 1288 Boulevard Saint-Laurent. 100—1

STENOGRAPHES

On demande deux sténographes-clavigraphistes de première classe, dans les deux langues. S'adresser immédiatement à Dominion Corset Co., 45 rue Dorchester, Québec. 99—3 F

SOLLICITEUR demandé pour recueillir des souscriptions à une agence commerciale. Excellente situation pour un homme habile. The Merchant's Mercantile Company, 260 rue Saint-Jacques. 100—1

TAILLEUR — On demande un tailleur de vison de première classe. Bons gages. S'adresser immédiatement à 516 Saint-Paul. 78—n

TOURNEURS — Encore six tourneurs demandés, 17 Côte de la Place d'Armes. 99—2

TAILLEUR de première classe demandé, pour costumes de femmes. Ouvrage permanent à un bon homme. J. W. Bartmann, 15 King William St., Hamilton, Ont. 96—6

VENDEUR — On demande un vendeur d'expérience dans les chaussures, parlant les deux langues. S'adresser au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 85—n

VOYAGEUR

On en demande un pour vendre du papier de tenture dans la province de Québec. Il devra parler et écrire les deux langues. Spécifiez expérience. Ecrire boîte Cam 14, "La Presse." 98-6 F

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pepinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 9—26

VENDEURS compétents et expérimentés demandés pour le commerce en détail d'épiceries, vins et liqueurs. Doivent parler le français et l'anglais. S'adresser avec références, à boîte B. P. 2372, ville. 99—2

VENDEUR demandé pour la ville, pour vendre et livrer le boeuf. Doit être boucher de métier et bien connaître le commerce. Peut faire de bons gages. S'adresser à The Laing Packing and Provision Co., Ltd., rue Mill. 100—2

VALISIERS expérimentés, six, demandés. Emploi toute l'année. S'adresser à McLeod Hawthorne Co., Ltd., 245 Notre-Dame Ouest. 100-6

VOITURIER — On demande un bon voiturier sachant la peinture : place permanente. Bons gages. S'adresser à 206 Panet. 100—2

VOYAGEURS bien recommandés demandés, pour une ligne payant 25 à 30 pour cent de commission. Peut être porté comme "side line." A. Langlois, 564 Saint-Paul. 100—6

VOYAGEUR — On demande voyageur à commission, pour vendre clavigraphes, accessoires, papier, carton, etc., à Montréal. Connaissance des deux langues indispensable. On paiera à salaire après essai si préféré. Position payante pour un homme actif. Références. Ecrire à Boîte 12 "La Presse." 100—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BUNCHEUSES, ROULEUSES — On demande des buncheuses et rouleuses de cigares. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 98—6

BONNE d'enfants demandée pour prendre soin d'un bébé de dix mois, le seul enfant dans la maison, pas d'autre ouvrage une parlant les deux langues préférée, elle devra posséder les meilleures références, doit aussi consentir à passer trois mois d'été à la campagne. Bon salaire à la personne compétente. S'adresser par lettre à boîte 482 Bureau de "La Presse". 96—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE D'ENFANTS — On demande une bonne d'enfants — un seul bébé. — On garde une autre servante. S'adresser 516 Sanguinet. 100—1

COUTURIERE — On demande une couturière, No 37 Notre-Dame Est, chambre 9. A. Forgues, tailleur. 99—2

DAME — On demande immédiatement une dame ayant de l'énergie et de l'ambition, possédant une bonne instruction. Elle devra parler l'anglais et avoir de bonnes références. Ecrire "La Presse." 100—1

FINISSEUSES — On demande des finisseuses de jupes de première classe, bons gages. Westmount Colonial. 4159 Sainte-Catherine. 99—3

FINISSEUSES — On demande des finisseuses dans les manteaux et costumes, bon salaire, emploi permanent. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame Ouest. 100—2

FAISEUSES compétentes de vestes et de pantalons demandées pour travailler chez elles. Position stable et bons prix à des personnes compétentes. S'adresser à l'instant à H. Vineberg and Co., 4 rue Saint-Georges, près Craig. 21,25,27,1

FEMME — On demande une bonne femme de chambre, au No 315 rue Prince-Arthur. S'adresser de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, ou le soir, après 7½ heures. 100—2

FEMME — On demande une femme de cuisine au No 11 Sainte-Catherine Ouest. 100—1

FILLES demandées pour assortir des retailles de coton neuf. Position stable et bons gages. H. Gray and Co., 19 à 29 Commissaires. 96—6

FILLES demandées pour apprendre à filer et à pelotonner. S'adresser Rope Works, 283 rue Saint-Patrice. 95—7

FILLES actives demandées pour tous les départeemnts dans une fabrique de boîtes de papier. Emploi constant et bons gages. S'adresser à The Miller Bros. Co., Limited, 20-38 rue Dowd. 97—6

FILLES demandées à l'instant pour emballer et plier des blouses de dames. Beaucoup d'ouvrage aux plus hauts prix. S'adresser à M. Barry, The G. H. Harrower Co, 8 Côte du Beaver Hall. 98—3

FILLE demandée pour se rendre utile dans la maison; famille de trois seulement, pas d'enfant. S'adresser 50 Drolet. 98—6

FILLES — On demande des filles pour conduire le moulin, dans les chaussures. 292 Saint-Paul. 98—6

FILLE DE SALLE — On demande une fille de salle bien recommandée. Bons gages. S'adresser à 358 Lagauchetière Est. 99—6

FILLES — On demande des filles opératrices pour jupes, travail constant. Pas de travail le samedi. S'adresser immédiatement à 189a rue Saint-Urbain, angle Sainte-Catherine. 99—2

FILLE DE TABLE — On demande une fille ou un garçon pour servir les tables, dans une maison pension. S'adresser 43A Bleury. 100—1

FILLES — On demande des filles pour faire des jupes et des manteaux. S'adresser à 231a Maisonneuve. 100-1

FILLES — On demande 50 filles fortes et propres. Bons gages et emploi régulier. S'adresser à A. Stewart, 440 rue Visitation. 100—2

FILLE demandée pour servir les tables. S'adresser immédiatement Hôtel du Canada, 131 Saint-Paul. 100—1

FILLES ou femmes demandées pour laver les peintures. Hôtel Riendeau, 58 ,60 Place Jacques-Cartier. 100—1

FILLE demandée pour conduire une machine à repasser les poignets de chemises. Doit parler l'anglais. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 100—2

FILLE DE TABLE — On demande une fille pour servir la table et aussi une femme pour ouvrage général. S'adresser au No 49 Craig Est. 100—1

FILLES — On demande deux filles pour faire les chambres. S'adresser à l'hôtel Stanley. 100—1

FOURRURES — On demande des finisseuses et des opératrices. S'adresser Swift Copland Co., 307 Notre-Dame ouest. J. A. Bourdon. 99—2

GARDE-MALADE

On demande immédiatement une garde-malade, au No 167 avenue Laval. 99—n F

JEUNES FILLES demandées pour plier et examiner les chemises. Montreal Shirt and Overall Co., 1446 avenue de l'Hôtel de Ville. 98—6

JEUNES filles demandées. Elles devront avoir une bonne écriture. Se présenter au rayon des commandes par la poste de W. H. Scroggie, Ltd. 99—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour le département d'étiquetage dans une maison de vins en gros. Doit avoir de l'expérience et de bonnes références. S'adresser 87 rue Saint-Jacques. 99—3

JEUNE FILLE demandée, connaissant la sténographie dans les deux langues et la clavigraphie. S'adresser 30 rue Saint-Jean, chambre 17. 100—1

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles comme apprenties, ainsi qu'un "storeman." S'adresser King Paper Box Co, 381 Ontario Est. 100—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille sachant bien coudre. Se présenter tout de suite. S. Dufour, 395 Ontario Est. 100—1

JEUNE FILLE demandée, commençante, pour moulin à fourrures. 3043 Notre-Dame, entre Gilford et Dominion. 100—1

MODISTE — On demande une modiste de chapeaux d'expérience, chez Eugène Desjardins, 2761 Notre-Dame. 99—2

MODISTE — On demande une modiste de robes et manteaux à Verchères. S'adresser à F. C. Larose, marchand, Verchères, Qué. 100—6

MODISTES demandées. Aides dans les blouses. S'adresser à 34 rue Drummond. 100—1

ON DEMANDE dix filles et dix jeunes gens, de 14 à 20 ans, pour apprendre un bon métier. S'adresser à J. M. Fortier Limited, 414 Notre-Dame Ouest. 100—6

OPERATRICES — On demande 10 opératrices d'expérience pour faire des remplis sur nos machines à pouvoir, sur des blouses en soie et en mousseline. S'adresser Progress Co., 10 Saint-Pierre. 92—12

35 OPERATRICES

Demandées pour travailler à une table nouvelle dans notre département des chemises; travail constant et les plus hauts prix payés. Fermé à midi le samedi. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., angle des rues Duke et William. 98—6 F

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES demandées pour la confection des pantalons. Position stable ,bons gages. S'adresser 396 Notre-Dame Ouest. 95—6

OPERATRICES — On demande opératrices pour travailler dans les vêtements de fillettes et garçonnets. Ouvrage permanent à l'année. Ferme le samedi après-midi. John R. Black Co., Ltd., angle des rues Mont-Royal et Clark. 88—16

OPERATRICES demandées, plusieurs opératrices d'expérience, pour faire des blouses en soie et mousseline. Nous avons beaucoup d'ouvrage et payons de gros gages. Au No 10 rue Saint-Pierre. 92—12

OPERATRICES — On demande 10 opératrices et 5 finisseuses à la main d'expérience, pour pantalons, bons gages payés. Ouvrage à l'année. S'adresser immédiatement 644 Notre-Dame Est. 95—6

PLIEUSES DE CHEMISES

Filles actives demandées pour plier les chemises de négligé. Emploi constant et bons gages. S'adresser à Tooke Bros., Ltd., 300 avenue Sainte-Elisabeth, St Henri. 100—2 F

OPERATRICES — On demande des opératrices pour toutes les parties des chemises, aussi tourneuse, examinatrice et filles pour plier les chemises. Emploi permanent. Smith et McKeown Co., Ltd., 16 rue Côté. 95—6

OPERATRICES pour chemises demandées, ainsi que des plisseuses de blouses. A. H. Sims Co., 54 rue Latour. 98—6

OPERATRICES — On demande des opératrices sur machines à coudre. S'adresser à Montreal Tent, Awning and Tarpaulin Co., 23 Place d'Youville, vis-à-vis de la douane. 100—2

OPERATRICES — On demande immédiatement cinquante opératrices d'expérience dans les jupes de robes. Emploi permanent, meilleurs gages payées. Empire Mfg. Co., 158 rue Craig Ouest. 100—2

OPERATRICES DEMANDEES — Bonnes opératrices sur machines à fourrures demandées chez L. Gnaedinger, Son and Co, 94 rue Saint-Pierre. 100—3

REPASSEUSES — On demande des repasseuses de linge de fantaisie. S'adresser Troy Laundry, 35 Chemin Lachine, en bas. 98—3

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée, parlant les deux langues, pour travaux généraux du ménage. S'adresser à 129 rue Mansfield. 98—n

SERVANTE — On demande une servante générale sachant la cuisine, petite famille, bons gages, références exigées. S'adresser au-dessus de la banque d'Epargne, carré Bellerive, rue Notre-Dame Est. 96—6

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine ; l'on garde une fille de chambre ; pas de lavage ; une personne voulant passer les mois d'été à la campagne ; Boucherville, serait préférée. S'adresser à 759 Saint-André, chez Arthur Desjardins. 98-6

SERVANTE générale demandée avec bonnes références. S'adresser à 97 Saint-Hubert, entre midi et 1.30 p.m. 99—2

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale d'expérience et recommandée, dans une petite famille, pas de lavage, bons gages. S'adresser 706 rue Mance, Anexe. 99—3

SERVANTE

On demande une servante générale, pour une famille où il y a des enfants. Pas de lavage. Pas de repassage. Salaire : $12 par mois à une personne compétente et munie de références. 99—n F

SERVANTE générale demandée, pour une petite famille. Pas de lavage. S'adresser 140 Visitation. 99—2

SERVANTE — On demande une fille générale et une fille de chambre, munies de bonnes références, au No 58 rue Sherbrooke Ouest. Pressé. 99—6

SERVANTE demandée, famille privée, sur un plain-pied, bons gages, confort du chez-soi. S'adresser à 1278 Berri, près Bienville. 99—6

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille. Références exigées. S'adresser au No 352 Saint-Hubert. 100—1

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage d'une famille de trois personnes; bon chez-soi, bons gages. S'adresser 741 rue Saint-André. 100—2

SERVANTE — On demande une personne d'un certain âge pour prendre soin d'un bébé. S'adresser à 97 rue Saint-Hubert, entre 12.30 à 1.30 heures p. m. 100—2

SERVANTE — On demande une bonne servante sachant faire la cuisine. Bons gages. Pas de lavage. S'adresser 240 Guy. 100—1

SERVANTE — On demande une bonne servante dans une famille privée sans enfants, au No 247 Saint-Hubert. 100—1

SERVANTE — On demande une bonne servante. 472 Dorchester Est. 100—1

SERVANTE — On demande une servante. Bon salaire. Pas de lavage ni repassage. 203 Sainte-Catherine Est. 100—1

SERVANTE générale expérimentée demandée. Lavage au dehors, dans une petite famille. Doit parler l'anglais, 384 rue de la Montagne, près Sherbrooke. 100—2

SERVANTE — Jeune fille demandée pour aider au ménage, bons gages, au No 69 Cherrier. 100—1

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage. Pas de lavages. Bons gages. Dr Sylvestre, 739 Ontario Est. 100—1

SERVANTE — On demande une servante dans une famille de 3 personnes. S'adresser au No 174 Cherrier. 100—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, pas d'enfants. S'adresser à Mme Lagarde, 934 Ontario Est, coin Papineau. 100—2

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés, fortune facile à faire, manufacturez vos propres chandises. 300 recettes industrielles, 15c, ou 3.000 pour 50c. Franco. Circulaires gratis. D. Gravel, 113 Pontiac, Montréal. 95—6

AGENTS—On demande de bons agents pour solliciter des ordres de thé, café, épices, etc. dans les familles privées. A 20 pour cent de commission. 198 Chambord. 96—6

AGENT DEMANDE — Une compagnie d'assurance sur la vie demande inspecteur d'expérience pour prendre charge d'un district. Salaire et commission. Prière de mentionner le nombre d'années d'expérience ainsi que nom des compagnies. Boîte 618, "La Presse." 98—6

AGENTS — On demande de bons agents pour assurance sur la vie, système à la semaine, dans la ville de Montréal. 562 Sainte-Catherine Est. Demandez M. Lessard. 100—6

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — La Foncière, assurance mutuelle contre l'incendie, bureau chef, 10 Saint-Laurent, Montréal. Capital autorisé, $1,000,000. Agents demandés, contrat avantageux pour des hommes actifs. Correspondances sollicitées. 99—26

AGENTS à salaire ou à commission. Le meilleur article jamais vendu par agents ; tous ceux qui se servent d'encre et de plume l'achètent en le voyant : 200 à 60 0pour cent de profits; les ventes d'un agent se sont élevées à $620 en six jours; un autre, $32 en deux heures. Monroe Mfg Co., X., 230 La Crosse, Wis. 100—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé pour vieille maison, gros profits. Bonne chance pour homme actif avec peu de capital. S'adresser L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 100—6

LAVAGES DEMANDES

LAVAGE DEMANDE — Lavage fait prix de la liste ou à la douzaine ; chemises et collets spécialement faits à la main. Royal Steam Laundry, Phone Main 4228. 88—26

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, grande chambre sur le devant, avec usage de cuisine et salon. Chance exceptionnelle pour deux dames ou demoiselles, dans une famille strictement privée, 450 Lagauchetière Est. 100—2

BELLE grande chambre sur le devant, lumière électrique, avec pension de première classe Prix modéré. Tél Est 5041. 172 Saint-Denis. 99—3

BEAU salon double ou simple non meublé, garde-robe, bain, usage de la cuisine, famille privée, pas d'autre pensionnaire. 280 Saint-Martin. 100—3

CHAMBRE à louer, non meublée, et une petite meublée, pour messieurs seuls, bien bon marché, maison bien tranquille. 158 Amherst. 98—3

CHAMBRE à louer, chaude, propre, bain, w.c. S'adresser 1266 Berri. 99—3

CHAMBRE-SALON à louer, chauffée à l'eau chaude, lumière électrique et téléphone, Bell Est 4223. 20 Saint-Denis, vis-à-vis carré Viger. 99—3

CHAMBRE A LOUER double et simple, sur le devant, étage du bain, chauffée à l'eau chaude, pas de déménagement. 147 Bleury. 99—3

CHAMBRE simple à louer, au premier, maison chauffée par la vapeur, prête immédiatement, $6.00 par mois. 26 rue Sainte-Elisabeth. 99—3

CHAMBRE A LOUER — Docteur ou dentiste, un coin idéal pour l'une ou l'autre profession. Vous pourriez choisir les appartements désiré, aucun médecin ou dentiste aux alentours. 823 Saint-Laurent, coin Prince-Arthur. 100—3

CHAMBRE — Vous trouverez une belle grande chambre double, sur le devant, avec ou sans pension, avec tout le confort du chez soi. S'adresser 175 Aqueduc, coin Notre-Dame. 100—1

CHAMBRES à louer. Couple demandé. Quatre belles pièces des plus modernes, à louer, rue Esplanade. Prix $12.00 par mois. Le propriétaire se réservant deux pièces avec usage de la cuisine. Couple sans enfants, références exigées. S'adresser 589B Esplanade. 100—2

GRANDES et très confortables chambres avec deux repas, matin et soir, famille canadienne, 26 Sainte-Famille. 98—3

JOLIES chambres à louer, avec garde-robe, gaz, étage du bain, maison tranquille, pas d'enfants. Bons avantages pour se faire un bon chez-soi. Toutes les commodités voulues. Au No 900 Cadieux. 96—6

MAGNIFIQUE chambre à louer sur le devant, 60 Saint-Hubert. 99—3

MAGNIFIQUE chambre à louer, 68 Saint-Denis, près du carré Viger, chauffée à l'eau chaude, lumière Auer, bain d'orage, famille privée. Tél. Bell Est 1623. 99—3

SALON et chambre à louer avec pension, de préférence des couples, 400a Saint-Denis. 99—3

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, belle grande chambre meublée, sur le devant, étage du bain, améliorations modernes, lumière électrique, etc., téléphone Bell Est 3385. Messieurs seulement. 206 Saint-Denis. 96—8

A LOUER, jolie chambre meublée sur le devant, premier plancher, pour un monsieur, dans une famille privée, 36 rue Sanguinet. 98—3

A LOUER, chambres meublées ou non. S'adresser à Mlle Mart

PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS — Bonne maison de pension pour les enfants, chez Mlle Aubin, 1365 Hôtel de Ville, coin Villeneuve. Prenez les chars de la rue Saint-Laurent, descendez à la rue Villeneuve. 100—14

A LOUER

A LOUER, une manufacture de 25 ou 30 pieds de front, par 105 pieds profond, ou on louera 2 étages de même grandeur. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 100—6

BOUTIQUE, salle à louer, 83 x 20, entre Amherst et Wolfe, rue Sainte-Catherine. S'adresser salle de Billards, 568 Sainte-Catherine Est. Possession immédiate, loyer $20.00. 95—6

BOUTIQUE à louer, 5 ruelle Saint-Germain, près coin Champlain et Sainte-Catherine, bâtisse 3 étages, 50 pieds par 20, avec écurie. Léon Julien, marchand chaussures, 1331 Notre-Dame Est. 98—6

BUREAU — Un avocat louerait une chambre dans un de ses bureaux, à un notaire, avec usage du téléphone. S'adresser 80 Saint-Gabriel, chambre No 4. 99—2

ETAGES à louer pour manufacture, avec pouvoir et chauffés, beau site d'affaires, en face gare Viger. S'adresser Joseph Paquette, 59 Lacroix. 95—6

HOTEL d'été, Ile aux Noix, à louer, y compris l'ameublement, glacière, chaloupes, etc. Pour conditions, s'adresser à Moïse Gosselin et Cie, Saint-Paul, Ile aux Noix, P. Q. 97—6

LOCAL commercial à louer, 431-35 rue Saint-Paul, angle Saint-François-Xavier, grand entrepôt double ; on louerait séparément ; pourrait servir de fabrique, vû qu'un moteur d'une force de 40 chevaux-vapeur et une chaudière sont déjà sur les lieux. On pourrait acheter à bon compte. S'adresser Main 245. 98—6

SALLE à louer, 568 Sainte-Catherine Est, sociétés, manufactures ou commerces divers ; grandeur, 60 x 44, bien éclairée. S'adresser 580 Sainte-Catherine Est. 97—6

A VENDRE OU A LOUER

BOULANGERIE à louer ou à vendre, compris chariot d'été et d'hiver et clientèle de 500 pains par semaine et tout ce qu'il faut pour boulanger. S'adresser à Anthime Fournelle, Sainte-Anne des Plaines. 98—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, une bonne propriété située rue Visitation, Nos 346 à 354, louée $2,376 par année, vendra pour $22,000. A bonnes conditions. Pour renseignements, adressez-vous à O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 100—6

HOTEL à vendre ou à échanger contre propriété en ville, pour cause de maladie de mon mari. S'adresser 3181½ Notre-Dame ouest. Mme Houde, Sainte-Cunégonde, Montréal. 95—6

ON DEMANDE A ACHETER

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2 h. 30 p. m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 100—26

CHEVAL — On demande à acheter 1 bon grand cheval léger, d'un âge et d'un prix moyen. S'adresser tous les jours dans l'après-midi, 347 Centre, ou par téléphone Main 2922. 100-2

CHIEN — On demande à acheter un terrier Boston, d'environ un an. Doit être bien dressé. Donner description complète, mentionner le prix et l'endroit où l'examiner. Boîte B. P., 553, Montréal. 100—2

COFFRE-FORT — On demande à acheter un bon coffre-fort "safe". Ecrire pour le prix, en en donnant les dimensions extérieures et intérieures, à "Safe," succursale 44, 540 rue Saint-Denis. 100—1

ON DEMANDE à acheter une épicerie licenciée ou non, le montant n'est pas une objection, pourvu que l'endroit soit propice. Ecrire à boîte 545 "La Presse". 95—6

ON DEMANDE à acheter un tour d'une capacité de 18 ou 20. Pas plus long que 8". Montreal Steam Laundry Co., 353 Craig ouest. 99—2

ON DEMANDE A LOUER

LOT DEMANDE — On demande à louer un lot vacant, quartier Saint-Jean-Baptiste, si possible. S'adresser 286 Saint-Hubert, ou à 436 Parc Lafontaine. 100—1

MAISONS D'ETE DEMANDEES

MAISON DE CAMPAGNE DEMANDEE, entre Montréal et Vaudreuil, avec grand terrain, bonne maison, grange et arbres fruitiers. Le prix devra être raisonnable au comptant. Ecrire à Boîte 532 La Presse." 95—6

MAISONS DE CAMPAGNE

A VENDRE, à Boucehrville, magnifique villa pour l'hiver et l'été, améliorations modernes, avec dépendance, jardin potager, arbres d'ornementation, etc. S'adresser à Arthur Gagnon, 296 Boulevard Saint-Laurent. 97-6

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE — Une personne raisonnable demande à louer une maison de 8 ou 9 pièces, cottage ou plain-pied, avec améliorations modernes, et située dans une belle localité, paiera jusqu'à $35.00 par mois. S'adresser Biron et Savignac, notaires, 97 Saint-Jacques. 99—3

MAGASINS A LOUER

A LOUER, magasin première classe, No 340 Sainte-Catherine Est, coin, occupé depuis 5 ans par tailleur; chauffé eau chaude par le propriétaire demeurant au-dessus. 97—6

A LOUER, un magasin, 93 Shannon, excellente place pour épicerie. Aussi à 55 Saint-Antoine, les deux, avec ou sans logement. S'adresser 89 rue Shannon. 98—6

A LOUER — Un grand magasin, bon pour tout genre de commerce, aussi logement plain-pied, 13 chambres, système de chauffage, gaz, cuve, toutes les améliorations modernes, bonne localité, coin Saint-Viateur et Esplanade, Montréal Annexe. Adressez L. Ethier boucher, 74 Saint-Viateur. Tél Bell Est 2486. 99—3

MAGASIN à louer, 32 x 80, le magasin le plus beau et le mieux situé de la ville, grandes vitrines "plate glass", chauffé à la vapeur, convenable pour nouveautés, articles de mode ou chaussures. La meilleure chance du Maine aujourd'hui. Occasion de premier ordre d'y établir un magasin de nouveautés français. Vous y gagnerez à vous enquérir. F. C. Leavitt, Sanford, Maine. 97—6

MAGASIN à louer, No 2849 Boulevard Saint-Laurent, soit pour boucher ou épicier, grande glacière, grande cour, écurie, remise à voitures, avec logement de 11 pièces, plomberie découverte, etc. S'adresser à Wm Gravel, 1381 Boulevard Saint-Laurent. Tél. des Marchands 1808. 93—n

MAGASIN à louer, 360 avenue Duluth, coin Coloniale, bien situé pour restaurant ou pour épicerie, avec écurie. R. Gohier et Fils, 50 Boulevard Saint-Laurent. 97—6

MAGASINS à louer, coin Pie IX et Sainte-Catherine, Maisonneuve. S'adresser à S. Meunier et Fils, Tél. B. Est 2828. Serait préféré, un libraire, un sellier, ou marchand de marchandises sèches. 97—6

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00 ; érable scié, 23.00 ; blocs d'épinette, $2.00 ; blocs de moulin $1.75 le voyage ; charbon anthracite. livré dans toute la ville, J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 632. 124—n

A VENDRE

A VENDRE — Incubateurs et éleveuses de Chas A. Cyphers. Broyeurs d'os et assortiment complet d'articles pour volailles, etc. Catalogue — en anglais — gratis. Dupuy et Ferguson, 38 Place Jacques-Cartier, Montréal. 95—6

A VENDRE, sable de grève, en arrière du No 128 Delorimier, $1.00 le voyage, livrée sur demande. Téléphoner le matin, Est 3412. E. Gauthier. 95—6

A VENDRE, une bonne maison pension, située rue Saint-Denis, près Mont-Royal, il y a 13 pièces meublées à neuf, loyer $23.00 par mois. Prix $700 comptant. Pour renseignements voyez O. Jutras, 705 Saint-Denis. 95—6

A VENDRE, meubles, chaises Morris, chevalets en bambou, canapés, etc., comptant ou conditions faciles, chez F. Guibord et Cie, 916, 922 Sainte-Catherine Est, près Papineau 95—6

A VENDRE — Ameublement superbe de résidence privée, à être vendu moitié prix. S'adresse rentre 3 et 5 heures à M. J. M. Dubé, 296 rue Saint-Laurent. 99—6

AMEUBLEMENT — A vendre, ameublement de maison ainsi que mobilier d'un bureau de médecin tel que bibliothèque, bureau et pharmacie. Bonnes conditions à un prompt acheteur. S'adresser 936 Saint-Denis. 96—6

A VENDRE, boutique de fittage, valant $900.00, pour $600.00, moteur neuf, en parfait ordre, poêle à gaz ; cause : départ de la ville. 1437 Notre-Dame Est. 97—6

AUTOMOBILE — A vendre, automobile Maxwell Runabout, à peu servi, modèle 1906, avec capote. Une occasion. Ecrire Boîte 599 "La Presse." 97—6

AUVENTS

Nous voici au temps de l'année où le soleil peut endommager vos marchandises. C'EST le temps de donner un air de fraîcheur à votre magasin et de protéger vos marchandises, en commandant de nouveaux AUVENTS. Echantillons et prix soumis gratuitement sur reçu d'une carte postale ou d'un message téléphonique. SONNE AWNING, TENT AND TARPAULIN CO., angle de la rue Saint-Jacques et de la Petite rue Saint-Antoine. F

A VENDRE, $175 comptant, piano droit presque neuf. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste Catherine Ouest, près Drummond, seuls agents des fameux pianos Pratte.

A VENDRE — L. E. N. et Antoine Pratte ont beaucoup de plaisir à annoncer qu'ils ont confié leur agence pour la vente, en gros et en détail, des Pianos Pratte, à The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest. 100—2

AMEUBLEMENT complet de maison de 6 pièces. Prix, $150.00. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à 213 Sainte-Elisabeth, de 6.30 à 9 heures, le soir seulement. 97—6

A VENDRE — Bibliothèque à sections, en chêne doré, autre en noyer noir, 2 tables à cartes, peintures à l'huile, livres reliés, romans, histoires, etc., le tout en ordre parfait. 3 avenue Laval, après 7 heures p.m. 99—2

A VENDRE, chance exceptionnelle, 2 machines à tricoter, presque neuves, avec tout l'outillage complet. Un ameublement de chambre, un poêle, amublement de salon, chaises, horloge, à un prix surprenant. S'adresser 736 Lafontaine. 99—6

A VENDRE — Une chaudière à vapeur, système Wilcox and Bapcox, pouvant porter 225 livres de pression ; en parfait état. S'adresser 245 Delorimier. 100—1

AUTOMOBILE à vendre, à 2 cylindres, belle couverture, neuve d'un an, garantie parfait ordre. Vendra bon marché. S'adresser Tél. Bell Est 5530. 100—2

AMEUBLEMENT complet de maison de 6 pièces, vendra à sacrifice, aucune offre raisonnable ne sera refusée, avec ou sans loyer. S'adresser 87 Saint-Denis. 100—2

A VENDRE, ameublement de salon neuf, poêles tortue et de cuisine "Sterling", ameublement de chambre, table de cuisine, etc., etc. No 2 rue Piatt, coin Ontario. 100—2

A VENDRE, moulin à coudre les empeignes, (Wheeler Wilson), aussi machine puncher et poser les oeillets au pied. Vendra bon marché. 4 Vallières. 100—1

BOUTIQUE de barbier à vendre et "shine" de première classe, bonne place d'affaires pour un bon barbier. S'adresser 490 Rachel. 95—6

BRIQUETERIE A VENDRE OU A ECHANGER—Briqueterie des plus modernes à vendre, capacité 13,000 briques par jour, très bien située, conditions faciles. S'adresser à 251 Sainte-Elisabeth. 100—6

BOULANGERIE — A vendre, $1,700.00, maison, boulangerie au complet, 2 chevaux, chariots. Bonne clientèle. S'adresser à Joseph Machabée, boulanger, New Glasgow, comté Terrebonne. 100—6

CARROSSE double (Landau), à vendre, de première classe, seulement 3 mois de service, aussi harnais double, monté en argent. S'adresser 22 rue Bourget, Saint-Henri. 95—6

COFFRE — A vendre, magnifique coffre d'outils pour menuisier ou machiniste, peut être vu à la vitrine de "La Presse". S'adresser Joseph Hébert, 44 Sainte-Marie, Saint-Henri. 96—6

CLIENTELE de lait de 25 gallons par jour à vendre, cheval, voitures, canistres, etc. S'adresser 861 Huntley. 99—3

ETAL de boucher à vendre. S'adresser à J. Bruneau, 37 Bleury. 95—6

ETAL de boucher à vendre à bon marché. S'adresser l'avant-midi. Hôtel Laprairie, 113 Saint-Paul, Montréal. 100—2

ETAL de boucher à vendre, établi depuis 12 ans, clientèle aux comptant, raison de vente, se retire des affaires. Chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. Conditions faciles. 3757B Notre-Dame Ouest. 100—2

FRAI de truite de ruisseau à vendre ; aussi, poissons de l'année. Ecrire G. M. Englert, Caledon Mountain Trout Club, Inglewood, Ont. 96—6

FOURNAISE à l'eau chaude à vendre, posée depuis trois ans seulement. Conditions faciles. S'adresser J. A. Dufresne, coin Ropery et Centre. 99—6

MACHINES à vendre: souffliet de forge, fournaise base pression Gurney "Rope Drive Poulies." 2 fans à rippes, porte d'extension fer, 1 planeur. Paquette, 59 Lacroix. 95—6

MAISON de pension à vendre, magnifique ameublement de maison de pension à vendre, huit magnifiques chambres à louer, rapportant $120 par mois pour loyer des chambres seulement. Bonnes conditions pour argent comptant. S'adresser No 400 rue Saint-Denis. 97—6

MEUBLES à vendre. Vu notre déménagement nous vendrons tous nos meubles, tapis, prélarts, poêle, au prix coûtant. Au public, l'avantage. J. Albert, 131 Craig Est. 97—6

MACHINES A VENDRE — 3 bonnes machines pour tourner les formes, des poulies, arbres de couches, chaises, hangers et différentes machineries. S'adresser 477 avenue Colonial. 99—6

MOULIN à scies à vendre, en bonne condition, grand emplacement, écurie, agrès complet, moulange "Champion", etc. Tout près station, place de renommée, clientèle très étendue. S'adresser G. Roy, Bureau du Moulin, P. Q. 99—26

PENSEZ-Y, un pardessus doublé en rat Russie, collet en loutre, beaver noir des plus fins, prix régulier $135.00, offert à un prompt acheteur, $77.50, 1195 Sainte-Catherine. 95—6

PARTS — Bon placement. Deux milliers de parts d'une banque florissante à vendre au pair. Ecrire à Boîte Cam., 12, "La Presse." 96—6

PORTES — 5,000 portes de première qualité, dessins et grandeurs voulus, en chêne, mérisier, pin, etc., à écouler à bon marché. Wm. Rutherford and Sons Co. Ltd., 85 avenue Atwater, angle Notre-Dame. 97—26

A VENDRE

SCIERIE A SERVICE LOCAL — A vendre scierie à service local, pouvoir hydraulique, fonctionne toute l'année; on peut la voir en opération; une chance pour un prompt acheteur. Ecrire à Cam., 11 "La Presse." 96—6

TABLES DE POOL — A vendre, trois tables de pool, bon marché pour un acheteur sérieux. Je ne refuserai aucune offre raisonnable. Vous pouvez les voir tous les jours à 1061B Saint-André. 99—6

FOURRURES A VENDRE

CHANCE RARE — 15 magnifiques manteaux en mouton, fait de pleines peaux, les mieux choisies, grandeurs assorties, garnis en vison, vendus à grand sacrifice avant de les emmagasiner. S'adresser 39 Saint-Hubert. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. 96—6

CAPOTS DE CHAT à vendre, de choix, grandeurs assorties, de première qualité, $45 ; pardessus doublés en rat musqué, en pleine peau, collet en loutre naturelle. Venez nous voir avant d'acheter, aucune offre raisonnable refusée vu la saison avancée, 39 Saint-Hubert. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. 97—6

MANTEAUX seal électrique et near seal, vrai bijou, de fantaisie, des plus nouveaux, ajustés à perfection, aux dames de venir en juger. Seul endroit pouvant vous les procurer à $30. 39 rue Saint-Hubert. 97—6

MANTEAU mouton, $35 ; seal électrique, $25 ; capot doublé rat musqué, $25 ; capot chat, pleines peaux, $25; autre fourrure, prix réduits. 137 Craig Est. 98—6

MANTEAUX mouton de Perse, vrai bijou de fantaisie, des plus nouveaux, ajustés à perfection, aux dames de venir en juger avant de les emmagasiner, $50 ; aussi, étoles et manchons en vison naturel; vu la saison avancée, aucune offre raisonnable refusée, 39 Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir. 97—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS de toutes qualités. Charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., Saint-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—n

COMBUSTIBLE — Voyage, $1.00; bois sec de moulin, scié; bois franc, $1.60. Grain, foin. Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Marchands, 131. Bell Est 4251. 100—52

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

COUVERTES ET COUVERTURES de chevaux, imperméables, à vendre à $2.50 pour $2.00; chapeaux en caoutchouc, $1.50 pour 90c; harnais et toute chose réduite après l'inventaire. D. Dowell, angle Saint-Henri et Saint-Maurice. 84—26

CHEVAUX A VENDRE, — Beau poulin enregistré et de très bons chevaux d'ouvrage, de bughei, ainsi que de harnais et deux sleighs, très bon marché, 428 Amherst. 96-6

CHEVAUX — 1 paire de chevaux blonds pesant 3,100 livres. 1 paire chevaux noirs de carrosse, une paire chevaux rouges de voiture, aussi 35 autres. G. Latrelle, chez Foster and Co., 605 Saint-Paul. 98—6

CHEVAL — A vendre, un bon gros cheval de travail, bon marché, sans défaut; aussi sleigh à neige, cutter, carriole avec robe, express, boghei piano box. 80 Marie-Anne. 100—1

CHEVAUX — A vendre, bien belle jument noire, 16½ mains, 6 ans et saine, pesant 1200, convenable pour charriot ou famille privée ; 15 chevaux de 1000 à 1600, arrivant de campagne ; poney, 12 mains, pouvant trotter 3 minutes, être conduit par une dame. 53 Saint-Henri, coin Saint-Paul. Tél. Main 2369. 100—2

ETALON A VENDRE — "Darley's Pride," célèbre étalon producteur Clydesdale, enregistré No 5191. "Darnley's Pride" est âgé de 4 ans, pèse 1700, couleur baie, mesure 16 mains hauteur. S'adresser M. R. O'Donnell, Sherbrooke Est, Québec. 98—6

ETALON — A vendre, un étalon canadien, ayant un peu de sang Clyde. 1,850 livres, 4 ans. Pour autres informations, écrire à Hormidas Mailloux, Laprairie, Qué. 100—6

SELLE mexicaine, pour broncho, avec bride de première classe, à vendre, bonne chance pour l'acheter. S'adresser à Jos. Brien, 663 Saint-André. Bell Tél. Est 1493. 97—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, magnifique piano cottage, sera vendu $175. Aussi plusieurs autres pianos, à très bas prix. A. Cordeau, 1646 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 1096. 98—6

A VENDRE — Nouveaux pianos Pratte. L'agence des fameux pianos Pratte a été confiée à The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond.

A VENDRE — Voyez notre assortiment des fameux pianos Mason et Risch, comptant ou $8.00 par mois. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. A. L. Dupont, sec.-très.

A VENDRE — $140 comptant achètent un piano droit Newcombe. Pris par le propriétaire pour loyer. Visible chez The Leach Piano Co, Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest. 100—2

A VENDRE — $160 comptant, piano droit Heintzman. Cause de vente : cesse de tenir maison à la suite de la mort du mari. Adresse boîte 3 "La Presse." 100—6

A VENDRE — Piano droit à 7 octaves, par Hill et Owen, $90, payable $5 comptant et $3.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE — Piano droit à 7¼ octaves, par Lindsay, 3 pédales, toutes les améliorations, n'a servi que quelques fois à des concerts, virtuellement neuf, $249, payable $10 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE — Piano Heintzman and Co, 7¼ octaves, splendide tonalité et jolie caisse, $145, payable $5.00 comptant et $1.00 par semaine. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. 100—2

PIANO — A vendre, magnifique piano cottage, Right Grand, bon marché pour cause de départ. 102 Montcalm. 97—6

PIANO à vendre, bon piano Kelber and Son, en parfait ordre, vendra bon marché. S'adresser 271A St Dominique. 99—6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE — Johnson et Grace, 58 Saint-Jacques — Rue Saint-Antoine, 6 magnifiques plain-pieds, loyer $1080. Prix $9,200. Conditions très faciles.

JOHNSON et GRACE, 58 Saint-Jacques. — Rue Garnier, près Parc Lafontaine, 6 plain-pieds, logements de première classe. Prix $10,000. Accepterait partie en terrains.

JOHNSON et GRACE, 58 Saint-Jacques — Propriété commerciale coin de rues, nord de la ville. Place d'avenir. A vendre pour $5,000. Bonne chance pour un jeune homme.

JOHNSON et GRACE, 58 Saint-Jacques. — Cottage rue Saint-Antoine, 13 pièces, pierre et brique solide. Prix $4,000. Très peu de comptant exigé.

JOHNSON et GRACE, 58 Saint-Jacques. — Rue Dorchester Est, 3 logements, pierre et brique solide. Prix $6,500 .

JOHNSON et GRACE, 58 Saint-Jacques. — Avenue de l'Hôtel de Ville, nord, pierre et brique solide, construction de première classe, 9 logements. Prix $12,000.

JOHNSON et GRACE, 58 Saint-Jacques. — Rue Saint-Dominique, 3 logements. Grande cour et écurie, avantage pour un charretier.

JOHNSON et GRACE, 58 Saint-Jacques. — Terrains à Montréal Annexe, rue Saint-Viateur, coin de rue Saint-Urbain. A vendre ou à échanger contre propriété de ville.

JOHNSON et GRACE, 58 Saint-Jacques. — Nous avons plusieurs autres bons marchés. Venez nous voir ou écrivez-nous et nous vous enverrons une liste. 95—6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, deux cottages, rue Hutchison. Annexe, 9 pièces, eau chaude, eau froide, toutes les améliorations. Occupation immédiate. S'adresser à 719 Hutchison. 81—26

AVENUE DU PARC, lots à bâtir. Un choix de lots sur cette avenue, au croisement de deux lignes de tramways. A vendre à conditions avantageuses. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2091. 100—6

A VENDRE, propriété première classe, rue Sainte-Elisabeth, près DeMontigny, bain, gaz, électricité, écurie, louée $762.00, prix $7,700, comptant $2,500, aurait pu être louée $840. S'adresser Boîte 533 "La Presse." 95—6

PROPRIETES A VENDRE —Johnson et Grace, 58 Saint-Jacques.—Cottage de 7 pièces, rue Hôtel de Ville, près Mont-Royal, $2,200.00. Vente à conditions faciles.

JOHNSON ET GRACE, 58 Saint-Jacques. — Magnifique cottage, 3 plain-pieds, brique solide. Revenu $40.00 par mois, $5,000.00. Conditions : $1,000.00 comptant.

JOHNSON ET GRACE, 58 Saint-Jacques. — Magnifique cottage, rue Hôtel de Ville, près de l'église St Louis de France, pierre solide, améliorations modernes. Prix, $5,200.00. Conditions : $1,000.00 comptant. 97—6

A VENDRE, No 610 Chambord, jolie maison neuve, 2 logements, 7 pièces; bien construite. Vendra bon marché. S'adresser sur les lieux. 98—6

A VENDRE, 43, 53 rue des Manufacturiers, 14 logements, loyer bas, revenu $1,260. Lot 97½ x 120, $2,000 comptant requis, le reste par paiements faciles. Une occasion. Prix $9,000. Hâtez-vous. Z. Fineberg et Fils, 14 Craig Ouest.

A VENDRE, 682, 684 rue Saint-Antoine, 3 plain-pieds, en brique solide, loyer environ $625. Hypothèque $3,000 à 5 pour cent. Prix $6,250. Z. Fineberg et Fils, 14 Craig Ouest.

A VENDRE, 1779, 1783 rue Saint-Hubert, 2 magasins et logements, en parfait état, loyer environ $420. Une chance. Prix seulement $3,000. Z. Fineberg et Fils, 14 Craig Ouest. 98—6

A VENDRE

Grande maison double, rue Dorchester Ouest, près Saint-Mathieu, convenable pour maison de club, école ou hôpital privé. Possession au mois de mai ou plus tôt. A. W. D. Howell, rez-de-chaussée, édifice Temple. Tél. Main 5410. 99—3 F

PROPRIETE de 4 logements, située rue Rivard, construction bois et brique, rapportant au delà de 10 pour cent. Prix $4,500. Faut vendre d'ici à 8 jours. La première offre sera acceptée et l'aura. Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame Est. 95—6

A VENDRE à Chambly, un terrain dans le village, d'environ 8 arpents sur une rue principale, et un autre terrain d'environ 3 arpents pour bâtir des résidences privées. S'informer à S. Meunier et Fils, Maisonneuve, Tél. B. Est 2828. 97—6

A VENDRE, 157 avenue Laval, près Roy, maison de 10 pièces, à un seul logement, sera occupée au 1er mai. Prix $3,250. Z. Fineberg et Fils, agents d'immeubles, 14 Craig Ouest.

A VENDRE, rue Saint-Denis, près Rachel, haut et bas de maison modernes, en pierre solide, lot 25 x 110. Evaluation municipale $7,000. Prix $7,000. Z. Fineberg et Fils, 14 Craig Ouest.

A VENDRE, 59-61 rue Bienville, haut et bas de maison, façade en pierre, fournaises Daisy, écurie. Loyer $396. Prix $3,800. Z. Fineberg et Fils, 14 Craig Ouest. 98—6

PROPRIETE A VENDRE — 3115-3119 rue Notre-Dame, côté nord, magasins avec résidences. Bien loués, T. J. O'Neil, 465 rue Saint-Antoine. Tél. Up 3624. 97—6

DEUX maisons à vendre à bon marché à Villeray, possession immédiate. S'adresser 69 Parc et de l'Ile, chars à la porte. 99—6

A VENDRE, rue Rivard, magasin et quatre logements, $4,000, loyer $480. Rue Saint-André, brique solide, $6,000, loyer $676. Rue Saint-Chritophe, $3,500, loyer $360. Wolsey et Fineberg, agents d'immeubles, édifice Temple.

RUE SAINTE-ELISABETH, magasin et logements, $7,000, loyer $750. Avenue Esplanade, trois plain-pieds, fournaise, plomberie découverte, $6,000 Wolsey et Fineberg, agent d'immeubles, édifice Temple. 95—6

A LOUER

PLAIN-PIEDS CHAUFFES

$50.00 Avenue Esplanade, 83 10 pièces.

$33.00 Avenue Esplanade, 117, 8 pièces.

$30.00 Rue Saint-Denis, 160, 7 pièces.

COTTAGES

$40.00, Rue Cadieux, 498, angle rue Sherbrooke.

MAGASINS

$50.00 Rue Saint-Denis, 831, angle Duluth, 25 x 60, grande cave, fournaise, électricité.

$33.00 Rue Saint-Laurent, 1386, près Marie-Anne, 22 x 60, cave et écuries.

PLAINS-PIEDS MEUBLES

$40.00 Rue Bleury, 277a, près rue Sherbrooke.

LOGEMENTS ET PLAIN-PIEDS

$50.00 Avenue Esplanade, 87, 2ème étage.

$50.00 Avenue Esplanade, 89, 3ème étage.

$26.00 Rue Hutchison, 750, plain-pied du haut.

$25.00 RueHutchison, 752, plain-pied du milieu.

$25.00 Avenue Laval, 148, 9 pièces.

$25.00 Avenue Laval, 158, 9 pièces.

$25.00 Avenue Laval, 217, plain-pied du milieu.

$22.00 Avenue Laval, 218, 7 pièces.

$22.00 Rue Saint-Denis, 1462, 6 pièces.

$21.00 Selly, Westmount, 122, logement du bas.

$20.00 Rue Saint-Denis, 1466, 6 pièces.

$20.00 Rue Saint-Laurent, 1384, logement du haut.

$18.00 Rue Sanguinet, 445, plain-pied, 7 pièces.

$18.00 Rue Selby, Westmount, 118, plain-pied du milieu.

$18.00 Rue Selby, Westmount, 124, plain-pied du milieu.

$18.00 Rue Selby, Westmount, 126, plain-pied du haut.

$17.00 Avenue Laval, 191, plain-pied du milieu.

$13.00 Rue Sanguinet, 844, près avenue Mont-Royal.

$12.50 Rue Sanguinet, 846, près avenue Mont-Royal.

$12.50 Rue Sanguinet, 850, près avenue Mont-Royal.

$13.00 Avenue Dumont, 60, près avenue DeLorimier.

$12.50 Avenue Dumont, 62, près DeLorimier.

$12.50 Avenue Dumont, 64, près avenue DeLorimier.

MASTAI PAGNUELO

97 rue Saint-Jacques, est 3630, Main 279. 100-2 FF

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE — A vendre, à Boucherville, une magnifique propriété, retirée du chemin, avec eau et cabinet dans la maison, grande cave, pouvant être habitée l'hiver ; jardin, arbres fruitiers et d'ornements en quantité, hangar, écurie, remise à voiture, de première classe, à 5 minutes des chars et 3 minutes du bateau. S'adresser Elie Charbonneau, 60 Marché Bonsecours. Tél. Main 2441. 100—6

A VENDRE, 3229 Notre-Dame, maison 2 logements, grande cour, écurie pour 15 chevaux, $1.00 le pied, bâtisses incluses. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Chaussée, près Ontario, maison neuve, 3 plain-pieds, brique solide, façade brique pressée, $5,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE — 41 Shearer, joli cottage, de 7 pièces, très bien construit, un bargain, $2,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE — Avenue Esplanade, Annexe, 3 plain-pieds, neufs, bien bâtis, bon revenu, bon marché à $4,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques. 95—6

MAISON à vendre, 248 et 250 Dufferin, bois et brique, terrain 25 x 80. Prix, $2,200 comptant. S'adresser à 248 Dufferin. 100—2

TERRAIN à vendre, quartier Hochelaga, rue Ontario Est, coin Jollette, 24 x 110 pieds. S'adresser 1285 Sainte-Catherine Est, S. Chaput. 95—6

LOTS A VENDRE — Deux lots, deux arpents chacun, pouvant se diviser en quatre lots au besoin ; sur l'un des lots il y a une maison. Ces lots sont situés sur le lac Saint-Louis, à un mille de distance en haut de la ville de Beauharnois ; excellente occasion pour celui qui aimerait à se bâtir une résidence d'été. Pour plus amples informations, écrire à boîte 5, "La Presse." 100-2

PROPRIETE à vendre, village St Jean-Baptiste, rapportant $606 par année, pouvant rapporter plus, $4,100 pour prompt acheteur. S'adresser L. P. Forest, 179 Esplanade. 98—6

A VENDRE, 13, 15 rue Mitcheson, 3 plain-pieds, lot 25 x 86. Loyer $504. Une chance. Prix $4,600. Z. Fineberg et Fils, 14 Craig Ouest. Tél. Main 5592. 98—6

A VENDRE, à la Pointe aux Trembles, près de l'église, un terrain situé sur le bord du fleuve, à peu près 17 ou 18 milles pieds, très bon marché. S'adresser à 302 Marie-Anne. 98—6

TERRAIN MINIER — A vendre, plusieurs centaines d'acres de bon terrain minier, contenant mica, phosphate, feldspath, asbeste et graphite. Plusieurs lacs et un lot de bon bois sur la propriété. Situés à environ vingt milles d'Ottawa. Aussi tous les minéraux ci-dessus extraits des mines, à vendre. A. Hudson and Co., 202 rue Queen, Ottawa, Ont. Tél. 2114. 98—6

A VENDRE, rue Fabre, 4 logements, loyer $504. Prix $5,700.

Rue Saint-Hubert, 2 plain-pieds, loyer $288. Prix $2,800.

Rue Saint-Jacques, boutique de barbier complète, 3 chaises, prix $350. Adresse : Jos. Gervais, chambre 511, N. Y. Life Bldg. 96—6

A VENDRE—Propriétés rapportant de 8 à 18 pour cent net, dans diverses parties de la ville. Une occasion rare. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 100—6

PROPRIETES à vendre promptement à acheteurs au comptant, dans toutes les parties de la ville et des banlieues. Rapport de 10, 12 et 14 pour cent. Toutes les améliorations modernes. Louis Henry Jr., 22 rue Sherbrooke Ouest. 98—6

PROPRIETE à vendre, très bon marché, terrain de coin, 95 pieds rue Shannon par 50 rue Williams. Bonne localité pour une fabrique. 172 rue William. 98—6

MAISON de brique à vendre, bon marché, 5 chambres, bain, w.c. S'adresser 1266 Berri. 99—3

A VENDRE, maison Nos 170 et 172 Saint-Christophe, 2 logements de 6 et 4 chambres, brique solide, loyer $408.00. J. E. Cormier, notaire, 254 Amherst. 99—6

PROPRIETE à vendre ou à louer, 22 rue Sherbrooke Ouest, cette magnifique maison de 20 pièces, plomberie découverte, convenable pour résidence de messieurs, ou hôpital ou club ou pour convertir en plain-pieds. Quatre murs en pierre solide. On peut y ajouter un sixième étage. Toutes les améliorations modernes. Louis Henry Jr., 22 rue Sherbrooke Ouest. 98—6

TERRAIN à vendre, situé rue Chambord, No 546. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux. 99—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE—Si vous désirez vendre votre propriété promptement et à de bonnes conditions, ne manquez pas de vous adresser à des agents fiables. Pas de vente, pas de commission. Z. Fineberg et Fils, agents d'immeubles, 14 rue Craig Ouest. 98—6

PROPRIETES DEMANDEES — J'ai plusieurs clients désirant payer comptant pour des logements bien loués, dans toutes les parties de la ville, de préférence dans la partie nord. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 100—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE — Hôtels, restaurants, magasins de fruits, etc., maison de pension et tout genre d'affaires. Bonne chance pour commençants. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 100—12

MAISON DE COMMERCE et ferme à la campagne à vendre, nous avons bureau de poste, magasin et hôtel de tempérance, demande $5,000. Cause de vente : personnes âgées veulent se retirer des affaires. Pour autres informations, s'adresser à Joseph Roy, Marksiay, Ont. 91-26

OCCASIONS D'AFFAIRES — Johnson et Grace, 58 Saint-Jacques — A vendre, clos de bois et charbon, grand centre d'affaires. Loyer $15.00 par mois. Valeur réelle, $1,500.00, vendra pour $800.00. Conditions, $500.00 comptant, balance $25.00 par mois. 97—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, magasin de tabacy boutique de barbier de première classe, avec toutes les améliorations modernes. Bon marché, 131 Craig ouest. 96—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Medecin trouvera à se placer avantageusement dans une ville, à 1¼ heures de Montréal; remplacera médecin se retirant pour cause de santée. Population 6,000; bonne clientèle. Seulement 2 médecins dans la place. Vendra maison, 22 pièces, avec améliorations modernes; succès assuré. Conditions

L'HEROINE AU TOMBEAU

Suite de la première page

prendre leur récréation dans un appartement voisin de la pièce où se faisait ce chauffage.

Le témoin suppose que les enfants auraient, au son de la cloche, jeté au milieu du bois empilé les petits morceaux enflammés, pour répondre promptement au signal.

Mme Hands déclara en outre qu'il y avait des extincteurs chimiques à chaque étage de l'édifice.

Transquestionnée, elle déclare que Mlle Maxwell, la principale, lui avait, à plusieurs reprises.

REMIS DES ALLUMETTES

qu'elle avait enlevées des mains de ses élèves.

M. Ritchie demande au témoin s'il peut nommer quelques-uns des élèves qui se trouvaient dans la pièce voisine des fournaises, vers une heure de l'après-midi.

Mme Hands répond que les émotions qu'elle a dû subir au cours de l'incendie lui ont fait perdre la mémoire concernant ce fait.

Mme Hands raconte ensuite qu'elle téléphona elle-même au docteur Opzoomer, aussitôt qu'elle vit la fumée envahir le premier étage de l'école. En apercevant Mlle Maxwell elle la conjura de s'échapper; mais l'héroïque institutrice ne songea qu'à ses élèves, et se précipita dans l'escalier pour aller donner l'alarme.

LE CAPITAINE CARSON

du poste No 13 a été également un important témoin.

Des pompiers, il fut le premier arrivé sur le théâtre du sinistre. Il entra dans l'école et monta une première fois au second étage; la fumée l'obligea de revenir sur ses pas.

Il tenta une seconde fois de monter au second étage; la fumée était encore plus dense, et il dut redescendre.

Il sortit dans la rue. A une fenêtre du second étage s'ouvrant sur la façade, il aperçut l'infortunée directrice, Mlle Maxwell, et une des institutrices, Mlle Keys.

Elles étaient penchées en avant, comme si elles avaient eu l'intention de sauter.

Le témoin leur cria d'attendre, que les échelles allaient arriver.

Quand les échelles furent posées, le contremaître Benoit en gravit une et Mlle Maxwell lui tendit deux enfants, qu'il passa au témoin.

Le capitaine monta ensuite dans une autre échelle, et au moment où il allait saisir Mlle Maxwell par ses vêtements, une sorte d'explosion se produisit, et des flammes et un épais nuage de fumée se dégagèrent de la fenêtre.

En même temps les échelles commençaient à brûler, ce qui força le capitaine et le contremaître Benoit à descendre à terre.

Du témoignage des trois institutrices qui ont échappé à la mort, il ressort que la fumée se dégagea en premier lieu des bouches des fournaises amenant l'air chaud dans les classes.

Une inspection du sous-sol a révélé que c'est dans la pièce au bois que le feu avait sévi avec plus de violence.

Le compteur à gaz qui se trouvait dans cette pièce, au-dessous de la manche à air, a été détruit. L'explosion que plusieurs personnes ont entendue au début de l'incendie, pourrait trouver dans ce fait son explication.

POUR LA PROTECTION DES FEMMES ET DES ENFANTS

La Société de protection des femmes et des enfants vient de décider d'importantes choses, au sujet du sinistre d'Hochelaga. Lors d'une réunion plénière, ce matin, elle a accepté, à l'unanimité des voix, des résolutions dont l'esprit prouve bien que le désastre de mardi dernier ne doit pas être oublié, sans que la leçon soit de quelque profit.

M. Samuel Carsley présidait les débats de la Société, à cette réunion extraordinaire. On remarquait les révérends messieurs McManus, James Patterson, chanoine, du Presbytère; Thos. Harris, messieurs D. A. Watt, T. Hague, directeurs; O. H. Skroder, secrétaire, etc., etc., etc.

En ouvrant les délibérations, M. Carsley rappela le souvenir navrant de la catastrophe de la rue Préfontaine et se dit d'avis que la Société se doit, à elle-même et à ses protégés, de voir à ce que les lois relatives aux appareils de sauvetage, dans les institutions scolaires, soient observées.

Le Révérend M. Patterson proposa alors, avec l'appui unanime de l'assemblée, la résolution suivante:

"A une réunion spéciale de de la Société de protection des femmes et des enfants, tenue au sujet de la catastrophe de l'école protestante d'Hochelaga, tout en exprimant la plus profonde douleur aux familles endeuillées, il est résolu, à l'unanimité des voix, que, de l'avis de cette Société, "on a commis de graves erreurs et encouru de sérieuses responsabilités", relativement à la loi sur les appareils de sauvetage;

"Que la Société recommande qu'une sérieuse enquête soit faite par l'autorité municipale dans le but de trouver à qui imputer la responsabilité, et de prévenir la répétition de semblables tragédies."

Une autre résolution fut adoptée, comme suit :

"Qu'un comité formé de messieurs S. Carsley, D. Watt et F. Hague soit nommé avec pouvoir de s'adjoindre de nouveaux collègues, pour faire une enquête sur les causes des pertes de vie du récent désastre de l'école protestante d'Hochelaga et faire rapport au comité."

Les avocats de la Société recevront ordre de poursuivre certaines personnes ou certains corps publics à la suite de cette enquête, s'il y a lieu.

RECOMPENSE AU MERITE

A certaines époques de l'année, Son Honneur le recorder Stanley Weir avec des paroles éloquentes que tous admirent chez lui, décerne, à quelque brave citoyen, le témoignage tangible de reconnaissance que lui accorde le public, en récompense d'un acte valeureux ou héroïque. Les sauveteurs quittent le cabinet du recorder, portant, avec la modestie qui sied si bien aux vrais héros, la médaille de la société humanitaire qu'ils ont méritée, parfois, au risque de leur propre vie, en protégeant un frère de la grande famille. Que dire alors, de ceux qui ont vingt fois et plus offert le sacrifice de leur existence, du soutien de leur famille, pour donner un nouvel espoir de vivre aux enfants, ces hommes de demain ?

C'est là la réflexion que nous faisait hier, un citoyen distingué, un prêtre, dont nous taisons le nom, par respect pour sa modestie. Il causait des sauvetages homériques accomplis lors du désastre d'Hochelaga. Naturellement, la conversation tomba sur le dévouement magnanime dont M. Avila Tremblay fit preuve à l'incendie de l'école protestante de la rue Préfontaine.

M. Avila Tremblay, tous le savent, fut le premier à se porter au secours des petits sinistrés. Il quitta son magasin pour aller

BRAVER LA MORT

et lui enleve les victimes qu'elle réclamait avec tant de lugubres déploiements de tourbillons de flamme . A lui seul, devant des centaines de personnes, M. Tremblay arracha au foyer de l'incendie, plus de vingt écoliers voués à un martyre épouvantable. Monté sur une simple échelle de bois, il jeta son superbe défi à l'élément destructeur, et protégea de frêles existences qui, aujourd'hui lui doivent de continuer leur évolution sur cette terre.

Nous assistions à une scène significative, à la morgue, à ce sujet. Le révérend M. Jekyll, en remerciant M. Tremblay de son beau dévouement, de sa touchante abnégation, lui disait, les larmes aux yeux :

—"M. Tremblay, vous êtes un brave. Je vous dois la vie de mon enfant."

Ce sont là des sentiments qui ne mentent pas et qui expriment bien l'impression du public. Tous ont applaudi au beau geste de M. Tremblay, et, comme ces actes héroïques ne se paient pas avec la monnaie de nos marchés, la population entière comprend qu'il est un moyen de récompenser son courageux travail: la médaille de la société humanitaire est là.

M. Tremblay a fait volontairement le sacrifice de tous ses projets d'avenir. Son mérite n'en est que plus grand.

Il a bien mérité de ses concitoyens, et ceux-ci, pour lui prouver leur reconnaissance, sauront bien le recommander à la société humanitaire pour lui faire décerner la médaille si vaillamment gagnée au champ d'honneur et de l'oubli du moi.

UNE RAISON DE DISCIPLINE

Hier, en faisant une inspection des écoles de la commission scolaire catholique, un représentant de "La Presse" a constaté, entre autres choses intéressantes, l'excellente discipline des élèves et l'attention toute particulière que les principaux donnaient aux moyens les plus efficaces pour éviter les sinistres causés par l'incendie. Partout, on s'efforçait, dans la mesure permise par l'aménagement, de faciliter aux enfants une échappée rapide en cas d'urgence,aux dangers qui pourraient menacer les écoliers, dans les diverses pièces affectées aux fins immédiates des classes. Les classes primaires, dans chaque cas, étaient placées au rez-de-chaussée, sauf à l'école Oller, où les travaux de construction ont obligé le principal, M. Louis Antoine Primeau, à affecter quelques pièces du premier au service des commençants; un plus vaste local permet au principal de l'école Champlain, M. Olivier Doré, de mettre tous ses élèves commençants au rez-de-chaussée, malgré les travaux qui se font à l'aile nouvelle et spacieuse de l'institution.

Au hasard des rencontres, nous avons pu recueillir des impressions opportunes, au sujet de la

PREVENTION DE DESASTRES

semblables à celui qui vient d'endeuiller tant de braves familles de la partie Est. M. Patrick Ahern, en causant avec le représentant de "La Presse", disait :

"Je n'ai pas à commenter le sinistre d'Hochelaga, car je ne suis pas au courant de ce qui s'est passé, lors de ce terrible drame du feu. Cependant, je me permettrai de dire ceci . Dans mon école, je considère que la prévention de semblables tragédies se trouve plus dans une question de discipline et d'organisation scolaire, que dans l'agencement d'appareils quelconques. Les échelles de sauvetage extérieures ne valent rien pour les enfants qui s'affolent trop facilement devant le danger. On a trop souvent constaté que des adultes, en présence du vide qui s'ouvre sous ces échelles, hésitaient, tout d'abord, à s'aventurer pour la fuite. Les autres, venant à leur suite, poussaient, et les premiers, par le cours ordinaire des choses, ceux-là qui venaient d'échapper à l'asphyxie ou à une mort plus terrible par la carbonisation, trouvaient

LEUR HEURE DERNIERE

dans une chute sur un pavé de cour ou sur un trottoir. Que penser alors de l'utilité de tels appareils lorsqu'il s'agit d'enfants ? Il y a bien d'autres systèmes de sauvetage: cylindres en toile, glissoires en vis, etc., qui sont moins dangereux et moins effrayants.

"Mais, quand on n'a rien de ces choses, le meilleur parti à prendre, après tout, est de discipliner ses élèves à braver les paniques. Ce que vous disiez dans "La Presse" au sujet d'un commencement d'incendie dans mon école est parfaitement vrai. Les élèves ne se sont doutés du danger qui les menaçait, eux et leurs Instituteurs, qu'au moment où tout était fini.

"En un instant, tous ces élèves étaient dehors et le feu, après l'évacuation, était éteint en quelques minutes. Si l'école avait brûlé, il n'y avait toujours plus de danger pour les petits. Et c'est là que je prouve l'utilité d'une bonne discipline chez les écoliers. Il n'y a pas eu de panique, d'affolement, de crise. Les bambins ont vidé l'édifice sans savoir même qu'il y avait lieu de s'alarmer. Ils obéissaient passivement à un ordre supérieur : cela suffisait.

LA PRESENCE DU GARDIEN

aux fouruaises pendant les heures de classe, avait sauvé l'école d'un désastre. Si le gardien avait habité au troisième, l'école aurait brûlé et je ne sais pas trop ce qui serait arrivé. Il faut un gardien aux fouruaises ou au sous-sol, pendant les heures ouvrables. Autrement cet homme est inutile.

"Je le répète, la prévention de désastres, dans les écoles, dépend de la discipline, même où il y a des enfants en bas âge."

Cette intéressante causerie approuve en tout point les remarques de M. J. V. L. Desaulniers et des autres principaux. C'est ce qui prouve l'excellence du "fire drill" si fortement recommandé dans nos écoles, et si pleinement suivi.

Et il ne faut pas scruter bien profondément les secrets du fonctionnement interne de ces écoles, pour savoir qu'en tout et partout, ce sont les petits gymnastes qui conduisent les autres, par leur sang-froid, leur assurance, leur calme, leur discipline, enfin, qu'ils ont puisés au cours des heures d'éducation physique que

LE PROFESSEUR HENRI SCOTT

leur donne régulièrement.

Nous demandions au professeur Scott, lors de la distribution des prix de la mascarade de "La Presse," — bien longtemps avant le désistre d'Hochelaga — si les élèves faisaient du "fire drill," ou exercice d'incendie, selon le terme consacré par les corps enseignants.

M. Scott nous répondit :

"Tous les jours, en suivant leurs cours de gymnastique, les élèves apprennent l'essentiel du "fire drill" : la discipline et le sang-froid. Les exercices qu'ils font demandent du calme et de l'obéissance. C'est là le grand secret du "fire drill."

Et le professeur Scott avait raison. Il nous a suffi de voir évoluer, hier, quelques classes des écoles, pour comprendre la justesse de cette observation. L'évacuation des salles se fait automatiquement.

A PROPOS DE LA CALAMITE D'HOCHELACA

M. l'architecte Jos. Venne nous communique les réflexions suivantes :

"Avec les énormes pertes matérielles que nous subissons chaque année par notre inconséquence et notre avarice, voici que la plus grande calamité vient de s'abattre sur notre population. Une hécatombe de jeunes êtres innocents ; voilà le terrible tribut que nous avons eu à payer. Une martyde du dévouement héroïque vient de se sacrifier au devoir. N'est-ce pas assez, n'est-ce pas trop pour nous ouvrir les yeux ? Pourquoi enfin une énergique et même violente campagne de presse n'est-elle pas entreprise pour obliger notre population à se protéger contre le feu, ce terrible fléau de nos villes américaines ?

Nos édifices publics et plus particulièrement nos écoles, nos hospices, nos hôpitaux, devraient-ils être construits autrement qu'à l'épreuve du feu et avec les plus grandes facilités pour les sorties ?

Il ne s'agit pas ici de préconiser des systèmes ni de frugénier à rendre la dépense publique plus lourde; il ne s'agit pas non plus de prendre des précautions extraordinaires et en dehors du commun. Il ne s'agirait que de suivre les traditions du continent européen, d'user des méthodes classiques traditionnelles, employées de temps immémorial sur le vieux continent.

Il suffirait de rendre incombustibles les murs, les planchers, les divisions et les escaliers ; il suffirait de supprimer les vides, les conduites en bois, etc.

Il devrait y avoir, par exemple, une clause dans les règlements municipaux et dans la loi provinciale, se lisant à peu près comme ceci : "Pour les édifices, les hôpitaux, etc., etc., l'emploi du bois et autres matériaux combustibles ne sera toléré que pour les portes, les châssis et les parquets. Il sera prohibé pour les foulures sur

M. Jos. Venne, architecte.

les murs, les charpentes, telles que les planchers et toitures, les divisions et les escaliers. Le fer et l'acier seront permis pourvu qu'ils soient protégés par des enveloppes incombustibles non conductrices de la chaleur

"Les appareils de chauffage, les magasins de combustible, les cendres et le feu seront confinés en un seul endroit, dans des pièces absolument incombustibles, et sous la garde d'une personne responsable."

Une telle clause mettrait ces constructions pratiquement à l'épreuve du feu, dans le sens nécessaire pour ces sortes de constructions, sans trop obérer les budgets des commissions scolaires ou institutions, parce qu'il existe cent moyens de résoudre le problème, sans recours obligé aux systèmes brevetés, aux matériaux spéciaux plus ou moins parfaits utilisés dans la construction de luxe ou d'entrepôt.

Elle rendrait aussi moins impératif l'emploi des échelles de sauvetage (!) câbles, sacs, paniers, galeries, etc., moyens essentiellement précaires et aléatoires, d'efficacité pour le moins douteuse.

JOS. VENNE.

ECOLES D'HOCHELAGA

Montréal, 28 février, 1907.

Monsieur le rédacteur,

Si les paroles de M. Gibeault ont été rapportées fidèlement dans "La Presse" de mercredi, le 27, au sujet de la nouvelle école catholique des filles, rue St Germain, pour la Commission scolaire d'Hochelaga, elles peuvent, malgré leur ton modéré, sous les circonstances, prêter à une injustice. Cette école est bâtie presque complètement en brique et les foulures sur les murs extérieurs sont en brique creuse communément appelée terra-cotta et les calorifères sont dans une annexe séparée, comme il a d'ailleurs été dit.

Il n'y a pas d'autre feu et il n'y a pas d'occasion ni de raison de faire d'autres feux dans l'édifice.

Il est vrai qu'il n'y a d'escalier qu'à un bout du bâtiment, mais cet escalier est large et spacieux et proportionné spécialement pour l'usage d'une école de filles et fillettes, et la place est pourvue pour un escalier à l'autre bout de l'édifice, cette école étant destinée à être agrandie dans un avenir plus ou moins rapproché. Les plans ont d'ailleurs été approuvés et portent la signature des inspecteurs du gouvernement et de la ville.

De plus, l'édifice a été examiné, et les inspecteurs ont recommandé les moyens de sauvetage de préférence à l'escalier additionnel. Il est aussi à ma connaissance que la Commission, il y a près de deux mois, a mis à l'étude divers moyens de sauvetage.

Quant à l'ancienne école de filles sur la rue Désery, elle a été entièrement remodelée l'année dernière ; elle a deux bons escaliers placés à bonne distance l'un de l'autre et pouvant servir indistinctement toutes les classes de l'école, qu'une panique se produise à un bout ou à l'autre de la division. Les plans de cette transformation ont aussi été approuvés par les mêmes inspecteurs.

Cela ne veut pas dire qu'un surcroît de précautions ne soit pas utile et qu'il ne faille pas se munir de moyens additionnels de sauvetage, comme par exemple de sacs qui se transportent facilement de fenêtre en fenêtre, qui garantissent bien de la fumée et peut-être aussi d'une première attaque de la flamme. Les escaliers et paliers en fer seraient à mon sens d'utilité douteuse, surtout pour l'usage de jeunes enfants et de petites filles. Cependant, ils facilitent peut-être la manoeuvre des pompiers et des sauveteurs. Placés en abondance, avec des galeries encerclant les édifices, ils pourraient, peut-être, rendre des services réels. Par exemple, les experts anglais, français, américains, les plus grandes autorités en un mot, exigent à présent, pour assurer un meilleur éclairage des classes, que la lumière des fenêtres d'une classe soit placée à quatre pieds du plancher. Or, dans l'école qui vient de brûler, ce mode de construction, étant données les autres conditions défavorables de l'édifice, a nui considérablement au sauvetage. Or, ce même mode permettrait l'installation de galeries encerclant les bâtisses, comme je viens de dire, ces galeries étant prises sous les allèges de ces fenêtres, dont une par classe pourrait être convertie en porte pour donner accès à ces galeries.

Je ne connais que le théâtre municipal d'Anvers, complètement isolé par des rues et des places publiques tout le tour, où ces galeries ont été établies de façon réputée rationnelle; mais l'expérience n'a pas été répétée que je sache, et.... le dit théâtre n'a pas encore brûlé.

Signé :

JOS. VENNE.
Architecte.

UNE SUCCESTION

Un de nos correspondants anglais qui signe "An Interested Inquirer", nous communique les réflexions suivantes:

"Monsieur,

"Ne croyez-vous pas qu'après le terrible holocauste dont Montréal a été le témoin, mardi après-midi, qu'il serait sage de faire l'essai d'une invention allemande dite "Smoke Helmet", casque contre la fumée. On s'en sert en Allemagne pour secourir ceux que la fumée va asphixier lors des incendies. Si les autorités avaient muni nos pompiers d'appareils comme celui dont je parle, nous n'aurions pas, aujourd'hui, à déplorer la mort d'une héroïne et de 16 pauvres petits enfants, qui ont péri lors du feu de l'école d'Hochelaga.

Illustration du costume allemand permettant aux pompiers d'affronter la fumée et même les flammes sans danger pour leur vie.

"Combien,—si même il y en a,— de nos institutions publiques, de nos hôpitaux, ont à leur service un personnel discipliné et apte à sauver la vie des malades, des personnes confiées à leurs soins, en cas de besoin? Pour que les sauvetages puissent être faits avec succès, il faut que le personnel des grandes institutions puisse se servir avec intelligence des appareils de sauvetage, mis à leur disposition."

POUR SE PROTEGER EN CAS D'INCENDIE

Il y a deux ans, lors du sinistre qui éclata au collège Saint-Laurent "La Presse" soumettait au public une idée émise le jour même dans nos bureaux par le professeur Henri Scott, savoir qu'il conviendrait d'établir dans tous les établissements scolaires des équipes de pompiers volontaires recrutés parmi les élèves, les plus grands, les plus robustes et les plus aptes à ces exercices. Il convenait aussi de munir ces établissements des divers engins de sauvetage et d'appareils extincteurs divers.

Depuis, M. H. Scott a fait une active propagande, et, grâce à sa persévérance, deux institutions, le collège Saint-Laurent et le séminaire de Sainte-Thérèse ont résolu d'organiser ces importants services, et presque tous les établissements apprennent aux élèves à se diriger en bon ordre vers les sorties en cas d'incendie.

L'épouvantable catastrophe d'Hochelaga redonne de l'actualité à ce projet si raisonnable. Aussi, croyons-nous opportun de le rappeler ici et d'attirer l'attention des autorités scolaires sur les moyens à mettre en oeuvre pour épargner à notre pays la douleur d'un pareil désastre.

Ne conviendrait-il pas, en effet, d'organiser systématiquement et d'entraîner de jeunes pompiers volontaires, dans les collèges et dans les séminaires, et de les mettre en état de porter des secours efficaces en attendant l'arrivée des pompiers et de leur matériel.

Cette organisation spéciale ne serait pas très coûteuse, et il n'est pas un établissement qui ne pourrait y faire face.

Voulant nous renseigner avec exactitude sur ce qui a été fait et sur ce qu'il reste à faire,nous avons été trouver le professeur Henri Scott, avec qui nous avons longuement traité du sujet et dont nous résumons le projet d'ensemble.

"Oui, nous dit-il, les équipes de pompiers volontaires sont indispensables ; les exercices d'évacuation imposés aux élèves ne le sont pas moins, mais cela ne serait pas encore suffisant, il faudrait compléter ce système par des agencements "ad hoc" : échelles de sauvetage, balcons de refuge, perches intérieures et extérieures, tours avec spirale, boyaux en métal ou en toile, poulies avec crochets, etc., etc.

"Dans les exercices d'évacuation rapide et bien ordonnée, il faudrait surtout faire connaître exactement aux élèves toutes les issues praticables en cas de sinistre et les accoutumer, soit au sifflet, soit à la cloche, à se diriger vers celles qui ne sont pas obstruées.

M. le professeur H. T. Scott.

"Les élèves devraient être dressés très soigneusement de façon à ne pas être pris de panique. On devrait les accoutumer à se retirer en file indienne, en se touchant sans se bousculer, et, au besoin, à traverser dans cet ordre une couche de fumée, horizontale ou verticale, en tenant sur leur nez et sur leur bouche un mouchoir ou un linge mouillé, précaution qui assure au moins une minute de suspension assez facile de la respiration. Et dans l'espace d'une minute, si l'on est rompu à une discipline prévoyante, on peut sortir d'un édifice énorme.

"Il suffirait donc de tenir nuit et jour à portée des élèves des petits vases remplis d'eau dans lesquels baigenerait le linge en question. C'est chose facile : Il pourrait y en avoir à la tête du lit de chaque pensionnaire et sous le pupitre de chaque écolier.

"Vienne l'alarme; le maître donne le signal de la manoeuvre et chacun défile comme à la parade, rapidement mais sans précipitation, sans affolement surtout, et, soit la nuit, soit le jour, les vies humaines ne courent aucun risque.

Ces observations du professeur Scott nous semblent pleines de bon sens et de sens pratiques. Son projet, s'il était systématiquement et généralement mis en oeuvre, assurerait à peu près la sécurité des élèves. On ne manquera pas de le trouver ingénieux et simple. Mais le mettra-t-on en pratique ? Tout est dans cette question dubitative.

A quoi sert, en effet, un projet qui ne reçoit pas d'application ? A quoi bon un plan que l'on n'exécute pas ?

"La Presse" revient de nouveau sur ce sujet, dans l'espoir que, cette fois, après le drame douloureux qui endeuille notre ville, on tiendra compte de ces utiles avis et que, de toute part, on étudiera les procédés les plus propres à réaliser l'important problème de la sécurité des vies humaines dans les établissements scolaires et autres.

LES ECOLES DE TORONTO EN DEUIL

Le télégraphe apporte de toutes parts des messages des ympathie. A Toronto, un signe de deuil a été posé sur toutes les écoles. Voici ce que dit une dépêche :

"Les écoles de Toronto sont en deuil, au sujet de l'affreuse catastrophe qui a causé la mort de seize petits enfants,à l'école d'Hochelaga,mardi après-midi. Les drapeaux des différentes écoles, qui de bonne heure dans la matinée avaient été élevés en haut de leurs mâts, en l'honneur de l'anniversaire de la victoire de Paarderberg, furent, comme marque de sympathie, descendus à mi-mât, par ordre du président Kent.

"Les autorités de la ville et du Bureau des Ecoles sont d'avis qu'un tel désastre ne pourrait arriver à Toronto, mais ils expriment l'opinion qu'il est nécessaire de veiller à la pose d'appareils de sauvetage, dans les écoles qui en seraient dépourvues. Le chef-inspecteur Hugues dit que le système de manoeuvres de pompiers, pratiqué dans les écoles de Toronto, permettrait aux écoliers de quitter l'école en moins de deux minutes, et dans les petites écoles, en moins d'une minute".

VISITE AUX ECOLES

L'ECHEVIN LAVIOLETTE ET LES INSPECTEURS ONT VU HIER TROIS ECOLES ET FONT LEURS RECOMMANDATIONS.

L'échevin Laviolette, MM. Chaussé, inspecteur municipal, et Guyon, inspecteur provincial des édifices, ont commencé, hier après-midi, la visite des écoles du quartier Papineau. Ils en ont visité trois.

A l'école Sainte-Brigide, dirigée par les Frères, édifice de 5 étages, ils ont trouvé des escaliers intérieurs aux deux bouts, d'une largeur suffisante. mais aucun appareil de sauvetage.

Au couvent des Soeurs de la Congrégation, rue Visitation, il n'y a pas d'échelles ni d'autres appareils de sauvetage, mais les sorties sont très nombreuses et il y a à chaque étage des galeries qui communiquent entre elles.

L'édifice a 5 étages.

A l'école des Soeurs de Sainte-Croix, rue Papineau, on n'a pas non plus d'échelles de sauvetage, mais en revanche, on a deux boyaux en amiante par lesquels le couvent peut se vider en quelques minutes. L'édifice a 4 étages.

L'échevin Laviolette proposera, à la prochaine séance de la Commission des incendies, qu'ordre soit donné aux Frères d'avoir à faire installer des appareils de sauvetage à leur école, dans un délai de 15 jours après la réception de l'avis, en conformité de la clause 115 du règlement 260 et sous peine des pénalités édictées par ce règlement.

LES REGRETS DU MAIRE

LA VILLE VERRA A CE QUE SES REGLEMENTS SOIENT OBSERVES A LA LETTRE.

Le maire Ekers était ce matin, pour la première fois, à son cabinet de l'hôtel de ville, depuis le fatal incendie de mardi.

A un reporter de "La Presse", il a exprimé son plus profond regret de la terrible hécatombe.

"C'est, dit-il, une chose terrible et je sympathise de tout coeur avec les familles si atrocement éprouvées."

A une autre question de notre reporter, M. le maire n'a voulu répondre que ceci:

"La ville verra à ce que ses règlements soient observés à la lettre."

M. le maire assiste cet après-midi aux funérailles des malheureuses victimes. Il sera accompagné de tous les échevins qui pourront être libres.

Quant à ce qui s'est passé à Québec, M. Ekers est satisfait de la façon dont la ville a été traitée par la commission parlementaire des bills privés.

"Je crois, dit-il, que tout sera fini dans une semaine. Les représentants sont excessivement bien disposés à notre égard, ainsi que le cabinet et je n'appréhende rien de ce côté. La lutte se fera surtout au Conseil législatif, mais là encore j'ai bon espoir."

L'échevin L. A. Lapointe dit: "Nous serons obligés de payer, à la "Montreal Light, Heat and Power", une compensation pour ses poteaux, ses fils, etc., lorsqu'elle les enlèvera, mais nous avons repris cela d'une façon indirecte. Ainsi, tout va bien."

LA COMMISSION DES ECOLES

Une séance de la commission protestante des écoles a été convoquée pour mardi prochain, celle de mardi dernier n'ayant donné lieu qu'à une discussion sans résultat.

Le Dr Shaw, président du bureau, dit qu'il n'est pas surpris des attaques dont la commission a été l'objet. Il se propose de faire une enquête approfondie sur l'horrible accident et le bureau devra prendre toutes les mesures possibles pour prévenir une autre catastrophe semblable à celle de mardi.

LUGUBRES VISITES

Mlle Compbell, Mlle Curley et Mlle Keyes, les institutrices de l'école d'Hochelaga, ont, hier soir, visité les maisons ou sont exposées les petites victimes de l'incendie de mardi. Elles ont laissé des fleurs sur chaque cercueil.

LES PROJETS DE JEROME

Il cherchera à faire interner Thaw dans un asile d'aliénés.

New-York, 1er. — On affirme que M. Jerome va tenter de faire enregistrer au dossier la déclaration écrite hier par Harry K. Thaw contre l'attorney du district.

Ce dernier ne négligera rien pour faire interner le prisonnier à l'asile des aliénés criminels, à Matteawa.

L'incident d'hier l'aidera dans ses efforts vers ce résultat.

EST-CE UN CRIME ?

Le cadavre d'un nouveau-né est trouvé gelé près de l'hôpital St Joseph, à Trois-Rivières.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 1. — Mercredi, vers 3 heures de l'après-midi, le petit corps gelé d'un enfant nouveau-né, enveloppé dans une gazette, a été trouvé dehors près d'une des portes d'entrée de l'hôpital Saint-Joseph, de cette ville.

Il a été décidé qu'une enquête serait tenue par le coroner, ces jours-ci, au sujet de cette macabre découverte.

En attendant que cette formalité soit remplie, les autorités de l'Hôpital Saint-Joseph sont très-discrètes à ce propos.

LES GAGNANTES DU CONCOURS DE POUPEES DOLLY VARDEN

Liste des prix gagnés par d'intelligentes petites filles de Montréal.

Un des plus heureux concours faits dans cette ville. Premier prix gagné par la petite mademoiselle Débarrais.

Mademoiselle Débarrais, 444 rue Berri, est l'heureuse petite fille qui, grâce à ses doigts de fée et son sens artistique, a confectionné la poupée Dolly Varden qui a remporté le premier prix au concours de poupées organisé par la Compagnie de chaussures Dolly Varden à son magasin, 440 rue Sainte-Catherine.

L'exposition des poupées Dolly Varden, qui se continue, donnera au visiteur une idée des magnifiques travaux à la main des petites filles et tout le monde est invité à y venir samedi et toute la semaine prochaine.

Le deuxième prix de $15 a été accordé à mademoiselle M. Stuart, 30 rue du Fort, et le troisième, de $10, a été remporté par mademoiselle Marjory Townsend, 14 avenue Melbourne.

Mademoiselle Tilden qui a gagné le quatrième prix a fait un travail d'un grand mérite, et l'on pourrait faire les mêmes louanges de plusieurs des autres poupées exposées.

Madame Hayter Reed, peut-être la meilleure autorité en matière de décoration artistique, agissait comme juge du concours de concert avec avec mademoiselle Tompkins, rédacteur des échos mondains au "Star".

Les primes seront payées mardi prochain par M. Thos. Hickey, au No 440 rue Sainte-Catherine. Les petites filles devront emporter leur numéro d'ordre et se faire accompagner par quelque membre plus âgé de la famille.

Voici la liste complète des noms des gagnantes du concours Dolly Varden.

Prix.	No.	Nom.	
$25.	43	J. Débarrais,	444 rue Berri.
15.	24	M. Stewart,	30 rue Fort.
10.	6	Marjorie Townsend	14 ave. Melbourne.
5.	72	M. B. Tilden,	66 ave. Rosemont.
5.	67	Morre McMahon,	3 Prince Arthur.
5.	37	Sadie Bernard,	4 Place Saint-Joseph.
5.	20	M. Brook,	751 Park Ave.
5.	49	D. Goodfellow,	160 Desrochers.
3.	11	Marie Mongeon,	12 ave. Marie-Louise.
3.	66	Selina Smith,	1163 ave. Mont-Royal.
3.	36	H. Miller,	50 rue Emely.
2.	23	Gladys Booth,	195 rue Elgin.
2.	46	Ethel Keys,	59 ave. Gordon.
2.	33	Kathleen Stevenson,	803 rue Saint-Denis.
2.	70	Edith Senders,	55 rue Rurocher.
2.	12	Lucille Dorion,	6 rue Desmarais.
2.	48	G. Noakes,	150 rue Charron.
1.	52	Lillian F. Mason,	Côte des Neiges.
1.	5	Yvonne Mongeon,	25 ave. Marie-Louise.
1.	22	Ethel Hight,	103 rue Anderson.
1.	40	Nellie O'Brien,	172 rue Chambord.

Les THES et CAFES DE STROUD Sont les Meilleurs

20 cents à 60 cents la Livre.

NORD 1105 ST LAULENT Phone Est 203
SUD 151 ST LAURENT Phone Est 203
EST 529 STE CATHERINE E. Phone Est 72
OUEST 622 NOTRE-DAME O. Phone Main 1116

100—4

Suite de la page 7

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 8151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 122—n

ARGENT à prêter sur propriétés de ville. Montants de $1,000, $3,000, $5,000 à disposer immédiatement. S'adresser à H. Brouillet, N. P., bureau 69 Notre-Dame Est. Tél. Main 2148. 95—6

ARGENT A PRETER sur hypothèques, par gros ou petits montants, absolument rien à payer avant d'avoir l'argent. N. Vermette, bureau, 20 Saint-Jacques. Résidence, 1125 Delorimier. 82—26

ARGENT A PRETER sur hypothèques, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser: "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 92—27

ARGENT à prêter sur propriétés par montants de $500, $1,000 ou tout autre montant, 5 à 6 pour cent, première hypothèque. V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. 96—6

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — J'aurais besoin de $2,000 sur première hypothèque, propriété de ville. Je paierai 7 pour cent d'intérêt. S'adresser immédiatement à M. Renaud, 16 Saint-Jacques, chambre No 1. 98—6

ON DEMANDE x emprunter 2,500 dollars, pour clore une succession, sûretés de première classe. S'adresser 90 rue Pontiac. 99—6

ON DEMANDE à emprunter $5,000 sur une terre valeur de $11,000, première hypothèque. Ecrire Cam., 13 "La Presse." 97—6

VIN

VIN PUR Vin Pur Jus Blanc Rouge ou Claret. Première qualité, fabriqué sans acide ni Liqueur, pas même raisin sec; pur raisin vert Ontario et petit raisin sauvage; demandez échantillon. S'adresser 166 Christophe Colomb, Gmd Courville. 79-26

MARCHANDS SECONDE MAIN

M. WENER plus hauts prix payés pour meubles, poêles, tapis, prélarts, bijouteries, habits de seconde main, à vous de venir nous voir. 263 Craig Est. 83—26

DIVERS

LA COQUELUCHE toujours invariablement guérie en quelques jours, par le Spécifique Infaillible; en vente dans toutes les pharmacies. Dépôt central, 956 Saint-Hubert, Montréal. Bell Est 646. 90—26

MODES — Mme C. S. Kent, modiste, 1993 Saint-Jacques, toutes les derniers modèles, pour enfants. Aussi ouvrage de couture. 95—6

PROFESSIONNELS

YEUX — OREILLES — NEZ — GORGE

Dr FRS DE SALES PREVOST, "Spécialiste Paris"
Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations: 1 à 4. Consultations gratuites pour indigents, mardi, vendredi, 10 à midi, 232 Sherbrooke est. 87—26

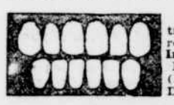

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 163-IM-v-n

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.
196—IM-v-n

COUVERTURES

en gravois, planchers en ciment ou en asphalte, faits aux plus bas prix si vous vous adressez à The Canada Roofing, 287 rue Dorchester Est, coin St Denis. Tel. Bell Est 3086. 26.1 FF

LA MANIE DU VOL

Cleveland, 1. — John Faller, un détective de la "Baltimore et Ohio Railroad," a tué à coups de revolver, Patrick Dailey, dont on évalue la fortune à $40,000, alors qu'il cherchait à arrêter ce dernier pour vol de 20 cents de charbon.

Cet incident tragique s'est déroulé dans une allée près de Brodway. Faller a été arrêté dans le square public par les détectives Ruzicka et Kennedy sous l'inculpation d'homicide. Il a déclaré que le meurtre était involontaire, ayant voulu simplement effrayer Dailey avec son revolver, parce que celui-ci lui résistait après son arrestation.

Les docteurs de l'hôpital Général de Cleveland où la victime fut transportée, ne purent que constater le décès.

Dailey habitait dans l'est de la 29ème rue. Il était Irlandais de naissance et habitait Cleveland depuis dix-huit ans. Une indemnité de $9,000, qui lui avait été versée à la suite d'un accident, lui avait servi à édifier une petite fortune.

Il avait eu maintes fois maille à partir avec la police, pour recel, ou vol.

Il vivait en compagnie de sa femme et de ses quatre filles.

LE CHEMIN DE FER MEURTRIER

Plusieurs accidents sérieux se produisent chez nos voisins.

Pittsburg, (Pennsylvanie). 1er mars: — Le train No 49 du chemin de fer Baltimore & Ohio, a déraillé, hier, à Indian Creek, à six milles à l'est de Connellsville, (Pennsylvanie). Le mécanicien a été tué et un grand nombre de voyageurs ont reçu des blessures.

CONVENTION DANS COMPTON

Les conservateurs de ce comté veulent se réorganiser.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 1er. — Une convention générale des conservateurs du comté de Compton aura lieu à la salle Victoria, Cookshire, le 7 de mars courant.

L'objet principal de la convention sera d'aviser à une réorganisation complète des forces conservatrices du comté et de choisir un candidat pour les prochaines élections fédérales.

Il paraît être encore fortement question de M. P. H. Pope comme le candidat le mieux qualifié comme porte-étendard du parti conservateur dans ce cocomté, mais on ignore si l'ex-M.P. acceptera de se présenter de nouveau devant les anciens amis de son père.

LES ASSISES CRIMINELLES

Suite de la dernière page

tions et l'appel des petits jurés eut lieu. Trois de ces derniers ont été exemptés pour cause de surdité. Leur examen a provoqué des rires de l'auditoire.

M. Gilmore, secrétaire des écoles protestantes, a aussi été libéré de l'obligation que lui imposait la loi, par suite du surcroît d'ouvrage que lui cause le désastre de l'école d'Hochelaga.

Joseph H. Grenier, qui avait été trouvé coupable de détournement de deniers, a été appelé ensuite à la barre.

Sa Seigneurie lui dit que vu les circonstances atténuantes de son procès, et considérant que son acte, quoique répréhensible, était dû à la légèreté plutôt qu'à une intention criminelle, il suspendait la sentence indéfiniment.

La Cour s'est ensuite ajournée à 3.30 heures cet après-midi.

Voici la liste des grands jurés: Président, M.F. Alexandre Mathieu, MM. Hubert C. Cadieux, Israël Lemay, Uclide Pinsonneault, Félix Coupal, Edouard Latreille, John Morris, G. N. Snell, Robert Reid, Michael Hughes, E. U. Mackay.

Les seize prévenus dont les mises en accusation sont soumises aux grands jurés sont:

J. R. Marcoux, vol; John, alias James Wm. Howe, homicide; Albert Lussier, tentative de meurtre; Nicholas Kariacoppos et Peter Bonis, maison de jeu; Joseph V. Lemieux, vol, Joseph et Aldéric Milot, vol; Giuseppe Aquerello, tentative de meurtre. Arthur Duval, Nap. Duval, Emile Duval, Jos. Duval et Wilfrid Trempe, vol; Jacob Lerbovitz, fraude; Robert Fenton, tentative de vol sur la personne; Hector Prévost, tentative de meurtre; James Jackson, vol; A. Currie, tentative de meurtre; Adélard Vézeau, vol; Louis Larivée et Joseph Lussier, cambriolage.

FEU M. ANTHIME LACASSE

Nous avons le regret d'annoncer aujourd'hui, la mort de M. Anthime Lacasse, rentier, arrivée de bonne heure ce matin, à l'hôpital Notre-Dame, à la suite d'une opération des plus douloureuses.

M. Lacasse s'est éteint dans le Seigneur à l'âge de 61 ans, après une carrière bien remplie.

Il laisse pour déplorer sa perte quatre fils et quatre filles: MM. A. Lacasse, professeur de danse; Eugène, Ernest et Emile ainsi que Mmes Joseph Perrault, Wilfrid Perrault, E. Dansereau et F. Côté, cette dernière de New-York.

Les funérailles auront lieu à 2 heures de l'après-midi dimanche prochain et le cortège se mettra en marche du No 91a rue Sainte-Elisabeth.

Lundi matin, un service funèbre sera chanté à l'église Saint-Jacques, pour le repos de l'âme de ce vieux et estimé citoyen.

LES FUNERAILLES DE M. L'ABBE DUGAS

Comme nous l'avons annoncé, c'est demain que vont avoir lieu, à 9 heures, dans l'église paroissiale de Maisonneuve, les funérailles de M. l'abbé Dugas, curé de la paroisse. La messe funèbre sera chantée par Monseigneur Dugas, frère du défunt.

Monseigneur l'archevêque assistera au trône et présidera l'absoute.

Les communautés religieuses de la paroisse assisteront au service ainsi que les enfants des écoles.

Après la cérémonie, le corps du prêtre défunt sera transporté à la gare du Grand Nord de la rue Lasalle, pour être conduit à Saint-Jacques de l'Achigan où il sera exposé en attendant le service qui aura lieu lundi matin, et qui précèdera l'inhumation.

Les paroissiens de Maisonneuve sont invités à accompagner le corps de leur curé à la gare, après le service demain matin.

SOMME DE QUITTER LA VILLE

Le nommé Georges Paré, alias Ouellette, cet étrange personnage, arrêté par les constables Simoneau et Lapierre, pour vagabondage, et qui a avoué vivre des profits de jeux de hasard, a été condamné à $25, ou à trois mois de prison, ce matin. Paré a été en même temps sommé de quitter la ville dans les vingt-quatre heures.

IMPORTATIONS EN FEVRIER

Les droits de douane perçus sur les importations, dans le port de Montréal durant le mois de février, ont excédé ceux du mois correspondant de 1906, comme le démontre le tableau ci-dessous:

Février 1907	$1,280,712.02
Février 1906	$1,015,811.88
Soit une augmentation de	264,900.14

OSTRACISES

Berlin, 1. — Le chancelier Von Buelow a présidé hier une réunion du conseil fédéral à laquelle il a été décidé par un vote unanime qu'aucun membre de la famille Cumberland ne peut, dans les circonstances, monter sur le trône du duché de Brunswick.

MORT SUBITE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 1. — M. Lantongue, l'un des plus anciens résidents de Lac Mégantic, est décédé subitement, mardi matin, à la suite d'une syncope du coeur. Les funérailles ont eu lieu hier.

DANS LA TOMBE

New-York, 1er. — Orson, D. Munn, chef de la maison Munn et Compagnie, éditeurs du "Scientific American", est mort ce matin, à l'âge de 83 ans.

ILS DEMANDENT UN PONT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 1 — Une délégation des citoyens de Saint-François et de Saint-Joseph de Beauce s'est rendue, auprès de l'honorable M. Weir, lui demander de l'aide pour la construction d'un pont sur la rivière Le Bras, un affluent de la rivière Chaudière.

L'OEUVRE DES FLAMMES

Utica, N. Y. 1er. — Les édifices de la "Y.M.C.A.", en cette ville, ont été incendiés ce matin. Les pertes sont de $150,000.

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE INCENDIE

ISIDORE CREPEAU, assurance contre l'incendie, voleurs, bris de glaces, 4 Bâtisse "New-York Life", Main 2367. 95-26

LA FONCIERE, assurance mutuelle contre l'incendie, Montréal. Capital autorisé, $1,000,000. Agents demandés. Conditions libérales. Correspondances sollicitées. 73—26

"LA PROVIDENCE" — Assurance Feu, 52, Saint-Jacques, Montréal. Agents demandés. Commission généreuse. Adressez: L. A. Picard. 95-26

COURTIERS D'IMMEUBLES

E. R. GAREAU, courtier d'immeubles, 107 rue Saint-Jacques, chambre No 68. Tél. Bell Main 2154. 91—26

CARTES POS. ILLUSTREES

INTERNATIONAL POST CARD CO., 31 Saint-Jacques, Montréal. Les plus belles cartes sont sans contradiction les nôtres. 90—26

L'ORIGINAL, 32 Sainte-Catherine Est, Montréal. Nous vendons toujours bon marché aux marchands. Catalogue gratuit. 92—26

ENTREPRENEURS

GOUDREAU FRERES, 14½ Notre-Dame de Lourdes. Bell Est 5564. — Autrefois de la Canada Roofing Co, entrepreneurs. Spécialité, couverture en gravois, cave en asphalte, réparations de toutes sortes en ciment. Prix les plus bas. 97—26

NOTES RELIGIEUSES

Dimanche prochain aura lieu la visite pastorale à Villeray.

× × ×

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, M. l'abbé Chs Lussier a été nommé vicaire à Saint-Eusèbe et M. l'abbé N. Houle, vicaire à Sainte-Brigide.

POUR FAIRE PLACE A UN BUREAU DE POSTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 1. — On a commencé, jeudi dernier, la démolition de la clôture qui entoure le terrain destiné à la construction du bureau de poste. On a abattu les arbres qui nuisaient à cette construction. MM. les entrepreneurs sont à Saint-Jean, donnant les sous-contrats. Les travaux commenceront aux premiers jours du printemps.

PORT D'ARMES ILLEGAL

Antonio Sara, qui a été arrêté, hier soir, pour vagabondage dans un kiosque de cochers de place, rue Sainte-Catherine, a été condamné à $10 ou à un mois de prison pour avoir eu en sa possession un pistolet et un couteau-poignard.

INCENDIE DANS UN RESTAURANT

A 9 h. 12 ce matin, une alarme a appelé les pompiers au restaurant portant le numéro 1031 de la rue Saint-Jacques et tenu par M. J. Kavanagh. Le feu avait éclaté, on ne sait comment, dans la salle de bain et s'était par la cloison communiqué à tout l'étage.

Les pompiers ont pris une demie heure pour se rendre maîtres des flammes. Les dommages sont considérables.

ARRETE POUR DESERTION

Joseph Marina, qui était poursuivi depuis deux ans par son épouse, qui l'accusait de désertion, a été arrêté, ce matin, par le détective Demers. Le fugitif poursuivi par sa femme s'est rendu d'abord à San Francisco, de là à New York puis à Chicago et finalement vint se réfugier à Montréal. Sa femme, le traquant sans merci, le suivait à la piste; mais au moment où le mari infidèle allait tomber dans les filets de la police, il disparaissait comme par enchantement, ni vu ni connu.

Enfin l'épouse a gagné la course et a réussi à localiser son homme, qui aura à répondre à l'accusation portée contre lui.

TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE

Hier soir, a eu lieu à l'archevêché une réunion toute intime en l'honneur du R. P. Lacombe, le vénérable missionnaire du Nord-Ouest. On a fêté son quatre-vingtième anniversaire de naissance. Le R. P. Lacombe porte allègrement ses quatre-vingts ans et semble disposé à servir l'Eglise pendant de longues années encore.

A MAISONNEUVE

D'après un calcul, fait ce matin, le nombre d'électeurs de Maisonneuve s'élève à 2,362.

A SAINT-LOUIS

L'Association municipale de Saint-Louis s'est réunie, hier soir, et a remis à l'automne prochain, l'élection de ses officiers.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 1er. — Il y a eu un commencement d'incendie, ces jours-ci, à la maison de M. Adolphe Garneau, rue Sainte-Marie.

Heureusement, le feu a pu être maîtrisé avant d'avoir causé beaucoup de dommages.

MANDAT D'AMENER CONTRE UN MORT

John Lennan était appelé, ce matin, en Cour du Banc du Roi, pour servir comme petit juré et ne répondit pas à l'appel de son nom. "Défaut", cria l'huissier audiencier. M. le grand connétable Bissonnette demanda de ne pas faire émettre de mandat contre l'absent vu qu'il est mort depuis le premier novembre dernier.

GARE AUX TROTTOIRS GLACES

Ce matin, vers onze heures quarante-cinq, M. Louis Sigouin, domicilié rue Drolet, 363, s'est fracturé la jambe, rue Saint-Denis, près de l'église Saint-Agnès, en glissant sur la glace du trottoir. Le blessé a été conduit chez lui par un charretier de livraison, de la maison Dupuis et Frères.

PAR WALTER & KEARNS.

Grande Vente sans réserve d'un magnifique assortiment de MEUBLES NEUFS valant $25,000

MM. DUPUIS FRERES

(propriétaires du magasin à rayons bien connu de la rue Sainte-Catherine Est), ont décidé de discontinuer de tenir leur rayon de meubles, afin d'augmenter les affaires déjà considérables de leurs autres rayons, et ont donné ordre au soussigné de vendre, à l'encan public,

A ses Salles de Ventes, 32 rue Université (angle Cathcart)

Jeudi, Vendredi et Samedi après-midi et soir, les 7, 8 et 9 Mars, à 2.30 et 8 heures chaque jour,

Tout leur Magnifique Assortiment très considérable de

Meubles de Salon, Boudoir, Bibliothèque et Bureau, Salle à Manger et Chambres à Coucher,

Le produit des principaux manufacturiers du Canada.

Cette vente offre une des plus grandes occasions jamais faites aux personnes qui meublent leurs maisons ou à celles qui se proposent de renouveler une partie quelconque de leurs meubles de ménage.

L'encanteur appuie sur ce fait, que la vente sera, du commencement à la fin, SANS AUCUNE RESERVE.

LE STOCK SERA VISIBLE depuis mardi, le 5 du courant, jusqu'au jour de la vente.

Les marchandises achetées à cette vente seront emmagasinées gratuitement jusqu'au 15 mai.

WALTER M. KEARNS,
Encanteur.
100—8

LES ELEVES DE MARIEVILLE A L'ECOLE MILITAIRE DE ST JEAN

LES CASERNES DES DRAGONS ROYAUX, A SAINT-JEAN, QUI SERAIENT TRANSFORMEES EN PETIT SEMINAIRE.

Saint-Jean, Qué., 1er. — Une députation s'est rendue aujourd'hui à Ottawa pour demander au gouvernement de transférer ailleurs les dragons royaux cantonnés ici, et de remettre leurs casernes entre les mains des autorités du séminaire de Marieville, récemment incendié.

On croit que cette mesure aurait pour résultat l'abolition définitive de la station militaire de Saint-Jean, Qué., et l'occupation permanente des casernes par les séminaristes.

Les citoyens de la ville acceptent de diverses façons le mouvement qui se poursuit à cet effet.

WILLIAM CHARETTE ACQUITTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 1er. — Sur la recommandation de la cour les jurés ont acquitté William Charrette, accusé de libelle par M. Belec.

JEU CRUEL

John Tinsley, Alphonse Riendeau, Alphonse Lacoste et Napoléon Clément, accusés d'avoir,—histoire de s'amuser,—rasé la queue d'une vache, dans une étable de Saint-Henri, ont été condamnés, les deux premiers à $20, chacun, et les deux autres à $10, chacun, par le recorder Weir, ce matin.

RACHAT DES CHEMINS PAR L'ETAT

Une commission vient d'être instituée en France, pour l'étude de l'organisation financière et administrative du réseau des chemins de fer de l'Etat, dans le cas de reprise d'un ou de plusieurs réseaux actuellement concédés. M. Alfred Picard, membre de l'Institut, président de section au Conseil d'Etat, est nommé président de cette Commission.

UN AEROPLANE DE 1867

Le "Journal des Débats" signale, à propos de l'appareil de M. Santos-Dumont, un appareil dû à M. de Louvrié qui fut, en 1867, l'objet d'un rapport favorable de Babinet à l'Académie des sciences, et dont le principe consistait dans un moteur à pétrole à explosion, actionnant un plan incliné à angle très faible sur l'horizon, dont le déplacement horizontal créait une composante verticale suffisante pour contre-balancer la pesanteur.

CONGRES INTERNATIONAL DE GEOGRAPHIE

Le 9e Congrès international de géographie aura lieu à Genève, du 27 juillet au 6 août prochains. Une circulaire d'invitation contenant les renseignements et programme préliminaires, vient d'être publiée.

LIQUIDE A NETTOYER LE CUIVRE

Quand les objets en cuivre ne peuvent être nettoyés au moyen d'une poudre ou d'une pâte, comme c'est l'usage le plus général, on peut recourir à la méthode suivante. On compose un bain de 2 parties d'acide nitrique, et d'une partie de eau ammoniac, ou encore d'une partie de sel ammoniac et d'autant d'acide nitrique, puis d'une partie également d'eau, l'eau devant servir à la dissolution du sel ammoniac; l'objet en cuivre, au préalable dégraissé au moyen d'une solution chaude de soude, et plongé ensuite dans de l'eau pure, est immergé quelques secondes seulement dans le bain préparé, pour être finalement rincé dans de l'eau froide, puis dans de l'eau de savon chaude, et enfin séché dans de la sciure.

LA FLOTTE DES GRANDS LACS

C'est toujours un sujet d'étonnement pour ceux qui ne savent pas que les Grands Lacs américains sont de véritables mers intérieures, que de voir les dimensions des navires que l'on construit pour y naviguer. Le fait est qu'il y a actuellement sur chantiers pour cette flotte, quatre vapeurs de 550 pieds, un de 498 pieds, et un autre de 468 pieds.

BEURRE ARTIFICIEL

Nous ne voudrions pas faire l'affaire des fraudeurs, mais il est portant intéressant de signaler ce succédané ou cette contrefaçon du beurre véritable: d'autant que, comme goût, comme apparence, il est assez malaisé à distinguer. Ce beurre artificiel est fabriqué principalement à Moscou et à Saint-Pétersbourg. On peut le faire avec 150 parties de beurre frais de vache, 80 de graisse animale, 40 d'huile de soleil, et enfin 30 d'huile de coco; mais on peut aussi être plus économe de beurre vrai, et en mettre seulement 50 parties, avec 150 de graisse animale, puis 80 d'huile de soleil et 20 d'huile de coco.

LES STATIONS DE TELEGRAPHIE SANS FILS EN ALLEMAGNE

Si nous en croyons la publication "Nordeutsche Allgemeine Zeitung," l'Allemagne possède actuellement 13 stations de télégraphie sans fils; dans le chiffre se comptent les stations navales, qui se trouvent à Arcona, Marienleuchte, Bulk, Heligoland, Kuxhaven et sur le feu flottant de Auszenjade. Les stations de Borkum, du feu flottant de Borkum Riff et de Norddeitch sont sous l'autorité de l'administration des postes. L'administration du Canal de Kiel a une station à Brunsbuttelkoog, et d'autre part les villes de Hambourg et de Brême et la Compagnie Nordeutscher Lloyd ont des stations à elles.

LE COTON DANS L'INDE ET LE JAPON

Dans une note sur l'industrie cotonnière de Bombay, encoyée au ministère des Colonies, M. Barret, consul de France dans cette ville, attire l'attention sur l'intérêt et le danger de la concurrence faite par le commerce cotonnier japonais au même commerce hindou. Ce sont surtout, à vrai dire, des craintes d'avenir que l'on est en droit d'éprouver, puisque, comme partout ailleurs, la dernière campagne — 1906-1905 — a été excellente pour le coton dans l'Inde, où la récolte s'est élevée à 6,262,621 quintaux, et notamment à Bombay, où 81 usines, représentant plus de 28,000 métiers et de 2,500,000 broches ont fourni à l'exportation vers la Chine 190,000 balles de plus que pendant l'exercice précédent. Toutefois, le développement de l'industrie cotonnière japonaise suivant de son côté une marche encore plus rapide, les appréhensions ne laissent pas que d'être justifiées. Ainsi, le Japon envahit littéralement le marché chinois aux dépens des produits hindous; tandis qu'en 1895 l'exportation nippone de produits filés n'allait qu'à $500,000, elle a atteint en 1904-1905, $15,000,000. D'autre part, le Japon a été longtemps un des gros clients de l'Inde pour le coton et encore en 1905-1906, il a reçu jusqu'à 1,115,000 quintaux de cotons hindous, soit plus du quart de l'exportation totale, ou environ $17,000,000; mais, comme on peut prévoir que d'ici peu la Corée pourra fournir à elle seule $40,000,000, l'Inde risque de voir, de ce fait seul, le débouché japonais lui être tout à coup absolument supprimé.

COMMERCE

GRAINS — Blé plus actif, à Chicago, et en hausse. En fermeture, le marché était en hausse de 1-8 cent.

MAIS, aussi en hausse de 1-8 à ¼ cent; avoine, en baisse de 3-8 à ½ cent. La quantité de blé en entrepôt, à Minneapolis s'est accrue de 600,000 minots.

A Winnipeg, le marché au blé a subi les fluctuations suivantes: ouverture, 75c, février; 77 5-8c mai; 77⅞c, juillet; fermeture, 75c, février; 77 3-8c, mai; 75c, juillet. On a reçu, à Winnipeg, 157 chars de blé.

A Montréal, la demande est faible et marché au blé en baisse de 1½c. Peu de transactions.

AVOINE — Le marché s'est amélioré et le volume d'affaires pour l'exportation est meilleur. Le marché local est ferme. Nous cotons l'avoine blanche d'Ontario, No 2, à 43¾c à 44c; No 3, 42½c à 43c; No 4, 41½ à 42c.

MAIS — Américain, ferme; jaune, No 4, à 55c à 55½c.

FARINE — Marché plus actif pour farines de blé de printemps, et des ventes considérables ont été faites, aussi bien pour l'exportation que pour le commerce local. 10,000 sacs ont été vendus.

On cote: Farine de blé de printemps du Manitoba, $4.50 à $4.80; deuxième qualité, $4.00; patente de blé d'hiver, $4.00 à $4.15; straight rollers, $3.55 à $3.65; au baril et en sacs, $1.60 à $1.70; extras, $1.45 à $1.65.

ISSUES DE BLE — Marché très ferme et peu fourni.

La demande est active et les acheteurs peuvent à grand'peine satisfaire aux commandes.

Son de Manitoba, en sacs, $21; gru, $22; son d'Ontario, en sacs, de $21 à $21.50; gru, $22 à $22.50; moulanges, $21 à $25; moulée de grains, $28 à $30.

FARINE D'AVOINE — Sans changement. Les prix sont stables. On vend de $2.00 à $2.10 le sac. Farine de blé-d'Inde, demande bonne à $1.35 et $1.45 le sac.

FOIN — Affaires assez actives pour foin pressé, aussi, prix en baisse. Le marché est suffisamment fourni pour le commerce.

On cote: Foin No 1, $13 à $13.50; No 2, $11.50 à $12.50; trèfle mêlé, $10.50 à $11.50; trèfle pur, $10 à $11 la tonne.

VIANDES — Reçu, 35 colis de saindoux et 24 porcs abattus. Marché sans changement pour le porc vivant.

Porc tué aux abattoirs, marché plus aisé, $10 à $10.25; porc tué à la campagne, prix, $9.25 à $9.50. On a reçu 1,000 porcs vivants. Ventes faites à $7.25 à $7.35 le 100 livres.

SALAISONS — Gros lard, par 375 livres, $32 à $32.50; au baril, $21.50 à $23.50; lard désossé, spécial, $22.50 à $23; lard canadien, hauts côtés, $21.50 à $22; lard canadien, léger, $23.50 à $24.50; lard canadien, hauts côtés, lourd, $23 à $23.50.

SAINDOUX — Composé, de 10c à 11c; saindoux fondu, 13¾c à 13¼c; saindoux pur, 11¾c à 12¾c.

VIANDES FUMEES — Jambon, 13½c à 14c; bacon, de 15c à 16c.

FROMAGE — Marché tranquille, mais ferme, à 13 7-8c à 14c. A Londres et sur les autres marchés anglais, le ton est plus ferme.

BEURRE — Le marché local est plus ferme et la demande active à 25c à 25½c.

PRODUITS DE LA FERME — Il n'y a pas de changement à signaler dans le marché aux oeufs; la demande est toujours bonne et comme l'approvisionnement est limité, les prix sont très fermes à 28 et 30 cents pour les lots choisis; No 1, d'automne, en glacière, 26 à 27 cents; d'été, 24 à 25 cents; chaulés à Montréal, 24 à 25 cents.

VOLAILLES — Marché tranquille et la demande est limitée; mais comme le marché est peu approvisionné les prix sont fermes. Nous cotons: Dindes fraîches, 13½ à 14 cents; grasses, 12 à 13 cents; poulets frais, 11 à 12 cents; gelés, 9 à 10½ cents; poules fraîches, 9 à 10 cents; gelées, 7 à 8 cents; oies, 9 à 10 cents; canards, 9 à 11 cents.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Am. R.S. Co.	.....	.....	BANQUES	.....	.....
Bell Tél. Co.	.....	139½	Brit. N. A.	.....	.....
B.C. Pk. Ass.	.....	.....	Commerce	177¾	.....
" Bpfd	.....	.....	Dominion	.....	.....
Ca. Conver.	.....	.....	East. Town	162	.....
Can. Pacific	183¼	182⅞	Hamilton	.....	.....
New Pacific	.....	77⅞	Hochelaga	130	127
Det. El. Ry	78¾	.....	Imperial	225	218
Dom. C. Co.	70½	68	Merchants	.....	.....
" Pfd	.....	.....	Moisons	213	210
D. I. & St Co	22¾	22¼	Montréal	.....	.....
" pfd	58	55	Nationale	.....	.....
Dul. Comm.	.....	.....	New Bruns.	172	171
" pfd	.....	.....	Nova Scotia	288	280
Hal. El. Ry	102	100	N. S. New	.....	.....
Hav. Elec.	.....	.....	Ontario	.....	.....
" pfd	.....	.....	Ottawa	.....	.....
Ill. Trac pfd	94	92¾	Québec	140	135
Int. C. Co.	.....	.....	Royal	248	236
" pfd	.....	.....	Royal New.	.....	.....
L. of W. Co.	.....	.....	Sovereign	128¾	.....
" pfd	.....	110	Standard	.....	148
Lau. Paper	.....	.....	Toronto	238	225
" pfd	110	108	Union	145	148
Mackay Co.	74¾	73	COTONS		
" pfd	.....	70	C.C. Cotton	87	.....
Mex. L. & P.	53¾	53	D. Tex. Pfd.	97½	96
M. & St Paul	122	119¾	Montreal	124½	122
M.L.H. & P.	93¾	90	BONDS		
Mon. st. R.	222¾	220	Dell Tel	.....	100
New St Ry	.....	.....	C. C. Cot.	98	96½
Loan M.	.....	.....	Dom. Coal	99½	.....
M. St Work	.....	.....	Dom. Cot.	97	95
" pfd	.....	160	Dom. I. St.	78¾	78
M. Tgh. Co.	.....	.....	Hal. Tram.	.....	.....
Nipissing	.....	.....	Hav. E. Ry	.....	.....
N. O. T. & L.	.....	.....	Keew. Mill.	.....	.....
N. S. St. & C.	77	76	Lake Wood	.....	108
" pfd	.....	.....	Laur. Paper	.....	109
N. W. Land	.....	.....	M.E.L. Co.	80	.....
North Star	.....	.....	Mex. L. P.	83	82
Og. Mil. Co.	.....	.....	M.L.H.P.	.....	.....
" pfd	124	.....	M. St. Ry.	.....	.....
R. & O. N. Co.	80	78	N.S.S. Cl.	.....	108
R. J. & P. L.	46¾	46¼	N. S. Con.	.....	.....
Sao Paulo	.....	.....	Ogil. Milling	118	.....
St. John E. R.	.....	.....	Price Bros.	.....	.....
Toledo	28	27½	Rich. Ont.	.....	.....
Toronto	212¾	211	Rio de Jan.	77¾	77
Trinidad	.....	.....	Sao Paulo	93	88¼
Tri City pfd	.....	.....	Tex. S. A.	92	88¼
Twin City	103	101¾	" " B.	.....	88¼
West India	.....	.....	" " C.	92	88¾
Winnipeg	.....	186	" " D.	.....	.....
Win. Hotel	.....	.....	W. India	.....	.....
			Win. E.	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Illinois Pfd. — 30 à 92.

Rio. — 200 à 47, 200 à 46 7-8, 300 à 46¾.

Soo Com. — 25 à 121.

Laurentide. — 25 à 90.

Coal. — 25 à 70, 25 à 70¼, 100 à 70.

Iron. — 25 à 22¼, 5 à 22¾.

Scotia. — 100 à 77, 145 à 76½.

Wpg. Ry. Bds. — $25,000 à 103 3-8.

Sov. Bk. — 85 à 130.

Hoch. Bk. — 5 à 145½.

Tri City. — 28 à 90.

Mexican. — 50 à 53.

Détroit. — 100 à 77¾, 20 à 78.

Mackay. — 100 à 73.

Bk. Com. — 15 à 177.

Rio Bds. — $1000 à 77¾.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Illinois Pfd — 20 à 92.

Power — 5 à 90½.

Mex. Elec. Bs. — $500 à 78.

Hoch. Bk — 9 à 147.

Dom. Cot. Bds — $2,000 à 95½.

Iron Pfd — 25 à 85.

Bk Com. — 9 à 177.

Coal Bds — $4,000 à 99.

Royal Bk — 12 à 236¾.

Sov. Bk — 15 à 129¾.

Can. Pac. — 21 à 182¼.

PAR T. W. FOSTER

A VENDRE à l'encan, mardi, le 5 mars, à 10.50 a.m., 50 chevaux de toutes sortes, y compris 30 chevaux de la campagne, à nous consignés par M. Godfroy Latreille, pesant de 1088 à 1588 livres; 25 chevaux qui ont servi en ville et ont été vendus sans défauts, mais parce que les propriétaires n'en ont plus besoin. Ils viennent de faire un travail dur et peuvent servir tout de suite, plusieurs bonnes jeunes juments convenables pour la ferme ou gros ouvrage de toute sorte. Aussi plusieurs bons chevaux convenables pour la ville. Assistez à cette vente si vous désirez vous acheter un cheval. Visibles à nos écuries, 605 rue Saint-Paul, mardi matin, et la vente commencera à 10 heures 30 a.m. précises. — T. W. FOSTER and Co, encanteurs. 99—3

Banque d'Hochelaga

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2p.c.), égal au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année, sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre finissant le 28 février prochain et sera payable au bureau-chef de la Banque en cette ville et à ses succursales, le et après le premier jour de mars prochain aux actionnaires inscrits au registre le 14 février.

Par ordre du Conseil de Direction,
M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-Général.
76—1,M,v

THE MERCHANTS BANK OF CANADA

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent, pour le TRIMESTRE COURANT, au taux de HUIT POUR CENT PAR ANNEE, sur le capital actions payé de cette institution, a été déclaré et qu'il sera payable à la Banque et à ses succursales, le ou après vendredi, le premier jour de mars prochain, aux actionnaires sur le registre à la clôture des affaires le 15ième jour de février 1907.

Par ordre du bureau.
E. F. HEBDEN,
Gérant Général.
Montréal, 22 janvier 1907. 24.7.14.21

FEVES — Sans changement, demande limitée. Nous cotons: Primeurs de choix, $1.30 à $1.35; par lots de chars, $1.27½ à $1.30.

PATATES — Approvisionnement limité et prix en hausse à 95 cents à $1.00 le sac.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE — Tranquille, prix sans changement. Nous cotons: sirop, 55 à 65 cents le gallon, mesure à vin, et 75 à 85 cents le gallon impérial; sucre, 8½ à 9½ cents.

MIEL —

W. H. Scroggie's
ST CATHERINE ST
UNIVERSITY ST
VICTORIA ST

Scroggie's LE MAGASIN QUI GARANTIT AUX CLIENTS ENTIERE Satisfaction

Notre vente de gravures, samedi, comprend des offres attrayantes

Notre rayon des gravures renferme un splendide assortiment de sujets populaires, des effets les plus nouveaux jamais produits.
La collection comprend un bon choix provenant des meilleures maisons du pays. Les prix sont si bas qu'ils plairont aux clients les plus économes.
Cette vente frappera, sans doute, la corde de la popularité au bon moment.

Devises artistement encadrées en bois foncé 25c
Gravures non encadrées, à 5c, 10c, 15c.
Eaux-fortes, une magnifique variété, sur papier teinté, grandeur 12 x 25 pouces. Prix de samedi. 20c
Gravures non encadrées, reproductions des chefs-d'oeuvres du monde entier. Valant $5.00. Prix de samedi. $1.50
Photogravures non encadrées, grandeur 24 x 32. Valant $1.50, pour. 49c

PHOTOGRAVURES
Ces gravures sont très bien encadrées et valent de $1.00 à $12.00. Prix de samedi. . . $5.00

Gravures encadrés, $1.25
Une collection variée de gravures, valant jusqu'à $2.50. Prix de samedi. $1.25

Miroir glace Anglaise
Cadre de forme ovale, grandeur 18 x 40 pouces, or brunl. Valant $15. Prix de samedi. . $8.75

Un autre lot de gants longs, de $3.50 pour $1.50
Il n'y a pas longtemps, les gens se pressèrent à notre magasin, dans le but de se procurer de ces gants de qualité supérieure, que nous offrions à des prix remarquablement bas.
Gants en chevreau glacé, longueur au coude, 12 et 16 boutons, couleurs: tan, brun, gris, vert, qualité garantie. Valant $2.25 à $3.50, pour. $1.50
Exactement 300 paires dans ce lot. A notre prix, il n'y en aura pas longtemps.
Nous avons aussi reçu la première consignation de gants de printemps en beau chevreau français, peaux les plus choisies, 2 boutons à pression, coutures doubles, goussets, nouvelles couleurs, chaque paire est garantie. Notre prix spécial, la paire. $1.00

Bottines de toilette de dames, de $4.00 pour $1.95
Rien ne gâte plus sûrement l'apparence que des chaussures difformes, grossières et seyant mal, vendues dans les magasins ordinaires.
L'ajustement, lorsqu'il s'agit de chaussures, est la chose la plus importante. Le personnel de notre rayon des chaussures a acquis à la perfection, l'art de l'ajustement. Nous avons assez de formes pour convenir à tous les pieds, dans le lot de chaussures garanties, valant $4.00, pour. . $1.95
Bottines à lacets ou à boutons, en chevreau vici, semelles légères et flexibles, bouts vernis, semelles à trépointes Goodyear. Valant $4.00, pour. $1.95
Toutes les plus nouvelles formes du printemps.
Une magnifique ligne d'Oxfords vernis, styles Blucher, quelques-uns en veau bronze, semelles cousues à la main, talons français. Valant $3.50, pour $1.95

MOUCHOIRS
75 autres douzaines de beaux mouchoirs brodés en mousseline suisse, bordure dentelée et à points d'ourlet, tous de très bonne qualité et de très jolis dessins. Valant jusqu'à 35 cents, pour 15c

Ceintures de Dames
Ceintures pailletées, les plus nouveaux styles de Paris et de New-York ; nous venons de recevoir, de Paris, 35 douzaines des susdites ceintures, en paillettes dorées et argentées, dessins de fantaisie, sur fond azur, rose et mauve, effet riche. Nous pourrions facilement les vendre à 50 cents. Notre prix, demain 39c

Vente de savon de Toilette
Ne manquez pas d'assister à notre vente spéciale de savons de toilette, tous marqués à des prix très réduits. C'est demain le dernier.
200 échantillons de Mothers Favorite, offerts gratuitement.

Cold Cream Dagget & Romsdell
Cold Cream Dagget et Romsdell, à des réductions spéciales, demain.
Tubes de 15 cents 10c
Pour . . . . . .
Tubes de 35 cents 28c
Pour . . . . . .
Pots de 2 onces, de 45 cents, pour 38c
Pots de 4 onces, de 60 cents, pour 53c

Toiles artistiques et ouvrages à l'aiguille
Tous parfaitement nouveaux et des plus désirables.
Dessus de coussin à rayures romaines, en vert et rouge, jaune et vert, et autres jolies couleurs, grandeur 20 x 20. Prix régulier, 49 cts, pour 32c
Sacs à linge sale, 18 x 27, couleurs: bleu, blanc et fauve, chaîne à même, en fil de couleurs. Prix régulier 39 cents, pour 25c
Tubes pour faire des porte-épingles à chapeaux. Prix régulier, 7½ cents, pour 5c

Robes d'Enfants à Meilleur Marché que le coût de la confection

Inutile de faire un point de couture à moins que vous ne le préfériez. Nous avons plus d'une fois établi notre compétence dans la confection des vêtements d'enfants, mais jamais d'une manière aussi évidente qu'à dans cette vente de jolies robes. Elles sont de pesanteur moyenne, précisément ce qu'il faut pour la saison du printemps, de jolis styles en Serge lustrée, Drap panier, Panama et Flanellette, dans de magnifiques dessins. Toutes les grandeurs dans le lot, mais pas dans chaque style.

Robes en flanellette pour enfants. Style mère Hubbard, plissées à l'emplècement ; marine et blanc, à dessins rouge et blanc. Pour enfants de 1, 2 et 3 ans. Prix régulier 49 cents ; samedi 39c
Robes en flanellette, style mère Hubbard, jolis petits volants sur les épaules, garnies de soutache ; marine et pois blancs. Pour enfants de 1, 2 et 3 ans. Régulier, 89 cents; samedi 69c
Robes en beau cachemire, style mère Hubbard, 4 styles différents, en rose, bleu pâle et crème ; pour enfants de 1 à 5 ans. Rég. $2.25 à $2.98 ; samedi $1.89
Robes en flanellette, faites avec blouse à empiècement forme V, petits volants sur les épaules, garnies de soutache, en rouge et blanc, bleu et blanc; pour enfants de 6, 8 et 10 ans. Régulier, 89c; samedi 69c
Robes en flanellette de fantaisie, avec blouse, jupe ample, devant V, garnies de boutons de fantaisie, en marine, rouge et blanc. Pour enfants de 6 à 14 ans. Rég. $1.25 ; samedi 95c
Robes en alpaga à dessins de fantaisie pour enfants, style matelot, garnies de soutache blanche de fantaisie et noeud de soie noire, en rouge, bleu et brun. Régulier $2.98; samedi $2.38
Nous manquons d'espace pour décrire chaque ligne, les prix qui suivent vous donneront une idée des réductions :
En cachemire. Régulier $3.75, pour $2.59
En serge. Régulier $3.60, pour $2.59
En drap Panama. Régulier $2.98, pour $2.38

Grandes occasions. Couvertures de plancher
En matière de variété, assortiment de dessins et de qualité garantie, nous défions toute concurrence.
Quant à nos prix, ils sont les plus bas, et cela s'explique par notre système d'achat au comptant et par grandes quantités.
Samedi nous offrirons les valeurs suivantes :

Prélart écossais de 4 verges de large
Un lot spécial des célèbres prélarts écossais Nairns, 4 verges de large, en jolis dessins de tuile et de fleur. Prix réguliers 45c à 55c la verge carrée. Samedi, la verge carrée. 39c

Linoléum de 4 verges de large
Linoléums écossais, des plus belles marques, 4 verges de large, se vendent régulièrement 50c à 60c la verge carrée. Samedi, la verge carrée. 34c

Tapis Impérial Axminster
Un lot très choisi des meilleurs tapis Impérial Axminster, les styles les plus nouveaux et les plus belles marchandises en ville. Prix régulier $1.75. Samedi. . . $1.19

Bruxelles anglais
Une ligne très choisie de Bruxelles anglais de belle qualité. Régulier $1.10, pour. 75c

Charmants Tissus à Voile

Ils Feront votre Bonheur.
Nous pourrions écrire des chapitres entiers sur les charmants tissus à voile que nous avons reçus dernièrement, mais nous devons nous contenter de dire qu'ils sont magnifiques et réhausseront la bonne mine de toutes celles qui les porteront. Tous les styles et dessins imaginables sont compris dans cette colection. couleurs : noir, blanc, marine, gris, rouge, vin, noir et blanc, avec pois de chenille petite, moyens et gros, mailles unies et de fantaisie sans pois.
Tulle de chiffon et Bruxelles à voile, avec ourlet pour deuil. Et crêpe de Chine, 1½ à 3 verges de long. Prix de vente, 19c à $3.95.
Un assortiment nouveau et choisi de voile de chiffon et crêpe de Chine, si populaire de ce temps-ci, dans presque toutes les nuances. Tous à des prix très spéciaux, variant de 10c à $1.10.

Toutes les Sortes Imaginables dans notre Variété de Rubans
Il n'y a pas, dans notre stock de rubans, une nuance ou dessin qui ne soit pas représenté. En les examinant vous-même, vous vous convaincrez que les rubans de Scroggie combinent à un degré éminent la qualité supérieure et les bas prix.
Rubans en soie chiffon taffetas, dans toutes les nuances, d'un beau fini lustré, appropriés à toutes fins.
4 pouces de large. 15c
6 pouces de large. 17c
6 pouces de large 22½c
Les rubans sont très employés pour articles de cou, ceinturons étroits, brassards, etc., largeur de ¾ à 2½ pouces, à carreaux et à raies de fantaisie, jolis petits dessins à fleur, allover, de Dresde, larges raies, etc. Spécial, 10c à 25c la verge.
Chics rubans de Dresde, dans toutes les nuances imaginables et dans plusieurs magnifiques dessins, convenables surtout pour chapeaux du début du printemps, dans toutes les nuances à la mode. Spécial, la verge. 25c
Magnifiques rubans à fleur, rayé romain, raies larges et étroites, rubans taffetas de qualité très forte, 5¾ pouces de large. Spécial. 39c

LE BILL DE MONTREAL

Les conduits souterrains au comité des bills privés à la Chambre de Québec.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Le comité des bills privés a repris, hier soir, son étude du bill des conduits souterrains de la ville de Montréal.

M. Ethier soumet d'abord deux amendements.

Le premier permet à la cité de fixer une taxe pour payer le montant de la compensation qui sera payable aux compagnies qui enfouiront leurs fils et enlèveront leurs poteaux, tel que le comité l'a voté dans la clause sixième.

M. Smith, remplaçant M. Aimé Geoffrion, au nom des Cies intéressées, la M. L. H. et P. Co., et autres, s'objecte à cet amendement.

Le comité a adopté, hier soir, dit-il, le principe de la compensation payée aux Cies, est-il juste qu'elle soit payée par une taxe imposée par la cité ?

M. Ethier soumet que la ville ne peut être forcée à payer la compensation, sans imposer une taxe.

L'honorable premier ministre dit que la cité exproprierа les Compagnies pour construire ses conduits, il croit donc que c'est juste que la ville leur donne une compensation. Il est également juste que les Cies paient un loyer à la ville pour l'usage des conduits.

L'amendement n'est pas tout à fait juste ; s'il est adopté, il faudra l'amender.

L'honorable premier ministre admet qu'une taxe peut être prélevée pour le fonds d'amortissement.

M. Taschereau dit que la ville, par l'amendement, a le droit de prendre à la compagnie, ce qu'elle lui donnera en compensation.

L'hon. M. Gouin espère que l'on va s'entendre, afin d'exempter un long débat.

L'amendement est mis aux voix.

A l'unanimité, excepté le proposeur, M. Dupuis, le comité adopte l'amendement.

Le second amendement de la ville oblige les compagnies à nommer des experts qui s'entendront avec la ville afin de donner satisfaction aux dites compagnies.

M. Archer soumet un autre amendement pour que la ville n'oblige pas les compagnies à enfouir plus de fils que n'en peuvent raisonnablement contenir les conduits.

Les deux amendements sont adoptés, la ville et les Cies s'entendant parfaitement sur cette question.

La clause suivante oblige les compagnies à faire les conduits souterrains si la ville ne peut les faire.

C'est là le second problème, soumis hier.

La clause est retranchée, de même que la clause suivante, qui propose le troisième moyen de construction.

La clause suivante, clause 5, maintenant 10, dans sa première section, permet à la ville de fabriquer, acheter ou autrement acquérir, du gaz ou de l'électricité.

M. Smith dit que la ville n'a pas le droit de faire concurrence à toutes les compagnies qui ont des capitaux énormes de lancés dans les affaires.

M. Archer dit que cette clause est proposée, afin de résilier un contrat qui existe.

M. l'échevin L. A. Lapointe dit que la ville demande le droit d'acheter une nouvelle compagnie, qui viendra s'établir. Il faut que la ville surveille ses intérêts.

M. Smith s'objecte fortement à la clause.

M. Ethier dit que la ville ne peut violer ses contrats, car un amendement à sa charte, oblige la ville à respecter ses contrats.

M. Taschereau dit que le comité pourrait ajouter un amendement à la clause, pour protéger les contrats existant.

M. Archer demande que cet amendement soit ajouté. M. Carmichael partage cette opinion, mais il veut que sa compagnie soit protégée en faisant tomber tout le bill sous le coup de cet amendement.

M. Smith dit que si c'est l'intention de la ville de ne pas respecter ses contrats, il faut mettre cet amendement.

Il est résolu d'ajouter cet amendement à la fin de la clause, après les autres sections.

La seconde section permet à la cité d'acquérir les propriétés qui lui seront nécessaires pour les besoins de cette industrie. Elle est adoptée.

La troisième section donne le droit à la ville de louer ou exploiter, en tout ou en partie, de ceux qui font des affaires se rapportant au gaz.

M. Smith s'objecte à ce que la ville ait le droit de louer ou exploiter en partie.

M. L. A. Lapointe dit que le contrat qui existe donne ce droit à la ville.

M. Archer demande l'utilité de la clause, si la ville a ce droit déjà.

M. Lapointe dit que la ville ne mentionnne ce droit de louer en partie que pour les municipalités autour de Montréal.

M. Archer dit que ce droit est impossible à donner, la compagnie du gaz ayant un réseau qui ne peut se louer qu'en tout et non en partie, et ayant des contrats qu'elle doit respecter.

M. Tellier dit que la section adoptée pour protéger les contrats devrait régler la question, si les compagnies craignent pour leurs contrats.

La section suivante est considérée avec la précédente. Elle permet l'expropriation et les mêmes objections sont faites, la Compagnie du Gaz craignant l'expropriation en partie, qui nuira à ces contrats.

M. Dupuis propose un amendement pour retrancher les mots "en tout et en partie," et que l'expropriation soit pour le tout.

M. Archer dit que la Compagnie du Gaz est une compagnie organisée. La ville de Montréal a le droit de l'acheter en tout, mais elle n'a pas le droit de l'acheter en partie.

L'amendement Dupuis est adopté.

La section suivante donne le droit à la cité de fournir du gaz ou de l'électricité, et les deux dernières sections permettent l'émission de débentures, obligations ou rentes inscrites et un emprunt spécial avec fonds d'amortissement.

Toutes les sections sont adoptées et la section pour protéger les contrats existant.

Les dernières clauses règlementant les différents emprunts, sont adoptées.

La dernière clause adoptée est la suivante :

"Nonobstant toute loi ou tout contrat à ce contraire, la cité est autorisée à poser sous terre, dans ses rues et voies publiques, des tuyaux ou conduites de gaz avant l'expiration de son contrat avec la Compagnie du Gaz de Montréal, et, à l'expiration du dit contrat, à fournir le gaz pour les besoins du public ou des particuliers.

M. Carmichael, au nom de la Montreal Water and Power Co., propose qu'une dernière clause soit insérée pour protéger toutes les compagnies qui ont des contrats avec la ville de Montréal, par chartes ou contrats spéciaux.

Le Bill des conduites souterraines fut alors adopté, tel qu'amendé, aux applaudissements de tous les échevins et membres du comité.

M. Ethier a remercié le Président et les membres du comité pour leur courtoisie et pour le bon travail et la diligence qu'ils avaient apportés à l'adoption de ce bill.

Le président du comité, M. Taschereau, a remercié les échevins, le maire et leur procureur. "J'espère, a dit M. Taschereau, que nous vous reverrons, l'an prochain".

Tout le monde était content. Les échevins et les intéressés ont quitté la salle du comité, qui a retombé dans un calme surprenant.

On a continué le travail des bills et le Bill de Notre-Dame de Grâces a été étudié.

Ce bill est revenu de la Chambre, pour que les intéressés l'expliquent de nouveau. Lors de sa première considération, il a été amendé, de manière à réduire la qualification d'échevin de 5,000 à 1,000 piastres.

M. Jérémie Décarie s'est opposé à cet amendement, et, aidé de son frère, M. Alphonse Décarie, a demandé au comité de laisser la qualification d'échevin à 5,000 piastres.

L'argument de ces messieurs est que la ville de Notre-Dame de Grâces, ayant de grandes obligations à assumer, a besoin d'un conseil d'hommes qui ont des qualifications assez considérables.

La ville a en effet le droit de s'endetter pour une somme de 10 pour cent, dit M. Décarie.

M. Tellier dit que les municipalités de campagne ont une qualification de 400 piastres et qu'elles ont le droit de s'endetter pour une somme de 20 pour cent de leur valeur.

M. Décarie dit que si les intéressés, que M. Dugald McDonald commande, veulent tant que cette qualification soit réduite, qu'ils s'annexent à Notre-Dame des Neiges.

M. Tellier demande l'avis légal.

M. Langlais, avocat de Québec, dit que la ville était représentée lors de la première considération et que le comité a amendé le bill et que c'était justice.

M. Langlais dit que l'élément populaire est en faveur de la réduction.

M. Dubald McDonald parle en faveur de l'amendement.

Il raconte la dernière élection, dans laquelle tous les candidats populaires étaient en faveur de cette réduction de la qualification.

Pas un seul bill n'a été adopté imposent une qualification de 5,000 piastres dans une ville de 2,000 de population.

On veut fermer la porte du conseil aux pauvres gens qui sont en majorité, vu qu'il n'y a que 31 personnes dans toute la ville qui sont qualifiées, sur le système actuel.

M. McDonald a fait un long plaidoyer au nom des citoyens de Notre-Dame de Grâces. Les membres du comité étaient très attentifs et on reconnaissait presque l'intérêt porté au bill de Montréal, à certains moments.

M. Jérémie Décarie a répondu à M. McDonald. Il s'est fortement opposé à ce que la qualification soit réduite à 1,000 dollars.

M. Décarie dit que la ville a besoin de cette qualification pour accomplir des grandes entreprises.

M. Dugald McDonald est encore appelé à parler et à expliquer le nombre de personnes qui sont qualifiées pour 5,000 dollars.

Le vote est pris sur l'amendement qui est perdu par un vote de 14 à 8.

La qualification reste donc à 5,000 piastres.

Le Bill de Notre-Dame de Grâces est adopté. L'hon. M. Weir a voté pour la réduction de la qualification, qui est exorbitante à son avis.

Le comité s'ajourne ensuite à ce matin.

RHUMATISME
Prix : 25c

Le remède de Munyon contre Le Rhumatisme manque rarement de soulager les douleurs aux bras, aux jambes, au dos, la raideur ou l'enflure des articulations en quelques heures. Guérison certaine en quelques jours. Il n'endort pas le mal, l'extirpe de l'organisme.—MUNYON

Pourquoi ne pas Acheter
une farine qui vous permette de faire, et le meilleur pain et la pâtisserie la plus légère ? Il n'en existe qu'une, aujourd'hui, qui puisse vous faire parvenir à ces deux fins désirables : la "Five Roses". Faite qu'elle est de blé dur du Manitoba de la meilleure qualité à l'aide de procédés qui en font non seulement une farine idéale pour le pain mais qui la rendent également bonne pour la pâtisserie et la boulangerie de fantaisie, la "Five Roses" devrait se trouver dans l'armoire de chaque ménagère.
Demandez-la à votre épicier aujourd'hui.
Lake of the Woods Milling Co.
LIMITED.
27.1

"Premier Secours" aux Intestins

QUAND surgissent la cardialgie, les brûlements d'estomac, la mauvaise haleine, le mal de tête, la langue chargée, les vents d'estomac, ou qu'apparaît l'un quelconque de ces signes précurseurs de l'indigestion, le vieux Docteur Cascaret doit être à l'endroit voulu, dans votre poche.
Le Dr Cascaret garantit guérir les cas les plus obstinés de constipation et d'indigestion, sans malaise, ni inconvénient.
Son remède ne cause pas de colique, ne purge pas, mais il fait fonctionner naturellement les muscles qui tapissent les parois des intestins.
× × ×
Le manque d'exercice affaiblit et relâche ces muscles intestinaux, tout comme il affaiblit les muscles des bras et des jambes.
Le vieux Dr Cascaret atteint directement ces muscles intestinaux. Il les active tout comme un bain froid activerait une personne paresseuse.
Alors il les fait fonctionner (par l'intermédiaire des nerfs) jusqu'à ce que cet exercice les rende si forts qu'ils n'aient plus besoin de secours pour remplir leurs fonctions.
× × ×
Les dîners trop copieux, les soupers tardifs, le whisky, le vin, ou la bière, un excitant des nerfs, l'exposition soudaine au froid ou à la chaleur et une douzaine d'autres choses analogues fatiguent les muscles intestinaux.
Dans de tels cas un sou de Cascaret à temps vaut cinquante piastres de traitement plus tard, sans compter les souffrances, le malaise, la perte d'énergie en affaires et la perte des plaisirs sociaux que ça prévient.
× × ×
Petite boîte plate de Cascarets, faite pour qu'elle ne vous gêne pas dans votre portemonnaie ou votre poche de gilet.
Contient six tablettes de Bonbon. Prix dix cents la boîte, chez tous les pharmaciens.
Assurez-vous que ce sont les véritables, fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus autrement. Chaque tablette portant les lettres "CCC".
742 k

ECHOS MONDAINS

M. Roch Pilon ainsi que Mme Josephine Leroux, de Saint-Clet, étaient de passage à Montréal, ces jours derniers, les hôtes de M. et Mme Adolphe Granger, leurs parents, de la rue Visitation.

× × ×

Mme Joseph Levesque et son fils Wilfrid, de Proctor, Minn., sont en visite chez M. Albert Archambault, 67 rue Marie-Anne.

× × ×

Mme Ernest Larivière, qui était en traitement à l'hôpital Notre-Dame, est de retour chez elle, 67 rue Marie-Anne, et en voie de convalescence.

× × ×

Charmante réception de parents et d'amis, dimanche dernier, chez M. et Mme Paul Saint-Denis, de la rue Rachel. Un délicieux souper fut servi. Il y eut chant, musique et l'on s'amusa ferme durant toute la soirée.

× × ×

Madame J. B. Léonard, de Saint-Vincent de Paul, est de retour de Sainte-Monique où elle a passé quelques jours chez son beau-père, M. Firmin Léonard.

DES ARMES AUX BELLIGERANTS

Nouvelle Orléans (Louisiane), 1er mars. — Les armes à feu consignées aux gouvernements du Nicaragua et du Honduras, soit soixante-huit caisses, sont retenues ici. Le docteur Juan Hernandez consul du Honduras, est d'avis que les officiers fédéraux ne peuvent pas, d'après la loi internationale, intervenir dans l'expédition d'armes à son gouvernement ou à celui du Nicaragua. On s'attend, tout de même, à des représentations diplomatiques.

PROMOTIONS AU PACIFIQUE

Le Pacifique Canadien a fait quelques changements dans son personnel. M. J. G. Bury devient gérant général du réseau de l'ouest, M. F. F. Busteed, surintendant général de la division Pacifique, et J. E. Schultzer ingénieur en chef du réseau de l'ouest, M. A. Price remplacera M. Bury, comme surintendant général de la division centre. Le poste de M. O. O. Winter, qui vient d'entrer au service du Grand Tronc Pacifique, est encore libre.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

L'"épuration" du lac Flora — Importante industrie à Hintonburg — La mort du docteur John Neil — Pavages et trottoirs — L'émeute de Buckingham — Flair de policeman — La chasse aux billets de hockey — Le capitaine Keller est malade.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 1. — Les citoyens demeurant dans l'arrondissement où se trouve le lac Flora, à Hull, menacent de poursuivre la ville, si celle-ci n'arrête pas, dès aujourd'hui, la déposition de déchets de toutes sortes sur la glace du lac.

— M. Wylie, gérant de la Ottawa Car Co, a annoncé que cette compagnie établiera une importante usine pour la construction de wagons de chemins de fer, au village de Hintonburg. M. Wylie négocie, actuellement pour l'achat des terrains sur lesquels la nouvelle fabrique sera construite.

— Le docteur John Neil, d'Aylmer, bien connu à Hull, et dans tout le district, est mort à la demeure de sa mère, à Aylmer, hier. Le défunt était diplômé de McGill, et pratiquait la médecine depuis douze ans. Il était âgé de quarante ans. Il a succombé à la pneumonie.

— L'été prochain, la ville fera paver en asphalte, la rue Chapelle, l'avenue Henderson, une partie des rues Dalhousie et Nelson, et l'avenue Rosebery. En plus, deux milles de trottoirs seront construits. Tous ces travaux coûteront environ deux cent mille piastres.

— Il est rumeur que le gouvernement de Québec a refusé à maître Wilson, de porter, en appel, le jugement du magistrat Saint-Jullen, rendu dans la cause de Alexandre MacLaren, Frank Kiernan et J. C. Cummings, de Buckingham. On dit à Hull, que si le gouvernement ne se rend pas au désir de maître Wilson, les ouvriers de Hull et de Buckingham se cotiseront pour porter cette cause en appel.

— Bernhard Bloom, un Newyorkais arrêté pour vol, la semaine dernière, a été reconduit à la frontière, hier, sur l'ordre du magistrat de police. Si Bloom reparaît de ce côté du quarante-cinquième, il sera pincé et, pour longtemps, ne pourra respirer l'air pur de la liberté.

— Un pauvre diable, nommé Caplan, qui arrivait tard à sa demeure, ne put réveiller sa tendre moitié; il s'avisa de grimper à une fenêtre pour entrer mais un policeman l'aperçevant, crut à un voleur, et l'empoigna. Malgré ses protestations le malheureux fils d'Abraham fut conduit au poste. Hier matin, il fut relâché, la police ayant reconnu son erreur.

— Les journaux de la capitale critiquent ouvertement l'attitute de la police qui, hier matin, s'est servie de bâtons pour disperser la foule qui se massait à la dévanture de la pharmacie Allen et Cochrane, rue Elgin, où se vendaient les billets pour la joute de hockey Ottawa-Wanderers. De l'opinion générale, une enquête devrait être faite par la Commission de police.

— Le capitaine Louis Keller, capitaine de marine, qui a servi sous Bazaine, au Mexique, et qui a fait la campagne franco-prussienne, est dangereusement malade, en notre ville, qu'il habite avec sa famille, depuis quelques années. Le capitaine Keller était depuis quelques mois, employé aux travaux d'études du canal projeté de la baie Georgienne.

L'EVEQUE CARMICHAEL EN VOYAGE

A l'occasion de son départ pour l'Europe, l'évêque Carmichael a été, hier, l'objet d'une sympathique démonstration de la part des fidèles de l'église Saint-Georges.

En outre d'une adresse, ses ouailles lui présentèrent une bourse de $2,500, somme qui devra servir à défrayer ses dépenses de voyage.

L'évêque Carmichael et son fils sont partis pour New York, hier soir, d'où ils s'embarqueront en route pour Rome, Paris, Londres et Dublin.

Le vénérable dignitaire protestant sera de retour vers la fin de mai.

JOUEURS DE HOCKEY CONDAMNES

Alf. Smith et Charlie Spittal, les deux joueurs de hockey du club Ottawa, ont été trouvés coupables, hier, par le juge Choquet, de voies de fait graves sur les personnes respectives de "Hod" Stuart et de Cecil Blatchford, du club "Wanderers", de cette ville.

Le magistrat a condamné les deux sportsmen à $20 chacun et aux frais qui se chiffrent à $18.

En plus, M. le juge Choquet a exigé de chacun des prévenus une caution personnelle de $200 chacun, afin d'assurer la cour que pendant un an, ils garderont la paix.

Smith et Spittal ont pris le train hier soir pour Ottawa, où ils vont se préparer pour la grande partie de demain entre leur club et celui des "Wanderers".

Plaignants et accusés se trouveront donc de nouveau face à face, demain, au patinoir Dey, à Ottawa.

PIANOS CHICKERING
Tout ce qui est le plus noble et le meilleur en fait de construction d'instruments de musique est démontré dans le piano Chickering. Le Chickering petit format, est le plus petit et le plus chic des pianos à queue qui existe. C'est un aristocrate parmi les pianos. Notre assortiment est très considérable et nous sollicitons cordialement une visite. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. 100—3

CHEZ LES EPICIERS

L'ABOLITION DES DOUBLES LICENCES POUR LA VENTE DES BOISSONS.

L'assemblée régulière de l'Association des épiciers, affiliée à la fédération des marchands-détailleurs du Canada a eu lieu, hier soir, dans les salles de l'association, rue Sainte-Catherine.

L'assistance était très nombreuse et on a discuté longuement la question de l'augmentation du prix de la bière. Cette résolution des brasseurs combinés met les détailleurs dans une position très désagréable vis-à-vis leurs clients.

Quelques-uns sont d'opinion que les épiciers devraient s'opposer de toutes leurs forces à cette augmentation en ne prenant de la bière que d'une brasserie qui n'est pas du "combine". D'autres répondent que ce projet n'est pas réalisable et suggèrent de demander aux brasseurs de ne pas mettre leur nouveau tarif en force d'ici à un mois afin de permettre aux épiciers et aux marchands de gros d'avoir une conférence avec eux pour discuter la question.

Un comité a été nommé pour conférer avec les brasseurs, sur ce sujet. Entre temps, on vendra la bière $1.00 et $1.10 la douzaine de bouteilles.

Plusieurs sont d'opinion que les prix du genièvre devrait être de 30, 60 et 90 sous, au lieu 25, 55 et 85 sous, mais on ne put en venir à une entente.

M. Laniel fait rapport de son voyage fait dernièrement à Québec, à la tête d'une importante délégation et déclare au milieu de chaleureux applaudissements que les licences de gros et détail pour les boissons, seraient abolies.

IL VOULAIT SE FAIRE JUSTICE

Bloomington (Illinois), 1er. — Thomas Baldwin, un riche cultivateur autrefois marchand à Colfax (Illinois), a tué à coups de revolver, hier Charles Kennedy et sa femme, Madame Sim Eisman et la jeune fille de celle-ci, Cora. Baldwin, qui est âgé de 68 ans et veuf, avait été arrêté, puis remis en liberté provisoire, sous l'accusation d'assaut grave, commis sur Cora Eisman, qui n'est âgée que de quatorze ans. Il avait réglé l'affaire, pour une certaine somme d'argent, avec les parents de la jeune fille, mais avait de nouveau mis en état d'arrestation, et accusait les époux Kennedy et Madame Eisman de l'avoir fait arrêter. Les autorités ont eu de la peine à empêcher la population de lyncher le prisonnier.

"IL M'A SAUVÉ LA VIE"

LOUANGE D'UN FAMEUX REMEDE

Mme Willadson raconte comment elle prit le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à temps.

Mme T. C. Willadsen, de Manning, Iowa, écrit à Mme Pinkham :

Chère Madame Pinkham : —

"Je puis véritablement déclarer que vous m'avez sauvé la vie et je ne puis par des mots exprimer ma reconnaissance.

"Avant de vous avoir écrit, pour vous dire ce que j'éprouvais, j'avais été soignée par les médecins pendant deux ans, et j'avais dépensé beaucoup d'argent pour remèdes, sans obtenir de soulagement. Les périodes avaient cessé et je souffrais beaucoup d'étourdissements, maux de tête, maux de reins et pesanteur, et j'étais si faible que je pouvais à peine me traîner. Comme dernier recours, je me décidai de vous écrire et d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et je suis heureuse de l'avoir fait, car, après avoir suivi vos instructions, que vous m'avez données gratis, mes périodes devinrent régulières ; je suis maintenant en parfaite santé. Sans vous je serais aujourd'hui au tombeau.

"J'espère sincèrement que cette lettre induira toutes les femmes souffrantes de ce pays à avoir recours à vous."

Quand les femmes souffrent d'irrégularités, faiblesses, déplacement ou ulcération des organes, de pesanteur, inflammation, mal de reins flatuosité, débilité générale, indigestion et prostration nerveuse, elles devraient se rappeler qu'il existe un remède éprouvé et infaillible. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham chasse immédiatement tous ces maux.

Aucun autre remède féminin n'a reçu autant de témoignages aussi enthousiastes et reconnaissants. Refusez toutes substitutions.

Mme Pinkham est la bru de Lydia E. Pinkham, ayant été sous la direction de sa belle-mère jusqu'à sa mort, elle donne ses conseils gratuitement aux femmes malades depuis vingt-cinq ans. Adresse : Lynn, Mass.

CONCERT DE M. E. CLARKE

Il y avait salle comble mercredi soir à la salle de Y. M. C. A. pour entendre l'éminent pianiste qu'est M. Edouard Clarke, et les talentueux artistes qui avaient bien voulu lui prêter leur concours.

Le programme était intéressant au possible, et a été exécuté à la perfection. Tous les auditeurs ont passé une charmante soirée, qu'ils n'oublieront pas de sitôt. M. Clarke a émerveillé l'assistance par sa virtuosité. C'est un maître et un artiste. Non seulement il possède une technique très remarquable, mais il joue avec un sentiment qui fait trop souvent défaut chez les princes du clavier. Son interprétation des compositions de Liszt, Saint-Saëns et Chopin était tout simplement admirable.

M. Saucier, le chanteur favori du public montréalais a remporté un triomphe. Il a été applaudi avec un enthousiasme délirant.

Mlle Côté a aussi beaucoup plu, spécialement dans ses extraits de Manon et de Lackmé. Elle chante à ravir.

Somme toute, le concert a été un brillant succès.

LES FORTUNES DES MILLIARDAIRES

La plupart des grandes fortunes ont été réalisées dans les mines d'or et d'argent. Des gens sans capital sont subitement devenus fortunés par la découverte de gisements aurifères. La province de Québec offre ces occasions aux personnes éclairées. Il existe d'immenses terrains miniers, dans le nord de la province, dont la richesse est plus grande que celle Klondyke ou la Californie. La Great Northern Goldfields Company est propriétaire des meilleurs de ces terrains et elle va bientôt en commencer l'exploitation. Pour 50 cents vous pouvez en devenir actionnaire. Pourquoi n'essayez-vous pas? C'est peut-être la fortune qui vous attend. Pour plus amples informations s'adresser à J. F. McKenzie et Cie., chambre 58, édifice de l'assurance London, Liverpool & Globe, Montréal.

LA LEGISLATURE PROVINCIALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 1 — L'hécatombe d'Hochelaga et l'incendie du collège de Ste-Marie de Monnoir ont fourni hier le sujet d'un débat assez intéressant, à l'Assemblée législative. C'est à peu près tout l'intéressant de la séance d'hier. La séance a été marquée d'un incident qui était prévu.

Nous avons dit qu'il fallait de toute nécessité que le bill du dimanche fût sanctionné avant le premier mars. Voilà pourquoi, au début de la séance, hier, trois coups régulièrement répétés furent frappés à la porte de l'Assemblée législative, et un messager de Son Honneur le lieutenant-gouverneur fut introduit dans l'enceinte sacrée. C'était l'huissier dit de la Verge Noire. Pourquoi nomme-t-on ainsi ce messager? Ce n'est pas facile à deviner. Toujours est-il que l'on requiert la présence des députés dans la Salle du Conseil législatif.

Là, sir L. A. Jetté, sans uniforme, escorté seulement par son aide-de-camp de service, siégeait sur le trône.

Avec toutes les formules d'usages, le lieutenant-gouverneur sanctionna une cinquantaine de bills, parmi lesquels celui concernant l'observance du dimanche.

De retour à l'Assemblée législative, on procéda aux affaires ordinaires.

Après avoir discuté les deux incendies du collège de Sainte-Marie de Monnoir et de l'école d'Hochelaga, discussion que nous rapportons ailleurs, la Chambre a étudié en comité général et a rapporté progrès sur le bill de M. Blanchard, conférant le contrôle absolu aux conseils locaux sur les travaux dans les limites du territoire municipal et amendant le Code municipal en conséquence, et celui de M. Chauret relatif à la prestation du serment.

Les bills publics suivants ont subi leur seconde lecture:

Loi amendant les articles 541 et 836 du Code municipal concernant l'abattis des clôtures dans les chemins d'hiver.—M. D'Auteuil.

Loi annexant une partie de la paroisse de Saint-Léon de Marston, actuellement comprise dans le comté de Compton, au comté de Mégantic, pour toutes fins.—M. Pelletier.

Loi détachant du comté de Sherbrooke une partie de la paroisse de Bonsecours et l'annexant au comté de Shefford, pour toutes les fins.—M. Pelletier.

En comité général, on a adopté le bill de M. Gendron, amendant la charte du "Ottawa Golf Club", et celui incorporant la compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Madeleine.

Ce dernier bill a soulevé une assez longue discussion.

Un syndicat américain, ayant à sa tête MM. Mullen, qui sont millionnaires, est le promoteur de ce bill. Ce syndicat est propriétaire de limites à bois d'une étendue de 465 milles carrés, qu'il a payées $165 par mille. Il possède aussi un pouvoir d'eau sur la rivière Madeleine qu'il a payé $22,000 et qui développera une force de 10,000 chevaux-vapeur. C'est pour exploiter ces limites que ces Américains veulent construire un chemin de fer le long de la rivière Madeleine.

Un seul député s'est opposé à ce bill. C'est M. Leblanc, député de Laval.

M. Leblanc croit que c'est donner trop de privilèges. Il n'a pas d'objections à l'incorporation ordinaire d'une compagnie. Mais il s'oppose à ce que l'on accorde des chartes avec des pouvoirs extraordinaires à des particuliers qui peuvent ensuite aller en Angleterre et spéculer sur ces chartes.

L'hon. M. Gouin et MM. Lemieux et Kelly ont vigoureusement défendu le bill qui a été adopté.

× × ×

M. Langlois, député de St Louis, posera aujourd'hui l'interpellation suivante :

"A la page 89 du rapport général du ministre des Travaux Publics, on lit ce qui suit :

"L'introduction des appareils de sauvetage et d'extinction s'opère bien lentement dans les collèges et les couvents des différentes divisions. Les propriétaires et directeurs retardent, pour une raison ou pour une autre, durant toute une année, et nous n'obtenons que le minimum des précautions demandées dans bien des cas. Là où il faudrait trois ou quatre appareils de sauvetage, on se contente d'en acheter un.

"Il reste donc beaucoup à faire dans notre province avant que l'on puisse dire que toutes les précautions ont été prises pour protéger la vie des enfants dans nos maisons d'éducation."

Est-ce l'intention du gouvernement de prendre des mesures particulières plus efficaces pour protéger la vie des enfants dans nos maisons d'éducation ?

× × ×

L'Orateur a donné hier soir un dîner officiel, au Palais Législatif. Voici la liste des invités :

Les honorables MM. Roy, Archambault, Prévost, Chapais, DeVarennes, Ed. Garneau, Letellier ; MM. Bergevin, Cherrier, Décarie, Dupuis, Gault, Godbout, Lacombe, Lafontaine (Berthier), Langlois, Lemieux, Marchildon, Morisette, Pelletier, Petit, Roy, (Montmagny), Smith, Stephens, Tellier, Champagne, Mackenzie, sous-secrétaire de la Province, greffier du Conseil Exécutif, greffier du Conseil Législatif, sous-ministre de la Colonisation, secrétaire anglais de l'Instruction Publique, Girard, Alex., Dunn, Thom., Watson, D., Gale, Geo., d'Hollancourt, Corriveau, P., White, W. J., Mercier Honoré, Mignault, Arthur, Dr, Maillet, Dr Gaston, Montréal, Patenaude, L. N., Son Honneur le maire de Saint-Jean (Messier), Prairie, A., Papineau, J. J., M. Jos. Lavoie, Maire d'Iberville ; Charles Bélanger, avocat, Saint-Jean ; C. B. Carpenter, J. X. Lavoie, Alphonse Morin.

× × ×

A l'avenir, lorsque la Chambre siègera le soir, la chose sera annoncée au public par une lumière électrique qui sera placée dans la tour du Parlement.

× × ×

Voici la liste des bills sanctionnés par le lieutenant-gouverneur :

Loi concernant la "Shawinigan Carbide Company Limited".

Loi amendant la charte de la Société des artisans canadiens-français.

Loi constituant en corporation L'Association des constructeurs de Québec.

Loi amendant la charte de la ville de Saint-Louis.

Loi amendant la loi concernant la succession de feu John Pratt.

Loi amendant la charte de la charte de la compagnie du chemin de fer Lotbinière et Mégantic.

Loi constituant en corporation "The Quebec Eastern Railway Company".

Lois constituant en corporation la ville de la Côte-des-Neiges.

Loi constituant en corporation La compagnie d'assurance mutuelle du commerce.

Loi concernant la compagnie du chemin de fer Québec et Saguenay.

Loi concernant la construction d'une nouvelle église à Saint-Joseph d'Alma.

Loi autorisant le barreau de la province de Québec à admettre, après examen, Joseph Henry Dillon au nombre de ses membres.

Loi autorisant les exécuteurs testamentaires de la succession de feu François-Xavier Beaudry à vendre certain bien substitué.

Loi élucidant les doutes qui semblent exister au sujet de certains actes du synode du diocèse de Montréal.

Loi amendant la loi constituant en corporation "The Quebec and St Maurice Industrial Company".

Loi concernant la succession de feu Robert Peddie.

Loi constituant en corporation "The Canadian Nurses Association".

Loi amendant la loi concernant l'éducation dans la province de Québec, quant à certains pouvoirs du bureau des commissaires d'écoles protestants de la cité de Québec.

Loi ratifiant certains actes de transport de biens de succession, sujets à l'impôt.

Loi amendant l'article 2427 des Statuts refondus relativement à la Cour des commissaires..

Loi détachant certains lots du deuxième rang du canton de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska et les annexant pour certaines fins à la municipalité de Kingsey Falls, dans le comté de Drummond.

Loi modifiant et interprétant la loi 12 Victoria, chapitre 137, et la loi 57 Victoria chapitre 87, qui contiennent la charte de la corporation des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs.

Loi autorisant la Chambre des notaires de la province de Québec à admettre Raymond Belleau à l'exercice de la profession de notaire.

Loi constituant en corporation "The Royal Highlanders of Canada Armory Association."

Loi amendant la loi constituant en corporation la "Shawinigan Water and Power Company" et les lois qui l'amendent.

Loi déclarant légale la vente du lot No 238 du cadastre du quartier Saint-Louis, Montréal, faite par Dame Marcelline Labranche et al., à la Société de l'Hôpital-Général de Montréal, et ratifiant le contrat de cette vente.

Loi refondant et revisant la charte de la ville de Longueuil.

Loi constituant en corporation Les Frères de Saint-Vincent de Paul.

Loi autorisant le barreau de la province de Québec à admettre Joseph-Arthur-Alphonse Pigeon au nombre de ses membres, après examen.

Loi concernant "The Engineers Club of Montréal".

Loi ratifiant la révocation de substitution contenue dans un acte de vente par Jean-Baptiste Marion à Joseph Marion.

Les Aliments Empoisonnés

90 pour cent de toutes les maladies sont causées par la putréfaction des aliments non digérés.

Les hommes d'affaires, les femmes de la société et les enfants, dont le cerveau est en activité, ont trop souvent des habitudes sédentaires et ne consacrent que peu de temps à l'exercice. A cet inconvénient s'ajoute celui d'une vie agitée et irrégulière—il en résulte que l'estomac ne peut résister au travail qu'on lui impose. L'estomac surmené et surchargé ne pouvant accomplir parfaitement le travail de la digestion, les aliments entrent en putréfaction et le poison s'introduit dans tout l'organisme. Le poids diminue et le système devient une proie facile pour n'importe quelle maladie.

Vous êtes-vous déjà imaginé le travail que fait votre estomac ? Il ne peut contenir que trois chopines, cependant dans un an vous l'obligez à prendre 2,400 livres d'aliments, à les digérer et à les préparer à l'assimilation dans le sang. Il n'est pas étonnant qu'il se révolte quand il est surmené. Nous le remplissons de steaks et de pâtisseries, nous irritons ses sucs avec des épices et des acides, et nous nous attendons à ce que l'estomac fasse bien son travail. Il ne peut le faire.

Sur toute la surface interne de l'estomac se trouvent des glandes qui secrètent les sucs nécessaires à la digestion. Dès que les aliments sont introduits dans l'estomac, ces glandes commencent leur travail. Plus les aliments sont en grande quantité, plus ils sont difficiles à digérer, plus leur travail sera considérable et plus les muscles qui tapissent l'estomac devront travailler.

Pensez aux tonnes de gibiers fortement épicés, de bonbons et d'apéritifs entassés dans ce petit organe de quatre onces, et étonnez-vous, après cela, si vous êtes paresseux, si votre haleine est mauvaise ou si vous êtes constipé. Ne blâmez pas votre estomac ou ne maudissez pas le sort qui vous a rendu si malheureux. Blamez-vous vous-même et soignez-vous.

D'abord procurez-vous un petit paquet des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, et prenez-en une après chaque repas et avant de vous mettre au lit. Elles ne sont pas un remède, mais un digestif. Votre estomac est épuisé et il a besoin d'aide, et non de remède. Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie feront le travail que l'estomac ne fait pas. Un grain des Tabelttes de Stuart contre la dyspepsie, est assez puissant pour digérer 3,000 grains de nourriture ordinaire, c'est pourquoi vous n'avez pas à craindre que ce que vous mangez reste, non digéré, dans votre estomac.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie chasseront le poison parce qu'elles en font disparaître la cause —la fermentation des aliments. Elles sont le remède naturel contre la dyspepsie. Les maladies que cause la dyspepsie sont innombrables,car un estomac sain seul peut assurer une bonne santé.

Profitez de l'occasion qui vous est offerte avant que votre cas devienne plus grave. Demandez, aujourd'hui, un paquet d'essai gratuit des Tablettes de Stuart contre la dyspepsie. Elles donneront du soulagement à votre estomac. F. A. Stuart Co., 83 Stuart Building, Marshall, Mich.

Le paquet grandeur de 50 cents est en vente chez votre pharmacien.

10 JOURS DE GRANDE VENTE DE DEBARRAS

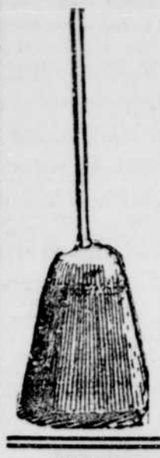

Aucun autre établissement de détail, au Canada, ne possède des facilités comparables aux notres pour réunir et distribuer des bottines, souliers et pantoufles. Aucune autre maison de détail, au Canada, n'est en état d'entreprendre une vente d'une aussi grande importance pour les acheteurs de chaussures. Les stocks en vente comprennent les produits de nos propres fabriques et les principales lignes des autres manufacturiers qui savent reconnaitre la supériorité de la position que nous occupons. De pareilles sources proviennent nos stocks qui sont l'objet de cette grande vente de débarras de 10 jours. Les valeurs sont sans parallèle, et il n'en a jamais été offert de semblables auparavant. A cette vente, les prix seront réduits à un niveau plus bas que jamais.

BOTTINES DE DAMES

Tous les styles et tous les cuirs, styles Blucher et à boutons. Prix réguliers $3.50 et $4.00 pour

2.85

Bottines de Messieurs

Bottines de messieurs, en veau box, styles Blucher et à lacets, très élégantes et de toilette. Prix régulier $4, pour

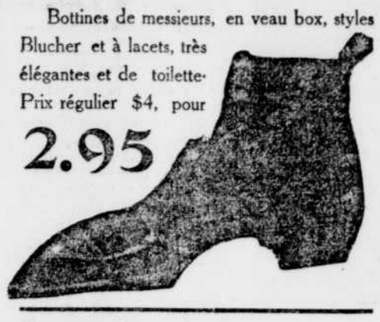

2.95

BOTTINES DE DAMES

En cuir verni et en chevreau vici, style Blucher, à lacets et à boutons. Prix réguliers $4 et $5, pour

3.35

BOTTINES DE DAMES

En cuir verni, en chevreau vici et en cuir bronze, styles Blucher ou à boutons. Prix régulier $3.50, pour

2.35

BOTTINES DE DAMES

Elégantes, formes américaines les plus nouvelles, tous les styles et tous les cuirs. Valant $5.00 et $6.00 pour

3.65

Pantoufles et Souliers de Soirée

En une douzaine de différentes nuances, en soie, en satin et en chevreau, talons cubains et Louis XV, perlés, à lanières ou à boucles. Prix régulier $5 pour

2.40

Gibson Tie à deux œillets, en poulain verni et en cuir bronze, valeurs régulières $3.50 et $4.00. Tous les points et largeurs pour

1.65

Bottines de Messieurs

Bottines de messieurs, en cuir bronze, styles Blucher et à boutons, points 4½ à 7½, bouts pointus, forme "Seving." Prix réguliers $3.50 et $4.50, pour

2.20

Claques pour hommes, tous les points, valant régulièrement $1.00, Pour.....

75c

Claques chaudement doublées, pour demoiselles. Points : 11 à 2 Valeur régulière 75c, pour.....

49c

Bottines de Messieurs

Bottines de messieurs, en chevreau verni et en cuir bronze, styles Blucher et à boutons. Prix régulier $6.00, pour

3.80

Bottines de Fillettes

Tous les cuirs, très jolis styles, un grand choix et de plus grandes occasions encore. Prix réguliers $1.50 et $2.00, pour

$1.19

Claques chaudement doublées pour garçonnets. Points 1 à 5. Valant régulièrement 85c. Pour.....

59c

Claques chaudement doublées, pour enfants. Points : 6 à 10½ Valeur régulière 75c, pour .....

39c

Bottines de Messieurs

Bottines de messieurs, en chevreau verni et en cuir bronze, styles Blucher et à boutons. Prix régulier $5.00 pour

3.35

Bottines en veau box et en chevreau vici tan et noir, pour garçons. Points 8½ à 13½. Valeur régulière $2.00 pour

1.19

BOTTINES HANAN

Ecoulement de toutes les bottines Hanan & Son, de tous les styles et valant jusqu'à $10.00 la paire, pour

5.40

Claques de dames, points : 2½ à 8, valant régulièrement 75c pour .....

39c

Claques de demoiselles, points 11 à 2, valant régulièrement 60c, pour.....

35c

Claques d'enfants, points 3 à 10½, valant régulièrement 55c, pour.....

25c

BOTTINES DE GARÇONNETS

En Veau Box et en Chevreau vici, tous les styles, excellentes valeurs au prix régulier de $2.50, à écouler à

1.65

Oxfords tans Blucher, couleurs claires et foncées, semelles moyennes et pesantes, pour dames. Prix réguliers $2.00 et $2.50. Pas tous les points, pour

95c

Pantoufles tan, pour hommmes. Régulier $2.00 et $2.50.....

95c

Pantoufles de soirée en chevreau verni, chevreau noir, suède et satin, toutes les plus nouvelles nuances, noir, gris, rose, brun, bleu,pour dames. Rég. $3.00, $3.50, $4.00.

1.95

Les Magasins de Chaussures les plus progressifs du Canada — Satisfaction garantie ou argent remis avec plaisir — Commandes par la malle exécutées promptement

The Boston Shoe Store

RUE STE CATHERINE OUEST, ANGLE MANSFIELD, MONTREAL.

LE CAS DE DUCLOS

Sa requête en habeas corpus sera plaidée lundi prochain.

La requête en Habeas Corpus pour faire remettre en liberté Alexandre Duclos, a de nouveau été présentée, hier, à l'hon. juge Lafontaine, président de la cour de Pratique. Cette requête fut présentée il y a déjà quelque temps, mais fut continuée à plus tard par la Cour à la demande de Mtre D. A. Lafortune qui déclara alors que Duclos devait subir un examen médical pour établir son état mental actuel.

Voyant que cet examen traînait en longueur, Mtre N. K. Laflemme C.R. avocat de Duclos, renouvela sa demande à la cour, Mtre Lafortune demanda que la cause fut ajournée à lundi, afin de permettre aux médecins experts de terminer leur rapport. L'hon. juge Lafontaine accorda cette demande de l'avocat de la Couronne.

On sait qu'Alexandre Duclos est détenu à l'asile Saint-Jean de Dieu depuis son acquittement par les jurés au mois de novembre dernier. L'hon. juge Lavergne ne voulut pas alors remettre Duclos en liberté; il remit son sort entre les mains du lieutenant-gouverneur, comme la loi le lui permettait, afin que Duclos put subir un examen médical plus détaillé sur son état mental et sur le danger qu'il y aurait de le libérer. Duclos a été acquitté, comme irresponsable au moment de l'acte commis, de l'accusation de tentative de meurtre sur la personne d'Alphonse Desrosiers, agent d'assurance.

SI BEBE fait ses dents employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfants ; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit colique et diarrhée.

RETRAITES A LACHINE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 1 — Les retraites sont commencées depuis dimanche dernier, à Lachine. Elles sont prêchées par les RR. Pères Gaston et Théophile, de l'ordre des Franciscains.

La première, qui doit durer 8 jours, est pour les dames, et les demoiselles. La seconde, qui sera pour les hommes et les jeunes gens, commencera dimanche prochain pour se terminer le dimanche suivant.

Vendredi, 1er Mars 1907.
Le Magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.

The John Murphy Company Limited

Broderie-Exclusivisme

Comme il fait plaisir de pouvoir porter quelque chose tout à fait différent de ce qu'ont voit chez les autres — même dans les plus petits détails !

L'exclusivisme complet vous est assuré ici pour une foule de choses—la broderie, entre autres. Il se peut que vous trouviez, dans quelques-uns des meilleurs magasins de New-York, la même chose que ce que nous offrons en vente de ce temps-ci, mais ailleurs à Montréal—**Jamais !**

A signaler, les lignes assorties. Les modèles de broderie allover et insertions sont d'une conception charmante et travaillés sur baptiste, nansouk et mousseline suisse.

Les prix sont incroyablement bas, si l'on tient compte de la beauté de la confection et de la qualité.

Une offre spéciale, pour Samedi, de

BRODERIE ALLOVER de .75 et $1.00 pour .50

devrait vous intéresser. C'est un lot que nous avons acheté dans le but d'en faire une Vente Spéciale. Superbe dessin pour Blouses, etc., ne le cédant en rien à de la broderie de .75 et $1.00. Samedi, la verge..... **.50**

The John Murphy Company Limited

L'Ennuie peut se guérir

Grâce au Vin Phosphate au Quinquina des RR. PP. Trappistes

L'anémie est une maladie de langueur qui frappe surtout les adolescents. Elle est caractérisée par une perte d'énergie, un manque d'appétit, la fatigue morale et physique, la perte des couleurs. Ces indices sont causés par un manque de circulation et un appauvrissement général du sang. C'est là que le Vin Phosphate au Quinquina des RR. PP. Trappistes vient au secours des malades. Il rend au sang les globules rouges perdus, stimule les fonctions de l'estomac et des organes digestifs, active la circulation et fait circuler par tout l'organisme la force et la santé. Il a sauvé des milliers de pauvres anémiques et peut en faire autant pour vous..

Pabst Blue Ribbon
La Bière de Qualité.
100—n

Tablier Pratique

Le modèle de tablier ci-dessus ne peut être apprécié que favorablement par toutes les personnes qui tiennent maison. Ce tablier est devenu populaire à cause de ses avantages. Il est fait, en quelque sorte, par les qui s'étendent de toute la longueur et qui apportent une certaine élégance. Il y a une poche à chaque côté. On peut le fabriquer en toile, coton, ou autre tissu de ce genre. Pour grandeur moyenne, il faut 4¼ verges d'un tissu de 36 pouces.

6863. — Grandeurs: 32 à 42 pouces, mesure de buste.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE." Montréal.

COUPON

Patron No 6863

Département des Patrons, à "LA PRESSE."
Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..
.. ..
No.. .. ..
Rue.. .. ..
Ville.. .. ..
Comté.. .. ..
Mesure de buste.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents, et le patron No 6863 vous sera adressé quelques jours après.

LES ELECTIONS MANITOBAINES

La nomination aux élections provinciales a eu lieu hier; il n'y a pas eu une seule élection par acclamation.

Winnipeg, Man., 1. — La nomination des candidats aux élections provinciales dans la province du Manitoba, a eu lieu, hier. Il n'y a pas eu une seule élection par acclamation.

Voici la liste des candidats conservateurs et libéraux dans chacun des comtés de la province:

Arthur—A. M. Lyle, Con.; John Williams, Lib.
Avondale—James Argue (M), Con.; Henry Hill, Lib.
Assiniboia—Aimé Bénard, Con.; Joseph Préfontaine (M), Lib.
Beautiful Plains—J. H. Howden (M), Con.; Alex. Dunlop, Lib.
Birtle—Thomas W. Thompson, Con.; C. J. Mickle (M), Lib.
Brandon—S. W. McInnes (M), Con.; J. W. Fleming, Lib.
Carillon — Albert Préfontaine (M), Con.; A. M. Gervais, Lib.
Cypress—George Steel (M), Con.; A. Forbes, Lib.
Dauphin—J. G. Harvey, Con.; John A. Campbell, Lib.
Deloraine—Ed. Briggs (M), Con.; R. S. Thornton, Lib.
Dufferin—Premier Roblin (M), Con.; E. A. August, Lib.
Emerson—Secrétaire McFadden (M), Con.; George Walton, Lib.
Gilbert Plains—Glen Campbell (M), Con.; Dr G. D. Shortreed, Lib.
Gimli—B. L. Baldwinson (M), Con.; Campt. Joanassen, Lib.
Gladstone—David Wilson (M), Con.; Dr Armstrong, Lib.
Hamiota—William Ferguson, Con.; David Jackson (M), Lib.
Kildonan — Dr O. Grain, Con.; Martin O'Donohue (M), Lib.
Killarney—Geo. Lawrence (M), Con.; R. Lorne Richardson, Lib.
Lakeside—P. D. Lynch (M), Con.; P. D. McArthur, Lib.
Lansdowne—Dr H. Hicks (M), Con.; T. C. Norris, Lib.
La Verandrye—J. B. Lauzon, Con.; William Laglinodière (M), Lib.
Manitou—Robert Rogers (M), Con.; G. E. Davidson, Lib.
Minnedosa—W. B. Waddell (M), Con.; E. W. Pearson, Lib.
Morden—Geo. Ashdown (M), Con.; B. J. McConnell, Lib.
Morris—Attorney-General Campbell (M), Con.; Dr J. P. Molloy, Lib.
Mountain — D. A. McIntyre (M), Con.; J. B. Baird, Lib.
Norfolk—R. F. Lyons (M), Con.; William Walker, Lib.
Portage la Prairie—Hugh Armstrong (M), Con.; Edward Brown (Lib. leader).
Rhineland — C. Bergmann, Con.; Valentine Winckler (M), Lib.
Rockwood—Isaac Riley (M), Con.; Ira D. Stratton, Lib.
Russell— A. L. Bonnycaste, Con.; W. J. Doing (M), Lib.
Saint-Boniface — Joseph Bernier, Con.; Horace Chevrier (M), Lib.
South Brandon—A. H. Carroll (M), Con.; J. M. Roddick, Lib.
Springfield—John Little, Con.; Donald Ross, Lib.
Swan River—J. W. Robson (M), Con.; J. P. Jones, Lib.
Turtle Mountain—Speaker Johnson (M), Con., John Morrow, Lib.
Virden—Trésorier Agnew (M), Con.; J. G. Rattray, Lib.
Winnipeg Centre—T. W. Taylor (M) Con.; Dr J. A. McArthur, Lib.
Winnipeg North—J. F. Mitchell, Con.; Alexander Macdonald, Lib.
Winnipeg South—J. T. Gordon (M), Con.; B. Elswood Chaffey, Lib.
Winnipeg West—Thomas Sharpe, Con.; T. H. Johnson, Lib.; et Kempton McKim, ouvrier.

Les noms suivis de la lettre "M" sont ceux des membres de la dernière législature.

HORS DE LA VOIE

Une terrible catastrophe de chemin de fer se produit non loin de Connelsville, Penn.

Connelsville, Penn., 1er. — Le convoi No 49, du Baltimore & Ohio, a déraillé hier soir, près d'Indian Creeks, alors qu'il faisait du 40 milles à l'heure. Tous les wagons sautèrent hors de la voie.

Le mécanicien Irwin, de Pittsburg, a été brûlé à mort, sous les yeux des passagers impuissants à le secourir; le chauffeur Frederick, de la même ville a été mortellement blessé, et 37 autres personnes ont reçu des blessures plus ou moins graves.

LES FLOTTES ANGLAISES

Londres, 1er. — Les estimés de la marine ont été soumis au Parlement hier soir. On a remarqué que l'Amirauté entend faire dépendre jusqu'à un certain point l'augmentation des armements de la flotte, pour l'année courante, de la décision à laquelle on en viendra à la conférence de La Haye.

Le total des estimés est de $152,212,045.

DE PASSAGE A MONTREAL

M. l'abbé Herménégilde Tremblay, curé de Howick, était de passage à Montréal, ces jours derniers, chez son frère, M. Avila Tremblay, le commerçant qui s'est conduit avec tant d'héroïsme, lors du désastre de l'école protestante de la rue Préfontaine.

HOMMAGE UN PEU TARDIF

Thimonnier, l'inventeur de la machine à coudre, aura sa statue dans le village,

OU IL A PEINE

Insulté et jalousé, cet inventeur de génie est mort pauvre, sans avoir connu la célébrité,

IL Y A 50 ANS

Paris, 1. — On vient d'élever à Ampleplui, France, une statue à un modeste inventeur qui est mort dans cette localité il y a juste un demi-siècle.

Cet inventeur portait le nom de Thimonnier.

Ce nom ne vous dit rien.

Thimonnier, l'inventeur de la machine à coudre

Pourtant, Thimonnier a inventé une machine qui se trouve dans presque toutes les maisons de toutes les parties du monde, et par cette machine précieuse, indispensable aujourd'hui, on a bouleversé, en bien, l'industrie du vêtement et l'économie domestique.

Malgré cela, tout le monde ignore le nom de Thimonnier, et tout le monde croit que son invention est une invention américaine.

Erreur. Son invention est la plus française des inventions. Vous la connaissez tous très bien, si vous ne connaissez pas l'inventeur.

C'est la machine à coudre!

Thimonnier, sans études, sans dessin, sans culture d'aucune sorte, d'intuition, conçut son oeuvre au milieu des railleries et de l'abandon de tous. Sa persévérance attira l'attention d'un ingénieur, M. Beaunier, qui comprit ce qu'il y avait d'avenir dans la machine encore imparfaite de Thimonnier. Il lui avança les fonds pour quatre-vingts machines qui furent mises en service dans une manufacture de vêtements militaires. Elles fonctionnaient admirablement, mais les ouvriers, jaloux, les brisèrent, comme autrefois les tisserands avaient brisé les métiers de Jacquard.

Insulté, battu, repoussé de tous, Thimonnier ne se découragea pas; mais, ne pouvant faire accepter son invention à ses compatriotes qui la méconnaissaient, il vendit ses brevets à l'étranger et mourut pauvre le 5 août 1857.

On vient de lui rendre justice dans son pays. Nous croyons faire notre part et rendre hommage à cet inventeur de génie en livrant son nom à la gratitude de tous ceux qui bénificient si pleinement et si facilement du fruit de ses labeurs et de ses misères.

THAW ACCUSE JEROME

New-York, 1er mars. — Harry Thaw à la séance d'hier, a accusé l'avocat de district Jerome d'avoir fait à la cour, des remarques contraires à la dignité professionnelle. Il affirme que le témoignage rendu par sa femme contient la vérité exacte.

Thaw, en terminant sa déclaration dit:

"M. Jerome constatant que ceux qui l'ont renseigné avaient faussé la vérité sur certains points, a adopté des méthodes plus ordinaires, ce qui est à son honneur.

"Cependant, d'après quelques-unes de ses questions et quelques remarques contraires à la dignité professionnelle faites devant la cour, il est évident que la bonté naturelle du témoin est au-dessus de son entendement.

En transquestion, le Dr Evans a dit que Thaw, d'après l'examen, était atteint de folie, mais non pas à l'état de permanence.

MORT SUBITE DE M. A. PROVENCHER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 1. — Nous apprenons la mort subite d'un citoyen de Warwick, M. Alfred Provencher. M. Provencher était jeune et paraissait devoir vivre encore de nombreuses années lorsque la mort vint le frapper instantanément. Le coroner Rouleau, de Victoriaville, a été appelé à faire une enquête, assisté de M. le Dr Laflèche, de Warwick.

SAINT-DOMINGUE S'AGITE

Saint-Thomas, (Indes Danoises) 1er mars. — Le traité conclu avec les Etats-Unis cause une grande excitation à Saint-Domingue. Les ministres demandent que Senor Velasquez remette son portefeuille ou que le président accepte leur démission. Le gouverneur Tejera prend parti pour l'opposition croit-on, et l'on s'attend à des troubles sérieux.

DANS LA BRUME

Mexico, (Missouri,) 1er. — Par une brume épaisse, hier, un train de voyageurs et un train de marchandises sont venus en collision dans la cour du chemin de fer Wabash. Le mécanicien du train de voyageurs a été tué et vingt autres personnes blessées.

SIEGES RESERVES GRATUITS POUR LE GRAND OPERA DE PARIS

C'est ce que vous avez en ayant chez vous un Phonographe "Pathé", dans lequel vous entendez tous les grands chanteurs et cantatrices de Paris et de l'Europe. Hurteau et Cie., Ltée, 816 Sainte-Catherine-Est. r.

NOUVELLES OUVRIERES

Les appareils de sauvetage dans certaines manufactures et leur inefficacité dans un cas pressé — Un beau et brillant syndicat de jeunes garçons, employés à la filature d'Hochelaga — Les employés de manufactures de portes, châssis, etc., tiennent une encourageante assemblée l'autre soir — Ce soir chez les briquetiers et les plâtriers — L'enseignement technique, à la Nouvelle-Ecosse — Le travail des prisons approuvé par le gouvernement d'Ontario — Chez les mineurs de l'ouest canadien — Belle soirée chez les ouvriers organisés de Saint-Jean — Faits divers.

A la suite de la terrible catastrophe de mardi dernier, survenue à l'école protestante d'Hochelaga, la question des moyens de sauvetage dans les édifices publics est à l'ordre du jour et l'on nous permettra bien sans doute d'en dire un mot au point de vue surtout des intérêts de la classe ouvrière.

Dans les manufactures où grouillent et se meuvent des centaines et des milliers de personnes des deux sexes, toutes les précautions sont-elles prises dans le but d'éviter la répétition d'un semblable ou d'un pire désastre? Il existe naturellement des lois à ce sujet, mais ceux qui sont chargés de les faire observer ont-ils la conscience parfaitement en paix sous ce rapport?

Il est à notre connaissance personnelle que dans certaines manufactures, les appareils de sauvetage ne fonctionnent pas une seule fois par année et que sous l'effet des changements de la température ils deviennent presque inserviables. Les fenêtres donnant vers les échelles sont verrouillées d'un bout de l'année à l'autre et tellement minées par la rouille qu'on ne peut les ouvrir.

Qu'arriverait-il dans un cas pressé? C'est que des centaines d'ouvriers et d'ouvrières se dirigeant vers ces fausses issues y trouveraient une mort horrible.

Pourquoi ne donnerait-on pas aux inspecteurs des fabriques le droit et le pouvoir de faire fonctionner, à chacune de leur visite, tous ces apareils et d'ordonner sévèrement qu'ils soient tenus dans un parfait état?

× × ×

Enfin à quoi bon des appareils de sauvetage si au moment suprême, on ne sait pas ou ne peut pas s'en servir.

× × ×

Les officiers de la Fédération des ouvriers textiles du Canada ne dorment pas sur leurs lauriers. On les rencontre partout actifs et vigilants, ne perdant jamais une seule occasion de faire prospérer leur belle et grande organisation.

Pas plus tard que ces jours derniers, on procédait à Hochelaga, à la formation d'un syndicat de jeunes garçons de 16 ans et au-dessous.

"Nous vous protégerons, mes enfants, leur a dit le président général, M. Paquette, car nous avons pour vous, qui êtes les citoyens de demain, le plus grand respect et la plus profonde affection et nous voulons que tout le monde, surtout vos patrons, apprennent à vous respecter".

Il fut procédé comme suit ensuite à la formation du bureau d'officiers pour l'année courante:

Président, Henri Lalonde; 1er vice-président, Arthur Laplante; 2e vice-président, Octave Landry; secrétaire, Arthur Augé; assistant-secrétaire, Emery Narbonne; 1er sentinelle, Xavier Houde; 2e sentinelle, Joseph Gaudreault.

Cette élection terminée, eut lieu immédiatement l'installation des officiers: ce qui se fit avec le sérieux que n'ont pas nombre de sociétés d'hommes soi-disant raisonnables.

Puis pour clore la séance, des chansons patriotiques et de bon goût furent chantées par des jeunes virtuoses, et l'on s'est séparé la gaieté sur le front et dans le coeur.

On nous assure que d'autres locaux de jeunes seront formés sous peu.

× × ×

La dernière assemblée publique tenue par l'union No 1127 des employés de manufactures de portes, châssis, etc., à la salle Chartier, a obtenu un très beau succès. Un grand nombre de gens du métier s'étaient rendus à l'appel des officiers de cette organisation.

De vibrants discours furent prononcés par MM. L. Bouthillette et N. Arcand, qui parlèrent des avantages de l'unionisme avec tant de chaleur et de conviction, que dix nouveaux membres demandèrent à être initiés de suite et une quinzaine d'autres demandes d'admission furent reçues. Ces derniers seront initiés à la prochaine grande réunion qui aura lieu lundi, le 4 mars courant, au même endroit.

Plusieurs nouveaux orateurs seront présents et ne manqueront pas d'intéresser vivement toutes les personnes présentes. Tous les employés dans les manufactures de portes et châssis ainsi que les ébénistes, unionistes ou non-unionistes seront les bienvenus.

× × ×

Ce soir il y aura grande assemblée de l'union des briquetiers, à laquelle sera soumis le rapport du comité chargé de conduire les négociations pour l'acquisition d'une propriété devant être transformée en Temple du Travail.

Il y aura foule sans doute.

× × ×

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, l'hon. M. Murray, vient de présenter à la Législature un projet de loi sur l'enseignement technique, et a en même temps exposé dans un discours, que ce projet de loi marquait le commencement d'une ère nouvelle dans l'histoire industrielle de la province.

× × ×

Une motion présentée devant la Législature d'Ontario par M. J. H. Preston, député libéral de Brantford, déclarant injuste et nuisible au travail libre le système de l'affermage du travail des prisonniers et en demandant l'abolition, a été rejetée par la Chambre.

Incapable de se Baisser ou Courber

PLUSIEURS MEDECINS NE FURENT LUI FAIRE AUCUN BIEN

Douleurs dans le Dos et les Reins

Les gens se disent souvent: "Comment peut-on savoir si les reins sont en mauvais ordre ?"

Comme les reins sont placés près du bas du dos, qui n'est sérieusement affecté par aucun autre organe, cela rend facile la localisation de toute maladie, affectant ces parties.

Le mal se fait d'abord sentir dans le dos. Dès que les reins sont fatigués on en est averti par le mal de dos. Ceux qui tiennent compte de cet avertissement sont généralement peu affectés par ce mal. Le danger est dans le retard. Quelques doses des

PILULES de DOAN POUR les REINS

prises à propos, épargnent des années de souffrances et dans plusieurs cas la vie même.

Elles stimulent l'action des reins, auxquels elles permettent de remplir parfaitement leurs fonctions.

Mlle S. C. Pye, Ecum Secum, N. E., écrit: "Pendant les trois dernières années, j'ai enduré de grandes douleurs dans le dos et les reins. Je souffrais tellement que je ne pouvais ni me baisser ni me plier. J'ai eu recours à plusieurs médecins, mais sans bons résultats, jusqu'au jour où je mis la main sur un de vos Egyptian Dream Books et je trouvai votre fameux remède, les Pilules de Doan pour les reins. J'en achetai deux boîtes et j'ai été très surprise de leur effet, car elles m'ont complètement guérie. Je crois qu'elles n'ont rien d'égal pour les maladies des reins."

Les Pilules de Doan pour les reins se vendent 50c la boîte ou 3 boîtes pour $1.25 chez tous les vendeurs ou directement par la poste, sur réception du prix, par The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.
(4) yw

Le député ouvrier de Hamilton, M. Studholme, a voté contre le gouvernement.

On semble se refuser à croire, dans la province-soeur, que le travail des prisons est ruineux au possible pour les diverses industries et que l'ouvrier libre et honnête qui contribue au budget, souffre grandement de ce système.

× × ×

Il y aura ce soir une assemblée extraordinaire de l'union des plâtriers, à la salle Saint-Joseph. Cette réunion promet d'être la plus intéressante de l'année par la nature des questions qui y seront discutées.

Que pas un seul membre ne manque d'y assister car l'intérêt de chacun est en jeu.

× × ×

Mardi soir, les ouvriers organisés se sont réunis à leur salle, où ils avaient invité M. le maire J. S. Messier, MM. L. Papineau, Henderson Black, Jos. Hébert et F. Boucher, conseillers élus, lundi dernier, ainsi qu'un certain nombre de citoyens. M. le maire, étant indisposé, s'est fait excuser ainsi que M. Boucher, retenu au chevet de son épouse mourante.

MM. H. Black, L. Papineau, T. Brassard, N. Lord, T. Côté, A. Bisaillon, G. Poulin, J. E. Hébert, et E. Lanier ont parlé des questions municipales actuelles. Leurs discours ont été accueillis avec enthousiasme.

× × ×

Ce soir, M. Alphonse Verville, député de Maisonneuve, sera l'objet d'une grande réception, à la salle Lebeau, 777 rue Sanguinet, de la part du club ouvrier Saint-Jean-Baptiste. M. Verville fera une belle conférence sur un sujet de grande actualité. Il sera accompagné de plusieurs orateurs bien connus dans le monde ouvrier et la soirée promet d'être très intéressante. Tous les membres et leurs amis sont invités sans distinction à y assister.

× × ×

Le président de district, F. H. Sherman, de l'union des mineurs unis d'Amérique, ainsi que dix membres éminents de la même organisation, sont arrivés avant-hier à Calgary. Ils vont rencontrer les propriétaires de mines et croient pouvoir retourner dans le Sud, d'ici à quelques jours s'ils en viennent à une entente.

Une couple d'autres hauts officiers de l'union étaient attendus hier et il est bien évident qu'il se passe des choses extraordinaires là-bas en ce moment.

× × ×

Il est entendu que d'ici à quelques jours, Sir Richard Cartwright proposera au Sénat, l'adoption d'un projet de loi qui pourvoira à une pension pour les employés âgés. Ce ne sera pas une mesure ministérielle, mais tout de même il sera demandé aux députés de se prononcer sur la question.

VERDICT DE PARTIE MANQUEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 1. — Hydman et Wiggett sont revenus, hier, de Montréal où ils étaient allés représenter le club de hockey "Sherbroke" à une assemblée de la Ligue Intermédiaire, convoquée spécialement au sujet du récent incident de Grand'Mère et de la joûte manquée de samedi, entre les clubs de Sherbrooke et Grand'Mère.

Les détails et circonstances du regrettable incident furent soumis à la Ligue dans un rapport désintéressé venant de l'arbitre Desse Brown, et les délégués de Sherbrooke n'eurent pas de peine à commander un vote unanime leur accordant la partie manquée.

Faits champions de la série de l'Est, nos joueurs auront maintenant à se mesurer contre les "Victoria" de Montréal, les vainqueurs de la série de l'Ouest, dans deux rencontres finales pour le trophée de la Ligue Intermédiaire.

La première de ces parties aura lieu samedi soir prochain au Stadium de Sherbrooke et la joûte de retour se fera le mardi soir suivant, à l'Arena, Montréal.

BLESSURES GRAVES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 1. — En faisant le déchargement d'un voyage de billots dans les cours de la Cie Great Northern Lumber Coy., à Scotstown, l'autre jour, un employé de la Compagnie, M. Henry Hutton, a été violemment frappé à la tête par une perche de lien et si sérieusement blessé que l'on croit ses jours en danger.

SOUS SOUPCON DE VOL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 1. — Le grand connétable Boisvert, de Sweetsburg a opéré l'arrestation, à Farnham, samedi, de T. Herbert, accusé de vol d'une somme d'argent et d'autres valeurs appartenant à M. Louis Rodier, de Granby.

Les effets ont été recouvrés sur la personne de l'accusé, qui n'a pu rendre compte de l'argent. Il a été coffré en attendant la prochaine visite du magistrat Mulvena.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

RAYON DE LA SOIE

Nous avons reçu un envoi considérable de soies noires de textures exclusives.

Nous signalons à l'attention notre nouvel assortiment de taffetas chiffon noir fini huile, bord de couleur, pure teinture; nous sommes les seuls à posséder cette variété. Leur magnifique fini luisant et leurs excellentes qualités durables nous font penser aux soies portées voilà un siècle passé. Prix: $1, $1.25, $1.50 et $1.75.

RAYON DES MANTEAUX

Pour Vendredi et Samedi. -- Vente Spéciale de Jupes de Ville pour Dames

100 jupes de ville en drap vénitien noir, bleu marine pâle, brun et en de nouvelles nuances cardinal, pour dames. Valeur de $10.50 pour $6.50.

RAYON des ASTICLES pour HOMMES

CHEMISES ET TISSUS A CHEMISES

Nous sommes à exposer de nouvelles marchandises de printemps. 60 modèles de zéphyrs Glasgow de toutes les plus nouvelles teintes. CHEMISES FAITES SUR COMMANDE UNE SPECIALITE.

Nouveaux Chapeaux de Printemps

Nous exposons de ce temps-ci 5 nouvelles formes venant de New-York; ces chapeaux sont élégants mais pas tapageurs.

RAYON des CHAUSSURES d'HOMMES

Offres Spéciales de Bottines d'Hommes pour Vendredi et Samedi

Bottines à boutons en chevreau. Rég. $5.00, pour $2.50
Bottines à boutons à pointes unies, en chevreau. Rég. $5.00, pour $2.50
Bottines à boutons, en veau. Rég. $5.00, pour $3.00
Bottines à boutons en cuir verni. Rég. $5.00, pour $3.00
Bottines en veau Box. Rég. $5.00, pour $4.00

5 pour cent d'escompte au comptant et attention spéciale apportée aux commandes postales.

HENRY MORGAN & CO. Limited, Montréal.

GANTS ERRIN

Sont d'une élégance exclusive et de la meilleure qualité. Assurez-vous qu'ils portent notre marque de Fabrique. En vente chez tous les marchands. 5-06

d

LA POPULATION DE MONTREAL

Un de nos abonnés du Michigan nous adresse la lettre suivante:

Monsieur,

Il est sorti dans l'Etat du Michigan, et peut-être un peu partout dans les Etats-Unis, des memorendums dans lesquels on donne la population des principales villes du Canada. J'y vois qu'on donne à Montréal une population de 267,730. Saint-Hyacinthe 9,210, et Trois-Rivières 9,981.

C'est induire les gens en erreur.

Seriez-vous assez bon de rectifier cette erreur en donnant dans les colonnes de votre journal du samedi la vraie population de ces trois villes.

En ce faisant vous obligeriez beaucoup les quelques Canadiens montréalais qui habitent ici, car nous sommes froissés de constater que les Américains classent Montréal après leurs viles qui sont réellement beaucoup moins populeuses".

La population exacte de Montréal est de plus de 360,000; mais nous ne comprenons pas Maisonneuve, 13,000; Saint-Louis, 18,000; Verdun, 5,000; DeLorimier, 2,500; N.-D. des Neiges et quantité d'autres municipalités qui sont des parties intégrantes de la Métropole; de sorte que l'on peut dire sans exagération que Montréal a une population de 450,000 habitants.

La population des autres villes dont notre correspondant parle est comme suit, approximativement: Québec, 78,000; Saint-Hyacinthe, 12,000; Trois-Rivières, 20,000.

OHE! LES CHAUVES

McKeesport, Pa. 1er mars— Julius Grentyer, un vieillard de 74 ans de cette ville, prenait la semaine dernière un certain remède contre le cancer. Son cancer se guérira-t-il? On ne le sait pas encore; mais par contre le vieillard qui était chauve comme un genou, voit croître sur sa tête une nouvelle et abondante chevelure. Il a sans retard fait acheter une autre bouteille du fameux remède pour faire croître encore davantage ses cheveux dont son chef était depuis bien longtemps dégarni.

Le phénomène est attesté par tous les citoyens de l'endroit.

LA HANTISE DU JAUNE

Manille (Iles Philippines) 1er mars— Les Prilippins sont surpris de l'attitude du sénat américain, quant à l'amendement proposé par le sénateur Culberson, à l'acte établissant une banque agricole aux Philippines. Cet amendement déclarait que les Etats-Unis avaient l'intention de se retirer des Philippines aussitôt qu'une monnaie stable y aurait été établie. Les progressistes se déclarent satisfaits du ton de l'amendement, mais regrettent qu'il ait été présenté dans un temps où il est question d'une guerre avec le Japon. Ces rumeurs de guerre causent beaucoup d'excitation dans les provinces voisines de Manille. A certains endroits les habitants se sont enfuis dans les montagnes. Il y a quelque temps, des navires de guerre ont échangé des saluts, et les habitants d'une ville, croyant que les Japonais venaient d'entrer dans la baie, quittèrent leurs maisons, laissant la ville absolument déserte.

A LA POURSUITE D'UN FUGITIF

Deux détectives de New Britain, Conn., ont rendu visite au sous-chef Joseph Charpentier, hier matin. Ces deux limiers sont en route pour Vancouver, où ils espèrent retracer le banquier défalcataire William F. Walker, qu'ils croient être en route pour le Japon ou la Chine.

EN MANDCHOURIE

Saint-Pétersbourg, 1er — Une délégation d'officiers japonais est arrivée ici, dans le but d'ouvrir des négociations avec le gouvernement afin d'obtenir le raccordement des lignes de chemins de fer russes, japonais et chinois, en Mandchourie.

POUR L'INSTITUT HERVEY

L'Institut Hervey donnera des séances de cinématographie, lors de son bazar qui doit s'ouvrir mercredi prochain, à la salle Stanley. L'orchestre junior du professeur Hume est au programme. Le bazar se terminera samedi soir.

— LE —
PIANO KNABE

Le mécanisme d'un piano Knabe est de construction aussi parfaite que celui de la meilleure montre. Il est parfait dans le moindre détail. Le Knabe est construit sans égard au coût et il en résulte un piano parfait. Si vous voulez le piano idéal américain, il vous faut acheter un Knabe.

WILLIS & CO,
LIMITED
600 Rue Ste Catherine Ouest,
(Près rue de la Montagne).

ont le plus grand assortiment de pianos Knabe droits et à queue qui se puisse trouver en dehors des grandes villes américaines.

Aussi seuls représentants des pianos "Newcombe" médaille d'or, Dominion, Kingsbury et Willis; le pianiste automatique Cecilian; les pianos Farrant, Sohmer, Cecilian et le Knabe Angelus; l'assortiment le plus considérable et le plus précieux du Canada. k

MORT DE MADAME J.-W. DUMOUCHEL

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Sainte-Rose, 1 — Nous apprenons avec un vif regret la mort prématurée de Mme Exa Charbonneau, fille de Benjamin Charbonneau, agent du C. P. R. à Sainte-Thérèse, et épouse de J. W. Dumouchel, agent du C. P. R. à l'Annonciation, décédée mercredi soir, à l'âge de 24 ans, après quelques semaines de maladie.

La regrettée défunte était une jeune femme modèle. Ele laisse trois jeunes enfants.

Les funérailles auront lieu, samedi prochain, à 9.30 heures, en l'église paroissiale de l'Annonciation.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

PROCES PAR JURY

Sous la présidence de l'hon. juge Archibald, est commencé, hier, le procès par jury de Samuel Poirier va "R. Macfarlane and Co, Ltd."

M. Poirier réclame $5,000 de dommages au nom de son fils mineur, âgé de 17 ans. Le jeune homme fut victime de deux accidents à la manufacture de la défenderesse; au mois de juin dernier, il se fit broyer le deuxième doigt de la main droite en voulant travailler dans une machine; il dût subir l'amputation de ce doigt. A peine retourné au travail, à la suite du premier accident, il se fit couper quatre doigts de la main gauche dans une machine à planer. La demanderesse allègue que ce dernier accident, dont son fils a été victime, est dû à l'imprudence d'un autre employé de la Compagnie.

La compagnie plaide que le fils du demandeur fut victime de sa propre négligence et imprudence.

Mtre J. Barnard, assisté de Mtre A. G. Cross, C. R., comme conseil, est l'avocat du demandeur; Mtres H. T. P. Aylmer et J. DeWitt, assisté de Mtre C. P. Beaubien, comme conseil, sont les avocats de la défenderesse.

UNE FORET DE BONDY

Paris, 1er. — M. Clemenceau a été hier questionné, en chambre, au sujet des intentions du gouvernement pour la suppression du vol et de l'assassinat, par toute la France. M. Berry, député de la Seine, a dit que durant la nuit du nouvel An, 88 assassinats ou tentatives d'assassinats ont été commis dans la seule ville de Paris.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 1 — Soeur Marie-Pierre d'Alexandrie, née (Herminie) Delcourt, est décédée au couvent de Lachine. Les funérailles ont eu lieu hier matin, à 8 heures, dans la chapelle du couvent. Il a été chanté par M. l'aumônier de la communauté.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

DESMARAIS — A Montréal, le 25 février 1907, au No 69 Workman, l'épouse de M. Hubert Desmarais, une fille, baptisée Marie-Emélia-Germaine.
Parrain et marraine, M. Médéric Desmarais et Mlle Emélia Desmarais, oncle et tante de l'enfant.

DECES

ARIAL — En cette ville, le 27 février, à l'âge de 11 ans, 2 mois, Marie-Louise, fille bien-aimée de Napoléon Arial.
Les funérailles auront lieu samedi, le 2 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 234 rue Saint-Christophe, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSARD — A Daveluyville, le 8 février 1907, est décédé L. J. Bte Brassard, ex-zouave pontifical et fils de feu P. M. Brassard, M. D.
Le service et la sépulture ont eu lieu à l'église paroissiale.

BELANGER — En cette ville, le 28 février, à l'âge de 67, Léocadie Ducharme, veuve de J. B. Bélanger.
Les funérailles auront lieu samedi, à Contrecoeur, le 2 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRY — En cette ville, le 28 février, Mary Barry.
Les funérailles auront lieu samedi, le 2 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, No 588 rue Saint-Denis, à 6.45 heures a. m., pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Pas de fleurs.

DUMOUCHEL — A l'Hôpital Notre-Dame, le 27 février, à l'âge de 24 ans, 4 mois et 7 jours, Eva Charbonneau, épouse de J. W. Dumouchel, chef de gare de l'Annonciation.
Les funérailles auront lieu samedi, le 2 mars, à Sainte-Thérèse. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, à 9.45 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 99—2

GROULX — A Saint-Laurent, Côte de Liesse, le 27 février, à l'âge de 71 ans et 4 mois, Léon Groulx.
Les funérailles auront lieu samedi, le 2 mars. Le convoi funèbre partira de sa demeure, Côte Liesse, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Laurent, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GADOUA — En cette ville, le 27 de février, à l'âge de 48 ans, Albert Gadoua.
Les funérailles auront lieu samedi, le 2 mars. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 67 rue Fabre, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN — En cette ville, le 28 février, à l'âge de 13 jours, Joseph-Paul-Emile, enfant de Jos. Lebrun, 293 Dufferin.
Funérailles privées.

LAPORTE — A Valleyfield, le 27, à l'âge de 64 ans, Révd. Maxime Laporte, ancien curé de Saint-Urbain.
Les funérailles auront lieu samedi, le 2 mars, à la cathédrale de Valleyfield, à 10.15 heures a. m., après l'arrivée du train.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 99—2

POIRIER — En cette ville, le 28 février, à l'âge de 23 ans et 2 mois, Ernest Poirier, boucher.
Les funérailles auront lieu samedi, le 2 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 36 rue Sainte-Marie, à 8 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Elisabeth du Portugal, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLAND — En cette ville, le 27 du courant, à l'âge de 15 ans et 10 mois, Paul Pelland, enfant de J. O. Pelland, avocat.
Les funérailles auront lieu samedi, le 2 mars. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 23 rue Drolet, à 8 heures a. m., pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 99—2

TESSIER — En cette ville, le 28 février, à l'âge de 6 ans et 4 mois, Achille-Fernand, enfant bien-aimé de M. Horace Tessier.
Les funérailles auront lieu samedi, le 2 mars à 2.30 heures p. m., de la demeure de son père, No 437 rue St André.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

MARTIN — Lundi matin, le 4 mars courant, à 8 heures, dans l'église paroissiale de Saint-Joseph, rue Richmond, sera chanté le service anniversaire de feu Dame veuve Jean-Baptiste Martin.
Parents et amis sont priés d'y assister. 100—2

SENECAL — Samedi, le 2 mars, à 9½ heures a.m., à l'église du Saint-Enfant Jésus, ville Saint-Louis, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Wilfrid Senécal.
Parents et amis sont priés d'y assister. 99—2

Sel propre, sec, fin—qui glisse de la cuillère, grain par grain—SEL WINDSOR. 136

AVIS

Sachez que la Société de Pompes Funèbres de Montréal, Ltée, n'est pas seulement à la disposition de ses abonnés, mais aussi du public, et apprenez qu'en s'adressant à elle, vous aurez toujours pleine et entière satisfaction. Cette société a ses bureaux au No 603 rue Ontario Est. 96-n g

JAEGER
PURE WOOL
N'achetez que le Meilleur
C'est-à-dire le vêtement Pure Laine de Jaeger. Il dure plus que les autres (au moins quatre ou cinq saisons), il est plus chaud et plus hygiénique. Grandeurs et épaisseurs assorties pour hommes, femmes et enfants.
DR JAEGER CO., Limited,
316 Sainte-Catherine Ouest, Montréal.

Détroit, Mich., 1er — On mande de Washington que James T. McCleary, du Minnesota, qui succèdera probablement à M. Shallenberger, comme second assistant maître-général des postes, est un Canadien de naissance. Il a fait ses études à McGill.

ASSEMBLEES POLITIQUES DANS TROIS COMTES

Le jour de la mise en nomination dans les comtés de Trois-Rivières et Saint-Maurice, de Richelieu et de l'Assomption, a été signalé par d'éloquents discours. — M. Joseph Archambault, avocat, retire finalement sa candidature en faveur de M. Ruben Laurier, le candidat ministériel.

Trois-Rivières, 1 — Comme "La Presse l'annonçait brièvement hier, l'hon. M. Jacques Bureau, le nouveau solliciteur-général, a été réélu par acclamation représentant des comtés unis de Trois-Rivières et Saint-Maurice aux Communes.

C'est à deux heures, hier après-midi, que devant une centaine d'électeurs réunis, à l'hôtel de ville, l'hon. M. Bureau fut proclamé élu sans opposition.

L'hon. M. Bureau, qui était présent et qui avait quitté son lit, malgré une attaque de sciatique aiguë, se contenta de remercier sincèrement ses électeurs, sans faire de

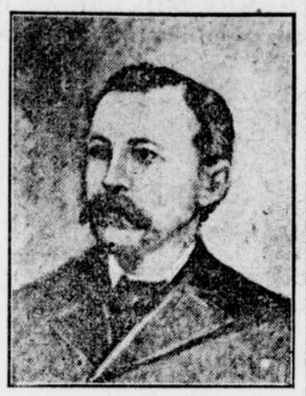

M. Elie Lemire, notaire, candidat conservateur dans L'Assomption.

discours. Il n'y eut pas de démonstration. On acclama cependant comme il convenait le nouvel élu. Dans la rue, tout le monde arrêtait la voiture de l'hon. M. Bureau pour le féliciter de son élection par acclamation.

Vers la fin de l'après-midi, des messages de félicitations commencèrent à arriver chez l'hon. M. Bureau: messages des chefs du gouvernement, des députés, ses collègues, des principaux citoyens du comté et de la province. M. Bureau, qui est actuellement sous le traitement de son médecin, le docteur Darche, devra forcément se reposer quelques jours avant de se rendre à Ottawa.

LA CAMPAGNE DANS RICHELIEU

Sorel, 1 — La grande assemblée, à l'occasion de la mise en nomination des candidats pour l'élection dans le comté de Richelieu, a eu lieu hier. Elle a commencé à deux heures, l'après-midi.

M. Lanctôt, avocat, est le candidat libéral; il a comme adversaire M. O. Rondeau, avocat de Montréal, qui se présente comme libéral indépendant. Quatre mille électeurs étaient présents à l'assemblée. M. J. A. Proulx a été choisi comme président, et sur l'estrade, il y avait, entre autres éminents politiciens, outre les candidats, l'honorable M. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, MM. les députés Oscar Gladu, L. A. Rivet, Jos. Demers, les notables de Sorel et des paroisses du comté, ainsi que les représentants des journaux.

M. Lanctôt ouvrit l'assemblée par un excellent discours dans lequel il a repassé les grandes questions politiques, depuis l'avènement au pouvoir de sir Wilfrid Laurier. Il a déclaré qu'il appuierait loyalement la politique de son excellent chef, s'il était élu. Les applaudissements furent très enthousiastes. Il fut suivi par M. Rondeau, qui prononça un bref discours.

Vint ensuite l'honorable M. Brodeur, qui reçut une véritable ovation. Le ministre démontra clairement les bienfaits que le gouvernement de sir Wilfrid avait répandus sur le pays et sur la ville de Sorel, en particulier. Il fit d'importantes déclarations au sujet de l'agrandissement des usines du gouvernement, à Saint-Joseph.

M. Oscar Gladu fut appelé ensuite par l'assemblée, qui poussa de vigoureux hourras quand il parut sur le devant de l'estrade. Il critiqua l'attitude de M. Rondeau, qui veut faire la lutte au candidat libéral choisi par la convention.

MM. Rivet, député d'Hochelaga, et Demers, député de Saint-Jean et Iberville, firent aussi d'excellent discours qui furent très applaudis.

Les autres orateurs, MM. Emmanuel Beauchemin, J. B. Brousseau et J. B. T. Lafrenière, firent un très bon effet sur l'assemblée.

Des conservateurs influents ont signé le bulletin de présentation de M. Lanctôt, dont l'élection ne paraît pas douteuse.

DANS L'ASSOMPTION

C'est devant une foule de douze cents personnes venues de toutes les paroisses du comté et réunies dans la salle académique du collège, que M. Napoléon Lachapelle, de Saint-Paul Ermite, élu président, nomma les candidats en présence :

Le Dr Ruben Laurier, candidat ministériel.

M. Jos. Archambault, avocat, candidat libéral.

M. Elie Lemire dit Marsolais, notaire, candidat conservateur.

Aux côtés de M. Lachapelle avaient pris place sur la scène l'hon. Rodolphe Lemieux, Ministre des Postes ; M. Charles Devlin, député de Nicolet ; le Dr Béland, député de Beauce; MM. Arthur Ecrément, Jos.Rainville, Athanase David, J. B. Archambault, L. A. Piché, O. Lapierre, H. Verret, L.-J. Marchand, Médéric Laurier, Jos. Laurier, Médard Forest, E. Rivest, notaire Charette, H. N. S. Caron, L. F. Faribault, John Bumbray, Parizeau, J. A. Renaud, E. Ladouceur ,et nombre d'autres notables des diverses paroisses du comté.

Trois quarts d'heure furent alloués à chacun des candidats pour parler et faire entendre ses orateurs.

Le Dr Laurier parla le premier.

"Après m'être dévoué à ma famille, à la société où le sort m'avait fixé, j'ai cru", dit le Dr Laurier, "pouvoir être utile à mon pays dans l'arène parlementaire et c'est pourquoi je suis venu solliciter vos suffrages. Une convention constituée par les délégués que vous avez librement choisis m'a désigné comme le porte-drapeau du parti libéral dans ce comté. Le système des conventions n'est peut-être pas un système idéal; je n'ai pas à discuter cette question. A tout événement, la convention ,telle qu'elle est organisée, constitue un tribunal aux décisions duquel doit se soumettre tout candidat fidèle à son parti. Le gouvernement donne aujourd'hui sa sanction au choix de vos délégués. Il vous reste à ratifier, à votre tour, ce choix par vos votes. J'attends avec confiance votre verdict du 7 mars."

Accueilli par de vifs applaudissements, M. Jos .Archambault, dans un éloquent discours, exposa les raisons qui l'avaient déterminé à maintenir sa candidature. Après avoir vaillamment combattu pour son parti, il a cru avoir des droits sérieux à l'honneur de le servir au parlement.

"Je suis candidat libéral," dit M. Archambault, "et quoi qu'il arrive, je resterai un franc libéral. Je continuerai à défendre avec toute mon âme et tout mon coeur la politique du gouvernement Laurier."

L'orateur fait alors un brillant exposé de l'oeuvre de progrès accomplie par l'administration libérale depuis 1896, "grâce", dit-il, " au concours d'hommes d'un talent supérieur comme l'hon. M. Brodeur et l'hon. M. Lemieux". M. Archambault termine par un vibrant appel aux électeurs.

M. Elie Lemire dit Marsolais, le candidat conservateur, fut l'orateur suivant.

En quarante années de notariat, il n'a eu rien à se reprocher. Si on lui découvre au front la moindre tache, il retirera sur-le-champ sa candidature.

L'HON. R. LEMIEUX,

le ministre des Postes et du Travail, fut chaleureusement applaudi lorsqu'il prit la parole à son tour.

Après avoir rappelé les souvenirs qui l'attachent à l'Assomption et fait un délicat éloge du député disparu, M. Charlemagne Laurier, le ministre des Postes exprime l'espoir que la campagne qui s'ouvre ne sera point une campagne de personnalités comme celle de Nicolet. "Sachons", dit-il, "faire la bataille en gentilshommes, comme nos ancêtres."

"M. Laurier", poursuit M. Lemieux, "porte un beau nom, il possède un beau talent et fera certes rapidement son chemin.

"M. Archambault est un vaillant soldat, il a généreusement combattu pour le drapeau libéral et contribué par sa parole éloquente à nos succès dans maints comtés. Mais, dans un parti comme dans une armée, il faut que tous obéissent à un chef, se soumettent à une discipline. On ne peut triompher dans une lutte qu'à la condition de marcher unis autour du drapeau. Nos adversaires le savent et c'est pourquoi ils se sont réjouis, trop tôt peut-être, de la division qui s'est manifestée dans nos rangs.

"Je fais donc appel au patriotisme de M. Archambault, à son esprit de dévouement pour le parti, pour l'engager à faire généreusement son sacrifice à la cause libérale, comme l'a fait M. le notaire Séguin. Le tour de M. Archambault viendra, s'il sait attendre encore un peu de temps. Son éloquence et son talent lui permettront de briguer, avec un succès certain, les suffrages de l'électorat soit, plus tard, dans l'Assomption, soit dans un autre comté de cette province. Et je tiens à déclarer ici publiquement que le jour où il aura été choisi par une convention régulière, il me trouvera à ses côtés pour faire la lutte comme si elle était la mienne.

"Quelques-uns d'entre vous", continue M. Lemieux, "ont été surpris de ne point entendre M. le notaire Lemire discuter la politique du gouvernement libéral. La raison de ce silence est bien simple : que pourrait il dire contre cette politique ?

"M. Lemire n'a point voulu vous dire franchement de quel côté de la Chambre il siégerait, au cas où il serait élu. Il a eu tort en cela. Tout le monde sait très bien que M. Lemire est un excellent conservateur et ceux qui l'entourent vous l'affirmeront tout à l'heure.

"A vous donc de décider si vous voulez envoyer un député à M. Borden ou approuver par vos votes la politique de Sir Wilfrid. Je n'ai point de doute sur votre décision : vous donnerez une victoire de plus au gouvernement qui a assuré la prospérité du pays."

L'hon. M. Lemieux passe alors en revue ce que le gouvernement libéral a fait depuis 1896 pour la classe agricole et la classe ouvrière.

"Grâce aux travaux gigantesques entrepris pour l'amélioration ou la construction des voies de transports maritimes, fluviales, ou terrestres, grâce aux mesures d'une sage politique fiscale, il a rendu la prospérité aux campagnes ruinées par la politique désastreuse des conservateurs.

"En votant pour le Dr Ruben Laurier", dit en terminant l'hon. M. Lemieux, "vous voterez dans votre intérêt et dans l'intérêt du pays, et vous ferez acte de reconnaissance envers un gouvernement qui ne vous a point ménagé ses faveurs".

Les paroles de l'hon. M. Lemieux furent souvent soulignées par les applaudissements de la foule.

M. Jos. Rainville parla éloquemment en faveur de la candidature de M. Archambault. A tout événement, dit-il en terminant, les sympathies personnelles qui séparent les libéraux du comté ne devront point profiter aux conservateurs. M. Lemire ne doit pas être et ne sera pas le successeur de M. Charlemagne Laurier, à Ottawa.

MM. J.-A. Renaud et E. Ladouceur, de Joliette, M. Parizeau, de Montréal, parlèrent ensuite en faveur de M. Lemire. M. L. J. Gauthier, député de l'Assomption à la législature, affirme la parfaite régularité de la convention qui choisit le Dr Laurier. Il démontre la faiblesse de la candidature de M. Lemire et prie les électeurs d'oublier toutes sympathies et toutes rancunes personnelles, pour se rallier autour du candidat du gouvernement Laurier.

M. Jos. Archambault prend de nouveau la parole pendant quelques minutes pour répondre à certaines remarques des orateurs précédents, et le Dr Béland, député de Beauce, clôt l'assemblée par un discours plein de verve et applaudi avec enthousiasme. "On a reproché au Dr Laurier et à M. Archambault", dit M. Béland, "d'être des étrangers. Voilà une insulte bien étrange. Je ne savais pas qu'un Canadien-français pût être étranger dans un comté quelconque de la province de Québec."

"M. Lemire, que des amis mal avisés ont jeté dans cette lutte, déclare, lui, n'être point un étranger. "Depuis 40 ans, a-t-il dit, je vous sers fidèlement comme notaire. Avez-vous quelque chose à me reprocher?" Non, M. Lemire, vos concitoyens n'ont rien à vous reprocher et c'est pourquoi ils garderont parmi eux l'excellent notaire que vous êtes.

"M. Lemire feint d'être indécis sur sa nuance politique. "On croit", a-t-il dit, que je suis conservateur... oui... un petit peu... pas beaucoup. Vous lui épargnerez l'embarras d'aller affirmer à Ottawa qu'il est bon conservateur. M. Lemire sera battu. Vous le battrez, grâce au dévouement de M. Archambault qui, j'en suis sûr, en bon patriote, en franc libéral qu'il est, ne voudra pas diviser nos forces en présence de l'ennemi".

L'assemblée se termine par les applaudissements prolongés qui accueillirent ce dernier discours et la foule se sépara en criant des hourras pour Sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Lemieux, le Dr Laurier et le président de l'assemblée, M. Lachapelle.

IL RETIRE SA CANDIDATURE

M. Laurier reste seul candidat libéral dans L'Assomption.

La lettre suivante, à l'adresse de Sir Wilfrid Laurier, a été remise, hier soir, à l'hon. M. Lemieux, ministre des Postes, par M. Joseph Archambault, qui vient de retirer sa candidature dans l'Assomption.

Montreal, 28 février, 1907,

Au Très Honorable,
Sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G.,
Premier minstre du Canada,
Ottawa,

Mon cher Sir Wilfrid,

Afin de ne pas diviser les forces du parti libéral dans le comté de l'Assomption, votre comté natal, je consens à retirer ma candidature devant l'ennemi qui veut profiter de cette division pour s'emparer de cette forteresse libérale.

Veuillez me croire,
Cher Sir Wilfrid,
Votre bien dévoué,
(Signé), J. A. ARCHAMBAULT.

RAQUETTEUSES IMPRUDENTES

Deux jeunes filles de Saint-George, Beauce, l'échappent belle.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 1 — Mlles Damene et Gertrude Von Cozer, de Saint-George de Beauce, l'ont échappé belle l'autre jour, alors qu'elles étaient à faire une promenade à la raquette, sur le pont de glace de la rivière Chaudière. A un moment donné, la glace ayant cédé sous leurs pieds, toutes deux furent précipitées dans l'onde glacée d'où elles ne sortirent que grâce à la présence d'esprit de l'aînée, qui, en étendant les bras sur les bords de l'ouverture, put se retenir à la surface et servir ainsi d'échelle de sauvetage à sa soeur qui l'aida ensuite à sortir elle-même de sa périlleuse position, et toutes deux en furent quittes pour la peur et un bain froid.

Nous savons que les Hommes Aiment à Porter de Beaux Articles de Cou.

Voilà pourquoi nous mettons beaucoup de soin dans le choix de ce qu'il y a de plus nouveau en fait de couleurs et de dessins et ne négligeons rien dans la qualité pour faire de plus gros profits et réduire nos prix. Au contraire, nous payons un peu plus cher pour avoir de meilleures marchandises, de confection supérieure et de pleines longueurs et largeurs.

Nos cravates à 25c sont vraiment d'une valeur merveilleuse.

Nos lignes à 50c sont un vrai rêve de beauté et répondent aux fantaisies des jeunes gens et des hommes, donnent un air de jeunesse et d'élégance.

Notre variété de cravates d'un choix tout spécial à 75c se vend plus rapidement que nous ne l'avions espéré. Les clients semblent ne pas se soucier du prix lorsqu'ils voient les marchandises.

Et voici où vous pouvez les acheter :

allan

Angle Craig et Bleury, et 401 rue Sainte-Catherine Ouest.

Le magasin ferme à 7 p. m., excepté le samedi à 11 p.m., durant janvier, février et mars.

LE MAGASIN RENOMME POUR SES PRIX ET SON BON SERVICE

HAMILTON

583 A 587 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, entre Drummond et de la Montagne

NOUVEAUX GANTS DE CHEVREAU DE PRINTEMPS

Nous venons justement de recevoir une grosse consignation de gants en chevreau pour dames. A l'exception d'une ligne — à très bon marché — ces gants sont confectionnés en le plus beau chevreau de Grenoble, et la confection, la coupe et le fini sont ce qu'il y a de mieux. Vu que nous avons donné la commande de ces gants avant la hausse des prix, vous verrez, en faisant des comparaisons, que nos valeurs sont exceptionnelles.

Gants en peau d'agneau pour dames (appelé à tort chevreau dans la plupart des magasins) ; ils sont en peaux choisies souples et douces, coupe française, dos brodé, 2 boutons à pression. L'assortiment des couleurs comprend : tan, mode, brun, castor, gris, sang de boeuf, vert, bleu, perle, aussi noir et blanc, la paire. 75c

GANTS EN VERITABLE CHEVREAU FRANÇAIS POUR DAMES. Chaque paire porte la garantie de fabricants très bien connus tels que Alexandre et Perrin, dans tous les styles, nuances et grandeurs, de trois qualités, la paire, à : $1.00 $1.50, $1.25 et. $1.95

Gants longs en chevreau pour dames (20 pouces), tan, bruns, gris, noirs et blancs, assortiment complet de grandeurs. Ces gants comparés à ceux d'autres marques valent $2.50. Samedi, la paire. . . . . .

MOUCHOIRS EN TOILE POUR DAMES 7½c

Mouchoirs en véritable toile irlandaise de Belfast, sans un fil de coton, bordure à point d'ourlet de ¼ de pouce. Valeur de 10c. Samedi, 7½c chacun ou 3 pour. 20c

Ruban de Pure Soie Taffetas de Couleur..... 15c

4¼ pouces de largeur, rose, bleu rouge, marine, turquoise, réséda nil, jaune, crème, gris, brun, noir et blanc, parfait de teinture et de fini. Une valeur régulière de. 22c

Nouveaux Articles de Cou pour Dames..... 15c

Nouveau modèle du printemps dans les derniers goûts de la mode. Il s'y trouve des collets en broderie suisse et en dentelle, écharpes en soie et en dentelle, de ces jolies choses qui devraient se vendre 25c

Vente finale d'écoulement de Vêtements pesants pour garçonnets

C'est la fin, dans la véritable acception du mot, quant à la vente et à l'extrême réduction des prix.

PARDESSUS EN TWEED, EN DRAP COUVERTE ET BUSTER BROWN, POUR GARÇONNETS. Pardessus de toutes grandeurs, qui se vendaient de $4.75 à $6.50. Samedi $2.98

HABILLEMENTS EN TWEED POUR GARÇONNETS, style Norfolk, de 2 pièces, les véritables complets d'écoliers, en serge bleue ou tweed pure laine ; toutes grandeurs, se vendant de $5.00 à $6.50. Samedi. $3.49

SAMEDI—Une Vente de Blouses en Linon Blanc pour Dames

Nouvelles blouses qu'il faut voir pour en apprécier la valeur. Voyez l'étalage de la vitrine.

Blouses en beau linon blanc clair, devant fini de quatre rangées de rempliés ourlés, empiècement garni d'insertion de dentelle valenciennes française et de linon brodé ; manches ¾. Des blouses égales à celles de cette saison se vendant $1.75. Nous en vendrons 25 douzaines, samedi, à. $1.25

FORMES DE CHAPEAU EN FIL MÉTALLIQUE

Demain, samedi, dans notre rayon des modes, nous mettrons en vente 200 formes de chapeau en fil métallique, de tous les styles du printemps. Des formes noires et blanches. Votre choix à. 25c

La Cie Hamilton, 583 à 587 RUE STE CATHERINE OUEST. Entre Drummond et de la Montagne.

IMPOSANTES OBSEQUES A ST HYACINTHE

UN IMMENSE CORTEGE CONDUIT Mme J.-N. P FOURNIER JUSQU'AU CHAMP DU DERNIER REPOS — TOUCHANTS TEMOIGNAGES DE SYMPATHIES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 1 — C'est au milieu d'un concours extraordinaire de population sympathique et attristée qu'ont eu lieu, hier matin, à Saint Hyacinthe, les funérailles de madame J. N. Paul Fournier, dont "La Presse" annonçait mardi le décès prématuré.

Le service funèbre fut chanté, à dix heures, en la cathédrale, par le chanoine L. A. Sénécal, assisté des abbés Omer Fleury et Adélard Fontaine.

A la levée du corps présidait le chanoine C. P. Choquette, supérieur du séminaire.

Les porteurs du corps étaient MM. L. A. Massé, courtier ; Ernest Girardot, liquoriste ; J. A. Roy, surintendant de la compagnie de téléphone Bell ; L.A. Breton, marchand; V.E. Fontaine, avocat ; Henri Raymond, marchand.

Tenaient les coins du poêle : MM les docteurs Viger, de Saint-Eugène de Grantham ; Lassonde, de Drummondville ; Harwood et Maufette, de Montréal ; L. A. Beaudry et Paul Ostiguy, de Saint-Hyacinthe.

Le deuil était conduit par le docteur J. N. Paul Fournier, époux de la défunte ; Léonard Coucke, son père ; Bernard Coucke, son frère, et une foule de parents et d'amis dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Il nous est aussi impossible de donner la liste complète de tous les citoyens présents à ces imposantes obsèques. Qu'il nous suffise de dire que toutes les classes de la société de St Hyacinthe y étaient largement représentées.

Parmi les nombreuses offrandes de fleurs et de messes reçues, nous remarquions : des directeurs et employés de la liquoristerie Fournier Fournier, un coussin ; du Dr Lassonde,de Drummondville, une couronne , M. et Mme Henri Bourbonnière, de Montréal, une croix ; M. et Mme Pinoteau, Montréal, une croix ; la famille J. Plamondon, Labanon, N. H., un coussin ; les officiers du 84e régiment, une couronne ; M. Léon Meyerre, une faucille ; MM. C. C. et Edouard Gernay, Montréal, un coussin ; M. Jules Savarin, Saint-Hyacinthe, un coussin ; M. et Mme Charles Coucke, Montréal, une ancre ; M. et Mme Jules Vermesh, Saint-Hyacinthe, une couronne ; M. Philippe Durocher, Montréal, une croix ; M. et Mme Wilfrid Pauzé, Montréal, une croix ; M. et Mme Dubois, Montréal, une étoile.

Offrandes de messes par M. Théo. Chouillé ; les Chevaliers de Colomb, loge de Saint-Hyacinthe ; M. et Mme Ernest Girardot, M. et Mme Joseph Godbout, M. et Mme P. P. Gatien, M. et Mme J. A. Roy, famile Wasta, M. et Mme E. H. Richer, M. et Mme P. A. Labadie, M. et Mme Henri Raymond, M. Auguste Laberge, M. François Langelier, ptre ; M. et Mme A. Chagnon, M. J. A. Maufette, D.D.; famille A. Taillon, Dr et Mme Eugène Turcot, M. et Mme L. A. Massé, M. et Mme O. Pothier, M. et Mme J. B. Toussignant, famille Jules Saint-Germain, M. et Mme Connell, Mme Joseph Morin, M. et Mme W. H. Campbell, famille Willie Lamothe, Dr et Mme G. H. Turcot, MM. L. J. Roy et L. Bourgeois, Dr et Mme Paul Ostiguy, M. et Mme V. E. Fontaine, Mlle Marguerite Bourgeois, M. le Dr et Mme Geo. Lecomte, M. et Mme W. A. Moreau, M. et Mme Chs Brodeur, M. et Mme Arthur Lamothe, M. et Mme Louis Augustin, la famille Georges Côté, M. et Mme Emile Castel, Mme Mortureux, M. et Mme L. P. Morin, M. et Mme Alfred Prendergast.

56 PETITS IMMIGRANTS

Sherbrooke, 1 — Le "Boy's Home", de Knowlton, vient de recevoir une recrue de 56 petits immigrants d'Angleterre, arrivés à bord du "Victorian", lundi midi. Le contingent se compose de 44 garçons et 12 filles.

Mémoirs du Chancelier de Fer et son Piano

Feu le prince Bismarck, en parlant du piano que M. Gerhard Heintzman lui avait vendu, dit: Sa tonalité est riche et superbe, et c'est un chef-d'oeuvre d'art que je suis fier de posséder.

J. W. Shaw & Co., 370 rue Sainte-Catherine ouest, sont les seuls agents des pianos Gerhard Heintzman. Leur stock considérable et bien assorti, comprend tous les nouveaux styles artistiques de ce fabricant renommé. Ils viennent de recevoir aussi, quelques splendides styles Colonial de la fabrique de pianos Shaw. Ne manquez pas de voir et d'entendre les magnifiques pianos Gerhard Heintzman et les

SHAW PIANOS
370 rue Sainte-Catherine Ouest.

Les éléments nutritifs de l'Extrait de Malt de Miller, de Milwaukee assurent aux convalescents des Fièvres ou de la Grippe, un rapide retour à la santé.

A L'UNION CATHOLIQUE

La conférence de dimanche prochain sera donnée par M. J. B. Bousquet, avocat de Saint-Hyacinthe. Le conférencier traitera la question de l'encombrement des professions libérales. La séance aura lieu comme d'habitude à 2.30 hrs p. m., à la salle académique du Gésu.

Grand vent de l'est au sud, beau aujourd'hui.

Samedi, neige ou grésil, doux.

Montréal, 1er mars 1907.

Température — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum. . . . 8
Même date l'an dernier. . . 8
Aujourd'hui minimum. . . . —10
Même date l'an dernier. . . —2

Baromètre — 8 a.m., 30.13 ; 11 a.m., 30.09 ; 1 p.m., 30.07.

LES POMPES FONCTIONNENT

Et cependant, on manque encore d'eau dans certains quartiers de la Ville.

MESURE ENERGIQUE

L'eau a été fermée à un grand nombre de personnes qui la gaspillaient sans souci des ordres donnés.

LA SITUATION

Quoique les trois pompes aient donné hier 33,000,000 de gallons d'eau et qu'elles fonctionnent à haute tension, la situation ne semble pas s'améliorer dans certains endroits de la ville. Des citoyens qui demeurent dans le quartier Saint-Jean-Baptiste se plaignaient encore ce matin qu'ils n'avaient pas d'eau. Sur les rues Saint-Denis, Saint-Hubert, Duluth, Marianne, etc., on n'est guère plus avancé qu'il y a une semaine.

M. Janin, consulté ce matin par un reporter de "La Presse", nous a dit:

"Les pompes sont rendus à presque le niveau actuel, puisqu'elles ont hier pompé 33 millions de gallons. Il se produit donc des fuites quelque part et je suis d'avis que nous avons touché la plaie en demandant aux gens de ne pas gaspiller d'eau.

"Les inspecteurs, qui, depuis deux jours, font la visite des maisons, nous ont fait des rapports à la suite desquels nous avons fait fermer l'eau dans un grand nombre de maisons, parce qu'on semblait y laisser couler l'eau pour le plaisir de la regarder couler. Ainsi dans une maison, nous avons trouvé un appareil en bois qui tenait ouvert un robinet à ressort.

"L'eau monte continuellement dans le réservoir supérieur, et si la température et la bonne volonté des gens nous aident, nous espérons que les choses iront bien. Mais en attendant, il faut reprendre ce que nous avons perdu tout en continuant à donner aux gens la quantité presque ordinaire d'eau. Vous comprenez que si les gens nous mettent des bâtons dans les roues, nous ne pourrons pas y arriver."

L'échevin Clearihue dit que la ville fait son possible et qu'elle ne peut lutter contre les éléments. Tout va aussi bien, dit-il, que les circonstances le permettent.

M. Janin, questionné au sujet d'une réponse qu'un journal du matin prétend faire à l'interview que nous publiions hier, a déclaré qu'il n'avait rien à dire de plus que ce qu'il a dit hier.

L'ETUDE DE LA MEDECINE

LES COURS DE NOS CARABINS DURERONT DESORMAIS 5 ANS, SI LA DECISION DU COMITE DE LEGISLATION, A QUEBEC, EST SOUTENUE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 1er. — Le comité de législation a étudié ce matin le bill des médecins, présenté par le Dr Jobin.

Le Dr Sévérin Lachapelle représentait le collège des médecins et l'Université Laval, et l'Université McGill était représentée par les Drs Ruttan et Gardner.

La clause portant à cinq ans la durée du cours de médecine a été adoptée. Cette décision n'affecte pas les étudiants qui ont commencé leurs cours.

M. Délage a tenté une fois de plus de régulariser les étudiants en médecine dits irréguliers, c'est-à-dire qui étudient sans avoir obtenu leur brevet. A Québec même, sur 70 étudiants en médecine, il y en a près de cinquante qui sont irréguliers.

Le comité a refusé de régulariser la position de ces étudiants.

L'honorable M. Weir a demandé des explications au Dr Ruttan, de McGill, au sujet de la différence entre son Université et l'Université Laval.

A Laval, il faut conserver 80 pour cent dans le Baccalauréat, pour être admis à l'étude.

—"A McGill, a dit le Dr Ruttan, nous avons un grand nombre de matières, nous les divisons en deux classes : les anciennes matières, sur lesquelles il faut conserver 33 pour cent, et les matières spéciales, sur lesquelles il faut conserver 75 pour cent.

Cette différence, que l'on croyait considérable, n'est donc en somme que de 5 pour cent sur les matières spéciales et importantes.

—Le comité des bills privés a adopté ce matin les bills de la compagnie Equitable d'Assurance Mutuelle de la ville de Fraserville et de la ville d'Iberville.

AU 65ième

Sortie en raquettes demain soir.

Les soldats du régiment qui désirent prendre part à la sortie en raquettes de demain soir devront se rendre aux quartiers à 8 heures et apporter leurs mocassins.

Les clairons et tambours sont priés d'être présents. L'uniforme est de rigueur.

EPILOGUE DU SINISTRE

Translation des restes de douze petites victimes à l'Eglise Episcopalienne d'Hochelaga, ou un service funèbre a eu lieu cet après-midi. — Spectacle impressionnant.

On a fait, cet après-midi, d'imposantes funérailles à douze des petites victimes de l'incendie de l'école protestante d'Hochelaga.

Dès midi et demi, les abords de l'église anglicane St Mary, où devait avoir lieu la cérémonie funèbre, étaient encombrés d'hommes, de femmes et d'enfants, anxieux d'assister à l'émouvant spectacle.

Les premiers corps commencèrent à arriver à 12 h. 30.

Les douze petites tombes furent déposées en avant de la nef sur un très long catafalque.

Chaque cercueil était couvert de fleurs de toutes sortes.

Le Révérend Jekill officia au service funèbre, assisté du dean Evans et des archidiacres Northon et Kerr.

Dans le sanctuaire on remarquait encore : le chanoine Chambers, les Révérends Gamenee, Coutly, Wheeler, etc.

A 1 h. 30, cinquante hommes de police, sous les ordres du capitaine Baignet, du poste No 11, et des lieutenants Prouix et Côté, quittaient le poste No 11 en corps pour aller servir de garde d'honneur autour des douze petits cercueils pendant l'office funèbre.

Rien de plus poignant que le spectacle des douze corbillards encerclant l'église anglicane.

Le temple était drapé de tentures de deuil.

Pendant l'office, le Révérend Jekell et le Dean Evans prononcèrent de touchantes allocutions au sujet du triste drame dont on voyait se dérouler le dernier acte aujourd'hui.

L'assistance émue versa des larmes de compassion en entendant les deux ministres.

Plusieurs hymnes de circonstance ont été chantées pendant la cérémonie.

Après l'office funèbre, les policiers qui escortaient les petits cercueils accompagnèrent les jeunes victimes jusqu'à leur dernière demeure.

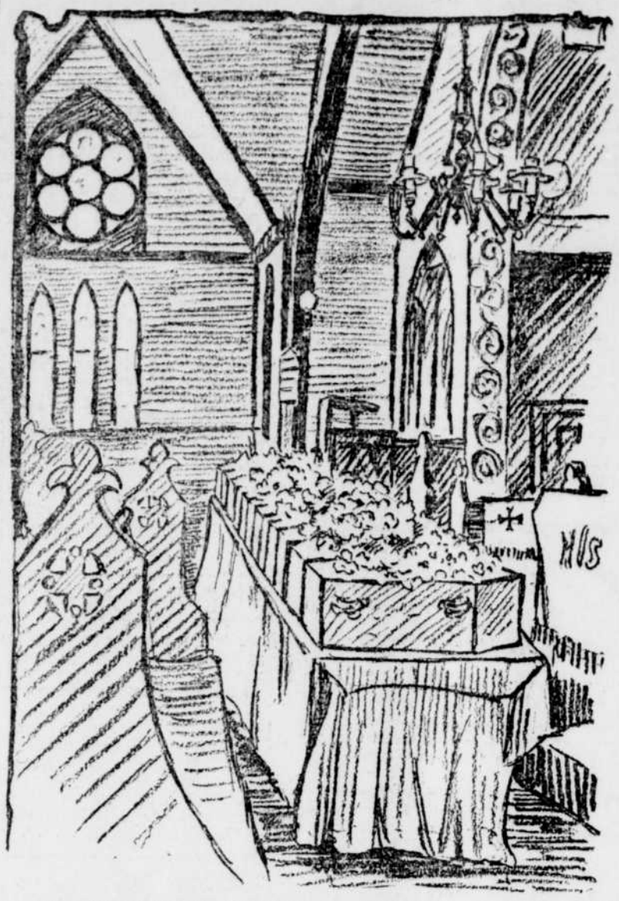

LE SERVICE FUNEBRE CE MATIN, A L'EGLISE EPISCOPALIENNE D'HOCHELAGA. SUR UNE TABLE DRAPEE DE NOIR, LES TOMBES DES DOUZE PETITES VICTIMES.

TOUCHANT PELERINAGE

Par la rue Sainte-Catherine on voit s'acheminer, dans un demi recueillement, de longues files de petits enfants des deux sexes : ce sont les écoliers des autres institutions protestantes qui font le douloureux pèlerinage et viennent offrir l'hommage d'une suprême prière, d'un ultime adieux aux chers compagnons que la mort leur a si tragiquement ravis.

Tous ces petis se massent aux abords de l'église et quand d'une grande boîte noire toute empanachée de sculpture on retire un petit cercueil blanc recouvert de fleurs, tous se découvrent respectueusement.

Dans la foule on entend des sanglots éclater.

Il y a tant de mères qui comprennent l'horrible chagrin de celles qui comme elles ont des petits et qu'elles viennent là, l'âme navrée, le coeur broyé, raviver à deux pas du désastre la douleur du premier moment.

Pendant la cérémonie de l'église, on voit encore de la fumée s'élever des ruines et en guise d'encens, il semble que c'est encore de la chair qui brûle et à la place des cantiques, on entend des sanglots.

Comprendra-ton, maintenant, ce que mérite l'ignominieuse négligence qui a causé l'hécatombe et la punition que devraient avoir ceux qui sont responsables de l'holocauste.

Dix-huit pompiers, sous les ordres du contremaître W. Hooper, de la tour d'eau du poste No 1, servent aussi de garde d'honneur aux victimes.

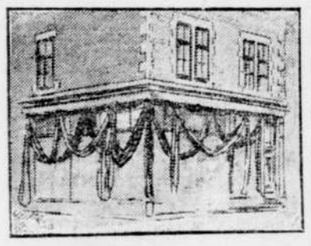

Les décorations funèbres à l'établissement de MM. Desroches et Frère, angle des rues Préfontaine et Sainte-Catherine.

M. ALEX. GIBSON MOURANT

Fredericton, N. B., 1er. — Alexander Gibson, le roi du bois et du coton, dans le Nouveau-Brunswick, est mourant de pneumonie, à son domicile, Marysville. M. Gibson est âgé de quatre-vingt-sept ans.

$50.000 DE PERTES

L'entrepot de papier goudronné de M. A. McArthur, angle des rues Logan et du Havre, a été détruit par un incendie, ce matin.

L'INCENDIE DE L'ENTREPOT DE PAPIER GOUDRONNE A LA FABRIQUE DE M. A. McARTHUR.

Un entrepôt où était remisé le papier goudronné appartenant à M. Alex. McArthur, angle des rues Logan et du Havre, a été rasé par un incendie qui a éclaté ce matin à 10 heures.

Les dommages se chiffrent dans les $50,000. Quatre chevaux ont péri dans les flammes.

A cause de la nature inflammable du matériel emmagasiné là et de la proximité des usines à gaz et des remises des tramways, ainsi que des immenses tas de charbon appartenant à la "Montreal Light, Heat and Power Co." le travail des pompiers a été particulièrement difficile. La pression de l'eau était passable, mais le chef Benoit avait prévu le cas et à la demande du sous-chef Saint-Pierre, il lui envoya quatre puissantes pompes à vapeur.

Cependant, il n'y avait guère qu'à protéger les environs, car il n'est pas facile d'éteindre un incendie allumé dans du goudron et le magasin était condamné d'avance. Il s'est écroulé bientôt et continua à brûler en un immense bûcher de braise.

Les assurances couvrent en partie les pertes.

ACCIDENT

A onze heures, en revenant du feu de la rue du Havre, le fourgon à boyaux du poste de pompier No 8 s'est heurté sur un poteau, au coin des rues Fiontenac et Notre-Dame. Deux pompiers ont été renversés, le timon de la voiture a été brisé, et l'attelage a été finalement arrêté par deux autres pompiers au coin des rues Panet et Notre-Dame. Personne n'a été blessé.

MEURTRE D'UN COMPATRIOTE

Camille Pagé est assassiné par deux Italiens à Rochester, N. Y.

PARENTS A MONTREAL

L'un de ses frères à Montréal nous communique des renseignements à son sujet.

UN HABILE MENUISIER

Ce matin, le chef de police M. Campeau nous remettait un télégramme qu'il venait de recevoir de son confrère, le chef White, de Rochester, N. Y.

Ce télégramme annonçait la mort, à Rochester, de Camille Pagé, un Montréalais blessé mortellement, avant-hier, par deux Italiens, au cours d'une bagarre dans une buvette.

Le chef White ajoutait : Avertissez le frère du défunt, Delphis Pagé, de votre ville.

Un de nos reporters ayant consulté l'almanach Lovell, se rendit chez M. Delphis Pagé, menuisier, domicilié au No 347 rue Drolet.

Mme Pagé annonça au journaliste que son mari et son beau-frère, Joseph Pagé, étaient partis ce matin pour aller voir aux funérailles de leur frère, à Rochester.

"Mon parent, nous dit ensuite Mme Pagé, était âgé de 35 ans, marié et père de quatre enfants, dont deux garçons dont l'aîné a 14 ans, et deux filles, dont la plus vieille a seize ans. Ces deux dernières demeurent avec leur mère à Montréal tandis que les garçons demeuraient à Rochester avec leur père.

"Il y a trois ans, continue Mme Pagé, mon beau-frère Camille se fixa à Rochester, après avoir parcouru plusieurs villes des Etats-Unis. Grâce à son habileté comme menuisier, il s'était amassé de quoi se construire une magnifique habitation."

Mme Pagé remit ensuite au reporter de "La Presse" la photographie que nous reproduisons.

Le défunt a trois frères à Montréal : Delphis, Joseph et Lactance.

UN BUSTE DE NELSON

Sera présenté lundi prochain à la ville.

Lundi prochain aura lieu, à l'hôtel de ville, quelque minutes avant la séance du conseil, la présentation à la ville d'un buste de l'Amiral Nelson.

Ce buste est fait avec le bois de la "Victory", le vaisseau-amiral de Nelson à Trafalgar. Le révérend Matthews, qui fera la présentation, a distribué pendant un voyage autour du monde des milliers de ces bustes aux villes qu'il a traversées.

M. Matthews représente le "British and Colonial Sailors Institute", de Londres. Le buste qu'il donnera à la ville sera probablement placé au château de Ramezay.

AU CLUB PAPINEAU

A la dernière assemblée du Club Papineau, tenue sous la présidence de M. P. R. Du Tremblay, on a adopté une résolution approuvant dans toutes ses clauses le bill du Travail qui vient d'être soumis à l'approbation de la Chambre des Communes par l'hon. Rodolphe Lemieux, et remerciant l'hon. ministre des Postes et du Travail pour son dévouement aux intérêts de la classe ouvrière et ses efforts constants à améliorer sa condition sociale.

SUR LA VOIE DU PACIFIQUE

Deux hommes tués, deux mourants, une dizaine de blessés sérieusement à Mountain, Ont., à 100 milles de Montréal.—Collision de tête désastreuse.

Après avoir multiplié les désastres de chemins de fer, aux Etats-Unis, voilà que le hasard, ou une autre raison plus grave encore — l'enquête le fera savoir — vient de causer un accident fort sérieux sur la voie du Pacifique, à cent milles de Montréal. Deux hommes ont été tués et quelques autres mourront probablement des suites de blessures qu'ils ont reçues au cours de la catastrophe. C'est à Mountain, Ont., entre Winchester et Kemptville, sur le réseau Montréal-Toronto-Chicago, que l'on signale le sinistre.

A six heures, ce matin, l'express Toronto-Chicago revenait à Montréal. A Mountain, gare intermédiaire qui se trouve à cent milles d'ici, une

COLLISION SE PRODUISIT

entre le rapide et un train de marchandises, qui venait de quitter la gare pour l'ouest. Le choc fut terrible. En un instant, le feu se déclarait dans les débris des deux convois. Les messagers du wagon d'"express" furent tués sur le coup ; le chef du wagon à bagages fut mortellement blessé, une fracture du crâne ayant été constatée. L'un des mécaniciens se fit arracher un bras.

Les victimes sont:

TUES

William Hitchins, de Cobourg, Ont.;

James G. Nicholson, avenue Laurier, Montréal.

MOURANTS

Ed. McQueen, voyageur, de Chicago;

A. Lespérance, 61 rue Delisle, Montréal.

BLESSES.

J. Hartney, mécanicien du rapide.

Plusieurs voyageurs dont les noms ne sont pas encore connus.

Le mécanicien D. Manion conduisait la locomotive No 984, du train de marchandises, et le mécanicien J. Hartney avait charge de la locomotive No 908, du train de voyageurs.

Dès la collision de tête, les wagons à voyageurs, les deux locomotives et le fourgon de queue du train de marchandises, furent tordus en tous sens, et réduits

EN DEBRIS INFORMES

C'est miracle si le nombre des pertes de vie n'est pas plus considérable. Le feu détruisit le wagon à bagages où se trouvaient les commissionnaires de l'express, Hitchins et Nicholson, et les deux malheureux furent tués.

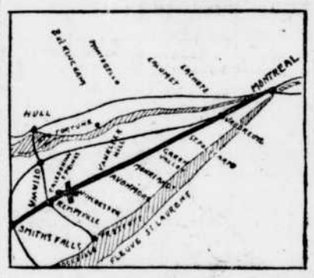

Carte topographique indiquant l'endroit, entre Winchester et Kemptville, où l'accident s'est produit.

Dès que l'accident fut rapporté à la gare Windsor, ici, le surintendant Timmerman partit pour Mountain avec plusieurs médecins.

L'enquête sur les causes du désastre aura lieu demain.

L'INFORTUNE LESPERANCE

a trente ans de service. Il est très aimé de ses chefs et de ses voisins. Il est marié, père de famille. Epoux modèle, il a avec sa compagne, donné, toujours, un exemple de vertus à ses trois enfants, dont l'aîné est marié. Il travaille aux laminoirs de la rue Notre-Dame. Un garçon de quinze ans, infirme, reste à la maison et une fillette va à l'école.

On se demandait, ce matin, à la gare Windsor, comment les deux trains, allant en sens inverse, ont pu se rencontrer au delà de Mountain. Le train de marchandises venait de quitter cette gare et filait à une allure très rapide. L'express de Chicago, qui n'arrête pas aux gares secondaires, venait, aussi, à une moyenne de vitesse considérable. Par quel ordre le train de marchandises a-t-il dépassé Mountain? Comment a-t-il pu rencontrer le rapide ailleurs que sur la voie d'évitement?

Ce sont là autant de questions que l'enquête décidera.

LES VICTIMES

Le voyageur Ed. McQueen, qu'on croit venir de Chicago, a été conduit à Montréal immédiatement. Il est actuellement à l'hôpital Victoria. Il a reçu de graves blessures, dans le pullman où il se trouvait. Il peut à peine parler. On désespère de le sauver. Lespérance a, aussi, été conduit à l'hôpital. Son état est très précaire. Les parents du jeune Nicholson, prévenus du malheur qui vient de les frapper, ont immédiatement quitté Montréal pour le théâtre du sinistre.

La famille du jeune Hitchins, de Cobourg est rendu à Mountain depuis midi.

L'équipe des sauveteurs, de Smith's Falls, s'est portée à Mountain, dès l'accident, avec deux ou trois treuils mécaniques, et avec des pompes à incendie pour éteindre le feu qui court

DANS LES RUINES

des trains.

A cause de la violence du choc, le travail de déblaiement est très difficile. La brume qui planait sur la terre, lors de l'accident s'est dissipée, presqu'aussitôt, laissant une scène terrible à nu. Personne n'aurait songé que ce chaos d'aiguillettes, de poutres, de billes, de trucs et de vitres provenait d'un train luxueux et d'un convoi riche en consignations de marchandises.

Le feu courait dans ces amas de boiseries et de ferrailles et une épaisse fumée montait dans le froid.

Les voyageurs sortirent péniblement des débris. Dès que la chose fut possible, les blessés et leurs voisins plus heureux, furent conduits à Montréal où ils arrivèrent à midi et demie.

Les deux jeunes commissionnaires ont eu

UN TREPAS HORRIBLE

Dès la collision, ils furent trop grièvement blessés pour quitter le wagon à bagages, et ils furent carbonisés sous les yeux de leurs compagnons impuissants à les sauver.

Sous la direction de M. Dunlop, un officier du Pacifique, les voyageurs organisèrent un corps de sauvetage impromptu et réussirent à éloigner les wagons qui pouvaient encore rouler, du foyer d'incendie.

Au nombre des voyageurs, se trouvait Mlle Creelman, fille de Mtre Creelman, aviseur légal en chef du Pacifique Canadien.

Les pertes matérielles seront considérables.

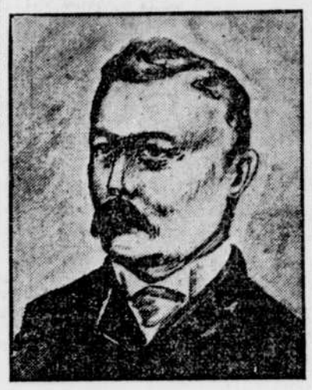

M. A. L'ESPERANCE, préposé aux bagages, l'une des victimes de l'accident de Mountain.

DERAILLEMENT SUR LE DELAWARE & HUDSON

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences très fâcheuses, — voire même causer tout un désastre, — a eu lieu hier après-midi sur la voie du Delaware & Hudson.

Le convoi qui fait le trajet entre Montréal et New-York, venait de quitter Rouse's Point et filait à une vitesse de 40 mille à l'heure, quand tout à coup, une des roues motrices de la locomotive se brisa, et écrasa les rails. Trois wagons furent renversés à côté de la voie. Heureusement aucun des employés et voyageur n'a été blessé sérieusement. La locomotive est restée sur la voie ainsi que le wagon palais, mais les wagons-fumoirs, à bagages et de première sautèrent hors de la voie et tournèrent sur le côté.

Les voyageurs ont été fortement secoués, mais n'ont pas été blessés. Le conducteur Downey a été jeté violemment contre une porte et s'est blessé ainsi que le préposé aux bagages, M. Mierille.

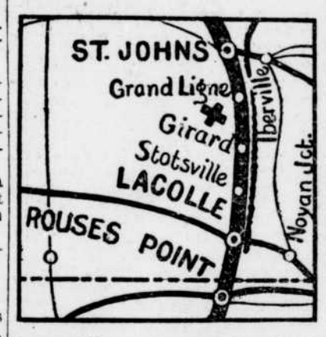

La contrée qui traverse la voie du Delaware et Hudson, où a eu lieu l'accident d'hier après-midi. La croix indique l'endroit où les wagons ont été précipités à côté de la voie.

Un convoi de secours parti de Saint-Jean s'est rendu en toute hâte sur les lieux du sinistre; mais les soins des médecins auprès des voyageurs n'ont pas été requis.

Le déblaiement de la voie se fit rapidement, et à 9.30 heures la voie était libre.

M. L. S. Sanborn, d'Albany, qui était au nombre des voyageurs dit que c'est miracle que nous n'ayons pas de pertes de vies à déplorer. Le déraillement s'est produit lentement et le dernier wagon dans lequel il se trouvait, a tourné sur le côté avec toutes les précautions voulues pour prévenir les accidents de personne. A l'endroit de l'accident la voie est plane et il y a un remblai très peu élevé. Un voyageur a cependant été blessé légèrement par un éclat de vitre.

TERRIBLE OURAGAN

Little Rock, Ark., 1er. — Un terrible ouragan a dévasté ce matin la ville de Washington, Arkansas. Il y a eu plusieurs pertes de vie; nombre de maisons et deux églises ont été détruites.

LES FRASQUES D'UN CHEVAL

Un cheval dont on n'a pu encore retracer le propriétaire a créé un vif émoi, côte Saint-Lambert, vers 11.30 heures, cet avant-midi. Attelée à un sleigh rouge, la bête stationnait en face de la banque de Montréal, lorsque tout à coup, elle prit peur au bruit d'un tramway.

S'élançant dans l'est de la rue Saint-Jacques, l'animal affolé se trouva subitement séparé de son frêle fardeau, et libre de tout entrave, galopa jusqu'à la Côte Saint-Lambert qu'il descendit en se cabrant et en jouant des fers.

Il se trouva cependant un citoyen au coin des rues Craig et Saint-Laurent, qui se mit en travers du trottoir où la bête s'engageait et réussit à saisir la bride de l'animal.

Un constable du poste central, qui se trouvait dans les environs, conduisit alors la bête à l'enclos public où le propriétaire pourra la réclamer.

LES ASSISES CRIMINELLES

Le terme de Mars s'est ouvert, ce matin, sous la présidence de

L'HON. JUGE LAVERGNE

La liste des causes contient quatre accusations de tentative de meurtre et une d'homicide — L'adresse du juge.

LE NOUVEAU SUBSTITUT

L'ouverture du terme de mars de la Cour du Banc du Roi, a eu lieu ce matin. L'honorable juge Lavergne présidait le tribunal.

Dans la liste des mises en accusations, il y a quatre accusation de tentative de meurtre et une d'homicide, les autres sont des accusations de vol.

Mtre F. W. Hibbard, C. R., remplissait les fonctions de substitut du Procureur Général, comme successeur de l'honorable juge Guerin.

L'honorable juge Lavergne fit aux jurés un exposé très clair et précis de leurs devoirs et de ce que la société attendait d'eux.

"Vous êtes appelés à remplir des fonctions aussi importantes qu'elles sont honorables, dit Sa Seigneurie. Le Grand Jury est la Grande Enquête du pays. Sauf de rares exceptions, aucun citoyen ne peut être mis en accusation sans qu'il ait constaté qu'il y a de justes raisons de le faire.

Je regrette que le nombre des accusations soit aussi considérable. Un bon nombre de ces accusations cependant ne sont pas d'une nature très grave.

Les devoirs que vous aurez à remplir n'en sont pas moins très importants. Ce sera un honneur pour vous de les avoir remplis avec intelligence et honnêteté, comme je ne doute pas que vous les remplirez. Vous aurez la satisfaction, en contribuant à la bonne administration de la justice, d'avoir fait acte de patriotes et de citoyens désireux de voir régner, dans leur pays, le bon ordre et la justice."

Mtre T. W. Hibbard, C. R., substitut du procureur-général à la cour du Banc du Roi.

M. le juge Lavergne dit ensuite qu'il est heureux de constater que depuis quelques jours, plusieurs accusés avaient opté pour un procès en Cour des Sessions, ce qui diminuera de beaucoup la besogne des grands jurés. Ces derniers se sont alors retirés dans leur chambre de délibération.

A suivre sur la page 9

NAISSANCES

CHARBONNEAU — A Verdun, le 27 février 1907, l'épouse de M. Napoléon Charbonneau, une fille, baptisée Marie-Eva-Laura-Simonne.

Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Charbonneau, oncle et tante de l'enfant.

LAFLEUR — A Lachute, le 27 février, 1907, l'épouse de M. Ernest Lafleur, un fils, baptisé Joseph-Paul-Sylvio.

Parrain et marraine, M. M. Nadon et Mlle A. Nadon.

MORISSETTE — A Delorimier, 1192 avenue Delorimier, le 27 février, 1907, l'épouse de M. L. Ad. Morissette, dessinateur-graveur, un fils.

Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Viger.

McKERCHER — A Montréal, le 28 février 1907, au No 942 Saint-Dominique, l'épouse de M. Charles-Albert McKercher, tailleur de cuir, une fille, baptisée Marie-Eva-Emilienne.

Parrain et marraine, M. et Mme Perrault, oncle et tante de l'enfant.

DECES

AUBIN — A Saint-Augustin, Deux Montagnes, le 27 février, à l'âge de 63 ans, Joseph Aubin, sacristain, dont les funérailles auront lieu à Saint-Augustin, le 2 mars.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGAS — J. Nicolas-Azarie Dugas, D. D. C., prêtre, curé de la paroisse du T. S. Nom de Jésus de Maisonneuve, décédé le 27 février, à l'âge de 51 ans et 9 mois, à l'Hôtel-Dieu, aura son service samedi, le 2 mars courant, à 9 heures a.m.

Après le service, un train spécial transportera le corps à Saint-Jacques de L'Achigan.

Un deuxième service y sera chanté, lundi matin, par Sa Grandeur Monseigneur Alfred Archambault, à 10.30 heures, après l'arrivée du train de Montréal.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 100—2

LACASSE — En cette ville, le 1er du courant, à l'âge de 61 ans, Anthime Lacasse.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 3 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 91A rue Sainte-Elisabeth, à 2 p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE — En cette ville, le 28 février, à l'âge de 98 ans et 22 jours, Dame veuve Jacques Laberge.

Les funérailles auront lieu samedi, le 2 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Albert Langly, No 16 avenue Fabien, à 6½ a. m., pour se rendre à la gare Windsor, et de là à Châteauguay, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGRIS — En cette ville, le 28 février, à l'âge de 2 ans et 4 mois, Blanche-Almira, enfant bien-aimée de J. B. Legris, restaurateur.

Les funérailles auront lieu samedi, le 2 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 167 rue Duvernay, à 2 heures p. m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

GAUTHIER—Samedi, le 2 mars, à 7½ heures, à l'église Saint-Pierre, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Catherine Croteau, épouse d'Israël Gauthier.

Parents et amis sont priés d'y assister.

TOURANGEAU — Mercredi, le 6 du courant, à 7 heures, à l'église Saint-Joseph de Richmond, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Edmond Tourangeau, autrefois de Buckingham.

Parents et amis sont priés d'y assister.